

MIRAI

2019

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
 Toyota Customer Experience Center
 1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
 Servco Automotive Customer Services
 1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
 Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
 1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2019 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Sécurité routière et antivol**	À lire absolument
2	**Système de pile à combustible**	Caractéristiques des véhicules à pile à combustible, précautions, etc.
3	**Combiné d'instruments**	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.
4	**Utilisation de chaque équipement**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.
5	**Conduite**	Explications et conseils indispensables à la conduite
6	**Équipements intérieurs**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
7	**Entretien et soin**	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir
8	**En cas de problème**	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance
9	**Caractéristiques techniques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour en savoir davantage 6
Comment lire ce manuel 12
Comment rechercher 13
Index illustré 14

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 26
Pour conduire en toute sécurité 28
Ceintures de sécurité 30
Coussins gonflables SRS 36
Système de classification d'occupant du siège passager avant 50
Informations relatives à la sécurité des enfants 56
Sièges de sécurité enfant 57

1-2. Assistance d'urgence
Safety Connect 73

1-3. Système antivol
Système antidémarrage 79
Alarme 82
Étiquettes de prévention contre le vol 84

2 Système de pile à combustible

2. Véhicule à pile à combustible
Caractéristiques des véhicules à pile à combustible 86
Précautions avec les véhicules à pile à combustible 91
Conseils pour conduire un véhicule à pile à combustible 104

3 Combiné d'instruments

3. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 108
Instruments et compteurs 113
Écran multifonctionnel 119

4 Utilisation de chaque équipement

4-1. Informations relatives aux clés
Clés 130

4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes 134
Coffre 140
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 145

4-3. Réglage des sièges
Sièges avant 153
Mémorisation de la position de conduite 155
Appuis-tête 160

4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 162
Rétroviseur intérieur 164
Rétroviseurs extérieurs 166

4-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 170

5 Conduite

5-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule..... 176
Chargement et bagages.... 186
Limites de charge du véhicule..... 189
Traction d'une caravane/ remorque..... 190
Remorquage de loisirs 191

5-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage..... 192
Transmission..... 199
Commodo de clignotants..... 206
Frein de stationnement 207

5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage..... 209
Feux de route automatiques 213
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 218

5-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture de la trappe à carburant..... 221

5-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Système Toyota Safety Sense 2.0227
PCS (Système de sécurité de pré-collision)235
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active.....247
RSA (Assistant de signalisation routière)258
Régulateur de vitesse actif.....263
Système intuitif d'aide au stationnement.....275
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques).....284
BSM (Surveillance de l'angle mort).....297
• La fonction de surveillance de l'angle mort.....300
• La fonction d'alerte de trafic transversal arrière.....304
Systèmes d'aide à la conduite.....307

5-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite en hiver.....313

6 Équipements intérieurs

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique 318

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges..... 327

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 329

• Éclairages intérieurs 330

• Éclairages individuels ... 330

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 332

• Boîte à gants..... 333

• Rangement de console 333

• Porte-gobelets 334

• Porte-bouteilles..... 336

• Rangement auxiliaire 336

Équipements dans le coffre 337

6-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 339

• Pare-soleil de pare-brise..... 339

• Miroirs de courtoisie..... 339

• Montre..... 340

• Accoudoir..... 341

• Crochets à vêtements... 341

• Poignées de maintien ... 342

• Prise d'alimentation 343

• Ports de charge USB 344

• Chargeur sans fil..... 346

Commande d'ouverture de porte de garage..... 355

7 Entretien et soin

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....364

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....369

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien....372

Entretien général374

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même.....377

Capot.....380

Positionnement d'un cric d'atelier.....381

Compartiment du moteur électrique.....383

Batterie 12 V.....389

Pneus393

Remplacement de la roue401

Pression de gonflage des pneus.....408

Jantes411

Filtre de climatisation.....414

Pile de la clé électronique.....416

Vérification et remplacement des fusibles418

Ampoules.....421

8 En cas de problème

8-1. Informations à connaître
Feux de détresse 424
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 425
Si le véhicule est coincé dans une eau dont le niveau monte..... 426

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué..... 427
Si vous suspectez un problème 433
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche..... 434
Si un message d'alerte s'affiche..... 444
En cas de crevaison..... 452
Si le système de pile à combustible ne démarre pas..... 467
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 469
Si la batterie 12 V est déchargée 472
Si votre véhicule surchauffe 477
Si le véhicule est bloqué 483

9 Caractéristiques techniques du véhicule

9-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 486
Informations sur les pneus..... 493

9-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 506

9-3. Systèmes à initialiser
Systèmes à initialiser..... 517

Index

Que faire si... (Dépannage) 520
Index alphabétique..... 523

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Système de navigation
- Système audio
- Système de rétrovision sur écran
- Système mains libres (pour téléphone mobile)

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que poursuit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de teinte et d'équipements.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces d'autres marques que Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa durée de vie et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d’un système radio émetteur/récepteur mobile

L’installation d’un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système de pile à combustible
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité
- Système Toyota Safety Sense 2.0

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l’installation d’un système radio émetteur/récepteur mobile.

Les organes et câbles sous haute tension des véhicules à pile à combustible émettent sensiblement la même quantité d’ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

- La vitesse du moteur/vitesse du moteur électrique (vitesse du moteur de traction)
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- L'état actif ou non des systèmes d'aide à la conduite, notamment le système ABS et le système de sécurité de pré-collision
- Les images de la caméra avant (disponibles uniquement si certains systèmes de sécurité sont activés, ce qui varie en fonction des caractéristiques techniques du véhicule).

● Transmission des données

Votre véhicule peut être amené à transmettre à Toyota les données enregistrées par ces calculateurs sans vous en donner notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Votre concessionnaire Toyota peut effacer les images enregistrées.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système de sécurité de pré-collision est actif ne seront pas disponibles.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Utilisation des données collectées par le système Safety Connect (territoire continental des États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée du système Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées / attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur a appuyé (éventuellement) sur la pédale de l'accélérateur et/ou de frein; et
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (par ex. le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.

Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des précautions spéciales de manipulation peuvent s'appliquer,
Voir le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles de télécommande du verrouillage centralisé.

AVERTISSEMENT

Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

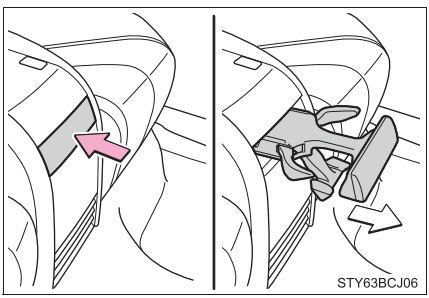
Comment lire ce manuel

AVERTISSEMENT:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.

NOTE:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.

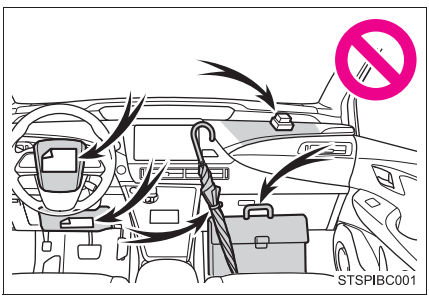
1 2 3 ··· Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.

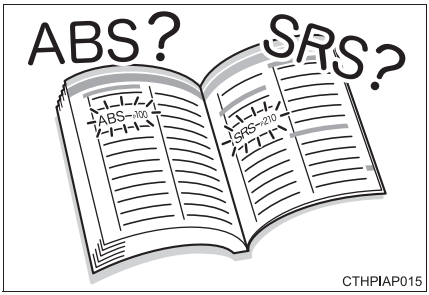


Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".

Comment rechercher

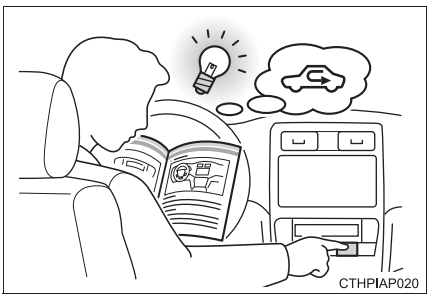
■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique.....P. 523



■ **Recherche par position d'installation**

• Index illustré.....P. 14



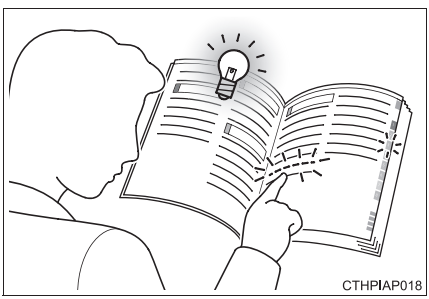
■ **Recherche par symptôme ou par bruit**

• Que faire si... (Dépannage).....P. 520



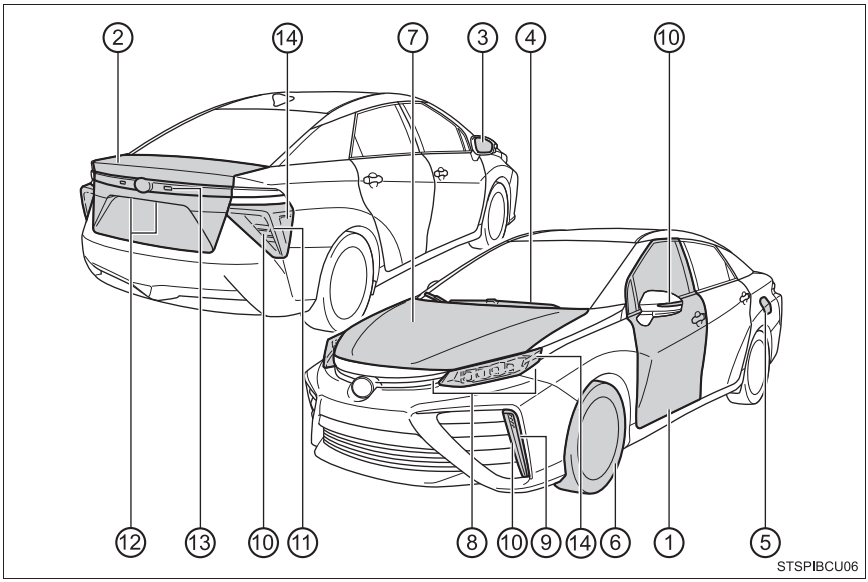
■ **Recherche par titre**

• Sommaire.....P. 2



Index illustré

Extérieur



① **Portes P. 134**
Verrouillage/déverrouillage P. 134
Ouverture/fermeture des vitres latérales P. 170
Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle P. 469
Témoins d'alerte/messages d'alerte P. 437, 444

② **Coffre P. 140**
Ouverture depuis l'intérieur de l'habitacle P. 140
Ouverture depuis l'extérieur. P. 140
Témoins d'alerte/messages d'alerte P. 437, 444

③ **Rétroviseurs extérieurs. P. 166**
Orientation des rétroviseurs. P. 166
Escamotage des rétroviseurs P. 166
Mémorisation de la position de conduite P. 155
Désembuage des rétroviseurs. P. 321

④ **Essuie-glaces de pare-brise P. 218**
Précautions pendant l'hiver P. 313
Pour éviter le gel
(dégivreur des essuie-glaces de pare-brise) P. 321
Précautions pour laver le véhicule P. 366

⑤ **Trappe à carburant P. 221**
Méthode de ravitaillement en carburant P. 221
Type de carburant/contenance des réservoirs
d'hydrogène P. 488

⑥ **Pneus P. 393**
Dimensions/pression de gonflage des pneus P. 491
Pneus hiver/chaînes à neige P. 313
Contrôle/permutation/
système d'alerte de pression des pneus P. 393
En cas de pneu crevé P. 452

⑦ **Capot P. 380**
Ouverture P. 380
En cas de surchauffe P. 477

Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P. 421)

⑧ **Projecteurs P. 209**

⑨ **Feux de stationnement/éclairages de jour P. 209**

⑩ **Clignotants P. 206**

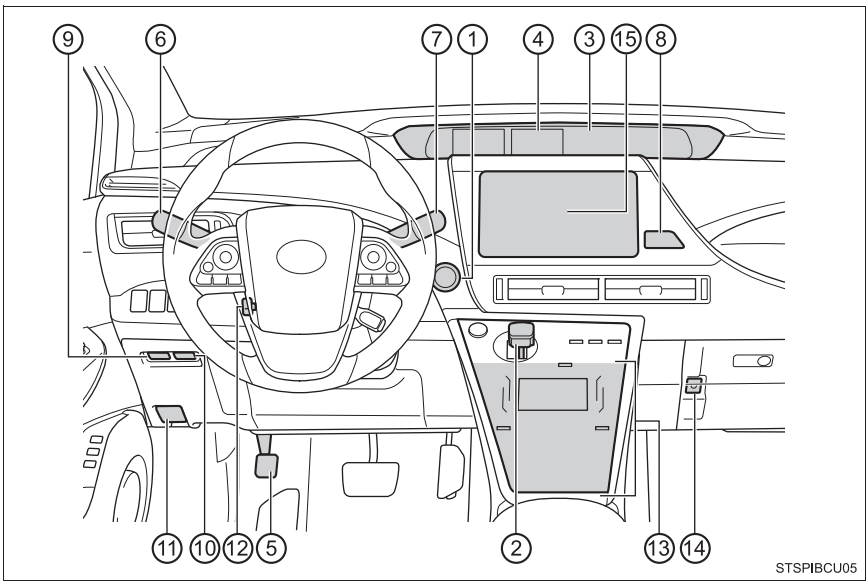
⑪ **Feux arrière P. 209**

⑫ **Éclairages de plaque d'immatriculation P. 209**

⑬ **Feux de recul**
Manœuvre de la position de sélection sur R P. 199

⑭ **Feux de position latéraux P. 209**

Tableau de bord



① **Contacteur de démarrage P. 192**
Démarrage du système de pile à combustible/ sélection des modes P. 192
Arrêt d'urgence du système de pile à combustible P. 425
Lorsque le système de pile à combustible ne démarre pas. . . P. 467
Messages d'alerte P. 444

② **Sélecteur de vitesses P. 199**
Changement de la position de sélection P. 199
Précautions en cas de remorquage. P. 427

③ **Compteurs P. 113**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage d'instrumentation P. 113, 115
Témoins d'alerte/témoins indicateurs P. 108
Lorsque les témoins d'alerte s'allument. P. 434

④ **Écran multifonctionnel P. 119**
Affichage P. 119
Moniteur d'énergie. P. 120
Lorsqu'un message d'alerte est affiché ou un témoin allumé P. 444

⑤ **Frein de stationnement P. 207**
Serrage/desserrage P. 207
Précautions pendant l'hiver P. 314
Signal sonore dalerte/message d'alerte P. 437, 444

⑥ **Commodo de clignotants P. 206**
Sélecteur d'éclairage P. 209
Projecteurs/feux de stationnement/feux de position latéraux/feux arrière/éclairages de jour P. 209

⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . P. 218**
Utilisation P. 218
Appoint en liquide de lave-glace P. 388

⑧ **Bouton de feux de détresse P. 424**

⑨ **Bouton d'ouverture de la trappe à carburant P. 221**

⑩ **Bouton d'ouverture de coffre P. 140**

⑪ **Levier de déverrouillage du capot P. 380**

⑫ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant P. 162**
Réglage P. 162
Mémorisation de la position de conduite P. 156

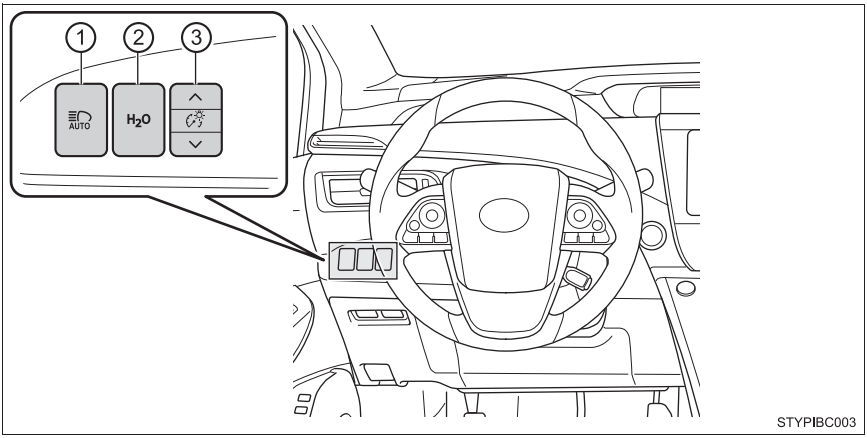
⑬ **Système de climatisation P. 318**
Utilisation P. 318
Désembueur de lunette arrière P. 321

⑭ **Bouton principal d'ouverture de coffre P. 141**

⑮ **Système de navigation***

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

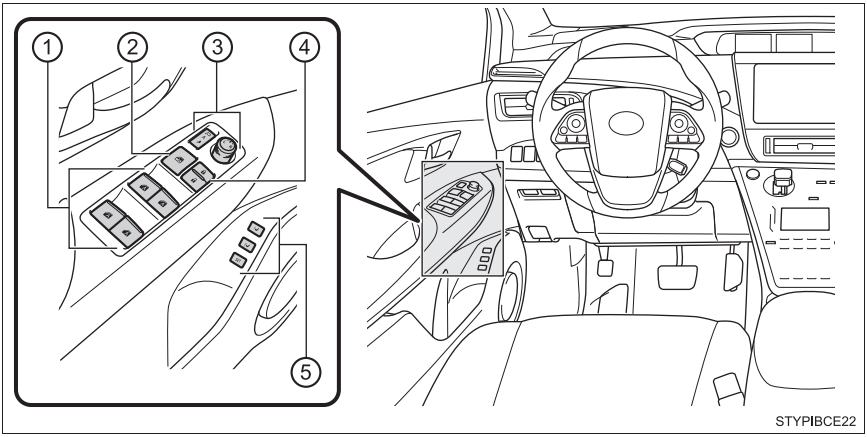
Boutons



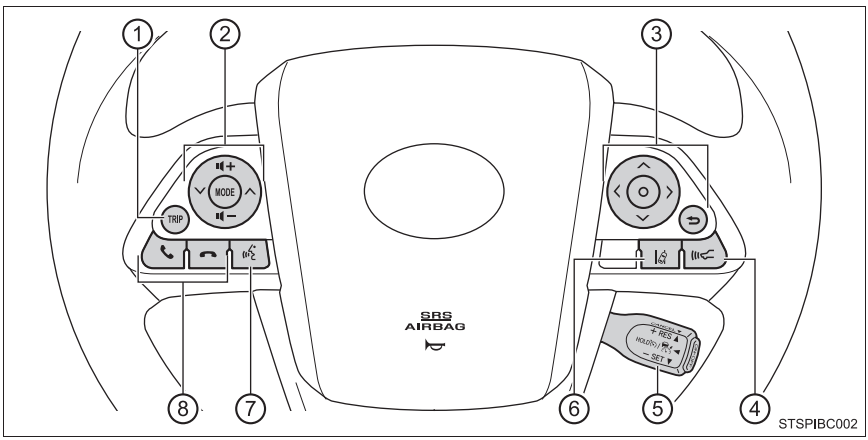
① **Bouton de feux de route automatiques P. 213**

② **Bouton H_2O P. 193**

③ **Boutons de commande d'éclairage du tableau de bord P. 115**



① **Boutons des lève-vitres électriques P. 170**
② **Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 170**
③ **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 166**
④ **Boutons de verrouillage centralisé des portes. P. 136**
⑤ **Boutons de mémorisation de la position de conduite P. 156**



① **Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et bouton de remise à zéro du totalisateur partiel P. 115**

② **Boutons du système audio au volant***

③ **Sélecteur d'instrumentation P. 120**

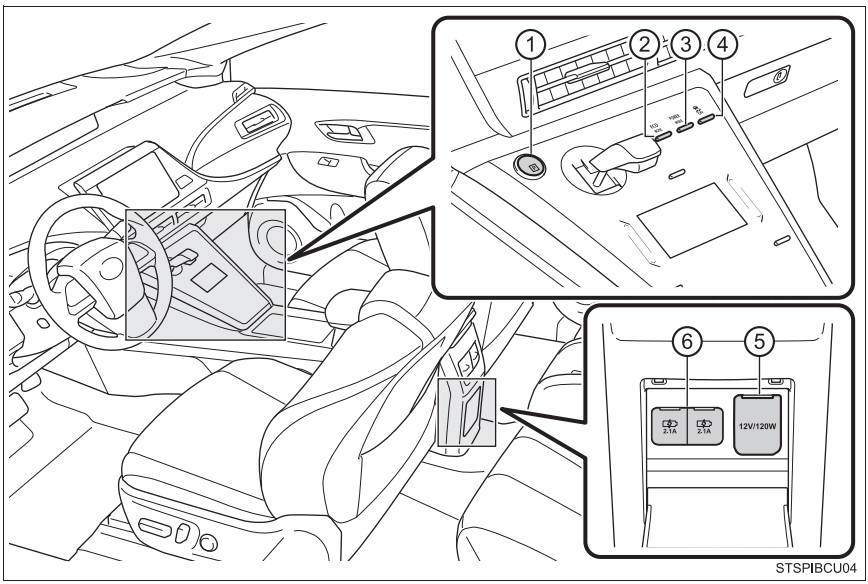
④ **Bouton de distance entre véhicules P. 269**

⑤ **Commodo de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse actif P. 263

⑥ **Bouton de LDA**
(Alerte de sortie de voie) avec correction active P. 252

⑦ **Bouton d'activation vocale***

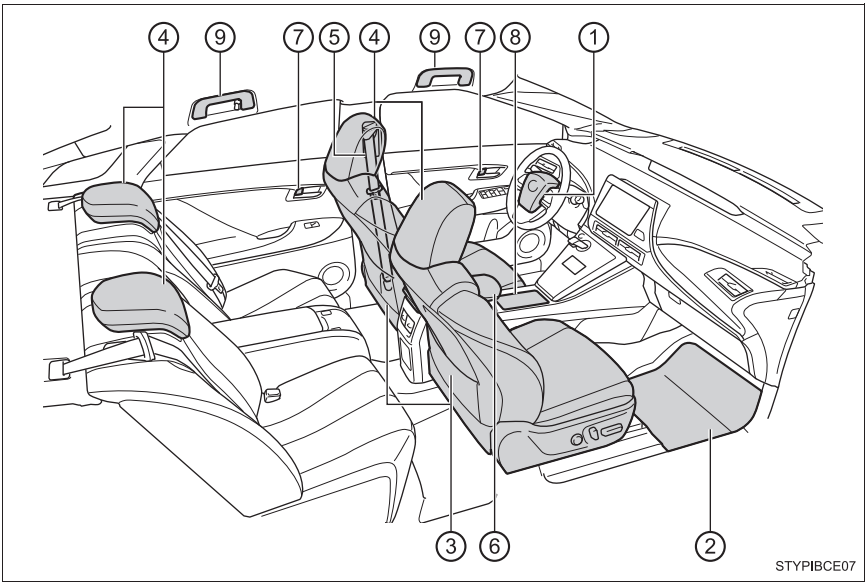
⑧ **Boutons de téléphonie***



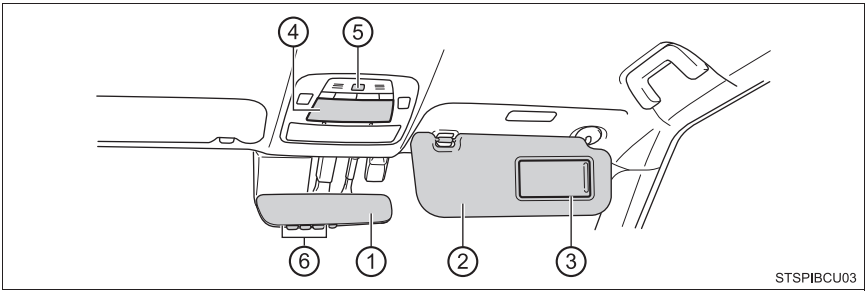
① **Bouton de position P** **P. 193**
② **Bouton “ECO MODE”** **P. 201**
③ **Bouton “POWER MODE”** **P. 201**
④ **Bouton de désactivation du VSC** **P. 308**
⑤ **Prise d’alimentation** **P. 343**
⑥ **Ports de charge USB** **P. 344**

*: Se reporter à “SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Intérieur



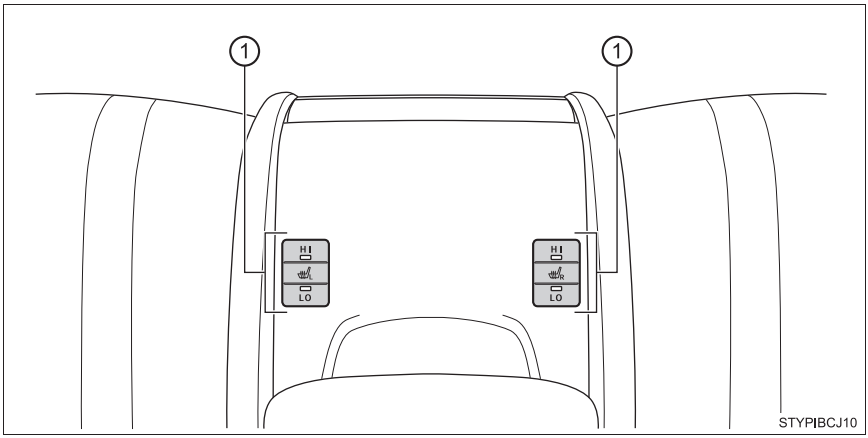
① Coussins gonflables SRS P. 36
② Tapis de sol P. 26
③ Sièges avant P. 153
④ Appuis-tête P. 160
⑤ Ceintures de sécurité P. 30
⑥ Rangement de console P. 333
⑦ Boutons intérieurs de verrouillage P. 136
⑧ Porte-gobelets P. 334
⑨ Poignées de maintien P. 342



① **Rétroviseur intérieur P. 164**
② **Pare-soleil de pare-brise P. 339**
③ **Miroirs de courtoisie P. 339**
④ **Éclairages intérieurs* P. 330**
Éclairages individuels P. 330
⑤ **Bouton “SOS” P. 73**
⑥ **Boutons de commande d’ouverture de porte de garage P. 355**

*: L’illustration présente l’avant, mais l’arrière en est également équipé.

Intérieur arrière



① **Bouton de chauffage des sièges arrière P. 328**

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 26
Pour conduire en toute sécurité 28
Ceintures de sécurité 30
Coussins gonflables SRS ... 36
Système de classification d'occupant du siège passager avant... 50
Informations relatives à la sécurité des enfants..... 56
Sièges de sécurité enfant ... 57

1-2. Assistance d'urgence
Safety Connect 73

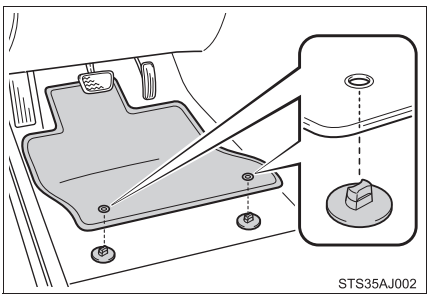
1-3. Système antivol
Système antidémarrage..... 79
Alarme..... 82
Étiquettes de prévention contre le vol 84

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

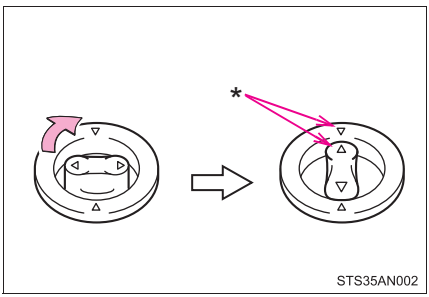
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.


STS35AJ002

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △ .



STS35AN002

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

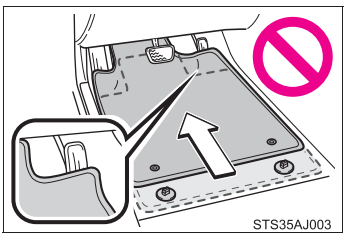
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

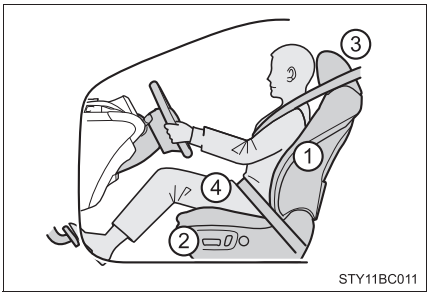
- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Avec le système de pile à combustible arrêté et la position de sélection sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.



Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte



① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 153)

② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 153, 162)

③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 160)

④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P. 30)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 57)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 164, 166)

⚠ AVERTISSEMENT

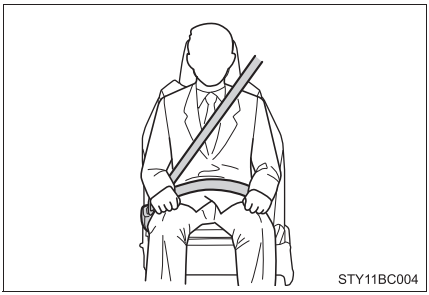
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
 Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
 Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
 Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
 De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

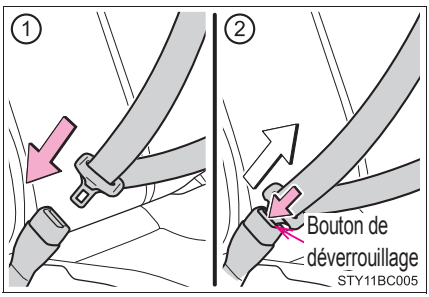
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

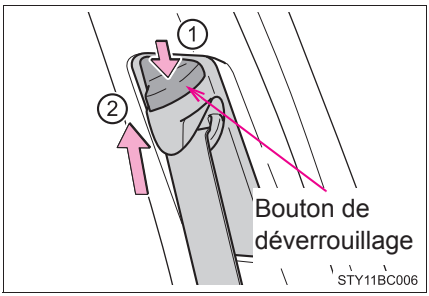
Comment attacher et détacher la ceinture de sécurité



① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité (sièges avant)

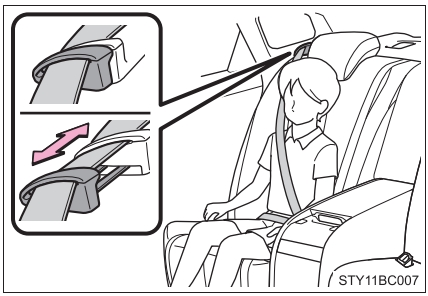


① Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

② Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

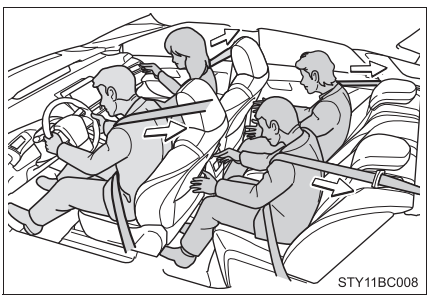
Guide confort de ceinture de sécurité (sièges arrière)



Pour les enfants ou les personnes adultes plus petites que la moyenne, avancez le guide confort sur la ceinture de sécurité afin d'écarter cette dernière du cou de la personne.

Accompagnez de la main l'enroulement de la ceinture, après vous en être servi, et assurez-vous qu'elle est convenablement rangée.
Remettez le guide confort dans sa position initiale.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité



Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit certains types de choc frontal violent, ou lorsqu'il se retourne.

Les prétensionneurs de ceinture de sécurité avant se déclenchent également lorsque le véhicule est percuté violemment par le côté, dans certains cas précis.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.

Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus.

Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

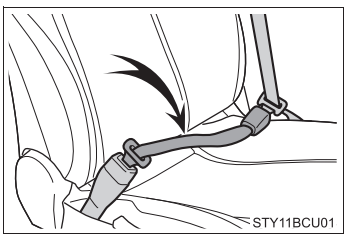
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 57)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 30)

Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

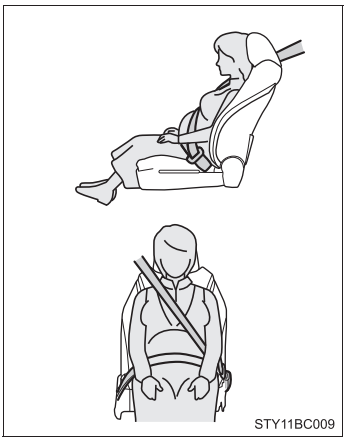
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 30)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.



■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 30)

AVERTISSEMENT

Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Ancrage supérieur réglable (sièges avant)

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution peut réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 31)

État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
 Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

AVERTISSEMENT

Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assure pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

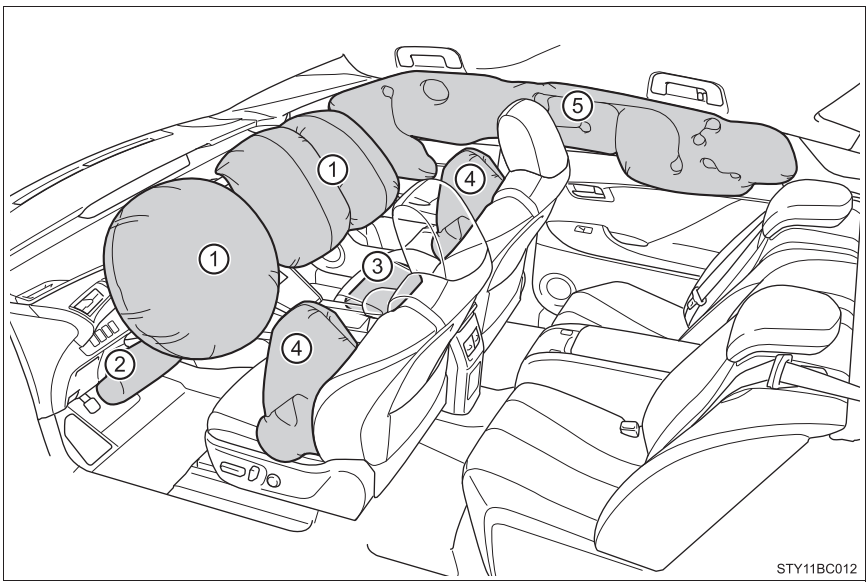
NOTE

Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit dans certaines conditions un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



◆ Coussins gonflables SRS frontaux

① Coussin gonflable SRS conducteur/coussin gonflable passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

② Coussin gonflable SRS de genoux
Participe à la protection du conducteur

③ Coussin gonflable SRS d'assise de siège
Participe à retenir le passager avant

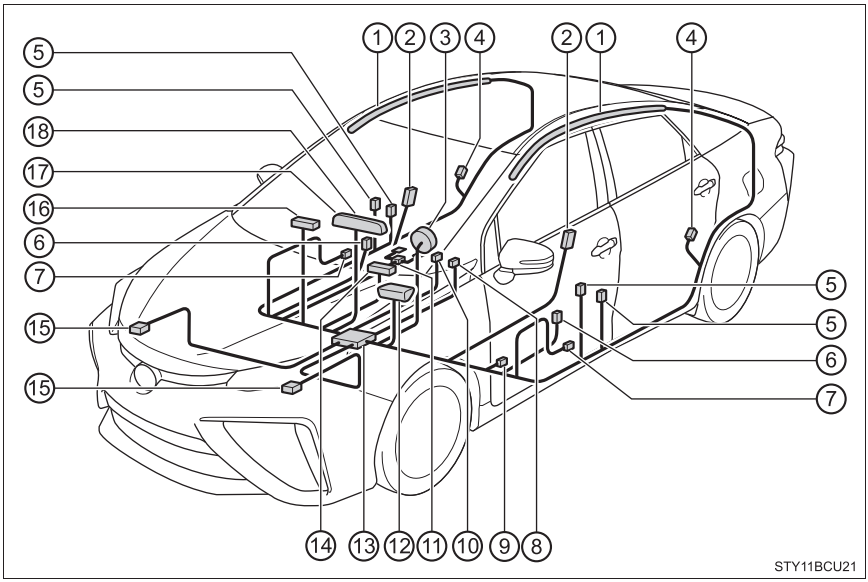
Coussins gonflables SRS latéraux et rideau

④ Coussins gonflables SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps et du bassin des occupants des sièges avant

⑤ Coussins gonflables SRS rideau

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants
- Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

Composition du système de coussins gonflables SRS



① Coussins gonflables rideau

② Coussins gonflables latéraux

③ Coussin gonflable conducteur

④ Capteurs d'impact latéral (arrière)

⑤ Capteurs d'impact latéral (avant)

⑥ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité

⑦ Capteurs d'impact latéral (portes avant)

⑧ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

⑨ Capteur de position du siège conducteur

⑩ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant

⑪ Système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

⑫ Coussin gonflable de genoux

⑬ Boîtier électronique de coussins gonflables

⑭ Coussin gonflable d'assise de siège passager

⑮ Capteurs d'impact avant

⑯ Coussin gonflable passager avant

⑰ Témoin d'alerte SRS

⑱ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc. détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
 Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

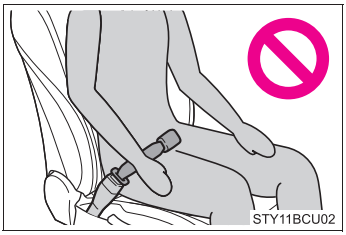
 Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

 - Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
 - Inclinez légèrement le dossier du siège.
 Bien que la conception des véhicules varie, de nombreux conducteurs peuvent atteindre la distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège du conducteur tout en avant, simplement en inclinant légèrement le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
 - Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou.

 Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

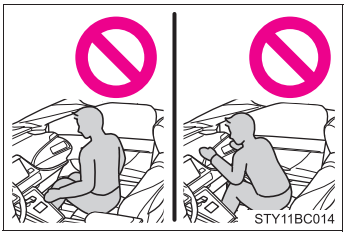


- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les coussins gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.
- Le déploiement d'un coussin gonflable peut infliger des blessures graves, voire mortelles, aux nourrissons et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 57)

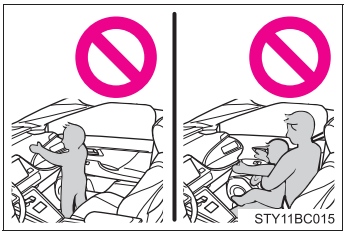
AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

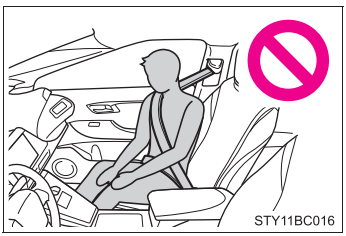
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



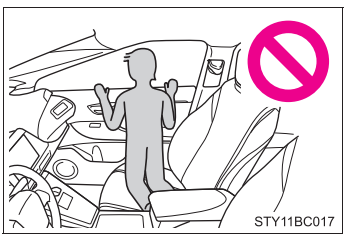
- Ne pas laisser un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux du passager avant.
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



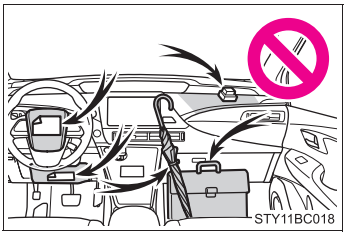
- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



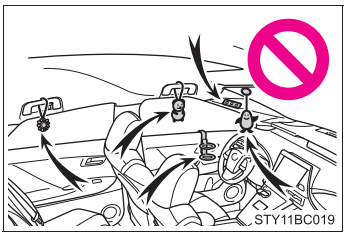
AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
 Lors du déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer sur les parties telles que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, les rails latéraux de toit et les poignées de maintien.
 (Sauf l'autocollant de limitation de vitesse →P. 455, 458)



- Ne pas suspendre aux crochets à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussins gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties où se déploient les coussins gonflables SRS latéraux et le coussin gonflable SRS d'assise de siège, car il risquerait de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS latéraux et d'assise de siège de s'activer correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des coussins gonflables SRS latéraux et d'assise de siège, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants des coussins gonflables SRS.
 En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des coussins gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture centrale du volant de direction et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.

■ Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparation ou modification des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un équipement de protection sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), d'un chasse-neige, de treuils ou d'une galerie de toit
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio ou lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

■ **Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)**

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussins gonflables (moyeu de volant, habillage du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, des parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, si les coussins gonflables SRS se déploient, ou en cas de collision violente à l'arrière du véhicule, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance, qui l'informe de la localisation du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur la touche "SOS"), après quoi un opérateur va tenter d'entrer en communication vocale avec les occupants pour évaluer le niveau d'urgence et d'assistance nécessaire. Si les occupants ne sont pas en capacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel comme une urgence et s'occupe de dépêcher les services de secours nécessaires. (→P. 73)

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (Coussins gonflables SRS frontaux)**

- Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

 Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:

 - Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
 - Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd
- Selon le type de collision, il est possible que les prétensionneurs de ceinture de sécurité soient les seuls à se déclencher.
- Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis sur le siège du passager avant. Cependant, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si un bagage est placé sur le siège, même si le siège est inoccupé.
- Le coussin gonflable SRS d'assise de siège passager avant ne se déploie pas si l'occupant ne porte pas de ceinture de sécurité.

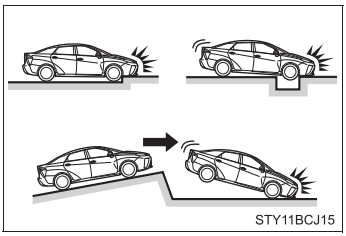
■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)**

- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Les coussins gonflables SRS rideau se déploient en cas de retournement du véhicule.
- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent également se déclencher en cas de choc frontal violent.

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision**

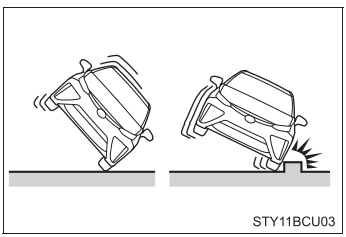
Les coussins gonflables SRS frontaux et SRS latéraux et rideau peuvent également se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule


STY11BCJ15

Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

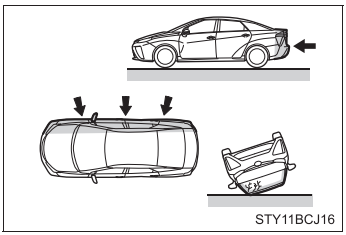
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.


STY11BCU03

Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision quelle qu'elle soit provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS frontaux peuvent se déployer.

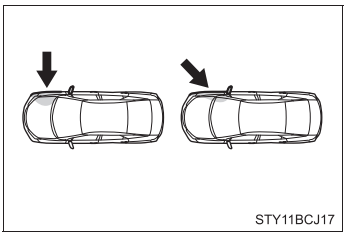
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STY11BCJ16

Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer

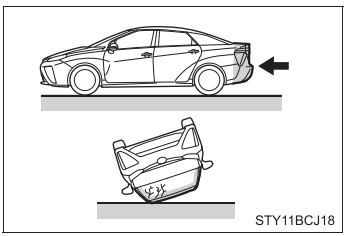
Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts


STY11BCJ17

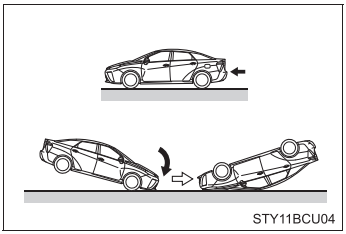
En règle générale, les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral ou avant à vitesse réduite.

- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STY11BCJ18

Les coussins gonflables SRS rideau ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, se retourne par l'avant ou subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

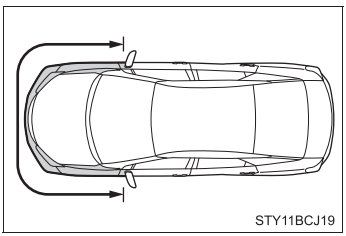
- Choc arrière
- Retournement par l'avant


STY11BCU04

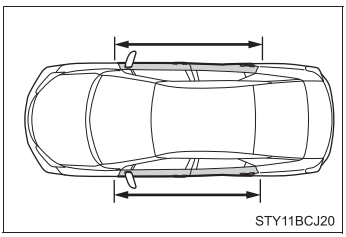
Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

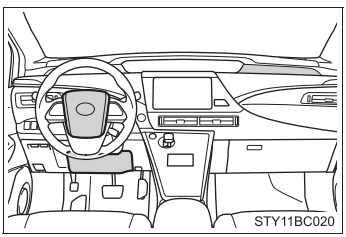
- Un coussin gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.


STY11BCJ19

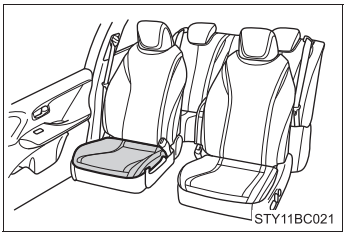
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau.


STY11BCJ20

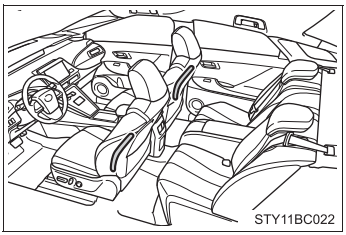
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.


STY11BC020

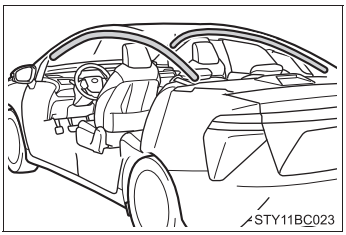
- L'assise du siège passager porte en surface des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est rayée, fendue ou endommagée d'une autre manière.

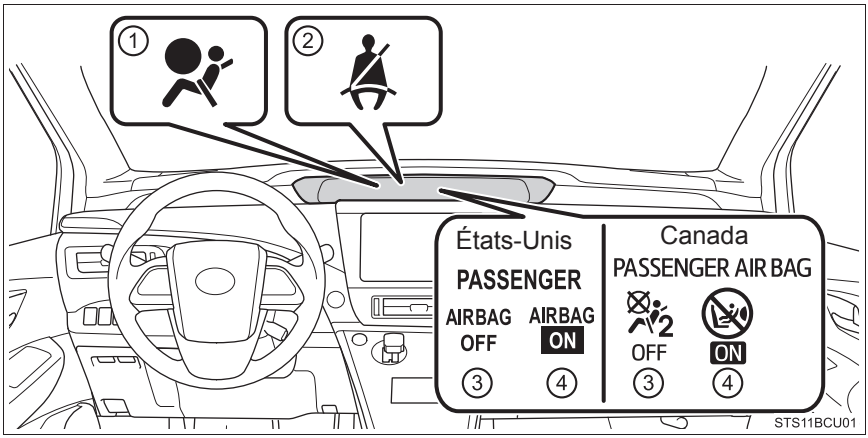


- La partie des garnitures (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou du longeron du toit où se trouvent les coussins gonflables rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.



Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.



① Témoin d'alerte SRS

② Témoin de rappel de ceinture de sécurité

③ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"

④ Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Logiques de fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant

Adulte*1

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège passager avant	Activé*2 ou désactivé*3
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

Enfant*4

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège passager avant	Désactivé ou activé*2, 4
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Siège de sécurité enfant avec un nourrisson*5

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège passager avant	Désactivé
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège passager avant	Désactivé
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

Il y a un mauvais fonctionnement dans le système

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral des sièges passagers avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège passager avant	Désactivé
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.

*5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 60)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la partie de ce manuel expliquant comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P. 59)

AVERTISSEMENT

Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lorsque la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture le pêne de la rallonge, puis rattachez la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pendant que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploieront pas en cas de collision, causant des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (p. ex. sa poche de dossier).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas disposer d'objets sous le siège passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, dos plaqué contre le dossier de siège et pieds posés à plat sur le plancher, et de porter correctement sa ceinture. Si le témoin"AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 60)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas recouvrir l'assise de siège avec un accessoire, comme un coussin et une housse de siège par exemple.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P. 137, 170)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le coffre, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

Sommaire

Points à se rappeler P. 57
Siège de sécurité enfant P. 59
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège passager P. 60
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière P. 62
Méthode d'installation du siège de sécurité enfant
Arrimé avec une ceinture de sécurité P. 63
Arrimé avec des points d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant P. 68
Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure) P. 70

Points à se rappeler

Aux États-Unis (dans les 50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

● Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.
- Installez l'enfant dans un siège de sécurité enfant, puis attachez-le avec le harnais du siège de sécurité enfant.

■ Soins à porter au siège de sécurité enfant

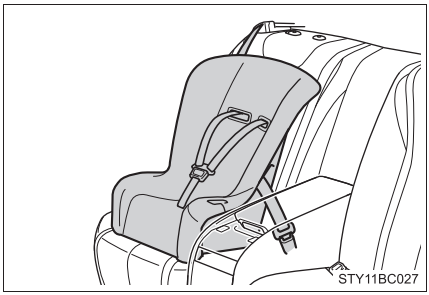
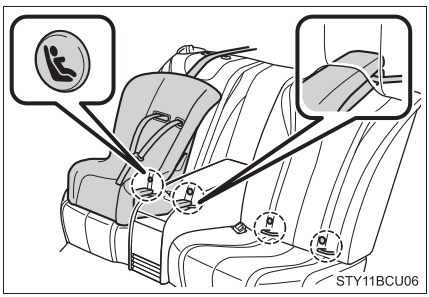
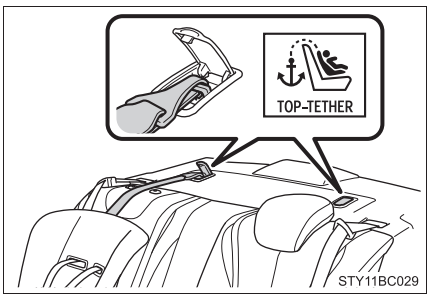
Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation du siège de sécurité enfant

Confirmez la méthode d'installation du siège de sécurité enfant avec le manuel d'utilisation qui l'accompagne.

Méthode d'installation		Page
Arrimage avec la ceinture de sécurité	 STY11BC027	P. 63
Fixation avec les points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant	 STY11BCU06	P. 68
Fixation avec les pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)	 STY11BC029	P. 70

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège passager

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur un siège passager

Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière.

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège passager comme suit avant d'installer le siège de sécurité enfant.

- Ajustez le dossier du siège dans la position la plus verticale possible
- Reculez le siège au maximum
- Relevez le siège à sa position la plus haute
- Abaissez la ceinture de sécurité à sa position la plus basse
- Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le

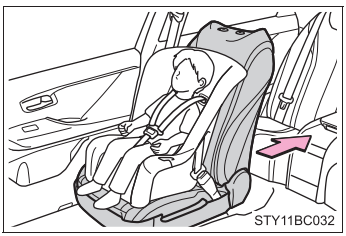


AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement. Le coussin gonflable SRS du passager avant se gonfle très rapidement et avec force et peut, si l'on n'y prend garde, gravement blesser un enfant, voire entraîner la mort.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager avant peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d'une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence d'ancrage sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, et rehaussez-le à sa position la plus haute, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé.



 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.

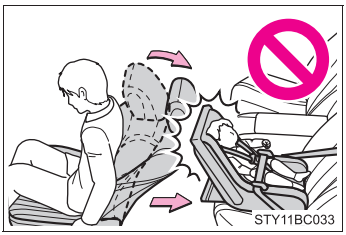
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l'empêche d'être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.



- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement du coussin gonflable SRS rideau représente un danger, le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.

Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

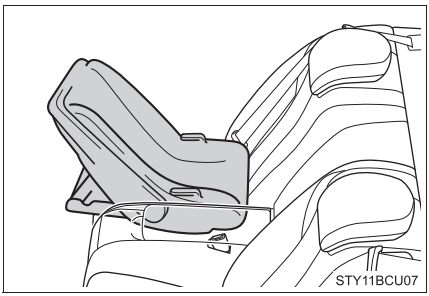
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit être convenablement arrimé au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

◆ Installation d'un siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

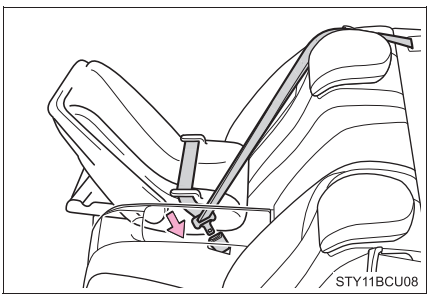
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

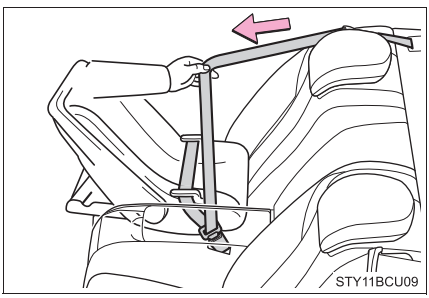
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

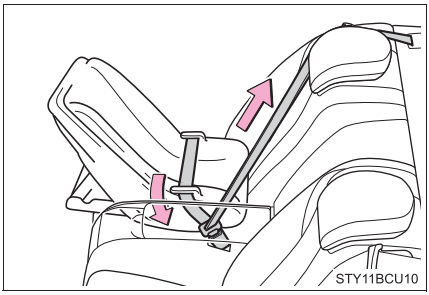


3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



4 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

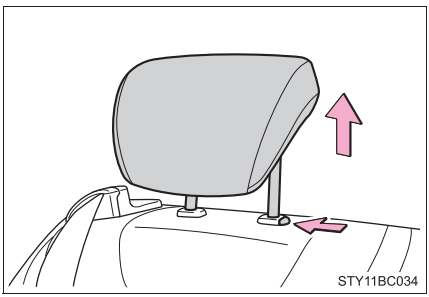
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



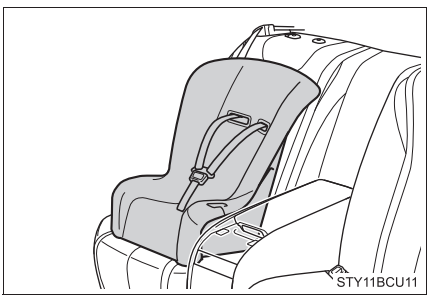
5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé.

■ Face à la route — Siège modulable

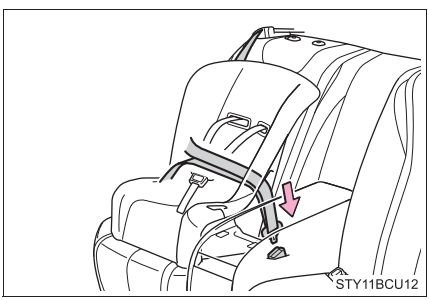
1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 160)



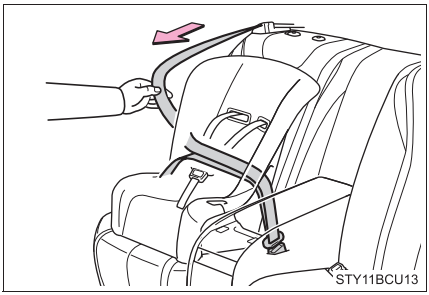
2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

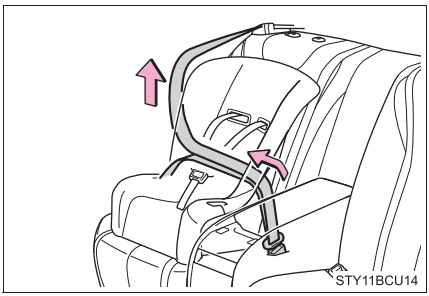


4 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



5 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

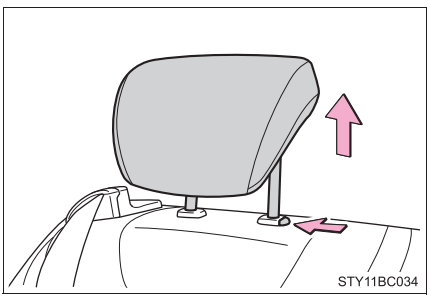


6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les indications du manuel d'utilisation de son fabricant pour l'arrimer au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 70)

7 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé.

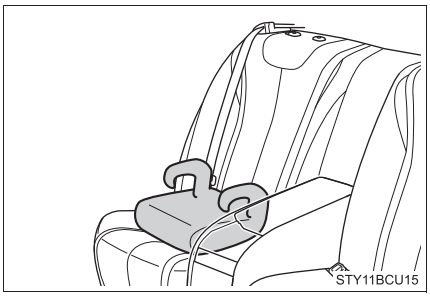
■ Coussin de rehausse

1 Dossier haut: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 160)

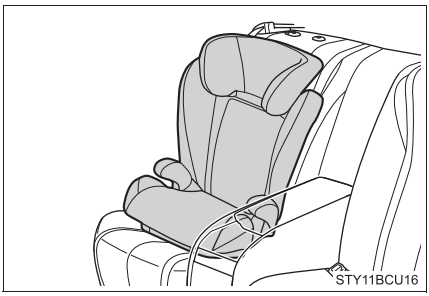


2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

▶ Type de réhausseur



▶ Dossier haut



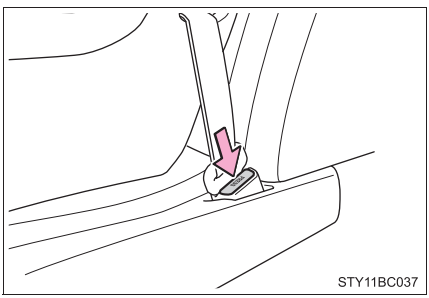
3 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 31)

◆ Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.



Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l'assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de repos.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
 En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ Lorsque vous installez un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR a pour seule fonction de tendre la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P. 32)

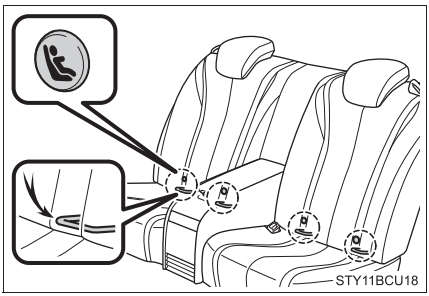
■ Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, ce dernier n'est pas assez bien arrimé par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

Siège de sécurité enfant arrimé avec des points d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

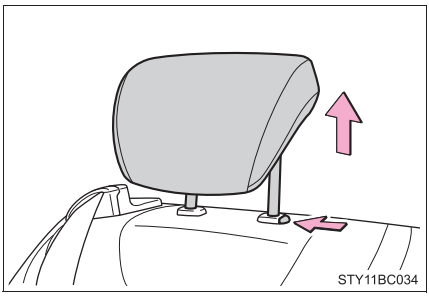
Les sièges arrière sont tous équipés de points d'ancrage LATCH. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



■ Installation avec le système LATCH

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 160)



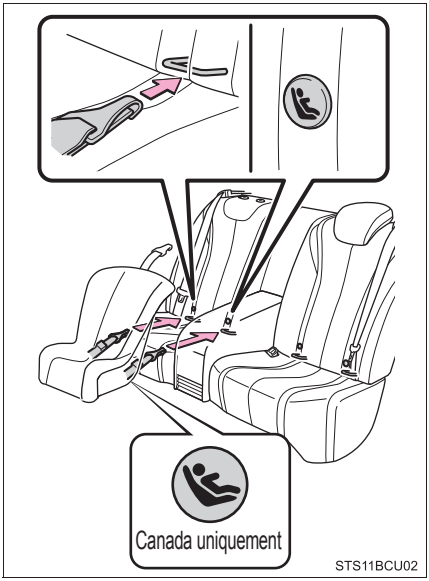
2 Élargissez légèrement l'écart entre l'assise du siège et le dossier.

▶ Type A

3 Accrochez les sangles inférieures aux ancrages LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

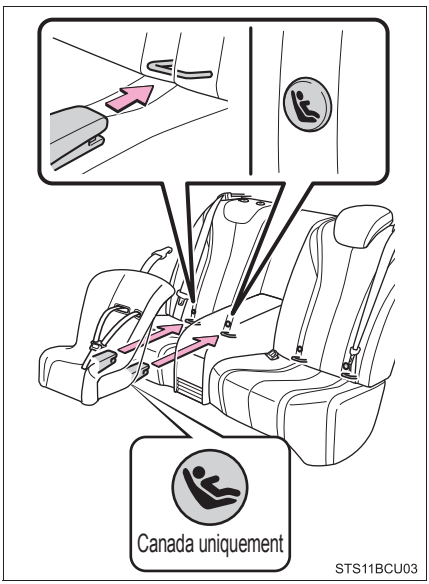


▶ Type B

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



4 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les indications du manuel d'utilisation de son fabricant pour l'arrimer au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 70)

5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

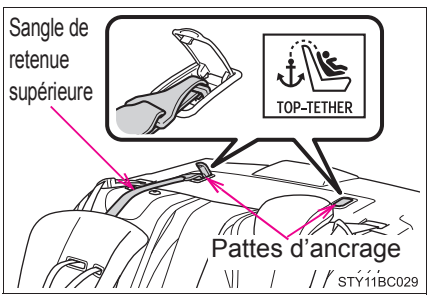
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Chaque siège arrière est muni de pattes d'ancrage.

Utiliser les pattes d'ancrage pour arrimer la sangle de retenue supérieure.

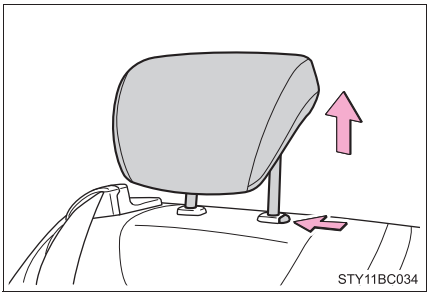


■ Fixation de la sangle de retenue supérieure au point d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

1 Relevez l'appui-tête au maximum.

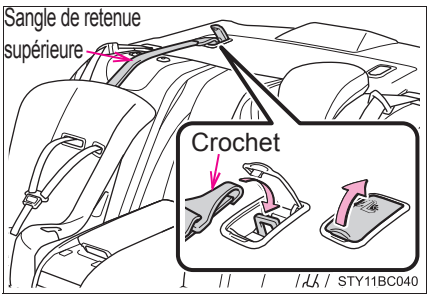
Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle de retenue supérieure et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 160)



2 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle de retenue supérieure sous l'appui-tête.



■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Fixez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous qu'elle n'est pas vrillée.
- N'attachez pas la sangle de retenue supérieure à quoi que soit d'autre que le point d'ancrage.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, après avoir relevé ce dernier et arrimé la sangle à la patte d'ancrage, ne pas abaisser l'appui-tête.

NOTE

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Lorsque vous ne vous en servez pas, veillez à refermer le cache. S'il reste ouvert, le cache risque de subir des dommages.

Safety Connect

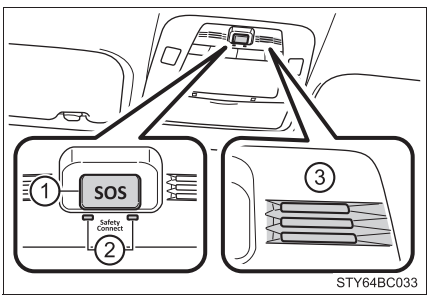
Safety Connect est un service de télécommunication fonctionnant sur la base d'un abonnement, qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée offrant des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect est pris en charge par le centre d'assistance Toyota désigné, lequel est ouvert 24h/24 et 7j/7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, muni d'équipement de télécommunication.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le Contrat d'abonnement aux services télématiques, ses modalités et ses conditions générales d'utilisation en vigueur et telles qu'elles sont modifiées de temps à autre, dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

■ Composants du système

① Bouton "SOS"
② Témoins indicateurs DEL
③ Microphone



■ **Services**

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants:

● Notification automatique en cas de collision*
Aide les conducteurs à recevoir l'assistance nécessaire des services d'urgence. (→P. 76)

*: Brevet américain No. 7,508,298 B2

● Localisation du véhicule volé
Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 76)

● Touche d'assistance d'urgence (SOS)
Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P. 77)

● Assistance routière améliorée
Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P. 77)

■ **Abonnement**

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement de télécommunication et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Communiquez avec votre concessionnaire Toyota, appelez le centre d'assistance Safety Connect suivant celui dont vous dépendez, ou appuyez sur la touche "SOS" dans votre véhicule, pour tout complément d'information sur les abonnements.

- États-Unis
 1-855-405-6500
- Canada
 1-888-869-6828
- Porto Rico
 1-877-855-8377

Information sur les services Safety Connect

- Il n'est pas possible de passer des appels téléphoniques utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors d'une connexion Safety Connect.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement sur le territoire continental des États-Unis). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement de télécommunication, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Une inscription et un Contrat d'abonnement aux services télématiques sont obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles; les frais varient selon le lieu et la durée d'abonnement choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont disponibles aux États-Unis (y compris Hawaï et Alaska), à Porto Rico et au Canada, et le service Assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance routière améliorée ne sont pas disponibles aux Îles vierges américaines.
 Pour les véhicules commercialisés initialement aux Îles vierges américaines, aucun service Safety Connect n'est fonctionnel à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire des Îles vierges américaines.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, espagnol et français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue souhaitée.

Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système:

- Lampe témoin verte allumée = Service actif
- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (prenez contact avec votre concessionnaire Toyota)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considère systématiquement l'appel comme étant une urgence. Il communique avec le prestataire de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demander d'envoyer une assistance sur place.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et le récupérer. Après avoir porté plainte auprès des services de police, appelez le centre d'assistance Safety Connect au 1-855-405-6500 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les invites Safety Connect pour lancer la procédure.

En plus d'aider à l'application de la loi en récupérant le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule équipé de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur du centre d'assistance que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute les données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" pour joindre un opérateur du centre d'assistance Safety Connect, qui pourra répondre à un grand nombre de besoins, dont notamment: remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services Assistance routière améliorée et de leurs limitations, veuillez consulter les conditions générales de Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations avant d'utiliser Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur de faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

Certification Safety Connect

FCC ID: JOYJ79
IC: 574B-J79

FCC/IC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the manufacture could void the user's authority to operate the equipment.
This device complies with Part 15 of the FCC Rules and Industry Canada license-exempt RSS standards. Operation is subject to the following two conditions:
(1) this device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
This equipment complies with IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for uncontrolled environment.
The antennas used for this transmitter must be installed to provide a separation distance of least 20cm from all persons.

FCC/IC AVERTISSEMENT:
L'utilisateur est averti que les changements ou modifications non express ément approuvés par le fabricant pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.
Ce appareil est compatible avec la Partie 15 du règlement FCC et de la Licence de l'industrie canadienne et des normes exemptes de RSS. Opé ration soumise aux deux conditions suivantes :
(1) ce appareil ne doit pas causer des interférences nuisibles, et
(2) cet appareil doit accepté toutes les interférences, y compris les interférences qui peuvent entraîner un fonctionnement indésirable de l'appareil.
Cet appareil est compatible aux limites d'exposition aux radiation IC RSS-102 définies pour un environnement non contrôlé.
Les antennes utilisées pour cet émetteur doivent être installées à une distance d'au moins 20 cm de toutes les personnes.

Système antidémarrage

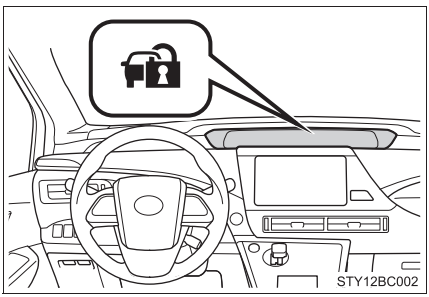
Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système de pile à combustible si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, pour indiquer que le système a été désactivé.



■ **Entretien du système**

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ **Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système**

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ **Certification du système antidémarrage**

▶ Pour les États-Unis

FCC ID : NI4TMIMB-3

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID : NI4TMLF12-6

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour le Canada

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Certifications du système d'antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme

L'alarme

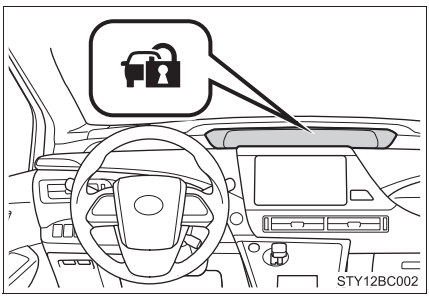
L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée:

- Une porte ou un coffre verrouillé(e) est déverrouillé(e) ou ouvert(e) autrement qu'en utilisant l'accès mains libre, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement du système d'alarme

Fermez les portes, le coffre et le capot et verrouillez toutes les portes. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système est armé.



Désactivation et arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter l'alarme:

- Déverrouillez les portes ou ouvrez le coffre.
- Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou démarrez le système de pile à combustible. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

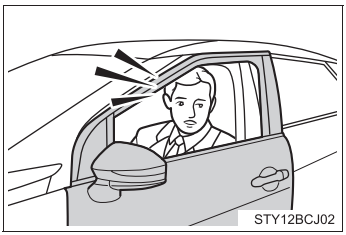
Pour éviter un déclenchement imprévu de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n'y a personne dans le véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

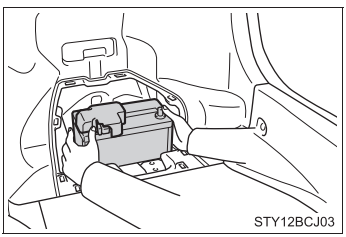
Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte, le coffre ou le capot, ou déverrouille le véhicule avec un bouton intérieur de verrouillage.


STY12BCJ02

- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé. (→P. 474)


STY12BCJ03

Verrou de porte à activation par alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, il peut arriver que la porte se verrouille automatiquement pour empêcher un accès indésirable au véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V

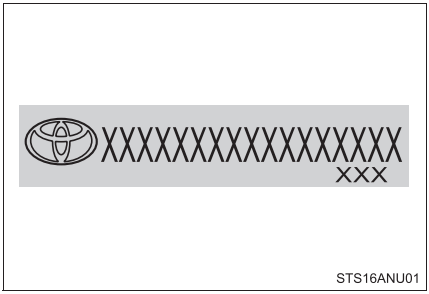
⚠ NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule pour réduire les risques de vol, car elles facilitent la traçabilité et la récupération des pièces issues de véhicules volés. Ne les retirez pas sous peine de poursuites.



Système de pile à combustible

2

2. Véhicule à pile à combustible

Caractéristiques des véhicules à pile à combustible 86

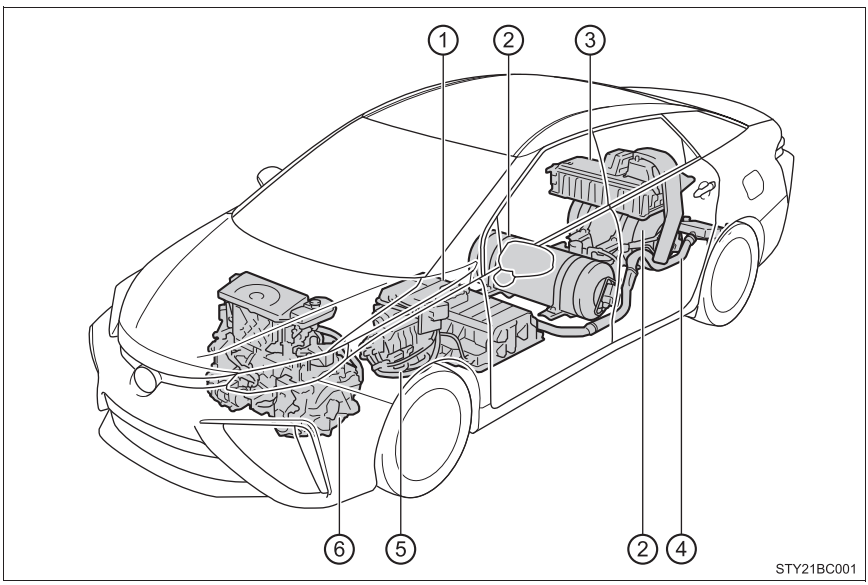
Précautions avec les véhicules à pile à combustible..... 91

Conseils pour conduire un véhicule à pile à combustible..... 104

Caractéristiques des véhicules à pile à combustible

Les véhicules à pile à combustible fonctionnent efficacement à l'électricité, laquelle est générée par une réaction chimique entre l'hydrogène et l'oxygène dans ce qu'on appelle une pile à combustible, pour être stockée dans une batterie de traction et alimenter le moteur électrique (moteur de traction).
Le carburant utilisé est le H_2 (gaz d'hydrogène comprimé), si bien que les seuls rejets à l'échappement sont l'eau et la vapeur d'eau. Ne rejetant aucun polluant comme le CO_2 (dioxyde de carbone) et les NOx (oxydes d'azote), les véhicules à pile à combustible sont parfaitement écologiques.

Éléments constitutifs d'un véhicule à pile à combustible



Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu'il est en réalité.

1. Pile à combustible
2. Réservoirs d'hydrogène
3. Batterie de traction
4. Embout d'échappement
5. Convertisseur de la pile à combustible
6. Moteur électrique (moteur de traction)

Conduite du véhicule

Le moteur électrique (moteur de traction) permet un départ et une accélération en douceur et puissants. Ce véhicule se conduit de la même manière qu'un autre à essence, sans que le conducteur ait à faire de manœuvres particulières. (→P. 176) Le moteur ne faisant pas de bruit et le véhicule étant silencieux, on distingue le bruit de fonctionnement des organes que seuls possèdent les véhicules à pile à combustible. (→P. 88)

Système de pile à combustible

Il peut arriver que le système se comporte différemment par temps froid. Il applique une procédure spéciale pour le démarrage à froid, afin d'améliorer les performances de mise en route. (→P. 195)
Les bruits de fonctionnement (→P. 88), la purge de l'eau produite (→P. 195), etc., diffèrent de ce que l'on connaît habituellement. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Ravitaillement en carburant

Vous pouvez faire le plein en hydrogène comprimé dans les stations délivrant ce carburant.

Ouverture de la trappe à carburant (→P. 221)

Bruits particuliers au véhicule à pile à combustible

Du fait de sa conception, votre véhicule à pile à combustible comporte divers relais, vannes et pompes qui, en conditions normales d'utilisation, produisent certains bruits. C'est une caractéristique normale du véhicule, et en aucun cas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Par ailleurs, la manière dont ils sont perçus peut varier selon l'environnement ou les conditions d'utilisation.

Bruits perceptibles	Source des bruits
Bruits secs, cliquetis et claquements	Fonctionnement des relais et vannes des réservoirs d'hydrogène Bruits pouvant provenir de sous le plancher ou derrière les sièges arrière. (Bruits perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible.)
Cognements	Le verrouillage au stationnement est engagé Bruits pouvant provenir du compartiment moteur. (Bruits perceptibles lorsque vous appuyez sur le bouton de position P ou arrêtez le système de pile à combustible.)
Bruits d'aspiration, sifflements	Circulation du gaz dans le pistolet et les vannes Bruits pouvant provenir de derrière les sièges arrière, ou du pistolet/flexible de la pompe de distribution. (Bruits perceptibles lorsque vous faites le plein de carburant.)
• Bruits aigus • Gargouillis • Bruits de pulsations	Fonctionnement des pompes Bruits pouvant provenir du compartiment moteur ou de sous les sièges avant. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, accélérez depuis l'arrêt, ou appuyez sur le bouton H_2O. Le bruit peut être plus marqué en mode Br ou lorsque le véhicule ralentit sous l'action du régulateur de vitesse actif.)
Vrombissements	Montée en régime des pompes Bruits pouvant provenir du compartiment moteur ou de sous les sièges avant. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous accélérez et décélérez.)

Bruits perceptibles	Source des bruits
Bruits d'aspiration	Fonctionnement de l'injecteur d'hydrogène Bruits pouvant provenir de sous les sièges avant ou derrière les sièges arrière. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, roulez à basse vitesse ou chargez la batterie de traction.)
• Vrombissements • Bruits aigus	Fonctionnement du moteur électrique Bruits pouvant provenir du compartiment moteur. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous accélérez et décélérez.)
Bruits d'air et de vidange	Purge d'eau ou d'air à l'échappement Bruits pouvant provenir de l'arrière du véhicule. Peuvent également se manifester périodiquement au stationnement par temps froid, pour éviter le gel. (Bruits perceptibles lorsque vous arrêtez le véhicule ou le système de pile à combustible, lorsque vous stationnez.)

■ Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, le véhicule produit de l'électricité lorsqu'il décélère, pendant sa marche.

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que vous roulez avec la position de sélection sur D.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que vous roulez avec la position de sélection sur D.

■ Recharge de la batterie de traction

Parce que l'électricité produite par la pile à combustible et le freinage récupératif assure la recharge de la batterie de traction, il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie de traction se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, pendant au moins 30 minutes ou sur une distance d'au moins 10 miles (16 km).

Si la batterie de traction est entièrement déchargée et si vous ne pouvez plus démarrer le système de pile à combustible, communiquez avec avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

→P. 474

■ **Stationnement**

Du fait de l'absence de tout bruit de moteur et de vibrations, il est facile de croire à tort que le véhicule à pile à combustible est arrêté alors qu'il est toujours en marche, comme l'indique le témoin "READY" allumé. Pour la sécurité, veillez à toujours mettre la position de sélection sur P et à serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez.

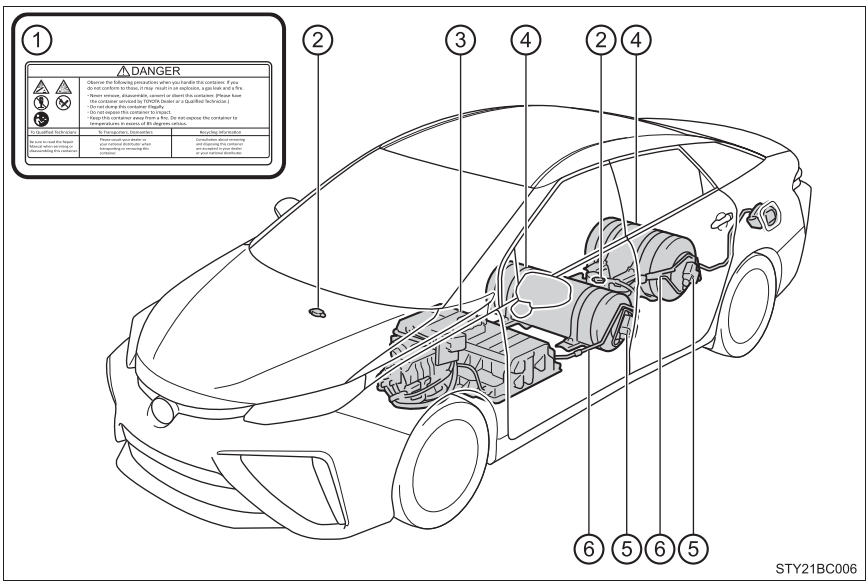
■ **Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie**

Communiquez avec votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et l'élimination en fin de vie. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule ou de n'importe lequel de ses organes.

Précautions avec les véhicules à pile à combustible

Organes en contact avec l'hydrogène

Un véhicule à pile à combustible embarque des réservoirs d'hydrogène (sous 10150 psi [70 Mpa, 714 kgf/cm^2, 700 bar] de pression), une pile à combustible et des conduites d'hydrogène comme organes en contact avec ce carburant. Lisez avec attention toutes les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.

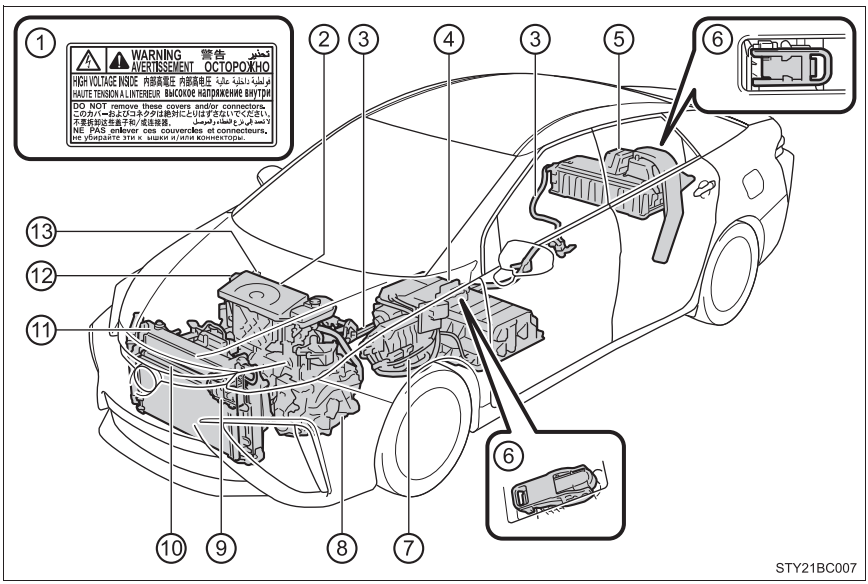


Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu'il est en réalité.

1. Étiquette d'avertissement
2. Détecteurs d'hydrogène
3. Pile à combustible
4. Réservoirs d'hydrogène
5. Vannes des réservoirs d'hydrogène
6. Conduites d'hydrogène

Organes sous haute tension et à haute température

Le véhicule à pile à combustible comporte des composants haute tension (650 V au maximum), par exemple un bloc de pile à combustible, une batterie de traction, une unité de commande de puissance, des câbles haute tension (qui se distinguent des câbles basse tension par des caches de couleur orange), le moteur électrique (moteur de traction), etc., et des pièces à haute température, par exemple le radiateur pour le refroidissement. Lisez avec attention toutes les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.



Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu'il est en réalité.

① Étiquette d'avertissement
② Module de commande de puissance
③ Câbles haute tension (orange)
④ Pile à combustible
⑤ Batterie de traction
⑥ Prise de service
⑦ Convertisseur de la pile à combustible
⑧ Moteur électrique (moteur de traction)
⑨ Compresseur de climatisation
⑩ Radiateur de refroidissement du convertisseur
⑪ Radiateur de refroidissement de la pile à combustible
⑫ Convertisseur auxiliaire
⑬ Radiateur de chauffage d'habitacle

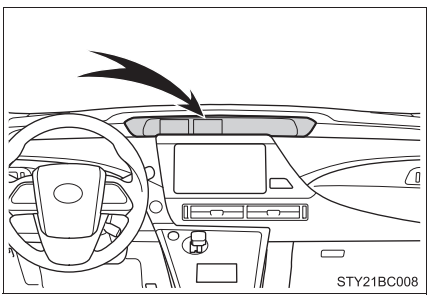
Système de coupe-circuit d'urgence

Lorsque le choc détecté lors d'un accident excède un niveau de violence donné, le système de pile à combustible est arrêté et le système isole le véhicule du courant haute tension. Par ailleurs, l'alimentation en carburant est arrêtée aux vannes des réservoirs d'hydrogène. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système de pile à combustible, communiquez avec le concessionnaire Toyota.

Message d'alerte de pile à combustible

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système de pile à combustible est défaillant ou une action inadaptée est tentée.

Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 444)

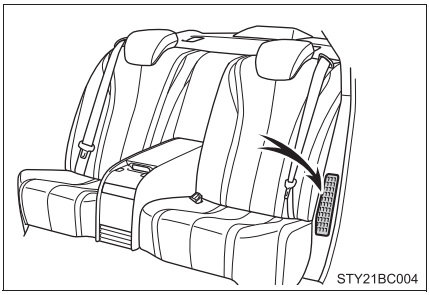


Système d'alerte d'approche du véhicule

Les véhicules à pile à combustible ne présentent pas de bruits mécaniques comme les véhicules à essence. Par conséquent, il émet un bruit artificiel à basse vitesse pour informer les piétons et les véhicules à proximité qu'il approche. Ce son varie suivant la vitesse et s'arrête automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse les 15 mph (25 km/h).

Prise d’air de ventilation de la batterie de traction

Une prise d’air de ventilation est aménagée sur le côté du siège arrière gauche pour permettre le refroidissement de la batterie de traction. Si la prise d’air de ventilation est bouchée, la batterie de traction risque de perdre de la puissance.



■ Si un témoin d’alerte s’allume, un message d’alerte s’affiche, ou la batterie 12 V est débranchée

Il est possible que le système de pile à combustible ne puisse pas redémarrer.
Si le témoin “READY” ne s’allume pas, même en répétant la procédure de démarrage, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

■ Si le message “Fuite d'hydrogène détectée. Consultez votre concessionnaire.” est affiché à l’écran multifonctionnel

Il y a certainement une fuite d’hydrogène gazeux en petite quantité. Faites contrôler le véhicule immédiatement par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Si le message “Arrêt du système FC suite à fuite d'hydrogène. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et consultez votre concessionnaire.” est affiché à l’écran multifonctionnel

- Il y a certainement une fuite d’hydrogène gazeux.
 Lorsqu’il y a une fuite d’hydrogène gazeux ou qu’une autre anomalie est détectée:
 →P. 99
- Le système de climatisation va s’arrêter automatiquement.

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu’il est impossible de démarrer le système pile à combustible, ravitaillez suffisamment en carburant jusqu’à ce que le témoin d’alerte de réserve de carburant (→P. 437) s’éteigne avant une tentative de démarrage. Il peut arriver que le redémarrage soit impossible si la quantité de carburant ravitaillé est trop faible (moins d’environ 2,7 lb. [1,2 kg]).

■ **Pile à combustible**

- Selon les conditions d'utilisation, il peut arriver que la puissance fournie par la pile à combustible décline sur la durée de vie du véhicule. Toutefois, cela sera presque sans effet sur les performances dynamiques.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la puissance fournie par la pile à combustible décline plus rapidement qu'en conduite normale:
 - Usage prolongé dans des régions où l'air est fortement chargé en poussière
 - Usage prolongé dans des régions à haut niveau de soufre (volcans ou sources chaudes par exemple).
 - Usage prolongé dans des régions où l'air présente des concentrations élevées en substances suivantes:
 -Solvants organiques, tels que peinture et diluant
 -Substances à base d'amine, telles que l'ammoniac
 -Substances chlorées, telles que l'air salin et les produits de déneigeage

 Toutefois, après retour dans un milieu normal, la pile à combustible recouvre sa puissance au fil du temps.
 - De l'eau salée entre dans le filtre à air
 Il est recommandé de remplacer le filtre à air et de nettoyer les organes autour de lui. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Le système de pile à combustible a été démarré et arrêté un nombre de fois excessivement élevé
 - Utilisation prolongée à des températures négatives

■ **Réservoirs d'hydrogène**

- Les réservoirs d'hydrogène sont des enceintes de stockage à haute pression remplis de gaz d'hydrogène comprimé. Le véhicule peut être ravitaillé dans les stations à hydrogène.
- Les réservoirs d'hydrogène sont associés à une date d'expiration. Il est impératif de ne pas conduire ou de ravitailler en carburant les véhicules équipés de réservoirs d'hydrogène expirés avant que ces derniers ne soient remplacés. La date d'expiration est inscrite à l'intérieur de la trappe à carburant. Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Lors de la mise au rebut des réservoirs d'hydrogène ou des soupapes associées, consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Liquide de refroidissement de la pile à combustible**

- Le liquide de refroidissement de la pile à combustible est un produit spécialement conçu pour elle, doté de propriétés hautement isolantes de l'électricité afin de refroidir en toute sécurité cet organe fonctionnant sous haute tension.
- Ne jamais ajouter d'eau ni aucun autre liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement de la pile à combustible, sous peine de causer des dommages irréversibles.
- Consultez votre concessionnaire Toyota pour renouveler ou remplacer le liquide de refroidissement de la pile à combustible.

■ **Filtre ionique**

- Un filtre ionique protège les conduites de refroidissement de la pile à combustible, afin de préserver les propriétés isolantes normales du liquide de refroidissement.
- Il est nécessaire de changer périodiquement le filtre ionique. (→P. 447) Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour cet entretien périodique.

■ **Embout d'échappement**

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et que le système de pile à combustible est arrêté (→P. 193) après avoir roulé, l'eau est évacuée à l'échappement. Prenez soin si vous vous tenez à l'arrière du véhicule d'éviter les écoulements ou les projections.
- Il est possible de purger manuellement l'échappement. Cela peut être souhaitable, par exemple, avant de stationner dans un garage. Pour ce faire, appuyez sur le bouton H_2O. (→P. 193)
- Par temps froid, de la vapeur d'eau peut apparaître à l'échappement, sous la forme d'une fumée blanche rejetée à l'embout d'échappement. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Si l'embout d'échappement est bouché, le système de pile à combustible va s'arrêter.

■ **Détecteurs d'hydrogène**

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, les détecteurs d'hydrogène s'activent.

■ **Limitation de la puissance**

Lorsque la puissance est limitée, il peut arriver que le véhicule n'arrive pas à accélérer, il peut même ralentir, alors même que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. S'il n'est pas possible de tenir une vitesse suffisante pour circuler en toute sécurité, arrêtez le véhicule en lieu sûr à l'écart de la circulation. Les conditions suivantes peuvent en être la cause:

- Le liquide de refroidissement est peut-être en surchauffe. La cause peut en être les conditions d'utilisation du véhicule: succession d'accélérations et décélérations brutales, conduite en montagne, à haute altitude avec le véhicule chargé, etc. Dans de telles situations, le témoin de limitation de puissance (ambre) s'allume à l'écran d'affichage principal, le message "Temp. élevée pile comb. La puissance de sortie est limitée. Conduisez prudemment." s'affiche à l'écran multifonctionnel, et la puissance disponible est réduite. Dès lors que la température du liquide de refroidissement revient à une valeur normale, la puissance est rétablie à son niveau normal. (→P. 446)
- Le carburant restant est peut-être insuffisant. Après que le témoin d'alerte de réserve de carburant se soit allumé, la puissance disponible va être progressivement réduite afin d'accroître l'autonomie possible. Dès lors que vous en êtes à ce stade, vous ne pouvez plus parcourir qu'une courte distance. Refaites immédiatement le plein du véhicule en hydrogène.
- Par temps froid, le témoin d'alerte de réserve de carburant s'allume plus rapidement qu'à l'accoutumée, et la puissance disponible est réduite.

■ **Système d'alerte d'approche du véhicule**

Dans les cas suivants, il peut arriver que système d'alerte d'approche du véhicule soit difficilement audible des personnes aux alentours.

- Dans les zones très bruyantes
- En cas de vent ou de pluie

De même, le système d'alerte d'approche du véhicule étant situé à l'avant, il peut arriver qu'il soit plus difficile à percevoir depuis l'arrière du véhicule que depuis l'avant.

■ **Ondes électromagnétiques (EMF)**

- Les organes et câbles sous haute tension des véhicules à pile à combustible sont protégés par un blindage électromagnétique, et émettent par conséquent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ **Batterie de traction**

La batterie de traction a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie de traction peut varier selon votre style de conduite et les conditions de circulation.

■ **Caractéristiques de l'hydrogène gazeux**

- L'hydrogène gazeux s'enflamme plus facilement que l'essence. Toutefois, il est plus léger que l'air et il se disperse rapidement. Ainsi, même en cas de fuite, l'hydrogène se dilue rapidement jusqu'au point où il n'est plus inflammable.
- Tout comme l'essence et le gaz naturel, l'hydrogène gazeux ne présente pas de danger s'il est manipulé comme il convient. Lisez attentivement les caractéristiques synthétisées dans le tableau suivant pour bien les assimiler.

	Hydrogène gazeux	GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié)	Essence
État normal	Gazeux (Plus léger que l'air)	Gazeux (Plus lourd que l'air)	Liquide volatile (s'évapore facilement) (Plus lourd que l'air)
Facilité à s'enflammer	Plus facilement que l'essence	Au même niveau que l'essence	—
Facilité à s'accumuler	• À l'air libre, se disperse en s'élevant et se dilue, si bien qu'il n'atteint pas des concentrations dangereuses • N'imprègne pas les vêtements	• Se disperse au sol ou au plancher • N'imprègne pas les vêtements	• Se disperse au sol ou au plancher • Imprègne les vêtements
Détectabilité	• Incolore et inodore, il est difficile à détecter par la vue ou l'odorat • Les détecteurs d'hydrogène du véhicule déclenchent l'affichage d'une alerte à l'écran multifonctionnel	• Détectable à l'odeur et au bruit de fuite de gaz	• Détectable à l'odeur et à la couleur

Principes de base de la sécurité avec l'hydrogène

Prévention des fuites

Les raccords des conduites d'hydrogène sont conçus pour prévenir les fuites. L'étanchéité de tous les raccords est contrôlée à chaque inspection officielle du véhicule.

Détection pour arrêter la fuite

- Le véhicule est muni de détecteurs d'hydrogène. Si les détecteurs d'hydrogène détectent une fuite, les vannes des réservoirs d'hydrogène se ferment automatiquement pour éviter que davantage d'hydrogène ne s'échappe.
- Le véhicule est équipé d'un capteur de collision. Si le capteur détecte une collision, les vannes des réservoirs d'hydrogène se ferment automatiquement pour éviter que l'hydrogène gazeux ne s'échappe d'un organe endommagé.

Dispersion des éventuelles fuites d'hydrogène gazeux

Les réservoirs d'hydrogène et leurs conduites sont situés à l'extérieur de l'habitable, ce qui permet par conception la dispersion dans l'atmosphère d'une éventuelle fuite de gaz.

Élimination des sources de flamme

Par conception, aucune source de flamme n'est proche des conduites d'hydrogène.

⚠ AVERTISSEMENT

Organes en contact avec l'hydrogène

- Ne jamais modifier, personnaliser ou démonter les organes en contact avec l'hydrogène.
- Les réservoirs d'hydrogène, la pile à combustible, les conduites d'hydrogène et toutes les pièces de liaison sont remplies d'hydrogène gazeux. Ne pas déposer ces pièces ni les démonter. Vous pourriez en effet causer une fuite d'hydrogène gazeux, avec pour résultat un incendie ou une explosion où vous-même ou autrui pourriez être tué ou gravement blessé.

Lorsqu'il y a une fuite d'hydrogène gazeux ou qu'une autre anomalie est détectée

- Si vous constatez une fuite importante d'hydrogène gazeux, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, sortez du véhicule et éloignez-vous en. Protégez les abords avec une signalisation d'avertissement et tenez les sources de flamme à l'écart du véhicule. Si possible, faites-vous aider. Une fois l'action qui précède terminée, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.
- Si vous remarquez une fuite de gaz ou toute autre anomalie, arrêtez immédiatement le véhicule en un lieu sûr et bien ventilé, sortez du véhicule et éloignez-vous en.
- Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, arrêtez immédiatement le véhicule en un lieu sûr et bien ventilé.

AVERTISSEMENT

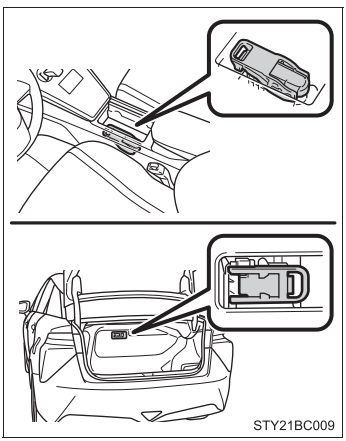
Embout d'échappement

- Ne pas toucher directement l'eau ou la vapeur s'échappant de l'embout d'échappement. En effet, vous risqueriez de vous brûler au premier degré.
- Dans le processus de génération de puissance, un véhicule à pile à combustible produit de l'eau. L'eau ainsi produite et évacuée par l'embout d'échappement est impropre à la consommation. Ne jamais boire l'eau évacuée par l'embout d'échappement.
- Il est possible que vous remarquiez une odeur inhabituelle émanant de l'embout d'échappement pendant quelque temps après l'achat du véhicule neuf ou après une période prolongée d'inutilisation, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Par ailleurs, cette odeur est inoffensive mais peut être désagréable, évitez donc de la respirer à l'échappement.

Précautions avec la haute tension et les températures élevées

Ce véhicule est équipé d'un circuit électrique à haute tension. Suivez les instructions ci-après étant donné que vous pourriez être gravement brûlé et subir un choc électrique suffisant pour vous blesser gravement ou vous tuer.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes, câbles (orange) ou connecteurs sous haute tension.
- Les organes dans le compartiment moteur deviennent brûlants pendant la marche. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les étiquettes d'avertissement sur le véhicule.
- Ne jamais toucher les prises de service dont sont munies la pile à combustible et la batterie de traction. Les prises de service servent à bloquer les hautes tensions provenant de la pile à combustible et de la batterie de traction pendant l'entretien ou la réparation chez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

Précautions en cas d'accident

En cas d'accident, respectez les précautions qui suivent. À défaut, le risque existe qu'un incendie ou un choc électrique se produise, avec pour conséquences des blessures graves, voire la mort.

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr pour éviter tout risque de sur-accident. Mettez la position de sélection sur P et serrez le frein de stationnement.
- Contrôlez l'absence de toute fuite d'hydrogène gazeux.
 Toute fuite d'hydrogène entraîne l'affichage d'un message d'alerte à l'écran multifonctionnel. Les fuites importantes peuvent également être audibles.
- Si vous constatez une fuite importante d'hydrogène gazeux, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, sortez du véhicule et éloignez-vous en. Protégez les abords avec une signalisation d'avertissement et tenez les sources de flamme à l'écart du véhicule. Si possible, faites-vous aider. Une fois l'action qui précède terminée, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas toucher aux organes, câbles (orange) ou connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne jamais toucher des câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne le touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie de traction. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau claire et consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- En cas d'incendie du véhicule, l'hydrogène gazeux à l'intérieur des réservoirs d'hydrogène est évacué par les vannes de ces derniers à l'arrière du véhicule et vers le bas, afin de limiter les dommages aux réservoirs d'hydrogène. Restez à distance de sécurité du véhicule.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule, vous pouvez l'éteindre avec un extincteur de Classe A, B, ou C. Si vous utilisez de l'eau, noyez-en le véhicule avec une grande quantité prélevée à une bouche d'incendie.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues touchent le sol, le moteur électrique (moteur de traction) peut continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait déclencher un incendie.

AVERTISSEMENT

Batterie de traction

- Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie de traction. Pour éviter les accidents, les batteries de traction récupérées dans les véhicules mis au rebut sont collectées par les concessionnaires Toyota. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie de traction.
 Si la batterie de traction n'est pas collectée dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel:
 - Le risque existe que la batterie de traction soit mise au rebut ou en décharge de manière illégale, ce qui est dangereux pour l'environnement. Par ailleurs, le risque existe qu'une personne touchant une partie sous haute tension soit victime d'un choc électrique.
 - La batterie de traction est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule à pile à combustible. Si la batterie de traction est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment un choc électrique, une réaction exothermique, une mise à feu, une explosion et une fuite d'électrolyte.

 En particulier, la revente ou la cession de la batterie de traction expose le repreneur à des risques d'accident, car il est possible qu'il n'ait pas conscience de ces dangers. Veillez à l'informer du contenu informatif du présent Manuel du propriétaire.
- Si votre véhicule est mis hors service sans que la batterie de traction n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les organes, les câbles ou leurs connecteurs sous haute tension. Lors de la mise au rebut de votre véhicule, l'élimination en fin de vie de la batterie de traction doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie de traction n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

NOTE

Prise d'air de ventilation de la batterie de traction

- Si la puissance de la batterie de traction baisse du fait de l'entrée de poussière, de débris ou d'un corps étranger, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas disposer des objets là où la prise d'air de ventilation se trouverait obstruée. Il pourrait s'ensuivre des dommages et une réduction de puissance de la batterie de traction.
- Nettoyez régulièrement la prise d'air de ventilation pour éviter son colmatage.
- Ne pas laisser entrer l'eau ni des objets par la prise d'air de ventilation, car cela peut causer des dommages à la batterie de traction.

Batterie de traction

Ne pas renverser d'eau en grande quantité dans le véhicule, à proximité de la batterie de traction. Si de l'eau se déverse sur la batterie de traction, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Conseils pour conduire un véhicule à pile à combustible

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant et d'autonomie, veuillez prêter attention aux points suivants:

◆ Utilisation de l'indicateur du système de pile à combustible

En maintenant dans la plage d'écoconduite l'indicateur du système de pile à combustible affiché à l'écran multifonctionnel, vous pouvez prolonger votre autonomie. (→P. 122)

◆ Action sur la pédale d'accélérateur/pédale de frein

Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brutales.

Accélérer et décélérer en douceur peut contribuer à abaisser la consommation de carburant.

◆ Lorsque vous freinez

Veillez à appuyer progressivement sur la pédale de frein et à laisser le véhicule rouler sur une longue distance jusqu'à l'arrêt. Cela permet de récupérer davantage d'énergie électrique produite pendant la décélération.

◆ Circulation dense

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs arrêts aux feux de signalisation, nuisent aux économies de carburant. Informez-vous à l'avance sur l'état du trafic et évitez autant que possible les encombrements. Si vous êtes pris dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et évitez de trop utiliser la pédale d'accélérateur, afin de contribuer à abaisser la consommation de carburant.

◆ Utilisation du véhicule à forte puissance

Tout comme un véhicule électrique, un véhicule à pile à combustible consomme le plus lorsque vous roulez en sollicitant beaucoup la puissance, comme en montagne ou à vitesse soutenue par exemple. Modérez la vitesse du véhicule et roulez à allure constante.

◆ Utilisation du mode Éco

L'utilisation du mode d'écoconduite (→P. 201) rend la génération de couple moins agressive que la normale lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, ce qui améliore l'économie de carburant.

Par ailleurs, ECO est affiché à l'écran de la climatisation, indiquant le contacteur en mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO (→P. 320).

◆ Marche/arrêt du système de climatisation

- Mettez sur arrêt le bouton A/C du système de climatisation, sauf lorsque cette dernière est nécessaire, pour contribuer à abaisser la consommation de carburant.

 En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. Le système de climatisation est ainsi moins sollicité.

 En hiver: Évitez de trop chauffer. Utilisez le chauffage du siège pour minimiser le besoin de chauffage de la cabine (→P. 328).

- En appuyant sur ECO HEAT/COOL, vous activez le mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO. Cela contribue à faire baisser la consommation de carburant même si le système de climatisation est en marche.

◆ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Par ailleurs, les pneus neige présentent une plus grande résistance au roulement, et les utiliser sur route sèche peut entraîner une consommation élevée de carburant. Utilisez des pneus adaptés à la saison.

◆ Bagages

Évitez de transporter inutilement des bagages et déchargez le véhicule de tout poids en trop afin d'éviter de consommer du carburant. L'installation d'une grande galerie de toit peut également nuire aux économies de carburant.

Combiné d'instruments

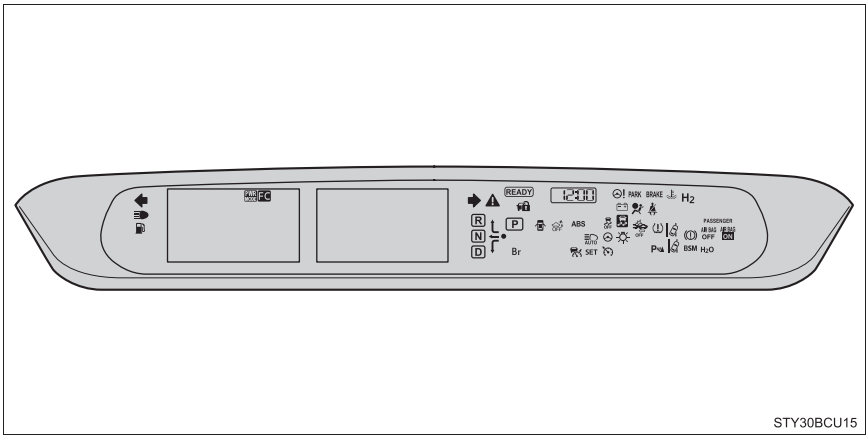
3

3. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 108
Instruments et compteurs 113
Écran multifonctionnel..... 119

Témoins d'alerte et indicateurs

Les témoins d'alerte et indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.



STY30BCU15

Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

*1 

Témoin d'alerte de fuite d'hydrogène (→P. 434)

*1 
(Rouge/ Jaune)
Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (→P. 435)

*1 

(États-Unis)
Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 434)


(Jaune)
Témoin indicateur LDA (→P. 435)

*1 
(Rouge)
(Canada)
Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 434)

*1 

(Clignotant)
Témoin de désactivation du PKSB (→P. 436)


Témoin d'alerte du circuit de charge (→P. 434)

*1 

(Clignote ou s'allume)
Témoin d'alerte PCS (→P. 436)

*1 
Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement (→P. 434)

*1, 2 
Témoin de perte d'adhérence (→P. 436)

*1 
(Jaune)
Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 435)



(États-Unis)
Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 437)

*1 
Témoin d'alerte SRS (→P. 435)


(Canada)
Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 437)

*1 

(États-Unis)
Témoin d'alerte ABS (→P. 435)


Témoin d'alerte de porte ouverte (→P. 437)

*1 

(Canada)
Témoin d'alerte ABS (→P. 435)


Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 437)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (→P. 437)

*3



Système à freinage prioritaire/Sécurité de mise en mouvement/ Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés) (→P. 438)

*1



Témoin d'alerte principal (→P. 437)

*4



(Bleu)

Témoin de limitation de puissance (→P. 113)

*1



Témoin d'alerte de pression des pneus (→P. 437)

*4



(Jaune)

Témoin de limitation de puissance (→P. 113, 446)

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système de pile à combustible, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*4: Ce témoin s'allume à l'écran d'affichage principal.

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P. 206)


(États-Unis)
Témoin de projecteurs (→P. 209)


(Canada)
Témoin de feux arrière (→P. 209)


Témoin de feux de route (→P. 211)



Témoin de feux de route automatiques (→P. 213)



Témoin "READY" (→P. 192)


Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P. 263)



Témoin "SET" du régulateur de vitesse (→P. 263)


Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P. 263)

*1


(Vert)
Témoin indicateur LDA (→P. 253)

*1


Témoin de correction active (→P. 253)

*2, 3



Témoin de désactivation du PKSB (→P. 286)


Témoin de système intuitif d'aide au stationnement (→P. 276)

*3, 4


Témoin de perte d'adhérence (→P. 308)

*2, 3



Témoin de désactivation du VSC (→P. 309)

*2, 3



Témoin d'alerte PCS (→P. 239)



Témoins BSM (→P. 298)

*5, 6


Témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs (→P. 297)


Témoin de sécurité antivol (→P. 79, 82)



Indicateur de position de sélection (→P. 199)

*7



Témoin de MODE ECO (→P. 201)

*7



Témoin de MODE PUISSANCE (→P. 201)

Br	Témoin de mode Br (→P. 202)	*3  (États-Unis)	Témoin "AIR BAG ON/OFF" (→P. 50)
H_2O	Témoin H_2O (→P. 193)	*3  (Canada)	Témoin "AIR BAG ON/OFF" (→P. 50)

*1: Selon les conditions dans lesquelles le système intervient, la couleur et l'état allumé/éteint du témoin varient.

*2: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

*3: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système de pile à combustible, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*4: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*5: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Quand vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE alors que les options BSM sont configurées sur MARCHE.
- Quand les options BSM sont configurées sur MARCHE alors que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après un délai de quelques secondes.

Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer que le système est défaillant.

Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*6: Ce témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

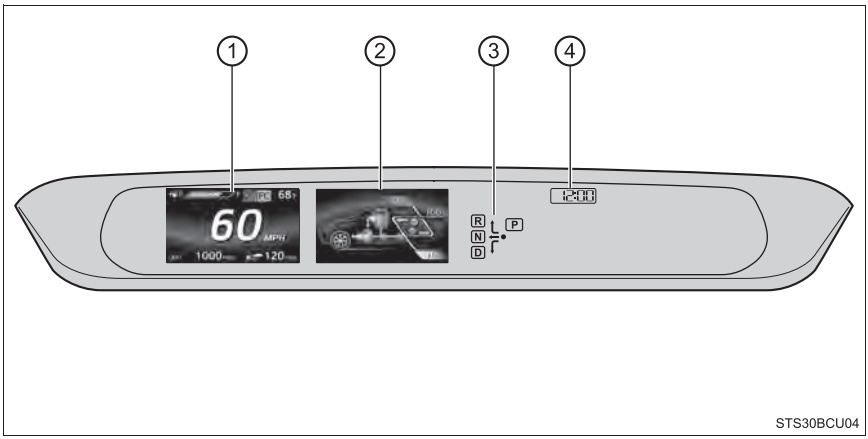
*7: Ce témoin s'allume à l'écran d'affichage principal.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Instruments et compteurs



① Affichage principal

Affiche le compteur de vitesse, la jauge de carburant, etc. (→P. 113)

② Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées au véhicule.

Affiche les messages d'alerte en cas de mauvais fonctionnement. (→P. 444)

③ Indicateur de position de sélection

Indique dans quelle position se trouve le sélecteur de vitesses. (→P. 199)

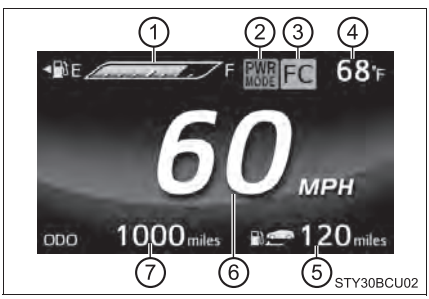
④ Montre

→P. 340

Affichage principal

① Jauge de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans les réservoirs d'hydrogène.



② Témoin de MODE ECO et de MODE PUISSANCE

Affiche le mode de conduite sélectionné. (→P. 201)

③ Témoin de limitation de puissance

Bleu: La puissance fournie par le système de pile à combustible est limitée, pour cause de basse température du liquide de refroidissement.

Ambre: La puissance fournie par le système de pile à combustible est limitée, pour cause de haute température du liquide de refroidissement.

④ Température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°F (-40°C) à 122°F (50°C).

Le témoin de basse température extérieure clignote lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à 37 °F (3 °C).

⑤ Autonomie restante

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Affiche la distance de conduite possible calculée à partir de la consommation de carburant étudiée à partir de l'historique de conduite et de la quantité de carburant restant. La distance de conduite réelle possible peut varier en fonction de la consommation de carburant, en fonction de l'environnement de conduite (météo, circulation, etc.) et des conditions (accélération soudaine, climatisation, etc.).
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans les réservoirs d'hydrogène, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

⑥ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

⑦ Totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

Totalisateur kilométrique:
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

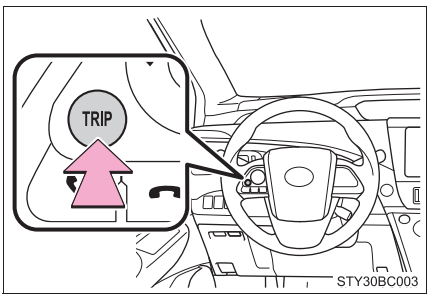
Totalisateur partiel:
Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.
Les totalisateurs partiels "A" et "B" permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

Distance après démarrage:
Affiche le kilométrage parcouru depuis que le système de pile à combustible a été démarré.

Vide:
Le système affiche un vide.

Choix de l'affichage

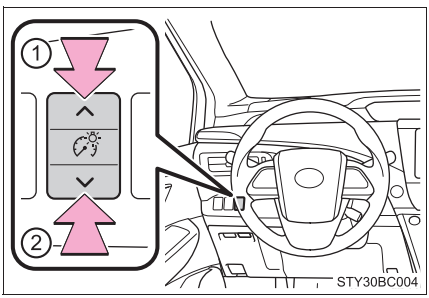
Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Lorsque le compteur journalier s'affiche, appuyez longuement sur le bouton pour le remettre à zéro.



Commande d'éclairage du tableau de bord

La luminosité des éclairages du tableau de bord est réglable.

① Plus clair
② Plus sombre



Configuration de l’affichage principal en écran partagé

▶ Véhicules équipés du RSA (Assistant de signalisation routière)

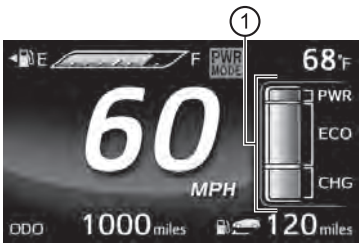
Pour pouvoir configurer l’affichage principal en écran partagé, désactivez la fonction RSA. (→P. 261)

▶ Véhicules dépourvus de RSA (Assistant de signalisation routière)

Pour pouvoir configurer l’affichage principal en écran partagé, modifiez les paramètres de [Paramètres d’instrumentation]. (→P. 126)

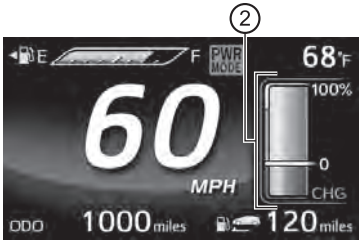
Pour choisir entre les informations affichées, en mode écran partagé, appuyez sur ❮ ou sur ❯ du sélecteur d’instrumentation (→P. 120), sélectionnez *i* à l’écran principal, puis appuyez sur ∧ ou sur ∨.

① Indicateur du système de pile à combustible



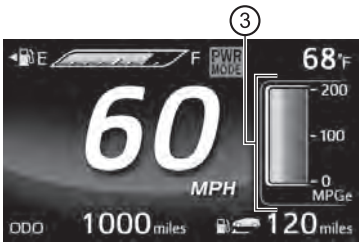
STY30BCU03

② Jauge de puissance



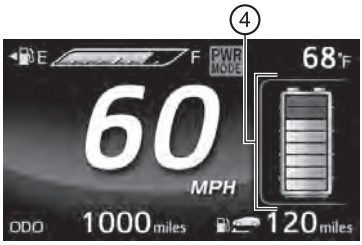
STY30BCU04

③ Consommation instantanée de carburant



STY30BCU05

④ État de la batterie de traction



STY30BCU06

■ **Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Réglage de la luminosité du combiné d'instruments**

Il est possible de régler séparément les niveaux de luminosité du tableau de bord selon que les feux arrière sont allumés ou éteints. Toutefois, lorsque la luminosité ambiante est intense (en pleine journée, etc.), le tableau de bord ne change pas de luminosité lorsque les feux arrière sont allumés. Dès lors, tout réglage opéré sur les niveaux de luminosité du tableau de bord est appliqué indifféremment aux deux modes.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
 - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Si "--" ou "E" est affiché, c'est que le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

■ **Personnalisation**

Vous pouvez personnaliser l'affichage de l'instrumentation par l'écran multifonctionnel.

(Fonctions personnalisables: →P. 512)

NOTE

Pour éviter tout dommage au système de pile à combustible et à ses éléments constitutifs

Ce véhicule est équipé d'un témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement (→P. 434) au lieu de la jauge de température de liquide de refroidissement.

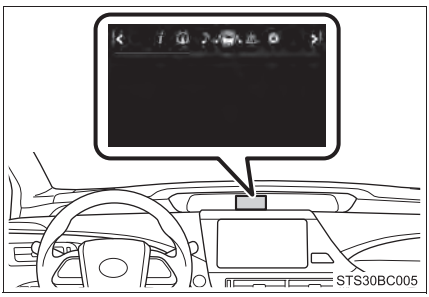
Il est probable que le système de pile à combustible est en surchauffe si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement clignote ou s'allume. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le système de pile à combustible une fois ce dernier complètement refroidi.

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur des informations variées liées au véhicule.

La sélection d'une icône permet d'afficher les informations suivantes. (→P. 120)

Il peut arriver que certaines informations soient affichées automatiquement, selon la situation.



Informations de parcours

Sélectionnez pour afficher diverses informations liées au parcours. (→P. 120)

Affichage asservi au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation.

- Guidage sur itinéraire
- Affichage de la boussole (nord en haut/cap suivi en haut)

Affichage asservi au système audio

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Affichage des systèmes d'aide à la conduite

L'écran affiche les informations correspondantes à chaque système d'aide à la conduite lorsque vous l'utilisez.

- Régulateur de vitesse actif (→P. 263)
- LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active (→P. 247)

Affichage des messages d'alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d'alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P. 444)

Affichage des paramètres

Sélectionnez pour configurer l'affichage de l'instrumentation et l'utilisation de certaines fonctions du véhicule. (→P. 126)

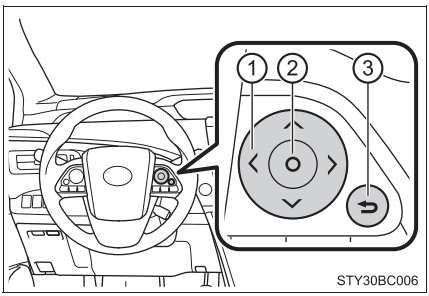
Utilisation du sélecteur d'instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d'instrumentation pour piloter l'écran multifonctionnel.

① Sélection d'un élément/ changement des pages

② Validation/programmation

③ Retour à l'écran précédent

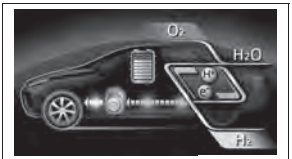
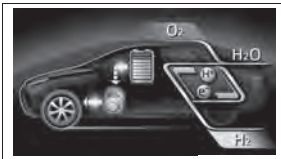


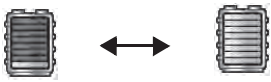
Informations de parcours

Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur 〈 ou sur 〉 du sélecteur d'instrumentation (→P. 120), sélectionnez *i* [informations de parcours] à l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur ∧ ou sur ∨.

■ Moniteur d'énergie

Affiche l'état du système de pile à combustible

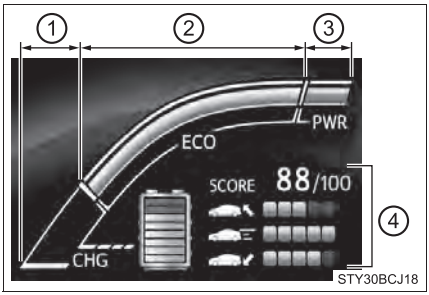
Lorsque le véhicule est alimenté par la pile à combustible	 STY30BCJ11
Lorsque le véhicule est alimenté par la batterie de traction	 STY30BCJ12

Lorsque le véhicule est alimenté par la pile à combustible et la batterie de traction	 STY30BCJ13
Lorsque le véhicule charge la batterie de traction	 STY30BCJ14
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie	 STY30BCJ15
État de la batterie de traction	

Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Indicateur du système de pile à combustible et score ÉCO

Sont affichés la puissance développée par le système de pile à combustible, le niveau de régénération et le score d'écoconduite.



① Zone de charge

Indique la récupération d'énergie via le frein récupératif.

② Zone Éco

Indique que vous utilisez le véhicule de manière écoresponsable (économe en carburant).

③ Zone de puissance

Indique un dépassement de la plage d'écoconduite.

④ Score ÉCO

Indique sur 5 niveaux les conditions d'utilisation du véhicule, divisées en 3 catégories: démarrage ÉCO, croisière ÉCO et arrêt ÉCO. Le score est également affiché chaque fois que le véhicule marque un arrêt. (Le nombre d'accélérations est remis à zéro et n'est pas comptabilisé)

- En maintenant l'indicateur dans la plage ÉCO ou la plage de charge, vous pouvez avoir de bons résultats en matière d'écoconduite.
- La zone de charge indique que le système est en phase de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie de traction.

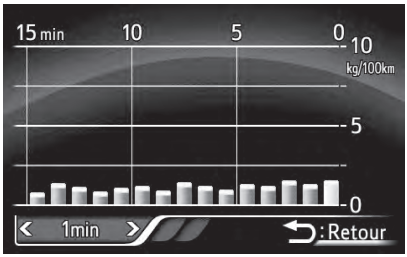
*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Relevé de consommation de carburant

Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur ⊙ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) pour sélectionner l'onglet, puis appuyez sur 〈 ou sur 〉.

▶ Consommation de carburant par tranches de 1 minute

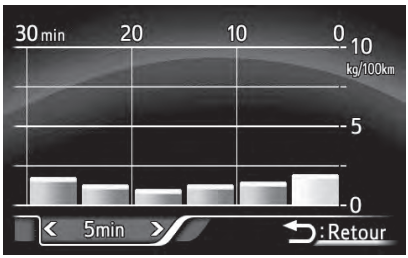
Consommation moyenne de carburant au cours des 15 dernières minutes, affichée par tranches de 1 minute



STY30BC012K

▶ Consommation de carburant par tranches de 5 minutes

Consommation moyenne de carburant au cours des 30 dernières minutes, affichée par tranches de 5 minutes



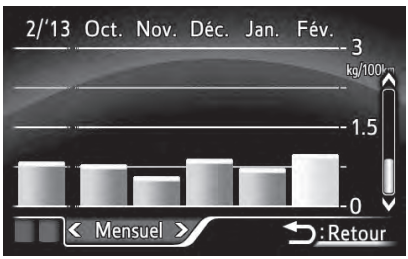
STY30BC013K

▶ Consommation mensuelle de carburant

Consommation moyenne de carburant sur les 6 derniers mois

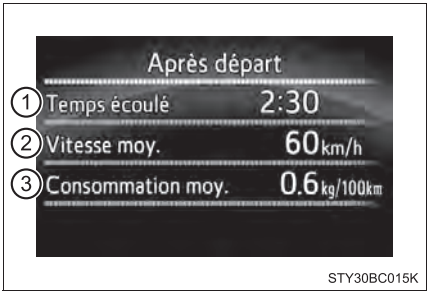
Vous pouvez changer l'échelle de l'axe vertical en appuyant sur ∧ ou sur ∨ au sélecteur d'instrumentation.

Appuyez sur ⮌ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) pour revenir.



STY30BC014K

■ Moniteur de conduite



① Temps de conduite

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage*1 du système de pile à combustible ou la remise à zéro*2.

② Vitesse moyenne du véhicule

Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage*1 du système de pile à combustible ou la remise à zéro*2.

③ Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage*1 du système de pile à combustible ou la remise à zéro*2.

*1: Lorsqu'à l'écran d'affichage principal, le totalisateur kilométrique et partiel affiche le kilométrage total, la distance parcourue depuis le démarrage ou un vide

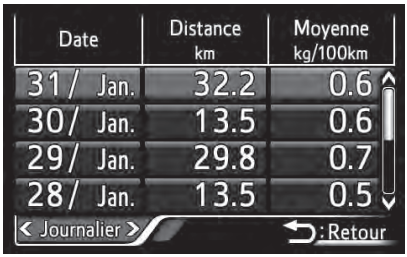
*2: Lorsqu'à l'écran d'affichage principal, le totalisateur kilométrique et partiel affiche le totalisateur partiel A ou B

■ Bilan ÉCO

Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur ⊙ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) pour sélectionner l'onglet, puis appuyez sur 〈 ou sur 〉.

▶ Historique journalier

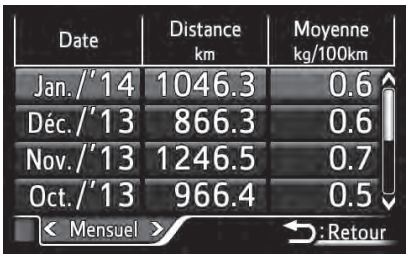
Appuyez au choix sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation pour faire défiler les jours affichés.



STY30BC016K

▶ Historique mensuel

Appuyez au choix sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation pour faire défiler les mois affichés.

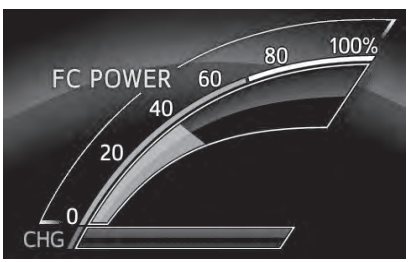


STY30BC017K

Appuyez sur ⮌ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) pour revenir.

■ Jauge de puissance

Indique la puissance développée et le niveau de régénération du système de pile à combustible.



STY30BCJ25

Configuration de l'affichage

Les options suivantes sont paramétrables, voir P. 506.

Pour les fonctions qu'il est possible d'activer ou désactiver, elles alternent entre les états marche et arrêt chaque fois que vous appuyez sur ⊙.

- Montre (→P. 340)
 -  Arrondit à l'heure la plus proche
 -  Réglage de l'heure
- LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active (→P. 247)

 Sélectionnez pour configurer les options suivantes.
 -  Fonction de correction active
 -  Sensibilité d'alerte
 -  Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule
 -  Sensibilité au louvoiement
- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P. 235)

 Sélectionnez pour configurer les options suivantes.
 -  Marche/arrêt du système PCS
 -  Sensibilité du système PCS
-  BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P. 297)

 Sélectionnez pour configurer l'activation/la désactivation du BSM et de la fonction RCTA.
-  RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P. 258)

 Sélectionnez pour configurer l'activation/la désactivation du RSA (Assistant de signalisation routière).
-  Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés) (→P. 284)

 Sélectionnez pour configurer l'activation/la désactivation de la fonction frein de stationnement (pour les objets statiques).

● Système intuitif d'aide au stationnement (→P. 275)

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Système intuitif d'aide au stationnement marche/arrêt
- Volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement

● km/h MPH Unités

Sélectionnez pour modifier l'unité.

● Paramètres de l'instrumentation

Sélectionnez le menu pour configurer les options suivantes (→P. 512)

- Méthode de notification du RSA (sur modèles équipés)

 Sélectionnez pour modifier le procédé de notification RSA.
- Niveau de notification RSA (sur modèles équipés)

 Sélectionnez pour modifier le niveau de notification RSA.
- Délai avant échange du filtre ionique

 Sélectionnez pour initialiser le délai avant échange du filtre ionique.
- Langue

 Sélectionnez pour changer la langue à l'affichage.
- Affichage d'interruption

 Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages d'interruption (guidage sur itinéraire du système de navigation, réglage de la luminosité du combiné d'instruments), qui peuvent apparaître dans certaines situations.
- Retour à la configuration initiale

 Les configurations enregistrées ou modifiées pour l'instrumentation vont être supprimées ou rétablies à leur réglage par défaut.
- Affichage principal en écran partagé (sur modèles équipés)

 Sélectionnez pour changer l'affichage principal en écran partagé.
- Historique mensuel des consommations de carburant

 Sélectionnez pour effacer l'historique.
- Historique journalier du journal ÉCO

 Sélectionnez pour effacer le journal.
- Historique mensuel du journal ÉCO

 Sélectionnez pour effacer le journal.
- Date courante

 Sélectionnez pour définir la date.
- Écran d'effacement

 Sélectionnez pour afficher un écran noir.

■ **Options de configuration**

● Les options de configuration de l'instrumentation ne sont pas sélectionnables pendant la marche du véhicule, et vous ne pouvez pas les utiliser.
Par ailleurs, l'écran des configurations est temporairement désactivé dans les situations suivantes.

- Un message d'alerte est affiché.
- Le véhicule commence à rouler.

● Les options liées aux fonctions dont le véhicule n'est pas équipé ne sont pas affichées.

● Lorsqu'une fonction est désactivée, les paramètres correspondants ne sont pas sélectionnables.

■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez la borne de la batterie 12 V**

Les données suivantes sont remises à zéro lorsque vous débranchez et rebranchez la borne de la batterie 12 V.

● Consommation de carburant par tranches de 1 minute

● Consommation de carburant par tranches de 5 minutes

● Temps de conduite

● Vitesse moyenne du véhicule

● Consommation moyenne de carburant

■ **Écran à cristaux liquides**

→P. 117

⚠ NOTE

■ **Pendant que vous configurez l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système de pile à combustible soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Utilisation de chaque équipement

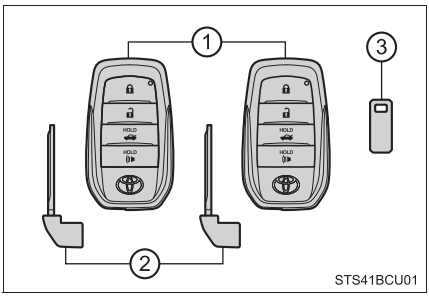
4

4-1. Informations relatives aux clés
Clés 130
4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes 134
Coffre 140
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 145
4-3. Réglage des sièges
Sièges avant 153
Mémorisation de la position de conduite 155
Appuis-tête 160
4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 162
Rétroviseur intérieur 164
Rétroviseurs extérieurs 166
4-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 170

Clés

Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

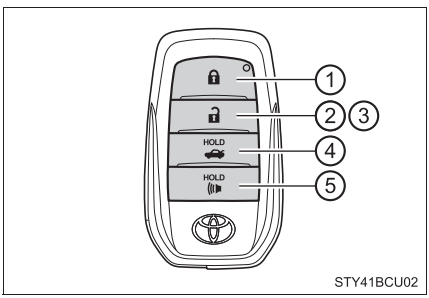


① Clés électroniques
- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 145)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé

② Clés conventionnelles

③ Languette de numéro de clé

Télécommande du verrouillage centralisé



① Verrouillage de toutes les portes (→P. 135)

② Déverrouillage de toutes les portes (→P. 135)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Ouverture des vitres (→P. 135)*

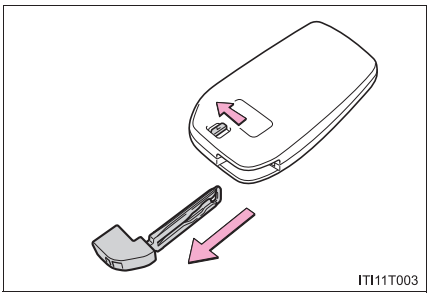
④ Ouverture du coffre (→P. 140)

⑤ Déclenchement de l'alarme (→P. 131)

*: Ce paramètre doit être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

Utilisation de la clé conventionnelle

Pour sortir la clé conventionnelle, faites coulisser le bouton de déverrouillage, puis tirez sur la clé.



La clé conventionnelle ne peut être insérée que dans un sens, car elle n'est rainurée que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 469)

Mode panique

Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme produit un son intermittent et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.



Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule à un gardien de parking

Activez le système de sécurité des bagages (→P. 141) et fermez à clé la boîte à gants (→P. 333), si les circonstances l'exigent.

Gardez la clé conventionnelle pour votre usage personnel et ne remettez au gardien que la clé électronique.

Si vous perdez vos clés conventionnelles

De nouvelles clés conventionnelles peuvent être confectionnées par votre concessionnaire Toyota à partir de l'autre clé conventionnelle et du numéro de clé indiqué sur la languette qui le porte. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

Lorsque vous voyagez en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ **Pile de la clé électronique usée**

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système de pile à combustible. (→P. 444)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est probablement usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 416)
 - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - La zone de détection s'est réduite.
 - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Pour éviter toute détérioration importante, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui émettent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Téléphones mobiles ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table
 - Cuisinières à induction

■ **Remplacement de la pile**

→P. 416

■ **Confirmation du nombre de clés programmées**

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux clés**

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant de longues périodes.
- Tenez les clés à l'abri de l'humidité et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous**

Placez la clé électronique à une distance minimale de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques dans un rayon de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent interférer avec cette dernière et provoquer son dysfonctionnement.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du Système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés**

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous avez perdu une clé électronique**

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Toyota, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

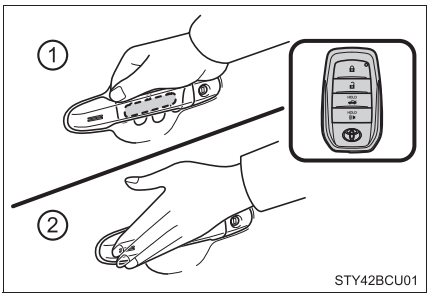
Portes

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé ou du commande de verrouillage centralisé des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



① Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Prenez en main la poignée de porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

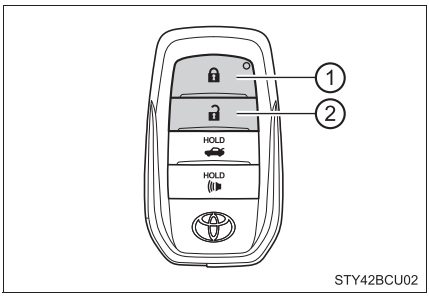
Les portes ne peuvent pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable. (→P. 138)

② Touchez avec le doigt le capteur de verrouillage (le décrochement à la surface de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé



① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

② Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.
Appuyez longuement pour ouvrir les vitres.*

*: Ce paramètre doit être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ Signaux de fonctionnement

Portes:
Un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

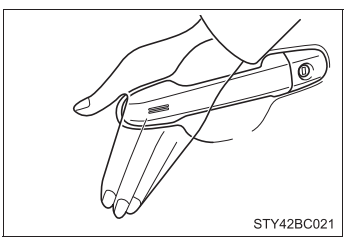
Vitres:
L'ouverture des vitres est confirmée par un signal sonore.

■ Fonction de sécurité antivol

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité antivol verrouille à nouveau le véhicule, automatiquement.

■ S'il est impossible de verrouiller la porte avec le capteur à la surface de la poignée de porte

Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte même en touchant directement avec le doigt le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte, touchez-le avec la paume de votre main. Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage de porte

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez une nouvelle fois les portes.

■ **Réglage de l'alarme**

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P. 82)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 469)

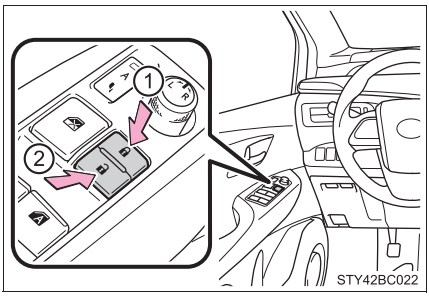
Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P. 416)

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Boutons de verrouillage centralisé des portes

① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

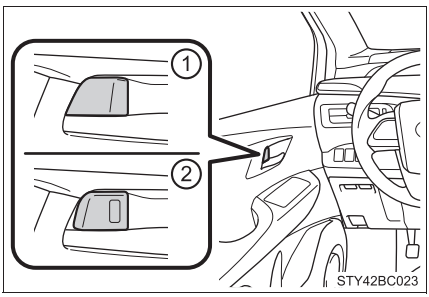


◆ Boutons intérieurs de verrouillage

① Verrouillage de la porte

② Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.



Verrouillage des portes depuis l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

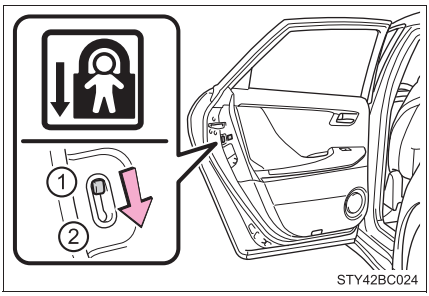
2 Fermez la porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Si la clé n'est pas correctement détectée, la porte risque d'être verrouillée.

Sécurité enfants des portes arrière

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.



① Déverrouillage

② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière pour les verrouiller tous les deux.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions à suivre pour la personnalisation, voir P. 507.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection est sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la porte conducteur est ouverte.

■ **Programmation de la fonction de déverrouillage des portes**

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur , ou , tout en appuyant en même temps longuement sur .

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Fonction de déverrouillage	Bip
	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: un bip
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager avant.	
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main d'une ou l'autre poignée de porte avant.	Extérieur: 2 bips Intérieur: un bip

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir programmé les fonctions. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)
Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P. 82)

■ **Système de déverrouillage des portes en cas de choc**

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne soit pas opérant.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle**

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 469)

■ **Signal sonore d'alerte de porte ouverte**

Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), le témoin d'alerte principal clignote accompagné d'un signal sonore pour indiquer qu'une ou plusieurs porte(s) ou le capot est encore mal fermé.
Le capot ou les portes ouvertes sont affichés à l'écran multifonctionnel.

■ **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P. 148

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 507)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.

 Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

■ **Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte**

Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent.
Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

■ **Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour ouvrir/fermer les vitres électriques**

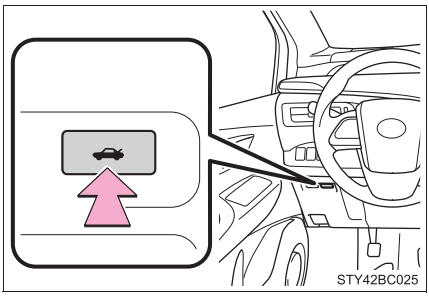
Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la télécommande du verrouillage centralisé. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen du bouton d'ouverture de coffre, de l'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

Appuyez sur le bouton d'ouverture de coffre.

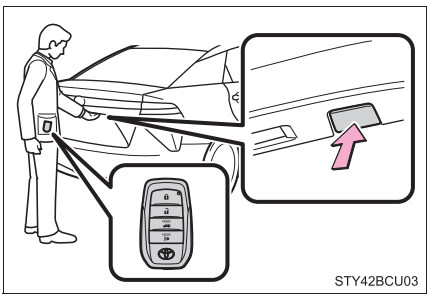


Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

◆ Système d'accès et de démarrage "mains libres"

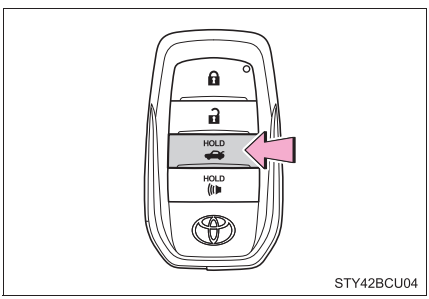
Tout en portant sur vous la clé électronique, appuyez sur le bouton du couvercle de coffre.

Lorsque toutes les portes ont été déverrouillées avec le système de verrouillage centralisé des portes, vous pouvez ouvrir le coffre sans porter sur vous la clé électronique.



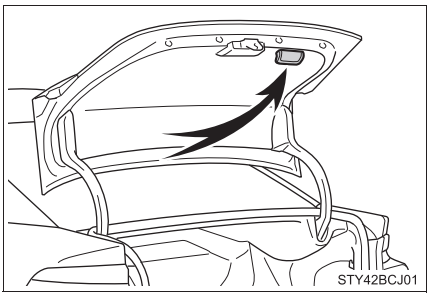
◆ Télécommande du verrouillage centralisé

Appuyez longuement sur le bouton.



Lorsque vous fermez le coffre

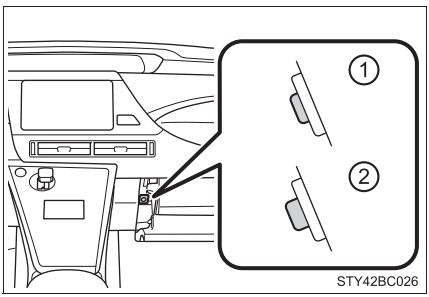
Utilisez la poignée de coffre pour l'abaisser, sans forcer dessus latéralement, puis poussez-le vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.



Système de sécurité des bagages

Pour protéger contre le vol vos effets dans le coffre, vous pouvez activer le système de sécurité des bagages.

Pour désactiver le bouton d'ouverture de coffre, mettez sur arrêt le contacteur principal dans la boîte à gants.



① Marche

② Arrêt

Lorsque le contacteur principal est sur arrêt, il n'est plus possible d'ouvrir le couvercle de coffre avec la télécommande du verrouillage centralisé ou l'accès mains libres.

■ **Éclairage de coffre**

L'éclairage de coffre s'allume lorsque vous ouvrez ce dernier.

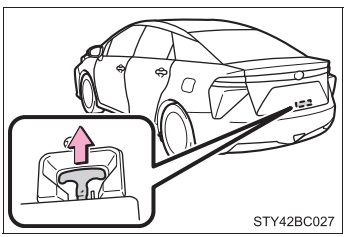
■ **Fonction interdisant le verrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur**

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, le fait de fermer le couvercle de coffre alors que la clé électronique a été laissée à l'intérieur déclenche une alarme sonore.
 Dans ce cas, vous pouvez ouvrir le couvercle de coffre en appuyant sur son bouton de déverrouillage.
- Si vous laissez la clé électronique de rechange dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction de prévention d'enfermement de la clé s'active afin qu'il reste possible d'ouvrir le coffre. Pour éviter le vol, prenez toutes les clés électroniques lorsque vous quittez le véhicule.
- Si vous mettez la clé électronique dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement exact où elle se trouve et les conditions environnantes liées aux ondes radio. Dans ce cas, la fonction de prévention d'enfermement de la clé ne peut pas s'activer, ce qui entraîne le verrouillage des portes lorsque vous fermez le coffre. Veillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- La fonction de prévention d'enfermement de la clé ne peut pas s'activer si l'une des portes est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre avec son bouton d'ouverture.

■ **Levier interne de déverrouillage du coffre**

Vous pouvez ouvrir le couvercle du coffre en tirant vers le haut le levier luminescent situé à l'intérieur du couvercle du coffre.

Le levier continuera de s'allumer pendant un certain temps après la fermeture du couvercle du coffre.



■ **Utilisation de la clé conventionnelle**

Vous pouvez également ouvrir le coffre avec la clé conventionnelle.
(→P. 469)

■ **Signal sonore d'alerte d'ouverture du coffre**

Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), le témoin d'alerte principal clignote accompagné d'un signal sonore pour indiquer que le coffre est encore mal fermé.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller le coffre. (→P. 469)
Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P. 416)

■ **Lorsque vous laissez une clé du véhicule à un gardien de parking**

→P. 131

■ **Personnalisation**

Vous pouvez modifier la manœuvre de déverrouillage du coffre.
(Fonctions personnalisables: →P. 509)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Avant de prendre le volant**

- Vérifiez que le coffre est bien fermé. Si le couvercle de coffre n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir intempestivement pendant la marche du véhicule et d'entrer en collision avec des obstacles, ou des bagages risquent d'être éjectés et de provoquer un accident.
- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
 Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque d'être victime d'hyperthermie, de suffocation ou d'un autre problème de santé.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre.
 En effet, le couvercle de coffre risquerait de s'ouvrir intempestivement, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ **Points importants pendant que vous conduisez**

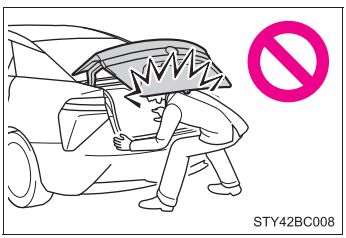
Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

AVERTISSEMENT

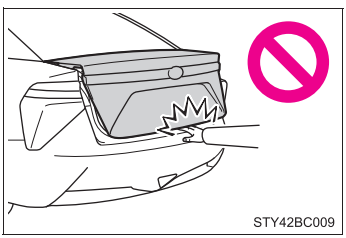
Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de vous coincer une partie du corps et de vous blesser grièvement.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le couvercle de coffre, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le couvercle de coffre pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du couvercle de coffre.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le couvercle de coffre, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le couvercle de coffre peut se refermer intempestivement s'il n'est pas ouvert en grand. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le couvercle de coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le couvercle de coffre est ouvert en grand et en sécurité avant d'utiliser le coffre.


STY42BC008

- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le couvercle de coffre, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du couvercle de coffre pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.


STY42BC009

- Ne fixez au couvercle de coffre aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouvert.

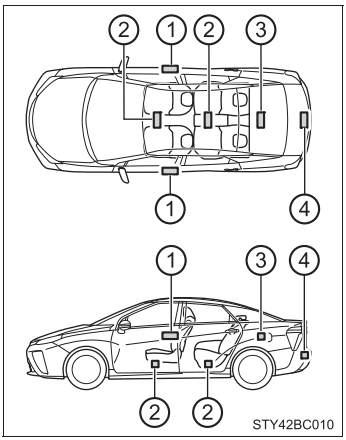
Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il vous suffit de porter sur vous la clé électronique, dans votre poche par exemple, pour pouvoir effectuer les opérations suivantes. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

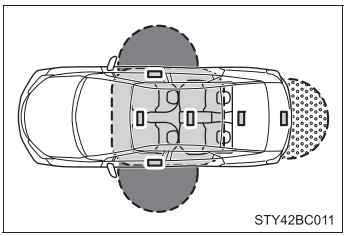
- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 134)
- Ouverture du coffre (→P. 140)
- Démarrage et arrêt du système de pile à combustible (→P. 192)

Emplacement des antennes

① Antennes à l'extérieur de l'habitacle
② Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle
③ Antenne située à l'intérieur du coffre
④ Antenne située à l'extérieur du coffre



■ **Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)**



- Au verrouillage ou déverrouillage des portes

 Ce système peut fonctionner lorsque la clé électronique se trouve à une distance d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée extérieure de porte. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

- Lorsque vous ouvrez le coffre

 Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 2,3 ft. (0,7 m) du bouton de déverrouillage du coffre.

- Lorsque vous démarrez le système de pile à combustible ou changez de mode le contacteur de démarrage

 Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ **Alarmes et témoins d'alerte**

Les alarmes extérieures et intérieures sont utilisées conjointement aux messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'alerte affiché sur l'écran multifonctions. (→P. 444)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et présente les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique s'y trouvait encore et toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.
	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit un son continu	Vous avez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le contacteur de démarrage était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

■ **Lorsque le message "Défaillance du système d'accès avec clé électrique. Consulter le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonction d'économie de la batterie**

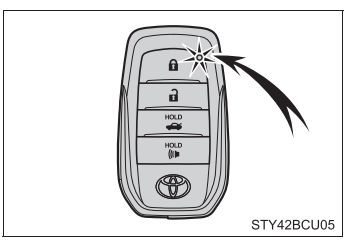
La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage "mains libres" prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
 - La clé électronique est restée dans un rayon d'environ 6 ft. (2 m) à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
 - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant au moins 5 jours.
- Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant au moins 14 jours, les portes ne peuvent être déverrouillées qu'à partir de celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

■ **Fonction d'économie de la pile de la clé électronique**

Lorsque le mode d'économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s'use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.
Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 469)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur à la fois de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Poste de radio, téléphone mobile, téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
 - Une autre clé électronique ou clé sans fil émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur la plage arrière ou sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou la boîte à gants alors que vous démarrez le système de pile à combustible ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique n'est pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système de pile à combustible si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou verrouiller quand la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Le fait de toucher le capteur de verrouillage ou déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage ou déverrouillage.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Ensuite aucun signal n'est émis ensuite.

- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 147)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctions et qu'un signal sonore se produise à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner normalement s'il est couvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, cette dernière risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte sur sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant d'actionner une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique à une distance de 6 ft. (2 m) de ce dernier.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 508)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système à partir de l'extérieur de l'habitacle.
 Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)
- Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur du coffre.
 Il peut arriver que la fonction de prévention d'enfermement de la clé soit inopérante, selon l'emplacement exact où se trouve la clé (près du kit de réparation anticrevaison de secours, du bord intérieur du coffre), les conditions (à l'intérieur d'un sac comportant du métal, près d'objets métalliques) et les ondes radio présentes aux alentours. (→P. 142)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du coffre: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 469)
- Démarrage du système de pile à combustible: →P. 470

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres").
(Fonctions personnalisables: →P. 508)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation**

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du coffre: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P. 135, 140, 469)
- Démarrage du système de pile à combustible ou changement du mode le contacteur de démarrage: →P. 470
- Arrêt du système de pile à combustible: →P. 193

■ **Certification du système d'accès et de démarrage "mains libres"**

▶ Pour les États-Unis

FCC ID: HYQ23AAB
FCC ID: HYQ14FBA

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour le Canada

NOTE:
This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference; and
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

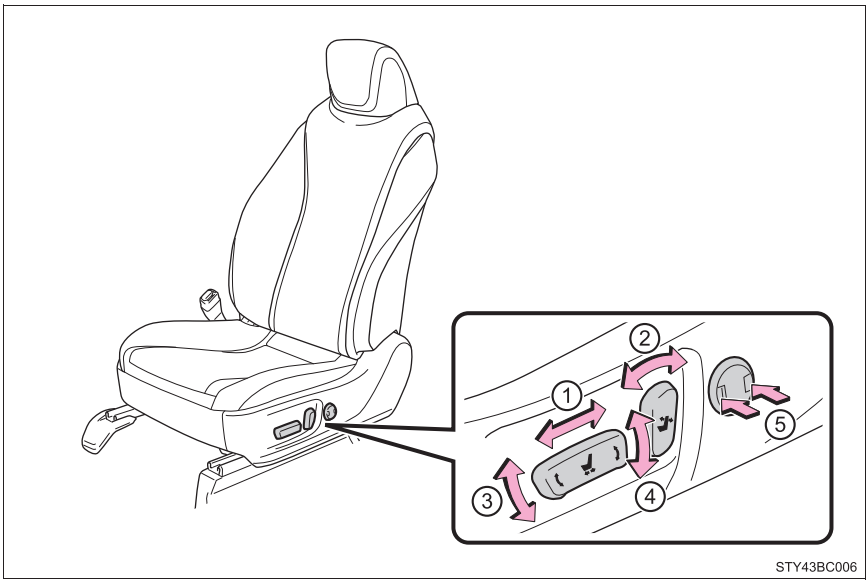
■ **Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 146)
 Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé à l'utilisateur porteur d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.
 Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage



① Réglage en position du siège

② Réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Réglage d'inclinaison (avant) de l'assise de siège

④ Réglage en hauteur

⑤ Réglage du soutien lombaire

■ Système d'accès assisté

Le siège conducteur et le volant de direction font mouvement selon le mode sélectionné au contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité du conducteur est attachée ou non. (→P. 155)

■ Réglage du siège

Prenez soin de ne pas laisser l'appui-tête entrer en contact avec le plafond.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réglez la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
 Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.

■ Réglage du siège

Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

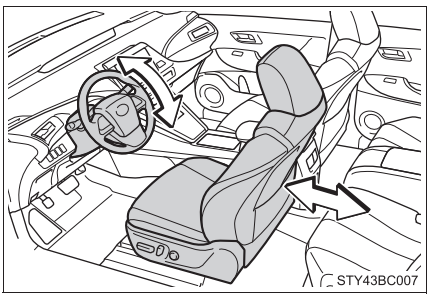
Mémorisation de la position de conduite

Cette fonction s'occupe de régler automatiquement les sièges avant, le volant de direction et les rétroviseurs extérieurs pour qu'il vous soit plus facile de monter dans le véhicule et d'en descendre, ou pour s'adapter à vos préférences personnelles.

Système d'accès assisté

Le siège et le volant de direction s'escamotent automatiquement pour qu'il soit plus facile au conducteur d'accéder au véhicule et d'en sortir.

Lorsque toutes les actions suivantes ont été effectuées, le siège conducteur et le volant de direction se mettent automatiquement dans une position permettant au conducteur de sortir du véhicule ou d'y accéder facilement.



- Vous avez mis le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Vous avez détaché la ceinture de sécurité conducteur.

Dès lors que les conditions suivantes sont remplies, le siège conducteur et le volant de direction reviennent automatiquement à leur position initiale.

- Vous avez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou en mode MARCHE.
- Vous avez attaché la ceinture de sécurité conducteur.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous sortez du véhicule, il est possible que le système d'accès assisté n'intervienne pas si le siège est déjà très proche de sa position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser l'amplitude du mouvement du siège commandé par le système d'accès assisté.
(Fonctions personnalisables: →P. 510)

Mémorisation de la position de conduite

Vous pouvez mémoriser votre position de conduite idéale (position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs) et la rappeler d'un simple appui sur un bouton.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

■ Procédure de mémorisation

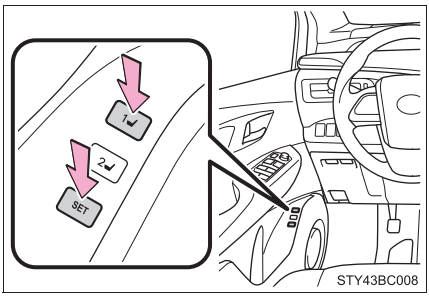
1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

2 Vérifiez que la position de sélection est sur P.

3 Réglez la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.

4 Appuyez sur le bouton "SET" et sans le relâcher, ou dans les 3 secondes qui suivent son appui, appuyez sur le bouton "1" ou "2" jusqu'à confirmation par un bip.

Si la touche sélectionnée a déjà été préprogrammée, la position préalablement enregistrée sera remplacée.

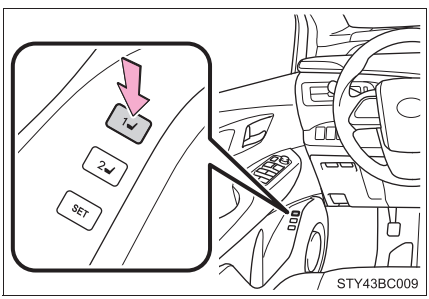


■ Procédure de rappel

1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

2 Vérifiez que la position de sélection est sur P.

3 Appuyez sur la touche correspondant à la position de conduite que vous souhaitez rappeler, jusqu'à confirmation par un bip.



■ **Pour arrêter le rappel de position en cours de manœuvre**

Effectuez une des actions suivantes:

- Appuyez sur le bouton “SET”.
- Appuyez sur le bouton “1” ou “2”.
- Appuyez sur un des boutons de réglage du siège (seul le rappel de la position du siège est annulé).
- Appuyez sur le sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant (seul le rappel de la position du volant est annulé).

■ **Positions qu’il est possible de mémoriser pour le siège (→P. 153)**

Toutes les positions de réglage peuvent être enregistrées pour le siège, sauf celles commandées par le bouton de réglage du soutien lombaire.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt**

Les positions mémorisées du siège sont activables jusqu’à 180 secondes après l’ouverture de la porte conducteur et 60 secondes supplémentaires après sa fermeture.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si le siège est déjà réglé dans la position la plus avancée ou reculée possible, et si vous le manœuvrez dans la même direction, il peut arriver que la position enregistrée soit légèrement décalée au moment où vous la rappelez.

Fonction de rappel de mémorisation

Chaque clé électronique peut être programmée pour qu’elle rappelle votre position de conduite idéale.

■ Procédure d’enregistrement

Mémorisez votre position de conduite au bouton “1” ou “2”, puis procédez comme suit:

Portez sur vous uniquement la clé que vous souhaitez enregistrer, plus fermez la porte conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d’enregistrer correctement la position de conduite.

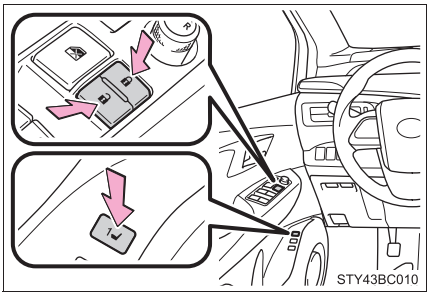
1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

2 Vérifiez que la position de sélection est sur P.

3 Rappelez la position de conduite que vous souhaitez enregistrer.

4 Tout en appuyant sur le bouton de rappel, appuyez longuement sur le bouton de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à confirmation par un bip.

Si le bouton n'a pas pu être enregistré, le signal sonore se déclenche en continu pendant 3 secondes environ.



■ Procédure de rappel

1 Veillez à verrouiller toutes les portes avant de rappeler la position de conduite. Portez sur vous la clé électronique ayant été enregistrée avec la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite fait mouvement conformément à la position mémorisée (hormis le volant de direction). Toutefois, le siège recule à une position légèrement plus en arrière que la position mémorisée, pour faciliter l'accès au véhicule.
Si la position de conduite est à une position déjà mémorisée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne font pas mouvement.

2 Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou mode MARCHE, ou attachez la ceinture de sécurité.

Le siège et le volant de direction font mouvement conformément à la position mémorisée.

■ Procédure d'annulation

Portez sur vous uniquement la clé que vous souhaitez annuler, puis fermez la porte conducteur.
Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d'annuler correctement la position de conduite.

1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

2 Tout en appuyant sur le bouton "SET", appuyez longuement sur le bouton de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à confirmation par deux bips.

Si l'annulation n'a pas pu être effectuée, le signal sonore se déclenche en continu pendant 3 secondes environ.

■ **Rappel de la position de conduite avec la fonction de rappel de mémorisation**

- Chaque clé électronique peut être enregistrée avec une position de conduite différente. Par conséquent, la position de conduite rappelée est différente selon la clé que vous portez sur vous.
- Si une porte autre que celle du conducteur est déverrouillée avec le système d'accès et de démarrage "mains libres", la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, appuyez sur le bouton programmé pour la position de conduite concernée.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser la configuration de déverrouillage des portes pour la fonction de rappel de mémorisation.
(Fonctions personnalisables: →P. 510)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou à vous retrouver coincé contre le volant.

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

Sièges avant

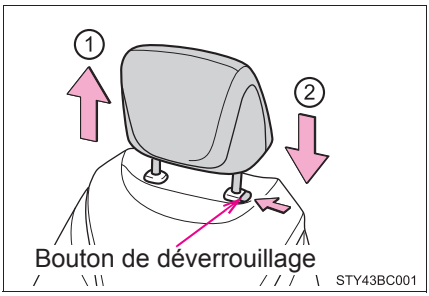
▶ Réglage en hauteur

① Haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

② Bas

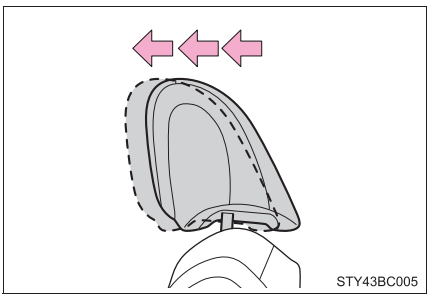
Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.



▶ Réglage horizontal

Vous pouvez régler l'appui-tête vers l'avant sur 4 positions.

Si vous tirez l'appui-tête vers l'avant depuis sa position la plus avancée, il revient à la position la plus reculée.



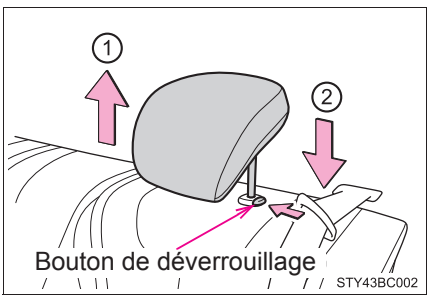
Sièges arrière

① Haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

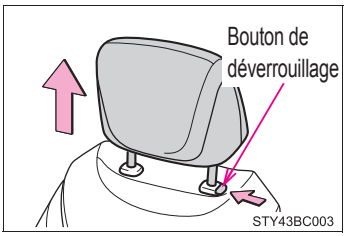
② Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.



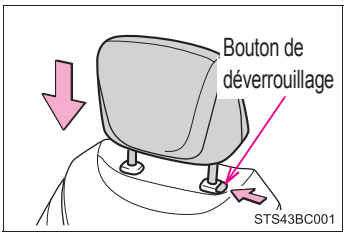
Retrait des appuis-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.
Si l'appui-tête touche le ciel de toit, rendant le démontage difficile, baissez le siège ou inclinez-en le dossier. (→P. 153)



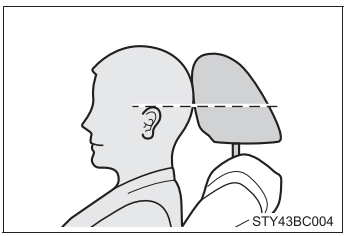
Installation des appuis-tête

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.
Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



Réglage de l'appui-tête de siège arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions à prendre avec les appuis-tête

Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

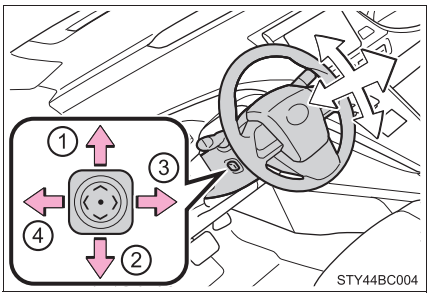
- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.

Volant de direction

Procédure de réglage

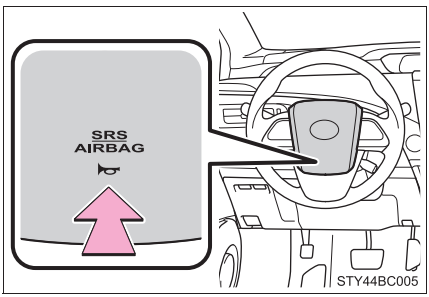
Utilisez le sélecteur pour régler le volant de direction dans les directions suivantes:

① Haut
② Bas
③ Plus près du conducteur
④ Plus loin du conducteur



Avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.



■ **Conditions de réglage du volant de direction**

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE*.

*: Si la ceinture de sécurité conducteur est attachée, il est possible de régler le volant de direction quel que soit le mode sélectionné pour le contacteur de démarrage.

■ **Réglage automatique de la position du volant de direction**

Vous pouvez mémoriser la position idéale du volant de direction et la rappeler automatiquement avec la mémorisation de la position de conduite. (→P. 156)

■ **Système d'accès assisté**

Le volant de direction et le siège conducteur font mouvement selon le mode sélectionné pour le contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité du conducteur est attachée ou non. (→P. 155)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

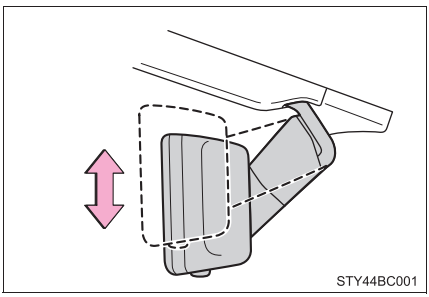
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

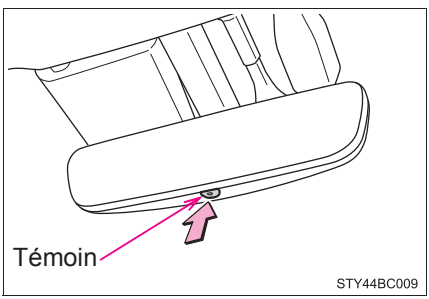


Fonction anti-éblouissement

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

Sélection de la fonction anti-éblouissement automatique en mode

MARCHE/ARRÊT

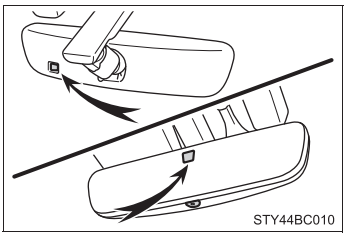


Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin s'allume.
La fonction est mise en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

Appuyez sur le bouton pour mettre la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin s'éteint.)

Pour éviter les erreurs de capteur

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt et ne pas les recouvrir.



AVERTISSEMENT

Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

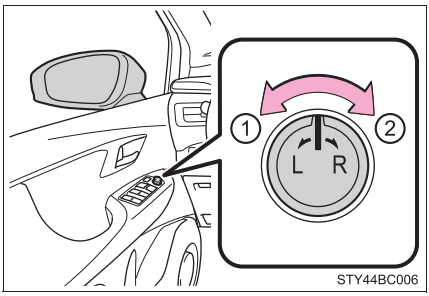
Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.

① Gauche

② Droit



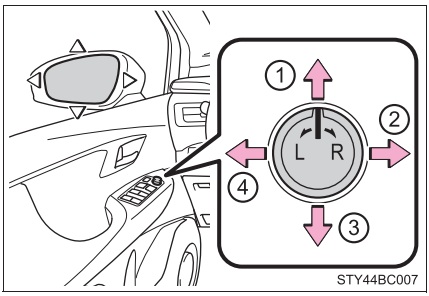
2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.

① Haut

② Droit

③ Bas

④ Gauche

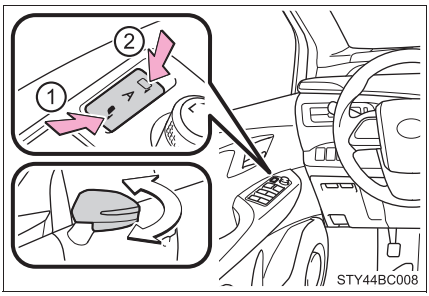


Escamotage et déploiement des rétroviseurs

① Escamotage des rétroviseurs

② Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton d'escamotage des rétroviseurs extérieurs en position centrale pour qu'ils soient en mode automatique. Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.



Asservissement des rétroviseurs en marche arrière

Lorsque le sélecteur de rétroviseur est sur la position “L” ou “R”, les rétroviseurs extérieurs s’orientent automatiquement vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière, afin de vous permettre de mieux voir le sol.

Pour désactiver cette fonction, mettez le sélecteur de rétroviseur sur la position centrale (entre “L” ou “R”)

■ Orientation des rétroviseurs lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec la position de sélection sur R, réglez l’orientation des rétroviseurs à votre convenance.

L’orientation telle que vous la réglez est mémorisée, et le rétroviseur basculera automatiquement dans la position mémorisée la prochaine fois que vous mettrez la position de sélection sur R.

La position mémorisée basculée vers le bas du rétroviseur est asservie à la position normale (orientation du rétroviseur telle qu’elle est réglée lorsque la position de sélection n’est pas sur R). Par conséquent, si vous modifiez la position normale après avoir réglé la position basculée, cette dernière va également être modifiée.

Lorsque vous modifiez la position normale, réglez à nouveau l’orientation pour la marche arrière.

■ Les rétroviseurs sont orientables quand

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ Rétroviseurs traités anti-pluie

Chaque rétroviseur reçoit un traitement anti-pluie (hydrophile) afin que la rétrovision soit plus nette par temps de pluie. Lorsque les gouttelettes d’eau s’accumulent à la surface du miroir, le traitement provoque leur étalement en une fine pellicule.

- L’effet anti-pluie est temporairement atténué lorsque le miroir du rétroviseur est sale ou après que le véhicule soit resté longtemps en stationnement dans un parking sous-terrain ou intérieur, etc., où la lumière directe du soleil n’accède pas.

 Toutefois, l’effet se régénère progressivement après 1 ou 2 jours d’exposition à la lumière directe du soleil.
- Si vous souhaitez restaurer cet effet anti-pluie sans attendre, appliquez la procédure qui le permet. (→P. 365)

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P. 321)

Orientation automatique des rétroviseurs

On peut mémoriser l'inclinaison désirée du rétroviseur et rappeler cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P. 156)

Utilisation du mode automatique par temps froid

Lorsque vous utilisez le mode automatique par temps froid, le risque existe que le rétroviseur extérieur soit pris par la glace et que son escamotage et son déploiement ne soient plus possibles. Dans ce cas-là, débarrassez le rétroviseur de la glace et de la neige accumulée, puis au choix manœuvrez le rétroviseur en mode manuel, ou bougez-le directement à la main.

Personnalisation

Les fonctions d'escamotage et de déploiement automatiques des rétroviseurs sont personnalisables.
(Fonctions personnalisables: →P. 510)

⚠ AVERTISSEMENT

Points importants pendant que vous conduisez

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

Lorsque les désembueurs de rétroviseur sont actifs

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

NOTE

Soin à porter aux rétroviseurs traités anti-pluie

L'effet anti-pluie n'est pas éternel. Respectez les précautions suivantes pour que les rétroviseurs traités anti-pluie conservent leur propriétés:

- Lorsque vous utilisez un produit hydrophobe, un dégraissant, une cire ou tout autre produit d'entretien automobile contenant du silicone, soyez très attentif à ne pas en mettre sur la surface du miroir.
- Ne pas nettoyer la surface du miroir avec un chiffon dont les fibres seraient contaminées avec du sable, un dégraissant, un produit abrasif, ou toute autre substance risquant d'en rayer le verre.
- Lorsque les rétroviseurs sont givrés, dégivrez-les en versant dessus de l'eau tiède ou en utilisant les désembueurs de rétroviseurs extérieurs. Mais, ne pas essayer de gratter la glace avec une spatule plastique, etc.
- Lorsque vous nettoyez votre véhicule avec un shampoing lustrant, rincez abondamment à l'eau claire la surface du miroir, puis séchez-la en absorbant les gouttes d'eau résiduelles avec un chiffon doux parfaitement propre.

Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

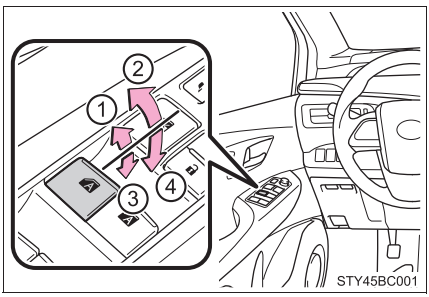
① Fermeture

② Fermeture par simple impulsion*

③ Ouverture

④ Ouverture par simple impulsion*

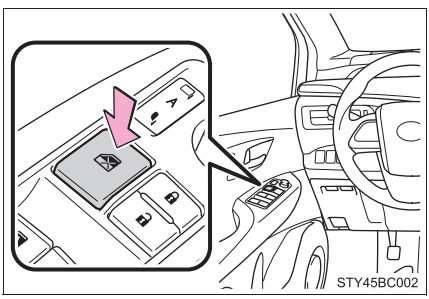
*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.



Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour bloquer les commandes des vitres passagers.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.



■ Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du système de pile à combustible

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre s'ouvre légèrement.

Protection anti-pincement à l'ouverture

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n'arrivez plus à ouvrir ou fermer la vitre de porte, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage en mode MARCHE, dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d'ouverture par simple impulsion, afin d'obliger la vitre à s'ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre de porte même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

1. Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
2. Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et fermez complètement la vitre de porte.
3. Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.
4. Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Après que la vitre de porte se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.
5. Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.
6. Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre de porte se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début. Si la vitre inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes**

- Vous pouvez ouvrir les vitres électriques avec la clé conventionnelle.* (→P. 470)
- Vous pouvez ouvrir les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 135)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signal sonore d'alerte de vitre électrique ouverte**

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec la vitre électrique ouverte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. les fonctionnements asservis à la clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 510)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 170)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ce que la vitre ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

Conduite 5

5-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 176
Chargement et bagages ... 186
Limites de charge du véhicule..... 189
Traction d'une caravane/ remorque..... 190
Remorquage de loisirs 191

5-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage..... 192
Transmission..... 199
Commodo de clignotants..... 206
Frein de stationnement 207

5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage..... 209
Feux de route automatiques 213
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 218

5-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture de la trappe à carburant..... 221

5-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Système Toyota Safety Sense 2.0 227
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 235
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active 247
RSA (Assistant de signalisation routière)..... 258
Régulateur de vitesse actif 263
Système intuitif d'aide au stationnement 275
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) 284
BSM (Surveillance de l'angle mort) 297
• La fonction de surveillance de l'angle mort..... 300
• La fonction d'alerte de trafic transversal arrière 304
Systèmes d'aide à la conduite 307

5-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite en hiver 313

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du système de pile à combustible

→P. 192

Conduite

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez la position de sélection sur D. (→P. 199)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche D.

2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 207)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

1 Avec la position de sélection sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez la position de sélection sur P. (→P. 200)

Stationnement du véhicule

1 Avec la position de sélection sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 207)

3 Mettez la position de sélection sur P. (→P. 200)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système de pile à combustible.

5 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ dans une côte abrupte

1 Serrez vigoureusement le frein de stationnement puis mettez la position de sélection sur D.

2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

3 Desserrez le frein de stationnement.

■ Lorsque vous démarrez en côte

L'aide au démarrage en côte entre en action. (→P. 307)

■ Pour une conduite économe en carburant

Gardez à l'esprit que les véhicules à pile à combustible sont semblables aux véhicules conventionnels: il est important d'éviter certaines manœuvres, comme les accélérations trop brusques. (→P. 104)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Restriction de puissance du système à pile à combustible (système à freinage prioritaire)

- Lorsque vous appuyez en même temps sur l'accélérateur et la pédale de frein, cela peut restreindre la puissance du système de pile à combustible.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

- Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes, cela peut restreindre la puissance du système de pile à combustible.
 - Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de R à D, de D à R, de N à R, de P à D ou de P à R alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.
 - Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est en marche arrière.
- Tant que la sécurité de mise en mouvement est active, il peut être difficile pour votre véhicule de se dégager de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, désactivez le système TRAC (→P. 308) afin que la sécurité de mise en mouvement soit neutralisée et que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
 Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein et à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Utilisation de votre véhicule à l'étranger

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 488)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Au moment du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin indicateur "READY" allumé. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Le conducteur doit être encore plus attentif aux piétons lorsque le système de pile à combustible est en marche. En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système de pile à combustible. Arrêter le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
 En cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 425
- Abstenez-vous de régler le volant, votre siège ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur en conduisant.
 Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne pas rouler à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou autrui pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de rouler à de telles vitesses.

■ **Lorsque vous roulez sur chaussée glissante**

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale ou rétrogradation prématurée entraînant un important freinage récupératif peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous changez la position de sélection

- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant ou avancer alors que la position de sélection est sur R.
 Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur P alors que le véhicule est en mouvement.
 La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
 La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur une position de marche avant alors que le véhicule recule.
 La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre la position de sélection sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système de pile à combustible n'est plus en prise. Le freinage récupératif est inexistant lorsque le système de pile à combustible n'est plus en prise.
- Veillez à ne pas changer la position de sélection tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous mettez la sélection sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.
 Après avoir modifié la position de sélection, assurez-vous de vérifier dans quelle position se trouve alors la sélection, en regardant l'indicateur de position de sélection. (→P. 199)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Si vous entendez un crissement ou un grincement (indicateurs de limite d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
 Si la sélection est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne laissez pas de lunettes, briquets, atomiseurs ou cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil.
 En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
 - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, provoquant ainsi un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez la position de sélection sur P, arrêtez le système de pile à combustible et verrouillez le véhicule.
 Ne laissez pas le véhicule sans surveillance alors que le témoin "READY" est allumé.
 Si le véhicule est stationné avec la position de sélection sur P, mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le système de pile à combustible. Sinon, si par accident vous accrochez le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, vous pourriez entraîner le véhicule dans un mouvement involontaire susceptible de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous freinez

- Si les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
 Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
 Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance disponible du système de pile à combustible.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et placez la position de sélection sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
 Vous risqueriez en effet de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

NOTE

■ **Si vous crevez d'un pneu pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule est bruyant ou vibre anormalement.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 452)

■ **Lorsque vous approchez d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du système de pile à combustible
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages au système de pile à combustible causés par l'immersion dans l'eau

Dans le cas où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier les points suivants:

- Système de pile à combustible
- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile de transmission, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Si le système de gestion de la sélection a été endommagé par l'immersion dans l'eau, il n'est plus possible de mettre la position de sélection sur P, ou sur aucune autre position. Lorsqu'il n'est pas possible de sélectionner une autre position depuis P, les roues avant se trouvent bloquées, et il est impossible de remorquer le véhicule avec les roues au sol, du fait du blocage des roues. Dans ce cas, transportez le véhicule avec les deux roues avant, ou les quatre roues, ne reposant plus au sol.

■ **Si le véhicule est bloqué en position P**

La possibilité existe que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de chargement totale) — (Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que 5 passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l’étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

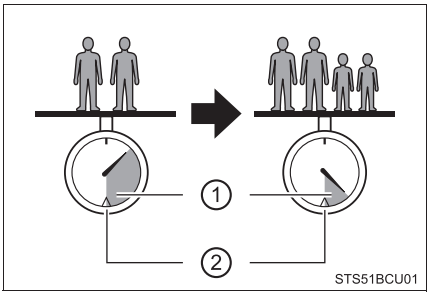
(→P. 189)

Toyota ne recommande pas d’utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Votre véhicule n’est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (charge utile du véhicule) (→P. 486)



Lorsque 2 personnes totalisant un poids de A lb. (kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale (charge utile du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité disponible pour le chargement et les bagages est C lb. (kg), comme suit:

B*2 lb. (kg) - A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent le montre, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions de rangement**

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur la plage arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.

■ **Capacité et répartition**

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de traction et la capacité de chargement.

◆ **Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): (→P. 486)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ **Nombre de places assises: 4 occupants (2 à l'avant, 2 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indiqué est égal au nombre maximum d'occupants d'un poids moyen estimé de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ **Capacité de traction**

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque.

◆ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions de gonflage en fonction de la charge. (→P. 408)

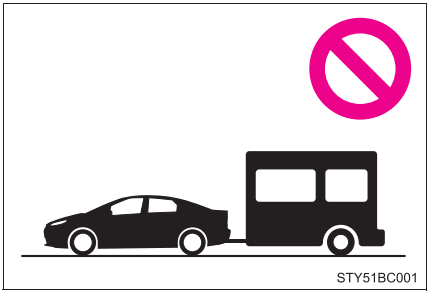
⚠ AVERTISSEMENT

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez pas le véhicule.
Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

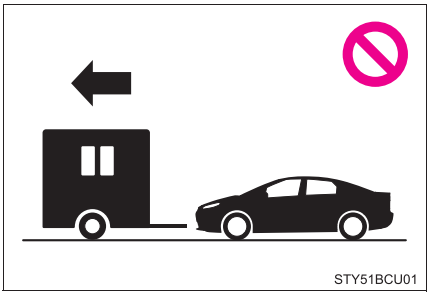
Traction d’une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas d’utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d’attelage ou d’utiliser un crochet d’attelage muni d’un porte-fauteuil roulant, d’un porte-scooter ou d’un porte-vélo, etc. Votre véhicule n’est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d’attelage.


STY51BC001

Remorquage de loisirs

Votre véhicule n’a pas été conçu pour le remorquage de loisirs (les 4 roues au sol) avec une autocaravane.



NOTE

■ **Pour éviter tout dommage important à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système de pile à combustible ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du système de pile à combustible

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

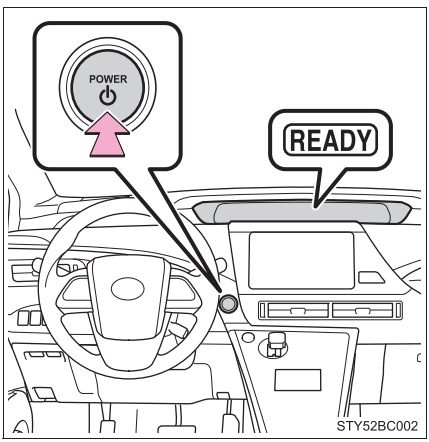
2 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, le système de pile à combustible ne peut pas être démarré.

Quand la position de sélection est sur N, tout démarrage du système de pile à combustible est impossible. Sélectionnez la position P pour démarrer le système de pile à combustible. (→P. 200)

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.



Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant.

Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

Si le témoin "READY" s'allume, le fonctionnement du système de pile à combustible est normal.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le démarrage du système de pile à combustible est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.

4 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin "READY" est éteint.

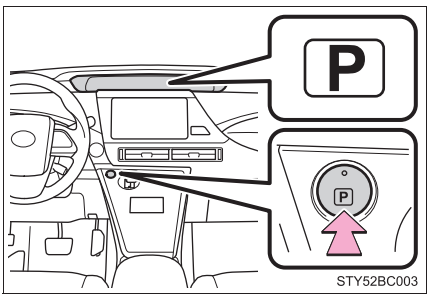
Arrêt du système de pile à combustible

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 207)

3 Appuyez sur le bouton de position P. (→P. 200)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P. (→P. 199)



4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

L'affichage s'éteint à l'instrumentation, ce qui indique que le système de pile à combustible s'est arrêté. (L'indicateur de position de sélection reste affiché pendant plusieurs secondes)
Le témoin H_2O s'allume, ce qui indique que l'eau est purgée à l'échappement.

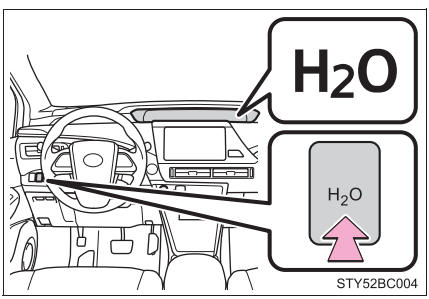
5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que l'affichage est éteint à l'instrumentation.

Évacuation de l'eau (bouton H_2O)

Lorsque vous arrêtez le système de pile à combustible, l'eau est automatiquement purgée à l'embout d'échappement. Pour réduire au minimum l'accumulation d'eau lorsque vous stationnez dans un garage, etc., vous pouvez purger manuellement avant de stationner.

Tandis que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur le bouton H_2O.

Le témoin H_2O s'allume au tableau de bord.



Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour arrêter la purge.
Gardez à l'esprit que de l'eau est produite tant que le système de pile à combustible est en marche. Aussi, de l'eau va être produite en petite quantité après la purge manuelle et avant que vous ne stationniez.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)

① Arrêt

Les feux de détresse restent fonctionnels.

② Mode ACCESSOIRES

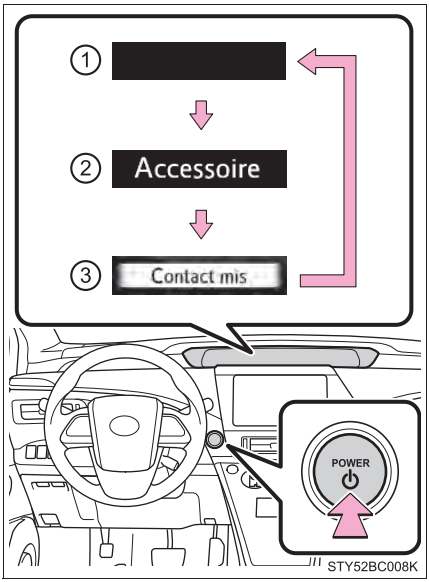
Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

“Accessoire” va s’afficher à l’écran d’affichage principal.

③ Mode MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

“Contact mis” va s’afficher à l’écran d’affichage principal.



■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus de 20 minutes ou en mode MARCHE (le système de pile à combustible est à l’arrêt) pendant plus d’une heure alors que la position de sélection est sur P, le contacteur de démarrage est automatiquement mis sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d’éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système de pile à combustible ne soit en marche.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules à pile à combustible

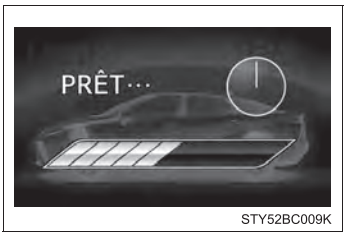
→P. 88

■ Pile de la clé électronique usée

→P. 132

■ **Démarrage du système de pile à combustible par temps froid**

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur de démarrage pour mettre en route le système de pile à combustible (→P. 192) par temps froid, la pile à combustible utilise l'excédent de chaleur dissipée par la génération de puissance pour monter rapidement en température.
- Par temps froid, il peut arriver que quelques instants soient nécessaires pour que le témoin "READY" s'allume.
- Par temps extrêmement froid, il peut arriver que le témoin "READY" ait besoin de plus de 10 secondes pour s'allumer. Dans ce cas, l'état de démarrage du système de pile à combustible est indiqué par une barre de progression à l'écran multifonctionnel.



STY52BC009K

- Lors du démarrage du système de pile à combustible par temps froid, le message "Arrêt du système FC pour cause de gel. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire." peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.
 Impossible de démarrer le système de pile à combustible, car il est gelé. Communiquez avec un concessionnaire Toyota.
- La puissance disponible va être temporairement limitée, le temps que le système de pile à combustible ait atteint sa température normale de service.
- Le système de pile à combustible est plus bruyant par temps froid. C'est un comportement normal pendant la montée en température, il ne s'agit pas d'un mauvais fonctionnement. Dans certains cas, vous pouvez continuer à percevoir des bruits de fonctionnement pendant un certain temps, même après que le témoin "READY" se soit allumé. (→P. 88)

■ **Arrêt du système de pile à combustible par temps froid**

- Lorsque le contacteur de démarrage est enfoncé et que le système de pile à combustible est arrêté (→P. 193) par temps froid, le temps nécessaire pour purger l'eau de l'embout d'échappement peut être plus long que d'habitude pour empêcher le liquide de la pile à combustible de geler.
- La purge de l'eau peut aussi prendre du temps si le système de pile à combustible est arrêté avant qu'il ait terminé de monter en température.
- Il est normal de percevoir des sifflements et autres bruits pendant la purge. (→P. 88)
- Le témoin H_2O s'allume à l'instrumentation pendant la purge.

■ **Stationnement du véhicule par temps froid**

- L'eau peut être purgée automatiquement de l'embout d'échappement, même lorsque le système de pile à combustible est éteint, afin d'empêcher le gel de la pile à combustible, des conduites d'hydrogène, etc.
- Il est normal de percevoir des sifflements et autres bruits pendant la purge. (→P. 88)
- Le témoin H_2O s'allume à l'instrumentation pendant la purge.

■ **Fonction d'évacuation de l'eau par temps froid**

Dans les cas suivants, il peut arriver que le drainage automatique du système de pile à combustible ne fonctionne pas correctement. Il peut être impossible de démarrer le système de pile à combustible en raison du gel de la pile à combustible, des tuyaux d'hydrogène, etc.

- Lors du transport ou du remorquage du véhicule dans des zones gelées
- Lorsque les bornes de la batterie de 12 V sont déconnectées et restent telles quelles dans les zones gelées

Actionnez la fonction d'évacuation de l'eau en effectuant la procédure suivante au préalable pour empêcher l'eau de geler dans le système.

1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE et appuyez sur le bouton H_2O.
Vérifiez que le témoin indicateur H_2O s'allume à l'instrumentation.

2 Tout en appuyant sur le frein, appuyez sur le contacteur de démarrage pour démarrer le système de pile à combustible.
Vérifiez que le témoin "READY" s'allume.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système de pile à combustible.
L'évacuation d'eau est automatiquement effectuée. Pendant la purge de l'eau, le témoin indicateur H_2O s'allume. (Plus longtemps que lors d'une purge d'eau normale)

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P. 148

■ **Remarques relatives à l'accès mains libres**

→P. 149

■ **Si le système de pile à combustible ne démarre pas**

- Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 79)
 Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Vérifiez que la position de sélection est sur P. (→P. 199)
 Tout démarrage du système de pile à combustible est impossible lorsque la position de sélection est sur N.
 Si la position P n'est pas sélectionnée, le message "Passez en P pour démarrer." est affiché à l'écran multifonctionnel.
- Vérifiez que la trappe à carburant est fermée.
 Lorsque la trappe à carburant est ouverte, tout démarrage du système de pile à combustible est impossible.
 Fermez la trappe à carburant avant de démarrer le système. (→P. 225)

■ **Si le message “Défaillance du système d'accès avec clé électrique. Consulter le manuel du propriétaire” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le témoin “READY” ne s’allume pas**

Dans le cas où le témoin “READY” ne s’allume pas alors que vous avez suivi les procédures qui conviennent pour démarrer le véhicule, prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système de pile à combustible**

→P. 444

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 416

■ **Utilisation du contacteur de démarrage**

Si vous n’appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut arriver qu’il ne change pas de mode ou que le système à pile à combustible ne démarre pas.

■ **Fonction de sélection automatique de la position P**

- Lorsque la position de sélection n’est pas sur P, il suffit d’appuyer sur le contacteur de démarrage alors que le véhicule est à l’arrêt complet pour que la position P soit automatiquement sélectionnée, puis que le contacteur de démarrage soit mis sur arrêt.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que la position de sélection n’est pas sur P, appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et confirmez que la position de sélection* est passée sur P avant de relâcher lentement la pédale de frein.

*: Même après que l’affichage se soit éteint au tableau de bord, l’indicateur de position de sélection continue d’être affiché pendant plusieurs secondes.

■ **Si le système de gestion de la sélection est défaillant**

Il n’est pas possible de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt. Si cela se produit, vous pouvez serrer le frein de stationnement pour forcer la mise sur arrêt du contacteur de démarrage.
Si le système ne fonctionne pas correctement, faites immédiatement réparer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation**

→P. 508

AVERTISSEMENT

Lorsque vous démarrez le système de pile à combustible

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système de pile à combustible. Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur pendant le démarrage du système de pile à combustible, sous aucun prétexte.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Arrêt en urgence du système de pile à combustible

Si vous avez besoin d'arrêter en urgence le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 425)

Toutefois, ne pas toucher le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps si le système de pile à combustible est arrêté.

Lorsque vous démarrez le système de pile à combustible

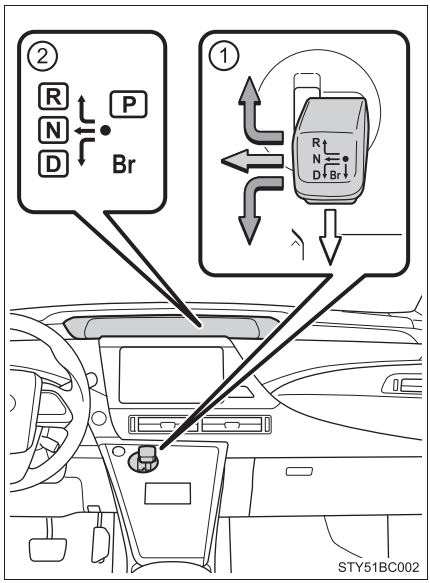
Si le système à pile à combustible démarre difficilement, faites immédiatement contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptômes indiquant une défaillance dans le contacteur de démarrage

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'une défaillance. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

Transmission

Manœuvre du sélecteur de vitesses



① Sélecteur de vitesses

Manœuvrez le sélecteur de vitesses en douceur et vérifiez que la manœuvre se fait correctement.

Relâchez le sélecteur de vitesses après chaque manœuvre de sélection pour lui permettre de revenir en position ● .

Lorsque vous sélectionnez la position D ou R, manœuvrez le sélecteur de vitesses de telle sorte qu'il suive la grille de sélection.

Pour passer en position N, poussez le sélecteur de vitesses vers la gauche et tenez la position. La position de sélection va passer sur N.

Pour passer en mode Br, tirez le sélecteur de vitesses vers l'arrière en suivant la grille de sélection. La sélection du mode Br n'est possible que si la position de sélection est déjà sur D.

Lorsque vous passez la position de sélection de P à N, D ou R, de D à R, ou de R à D, veillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit à l'arrêt.

② Indicateur de position de sélection

Lorsque vous sélectionnez une position de sélection, assurez-vous que le changement demandé est effectif en vérifiant l'indicateur de position de sélection au tableau de bord.

Usage des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système de pile à combustible
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale

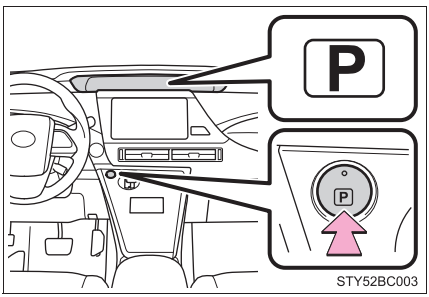
Bouton de position P

Vous utilisez le bouton de position P pour mettre la position de sélection sur P.

Amenez le véhicule à l'arrêt complet et sans relâcher la pédale de frein, appuyez sur le bouton de position P.

Lorsque vous mettez la position de sélection sur P, le témoin s'allume au bouton.

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection est allumé sur P.



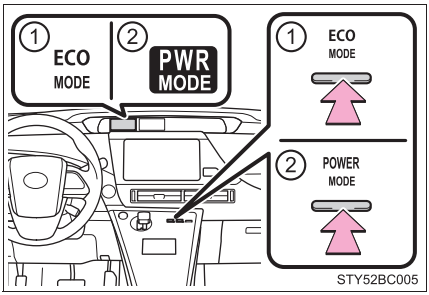
■ Sélection des autres positions depuis P

Tout en appuyant vigoureusement sur la pédale de frein, manœuvrez le sélecteur de vitesses. Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses sans appuyer sur la pédale de frein, un signal sonore se déclenche et la manœuvre de sélection est désactivée.

Sélection d’un mode de conduite

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite suivants pour une meilleure adaptation aux conditions d’utilisation du véhicule.

■ Mode d’écoconduite/Mode puissance



① Mode d’écoconduite

Adapté aux basses consommations de carburant, car le couple correspondant à l’appui sur la pédale d’accélérateur peut être atteint plus progressivement qu’en conditions normales.

ECO est affiché à l’écran de la climatisation, et le système passe en mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO. (→P. 320)

Lorsque vous appuyez sur le bouton “ECO MODE”, le témoin “ECO MODE” s’allume à l’affichage principal.

Pour annuler le mode d’écoconduite, appuyez à nouveau sur le bouton “ECO MODE”.

À ce moment, le mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO est annulé.

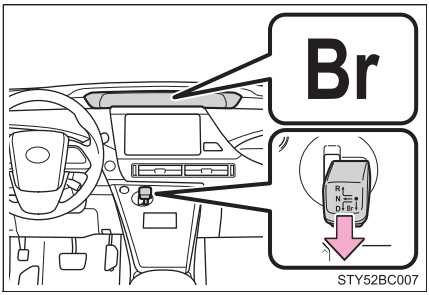
② Mode puissance

À utiliser lorsque vous avez besoin de beaucoup de réactivité et de dynamisme, en montagne ou pour dépasser par exemple.

Lorsque vous appuyez sur le bouton “POWER MODE”, le témoin POWER MODE s’allume à l’affichage principal.

Pour annuler le mode puissance, appuyez à nouveau sur le bouton “POWER MODE”.

■ Mode Br



Adapté aux situations où vous avez besoin d'un freinage récupératif puissant, notamment lorsque vous roulez en descente, etc.

Pour sélectionner le mode Br, abaissez le sélecteur de vitesses. (→P. 199)

Le témoin de mode Br s'allume à l'instrumentation.

Pour revenir en mode normal de conduite, appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sélectionnez à nouveau la position D avec le sélecteur de vitesses.

■ Pour les positions de sélection

- Lorsque le contacteur de démarrage est sur arrêt, vous ne pouvez pas changer la position de sélection.
- Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE (le système de pile à combustible est arrêté), la seule position sur laquelle vous pouvez mettre la sélection est N. Le position de sélection passe sur N même si vous mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et le maintenez dans cette position.
- Lorsque le témoin "READY" est allumé, vous pouvez passer la position de sélection de P à D, N ou R.
- Lorsque le témoin "READY" clignote, vous ne pouvez pas mettre la position de sélection sur une autre position depuis P, même en manœuvrant le sélecteur de vitesses.
 Attendez que le témoin "READY" cesse de clignoter, puis reste allumé, avant de manœuvrer à nouveau le sélecteur de vitesses.

Par ailleurs, si vous essayez de changer la position de sélection en manœuvrant le sélecteur de vitesses ou en appuyant sur le bouton de position P dans n'importe laquelle des situations suivantes, un signal sonore se déclenche et la manœuvre de sélection est désactivée, ou la position de sélection passe automatiquement sur N. Lorsque cela se produit, sélectionnez la position de sélection qui convient.

- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection depuis P sans appuyer sur la pédale de frein, le changement de position de sélection est invalidé.

● Situations dans lesquelles la position de sélection passe automatiquement sur N:

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de position P alors que le véhicule roule.*1
- Lorsque vous essayez de sélectionner la position R par une manœuvre du sélecteur de vitesses alors que le véhicule roule en marche avant.*2
- Lorsque vous essayez de sélectionner la position D par une manœuvre du sélecteur de vitesses alors que le véhicule roule en marche arrière.*3
- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection de R vers le mode Br par une manœuvre du sélecteur de vitesses.

*1: La position de sélection peut passer sur P lorsque le véhicule roule à très basse vitesse.

*2: La position de sélection peut passer sur R lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

*3: La position de sélection peut passer sur D lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

■ **Mode Br**

Selon l'état de la batterie de traction, il peut arriver que le mode Br soit indisponible.
Dans ce cas, un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ **Bruits en mode Br**

→P. 88

■ **Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)**

→P. 177

■ **Signal sonore de marche arrière**

Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R, un signal sonore se déclenche pour informer le conducteur que la position de sélection est sur R.

■ **Freinage récupératif**

Lorsque la position de sélection est sur D, le freinage récupératif est engagé au moment où vous levez votre pied de la pédale d'accélérateur.

■ **Utilisation du mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO en mode d'écoconduite**

- Lorsque vous appuyez sur le bouton "ECO MODE", le système passe en mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO. (→P. 323) Pendant que vous utilisez le mode d'écoconduite, seul le mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO peut être annulé.
- Si vous souhaitez améliorer l'efficacité du système de climatisation, procédez comme suit.
 - Modifiez les réglages de température et changez de mode de répartition d'air.
 - Appuyez sur ECO HEAT/COOL de la console de climatisation (→P. 318) et annulez le mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO ou annulez le mode d'écoconduite.

■ **Désactivation automatique du mode puissance**

Le mode puissance est automatiquement désactivé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt après avoir roulé en mode puissance.

■ **Désélection de P en pente**

Lorsque vous passez la sélection de P à une autre position alors que le véhicule est stationné en pente sur la position P, il peut arriver que vous ressentiez des vibrations.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous roulez sur chaussée glissante**

Ne pas accélérer ni changer de position de sélection brutalement.
Les à-coups engendrés par le freinage récupératif risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

■ **Pour le sélecteur de vitesses**

Ne pas démonter le pommeau de sélecteur de vitesses ni utiliser quoi que ce soit d'autre qu'un pommeau de sélecteur de vitesses Toyota d'origine. Par ailleurs, ne rien accrocher au sélecteur de vitesses.
En effet, cela pourrait empêcher le sélecteur de vitesses de revenir en position, et provoquer un accident imprévisible alors que le véhicule est en mouvement.

■ **Bouton de position P**

Ne pas appuyer sur le bouton de position P alors que le véhicule est en mouvement.
Si vous appuyez sur le bouton de position P alors que le véhicule roule à très basse vitesse (par exemple, tout de suite avant qu'il ne s'arrête), celui-ci peut s'arrêter abruptement au moment du passage sur P de la position de sélection, avec pour résultat possible un accident.

NOTE

■ **Situations dans lesquelles une défaillance du système de gestion de la sélection est possible**

Si l'une des situations suivantes se produit, une défaillance du système de gestion de la sélection est possible.
Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr sur un terrain plat, serrez le frein de stationnement, puis communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour indiquer une défaillance. (→P. 444)
- Lorsque l'indicateur de position de sélection reste éteint.

■ **Si le véhicule est bloqué sur P**

La possibilité existe que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation.

■ **Remarques sur la manœuvre du sélecteur de vitesses et du bouton de position P**

Évitez de manœuvrer le sélecteur de vitesses et le bouton de position P plusieurs fois de suite en succession rapide.
Le risque existe que la fonction de protection du système s'active et qu'il ne soit temporairement plus possible de sélectionner une autre position que P. Si cela se produit, veuillez patienter quelques instants avant d'essayer à nouveau de changer la position de sélection.

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

① Clignotant droit

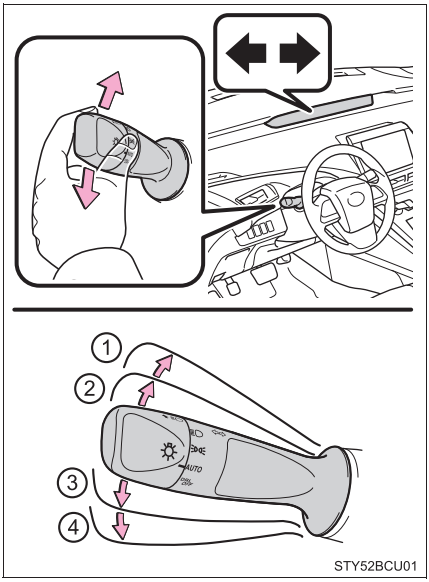
② Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

③ Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

④ Clignotant gauche



■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

Frein de stationnement

Instructions d'utilisation

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale de frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant en même temps sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Un nouvel appui sur la pédale permet de desserrer le frein de stationnement.)



■ **Stationnement du véhicule**

→P. 176

■ **Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré**

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "Desserrez le frein de stationnement" est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume**

→P. 434

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 314

NOTE

Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, mettez la position de sélection sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

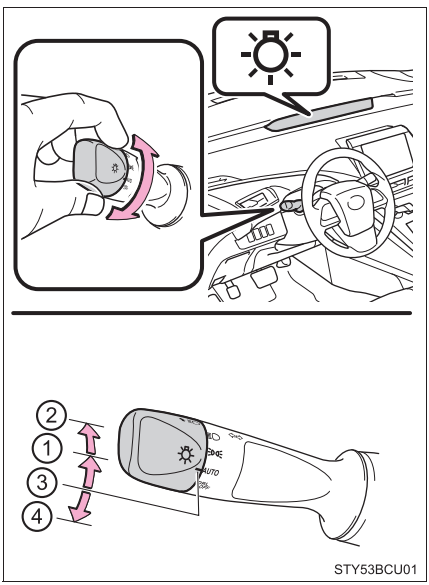
Sélecteur d'éclairage

Il est possible d'activer les projecteurs manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Actionner le sélecteur allume les feux comme suit:

▶ Pour les États-Unis



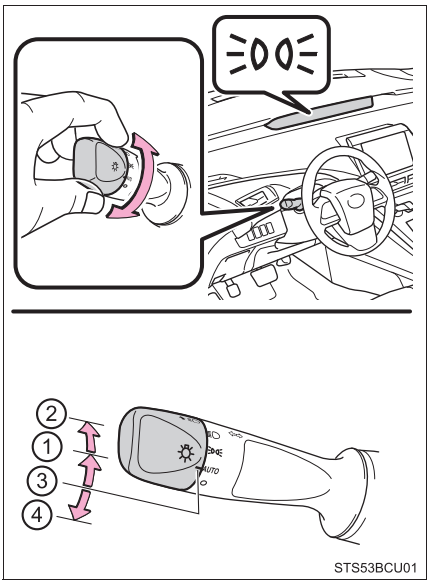
① Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 211) s'allument.

② Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

③ **AUTO** Les projecteurs, le stationnement, les éclairages de jour (→P. 211) et tous les feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE).

④ **DRL OFF** Les éclairages de jour s'éteignent. (→P. 211)

▶ Pour le Canada



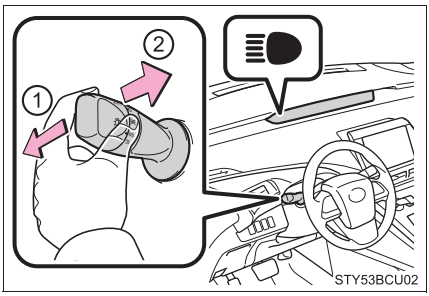
① Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 211) s'allument.

② Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

③ **AUTO** Les projecteurs, le stationnement, les éclairages de jour (→P. 211) et tous les feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE).

④ Les éclairages de jour s'allument. (→P. 211)

Allumage des feux de route



① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire des appels de phares que les projecteurs soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Les éclairages de jour utilisent les mêmes optiques que les feux de stationnement, mais diffusent une lumière plus vive que ces derniers.
- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
 - Le système de pile à combustible est en fonctionnement
 - Le frein de stationnement est desserré
 - Le sélecteur d'éclairage est sur O (Canada uniquement) ou en position AUTO*

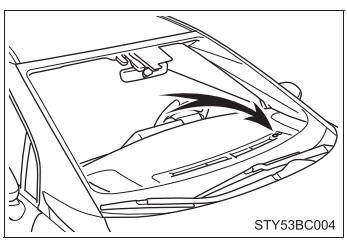
*: Lorsque la lumière ambiante est vive

Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.

- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de luminosité

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque.
Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage**

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt alors que la porte conducteur est ouverte.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, ou ramenez le sélecteur d'éclairage sur la position d'arrêt O ou AUTO avant de le remettre sur ou .

Si l'une des portes ou le couvercle du coffre reste ouvert(e), les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ **Système de correction automatique d'assiette des projecteurs**

L'assiette des phares est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule, afin de garantir que les autres usagers de la route ne soient pas gênés par le faisceau des phares.

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que les feux sont allumés.

■ **Fonction d'économie de la batterie 12 V**

Pour éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge, si les projecteurs et/ou les feux arrière sont allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V intervient et éteint automatiquement tous les feux après un délai de 20 minutes environ. Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée.

Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée une fois puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur d'éclairage).

(Fonctions personnalisables: →P. 510)

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

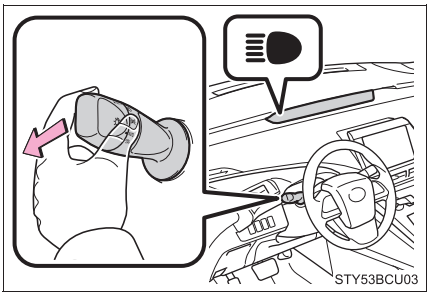
Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Feux de route automatiques

Le système des feux de route automatiques utilise un capteur caméra embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des phares et des feux des véhicules en sens inverse ou qui précédent le vôtre, pour allumer ou éteindre les feux de route selon les conditions.

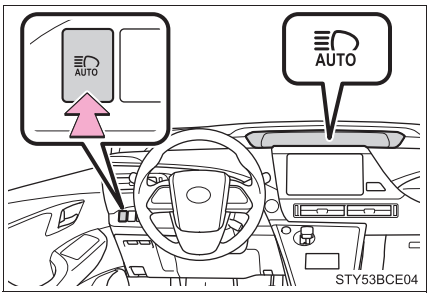
Activation du système de feux de route automatiques

1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur **AUTO** ou .



2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque les phares sont allumés, pour indiquer que le système est actif.



Conditions d'activation ou désactivation automatique des feux de route

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:

- Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule en sens inverse ou précédant le vôtre dont les phares ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules en sens inverse ou précédant le vôtre avec les phares ou les feux arrière allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

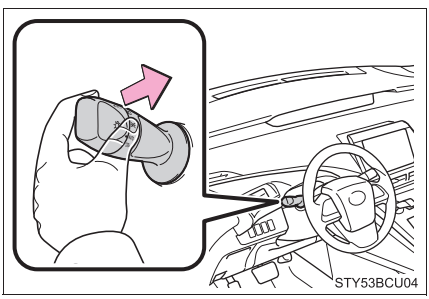
Activation ou désactivation manuelle des feux de route

Sélection des feux de croisement

Tirez le commodo en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

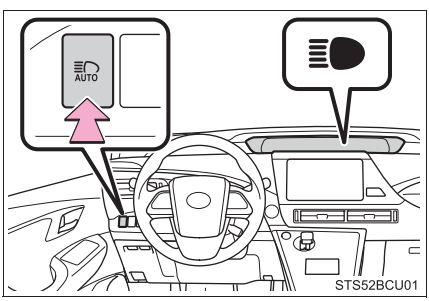


Sélection des feux de route

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



■ **Conditions de fonctionnement des feux de route automatiques**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Informations relatives à la détection par le capteur caméra**

- Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
 - Lorsque les véhicules en sens inverse ou qui précèdent sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Les feux de route risquent de s'éteindre lorsqu'un véhicule est détecté en sens inverse avec les antibrouillard, sans que les phares ne soient allumés.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux tricolores, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses peuvent provoquer l'extinction des feux de route.
- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
 - L'intensité lumineuse des phares, antibrouillard et feux arrière des véhicules en sens inverse ou qui précèdent le vôtre
 - Le mouvement et la trajectoire des véhicules en sens inverse ou qui précèdent
 - Lorsqu'un véhicule en sens inverse ou qui précède n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule en sens inverse ou qui précède est un deux-roues
 - L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et le chargement en bagages
- Il peut arriver que les feux de route s'allument ou s'éteignent sans que le conducteur ne s'y attende.

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne détecte pas correctement le niveau de luminosité ambiante et allume brièvement les feux de route ou en expose les piétons. Par conséquent, vous devez envisager de gérer manuellement les feux de route, plutôt que de vous en remettre au système des feux de route automatiques.

- Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
- Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
- La caméra de détection est déformée ou sale.
- La température de la caméra de détection est extrêmement élevée.
- Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, feux arrière ou antibrouillard.
- Les projecteurs des véhicules en avant du vôtre sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
- Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
- Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
- L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
- Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
- Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres usagers de la route ou aux piétons, ou de les gêner.

⚠ AVERTISSEMENT

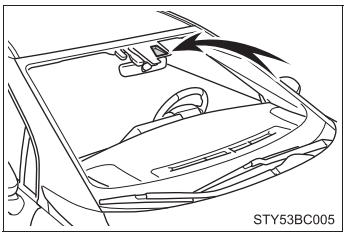
■ **Limitations du système de feux de route automatiques**

N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et de commander manuellement les feux de route, au besoin.

NOTE

Remarques sur l'utilisation du système de feux de route automatiques

Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement du système des feux de route automatiques.



- Ne touchez pas le capteur caméra.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra de détection.
- Ne démontez pas le capteur caméra.
- Ne pas renverser de liquide sur la caméra de détection.
- N'apposez aucun film teinté ni aucun autocollant sur le capteur caméra ou sur le pare-brise à proximité du capteur caméra.
- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord. Il est possible que le capteur caméra confonde à tort le reflet d'un objet avec l'éclairage public, les phares des autres véhicules, etc.
- Ne pas monter une vignette de stationnement ni aucun autre accessoire près ou autour de la caméra de détection.
- Ne surchargez pas le véhicule.
- Ne modifiez pas le véhicule.
- Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Actionner le commodo pour que les essuie-glaces ou le lave-glace fonctionnent comme suit.

Lorsque le sélecteur est sur "AUTO", les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

① OFF *1 ou O *2
Arrêt

② AUTO
Asservissement au détecteur de pluie

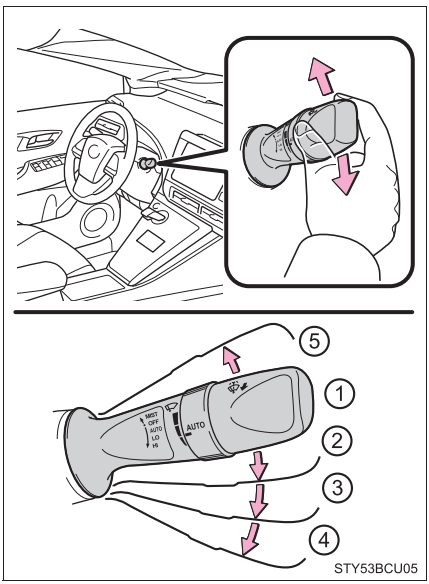
③ LO *1 ou ▼ *2
Balayage à vitesse lente

④ HI *1 ou ▼▼ *2
Balayage à vitesse rapide

⑤ MIST *1 ou △ *2
Balayage impulsionnel

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

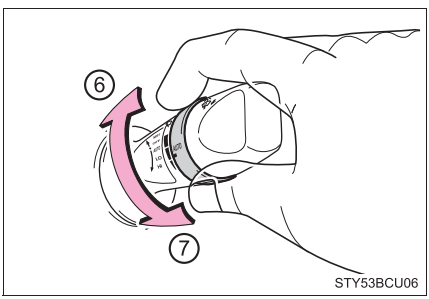


STY53BCU05

Vous pouvez régler la sensibilité du capteur lorsque "AUTO" est sélectionné.

⑥ Augmentation de la sensibilité

⑦ Diminution de la sensibilité

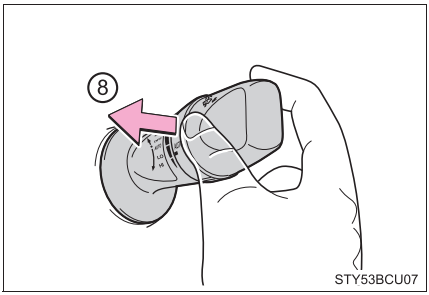


STY53BCU06

⑧ Lave-glace avec balayage automatique

Tirer le commodo pour faire fonctionner les essuie-glaces et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à deux ou trois reprises.



■ **Les essuie-glaces et lave-glaces de pare-brise sont fonctionnels quand**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

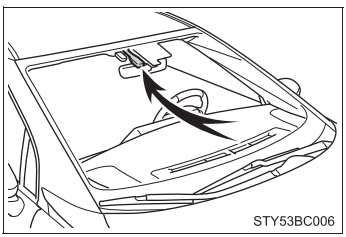
■ **Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces**

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle d'intermittence des essuie-glaces.

■ **Détecteur de pluie**

● Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie.

Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas correctement lorsque le pare-brise est directement frappé par la lumière du lever ou du coucher du soleil, ou souillé par des insectes, etc.



● Si vous mettez le commodo d'essuie-glaces sur "AUTO" alors que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les essuie-glaces balaient une fois pour indiquer que le mode "AUTO" est actif.

● Si la température du détecteur de pluie est supérieure à 194°F (90°C), ou inférieure à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode "AUTO".

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les essuie-glaces de pare-brise en mode “AUTO”

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur, ou si le pare-brise subit des vibrations, en mode “AUTO”. Prenez garde à ne pas vous pincer les doigts avec les essuie-glaces de pare-brise.

Précautions concernant l’utilisation du liquide de lave-glace

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s’est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu’une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s’en trouverait abîmée.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser les essuie-glaces en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Ouverture de la trappe à carburant

- Ravitaillez en hydrogène comprimé uniquement dans les stations délivrant ce carburant.
- Carburant dans les stations d'hydrogène conformes au protocole de ravitaillement J2601 de la Society of Automotive Engineers (SAE) ou aux lois qui peuvent remplacer ces protocoles SAE.
- Reportez-vous à l'application Mirai Station Finder dans Entune, www.toyota.com (pour les utilisateurs aux États-Unis) ou www.toyota.ca (pour les utilisateurs au Canada) ou appelez au 1-800-331-4331 (pour les utilisateurs aux États-Unis) ou au 1-888-869-6828 (pour les utilisateurs au Canada).
- Respectez les consignes et instructions affichées aux stations à hydrogène.
- Le temps nécessaire pour faire le plein de carburant et la quantité distribuée sont variables selon la température extérieure et l'équipement de la station à hydrogène.
- Il est interdit d'utiliser un véhicule dont les réservoirs d'hydrogène sont arrivés à date d'expiration. (→P. 95)
 Consultez votre concessionnaire Toyota.

Avant de faire le plein

- Fermez toutes les portes et vitres.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Éteignez les projecteurs.

■ **Type de carburant**

Hydrogène comprimé

■ **Remarques sur le ravitaillement**

- Il n'est pas possible de ravitailler si la pression interne des réservoirs d'hydrogène du véhicule est supérieure à la pression à laquelle la station distribue l'hydrogène. Si les réservoirs sont encore pleins à plus de la moitié, il n'est pas possible de ravitailler le véhicule à une pompe H35.
 Une station d'hydrogène avec un distributeur H70 (pression d'alimentation de 10150 psi [70 MPa, 714 kgf/cm^2, 700 bar] est nécessaire pour remplir complètement les réservoirs d'hydrogène.
- S'il est impossible de terminer le ravitaillement en raison d'un problème avec l'équipement de la station, appelez le numéro indiqué sur l'équipement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous faites le plein**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt avant de ravitailler.
- Vérifiez que le pistolet à hydrogène est bien verrouillé au réceptacle du véhicule avant de faire le plein. Pour ce faire, tirez sur le pistolet à hydrogène pour vérifier qu'il n'est pas possible de l'enlever.
 À défaut, vous risquez de vous blesser ou de causer des dommages au pistolet à hydrogène ou au véhicule.
- Ne pas fumer pendant le ravitaillement.
- Sachant que le carburant est froid, le pistolet à hydrogène et le réceptacle du véhicule se refroidissent en surface, et un phénomène de givrage peut apparaître. Une fois le ravitaillement terminé, retirez le pistolet à hydrogène en le tirant par la poignée plastique uniquement. Ne pas toucher à mains nues d'autre parties du pistolet à hydrogène ou le réceptacle du véhicule tout de suite après avoir fait le plein, car des gelures pourraient s'ensuivre.

NOTE

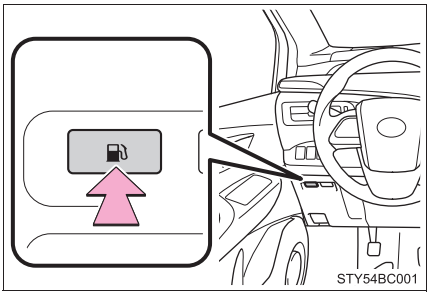
Lorsque vous faites le plein

- Carburant uniquement avec de l'hydrogène comprimé dans des stations conformes au protocole de ravitaillement J2601 de la Society of Automotive Engineers (SAE) ou aux lois qui peuvent remplacer ces protocoles SAE.
 Si vous utilisez un carburant inadapté, la pile à combustible se trouvera endommagée.
- Ne pas agiter le pistolet à hydrogène, ni le faire tomber ou forcer exagérément dessus. Vous risqueriez en effet de causer des dommages.
- Si vous n'arrivez pas à retirer le pistolet à hydrogène après avoir ravitaillé, il peut arriver qu'il soit gelé en place sur le réceptacle du véhicule. Attendez que le pistolet à hydrogène se soit réchauffé avant d'essayer de le retirer. Ne pas forcer pour tirer sur le pistolet à hydrogène ou pour le tourner sur lui-même. À défaut de respecter ces précautions, vous pourriez causer des dommages.
- Veillez à remettre en place le bouchon après avoir fait le plein. Si un corps étranger se prend dans le réceptacle du véhicule, il risque de causer des dommages.
- Ne pas mettre d'objets effilés, comme un tournevis ou une lame, ni aucun autre corps étranger, à l'entrée du réceptacle du véhicule. Si le réceptacle du véhicule est abîmé, le risque existe qu'une fuite d'hydrogène gazeux apparaisse pendant le ravitaillement.
- Si vous remarquez quelque chose d'inhabituel à propos du réceptacle du véhicule, veuillez en informer votre concessionnaire Toyota.
- Si vous remarquez quoi que soit d'inhabituel en ce qui concerne la pompe à hydrogène ou le pistolet à hydrogène, veuillez en aviser le gérant de la station à hydrogène. Les coordonnées sont généralement indiquées sur la pompe de distribution.

Ouverture de la trappe à carburant

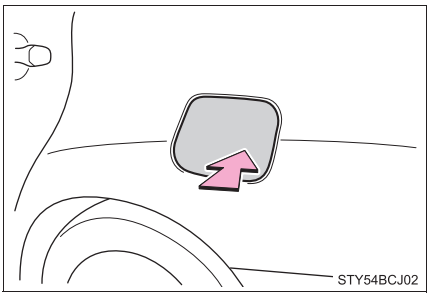
1 Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant pour déverrouiller.

Si le témoin "READY" est allumé ou si le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, le trappe à carburant ne se déverrouille pas.



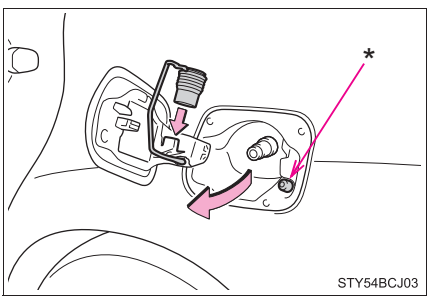
2 Appuyez sur la partie centrale du bord arrière de la trappe à carburant.

Appuyez vers l'intérieur, puis relâchez. La trappe à carburant va s'entrouvrir. Vous pouvez à présent l'ouvrir complètement en tirant dessus.



3 Retirez le bouchon et posez-le sur son support.

*: Ne pas appuyer sur le bouton d'interverrouillage. Le capteur de la trappe à carburant pourrait ne pas fonctionner normalement.



■ **Si le message “Eteignez le bouton Power avant d'ouvrir la trappe du réservoir en lieu sûr” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et appuyez une nouvelle fois sur le bouton d’ouverture de la trappe à carburant, en respectant la procédure suivante:

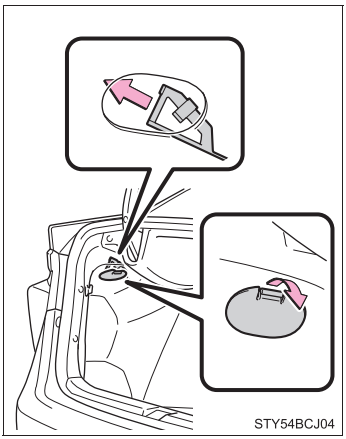
1 Mettez la position de sélection sur P.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

3 Appuyez sur le bouton d’ouverture de la trappe à carburant.

■ **Si vous n’arrivez pas à déverrouiller la trappe à carburant (elle est abîmée)**

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, retirez le cache intérieur de coffre, et tirez sur le levier pour déverrouiller la trappe à carburant.

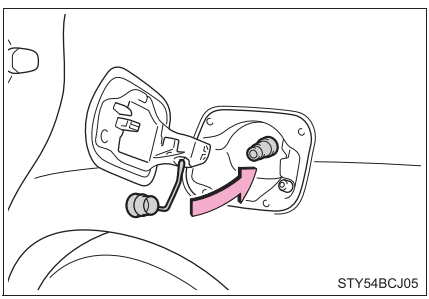


■ **Bruits pendant le remplissage**

Lorsque vous ravitaillez en hydrogène comprimé, il peut arriver que vous perceviez les bruits produits par la circulation du gaz dans le pistolet à hydrogène et les vannes des réservoirs d’hydrogène. (→P. 88)

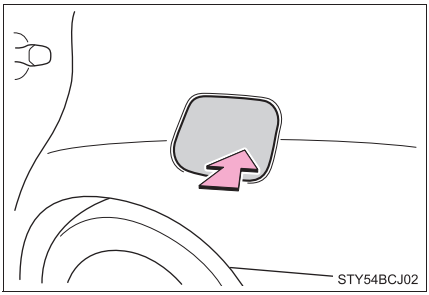
Fermeture de la trappe à carburant

1 Remettez en place le bouchon.



2 Appuyez sur la partie centrale du bord arrière de la trappe à carburant jusqu'à confirmation par un clic, pour la fermer.

Confirmez que la trappe à carburant est complètement fermée, en vérifiant qu'elle affleure avec la carrosserie.



■ **Protections de sécurité**

Lorsque la trappe à carburant est ouverte, le système de pile à combustible ne démarre pas. Lorsque le témoin "READY" est allumé, la trappe à carburant ne s'ouvre pas.

■ **Si le message "Trappe du reservoir ouverte. Arrêtez le véhicule en lieu sûr, puis refermez la trappe." est affiché à l'écran multifonctionnel**

La trappe à carburant es ouverte. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et fermez la trappe à carburant.

■ **Si le message "Fermez la trappe du reservoir. Puis, redémarrez." est affiché à l'écran multifonctionnel**

La trappe à carburant est ouverte et le démarrage du système de pile à combustible est impossible. Mettez la position de sélection sur P, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, puis:

1 Vérifiez que vous avez bien remis en place le bouchon.

2 Fermez le trappe à carburant en appuyant sur la partie centrale de son bord arrière, jusqu'à confirmation par un clic.

Si le message d'alerte s'éteint à ce moment à l'écran multifonctionnel, l'anomalie a disparu. Toutefois, s'il continue à s'afficher, c'est que le capteur est peut-être endommagé. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système Toyota Safety Sense 2.0

Le système Toyota Safety Sense 2.0 comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

Système d'aide à la conduite

- **PCS (Système de sécurité de pré-collision)**

 →P. 235

- **LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active**

 →P. 247

- **Feux de route automatiques**

 →P. 213

- **RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)**

 →P. 258

- **Régulateur de vitesse actif**

 →P. 263

⚠ AVERTISSEMENT

Système Toyota Safety Sense 2.0

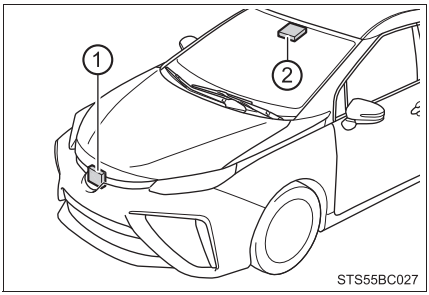
Le système Toyota Safety Sense 2.0 est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Capteurs

Les informations nécessaires à l'action des systèmes d'aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.

① Capteur radar
② Caméra frontale



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

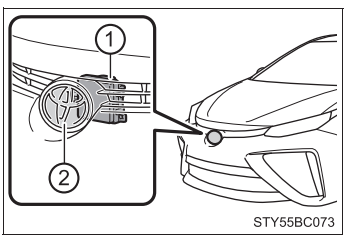
Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que le capteur radar et l'emblème de calandre soient toujours propres.

① Capteur radar
② Emblème de calandre

Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de l'emblème de calandre frontal, est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et l'emblème de calandre avec un chiffon doux, de sorte à éviter de les abîmer.



AVERTISSEMENT

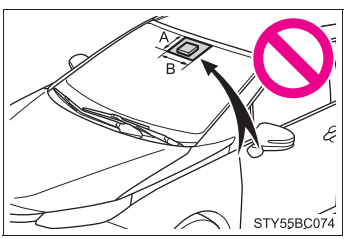
- Ne fixez pas d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, le couvercle de calandre ou les parties qui les entourent.
- Ne soumettez pas le capteur radar ou la zone qui l'entoure à un choc violent.
 Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter le capteur radar.
- Ne modifiez pas ni ne peignez pas le capteur radar et l'emblème de calandre.
- Si le capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant a besoin d'être démonté puis remonté, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Pour éviter toute défaillance de la caméra frontale

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, la caméra frontale risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Maintenez le pare-brise propre en toutes circonstances.
 - Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
 - Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. présentes dans sa partie en avant de la caméra frontale.
 - Si la face intérieure du pare-brise où est montée la caméra frontale est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne collez rien, notamment des adhésifs même transparents sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra frontale (partie en grisé dans la figure).



A: Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 0,4 in. (1 cm) environ sous la partie basse de la caméra frontale

B: Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche du centre de la caméra frontale)

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant la caméra frontale, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P. 321)
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes dans sa partie en avant de la caméra frontale, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.
 Si les raclettes ou les balais d'essuie-glaces ont besoin d'être remplacés, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne surteintez pas le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état.
 Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra frontale.
- Ne laissez pas la caméra frontale exposée aux lumières très vives.
- Ne salissez pas ou n'abîmez pas la caméra frontale.
 Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra frontale. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif.
 Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de chocs violents à la caméra frontale.
- Ne changez pas de place ou d'orientation la caméra frontale et ne la démontez pas.
- Ne démontez pas la caméra frontale.
- Ne modifiez pas les équipements du véhicule autour de la caméra frontale (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.
- Ne fixez pas au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer la caméra frontale. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que la caméra frontale ne s'en trouve pas masqué.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

Certification du système Toyota Safety Sense 2.0

▶ Pour les États-Unis

FCC ID: HYQDNMWR009

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

▶ Pour le Canada

NOTE:
This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

■ **Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action alors que le système est en fonctionnement**

Il est possible qu'un système soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

● Dans les situations suivantes, effectuez les actions spécifiées dans le tableau. Lorsque les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

Si le message ne disparaît pas, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

Situation	Mesures
Lorsque la zone autour d'un capteur est couverte de saleté, d'humidité (embuée, recouverte de condensation, de glace, etc.) ou d'autres corps étrangers	Pour nettoyer le pare-brise dans sa partie devant la caméra avant, utilisez les essuie-glaces de pare-brise ou le désembueur du système de climatisation (→P. 321)
Lorsque la température autour de la caméra frontale est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule est exposé au soleil ou dans un environnement extrêmement froid	Si la caméra frontale est chaude, comme après avoir garé le véhicule au soleil, utilisez le système de climatisation pour diminuer la température autour de celle-ci. Si un pare-soleil est utilisé lorsque le véhicule est stationné, en fonction de son type, la lumière du soleil réfléchie par la surface du pare-soleil peut entraîner une température trop élevée de la caméra frontale.
	Si la caméra frontale est froide, par exemple lorsque le véhicule est stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de celle-ci.
La zone devant la caméra frontale est obstruée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou qu'un autocollant est attaché à la partie du pare-brise située devant la caméra frontale.	Fermez le capot, retirez l'autocollant, etc. pour dégager l'obstruction.

● Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou si le véhicule a roulé pendant un certain temps) et lorsque les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

Si le message ne disparaît pas, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque la température autour du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule est exposé au soleil ou dans un environnement extrêmement froid
- Lorsque la caméra frontale ne peut pas détecter les objets devant le véhicule, par exemple lorsque vous conduisez dans l'obscurité, la neige ou le brouillard, ou lorsque des lumières brillent dans la caméra frontale

PCS (Système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra frontale pour détecter les objets (→P. 235) en avant du véhicule. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un objet est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un objet est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P. 239)

Objets détectables

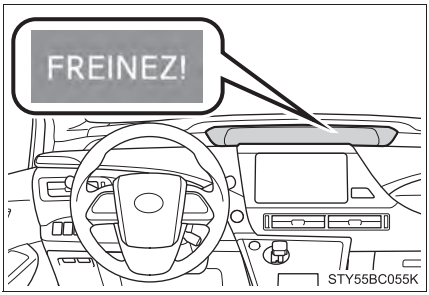
Le système peut détecter les éléments suivants:

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

Fonctions du système

■ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.



■ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

■ Freinage pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou réduire l'impact de la collision.

AVERTISSEMENT

Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.
- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.
 Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
 - Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P. 242
 - Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 244
- N'essayez pas de tester vous-même le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision. Selon les objets utilisés pour les tests (mannequins, objets en carton imitant des objets détectables, etc.), le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait entraîner un accident.

Freinage pré-collision

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Si le véhicule est arrêté sous l'action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après 2 secondes environ.
 Appuyez sur la pédale de frein selon les besoins.
- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision**

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le système de pile à combustible en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou la caméra frontale

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

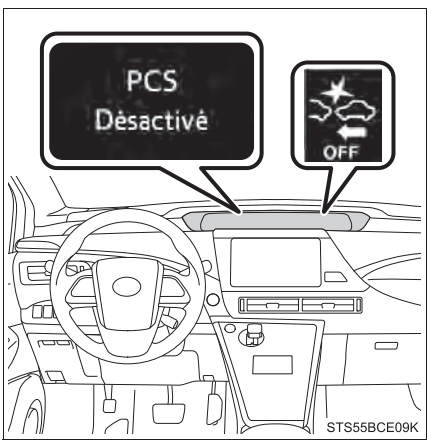
Vous pouvez utiliser  (→P. 126) à l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez .

2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez  et appuyez sur ⊙ pour sélectionner le réglage souhaité (marche/arrêt).

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.



■ Modification du préavis d'alerte de pré-collision

Vous pouvez utiliser  (→P. 126) à l'écran multifonctionnel pour modifier le préavis d'alerte de pré-collision.

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez .

2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez  et appuyez sur ⊙ pour sélectionner le réglage souhaité.

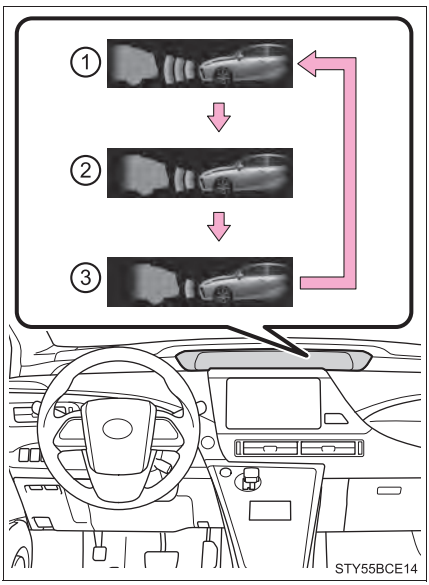
① En avance

② Moyenne

C'est le réglage par défaut.

③ En retard

Le réglage de préavis d'avertissement est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, si le système de sécurité de pré-collision est désactivé et réactivé, la synchronisation du fonctionnement est réinitialisée suivant le réglage par défaut (au milieu).



■ **Conditions fonctionnelles**

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un autre objet détecté est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle à la vitesse suivante:

● Alerte de pré-collision

Objets détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et votre objet
Véhicules	Environ de 7 à 110 mph (de 10 à 180 km/h)	Environ de 7 à 110 mph (de 10 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ de 7 à 50 mph (de 10 à 80 km/h)	Environ de 7 à 50 mph (de 10 à 80 km/h)

● Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Objets détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et votre objet
Véhicules	Environ de 20 à 110 mph (de 30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (de 30 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ de 20 à 50 mph (de 30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (de 30 à 80 km/h)

● Freinage pré-collision

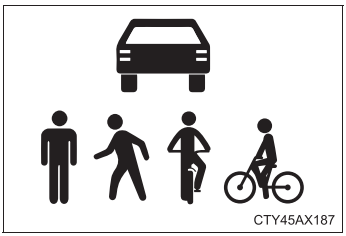
Objets détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et votre objet
Véhicules	Environ de 7 à 110 mph (de 10 à 180 km/h)	Environ de 7 à 110 mph (de 10 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ de 7 à 50 mph (de 10 à 80 km/h)	Environ de 7 à 50 mph (de 10 à 80 km/h)

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie 12 V, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si la position de sélection est sur R.
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

■ Fonction de détection d'objet

Le système détecte les objets en fonction de leur taille, de leur profil, de leur mouvement, etc. Toutefois, il peut arriver qu'un objet ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P. 244) La figure illustre une image des obstacles détectés.


CTY45AX187

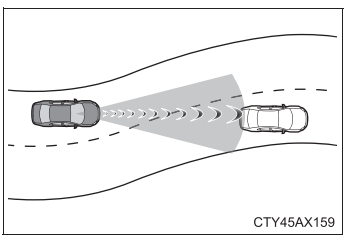
■ Annulation du freinage de pré-collision

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

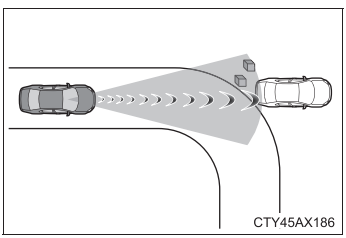
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.

■ Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible

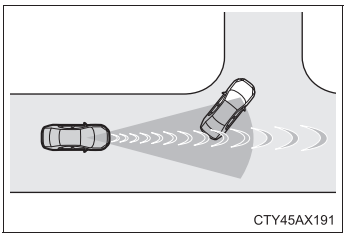
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.
 - Lorsque vous dépassez un objet détectable, etc.
 - Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un objet détectable, etc.
 - Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable dans une voie adjacente ou sur le bord de la route, par exemple lorsque vous changez de cap ou que vous conduisez sur une route sinueuse


CTY45AX159

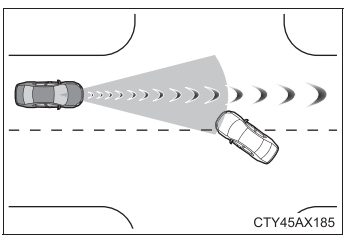
 - Lorsque vous approchez rapidement d'un objet détectable, etc.
 - Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, par exemple des objets détectables, une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur
 - Lorsqu'un objet détectable ou un autre objet se trouve au bord de la route à l'entrée d'un virage


CTY45AX186

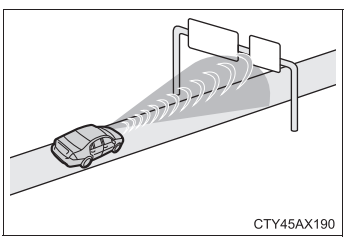
- Quand il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule, ceux-ci peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc.
- Lors du dépassement d'un objet détectable qui change de voie ou effectue un virage à droite/à gauche


CTY45AX191

- Lorsque vous croisez un objet détectable arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche

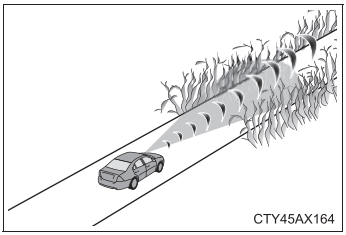

CTY45AX185

- Quand un objet détectable approche très près puis s'arrête avant d'entrer dans le chemin de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule se cabre ou plonge, notamment sur une chaussée irrégulière ou qui ondule
- Lorsque vous franchissez une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsqu'il y a sur le devant de votre véhicule un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- En passant sous un objet (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)


CTY45AX190

- Lorsque vous approchez d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique

- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel votre véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple

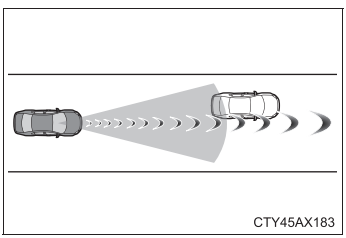

CTY45AX164

- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

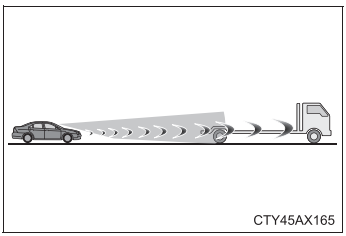
● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un objet ne soit pas détecté par le capteur radar et la caméra frontale, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Lorsqu'un objet détectable s'approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable vacille
- Si un objet détectable fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque votre véhicule s'approche d'un objet détectable rapidement
- Lorsqu'un objet détectable n'est pas directement devant votre véhicule

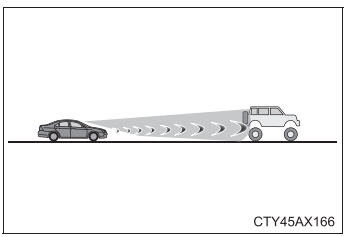

CTY45AX183

- Lorsqu'un objet détectable est près d'un mur, d'une clôture, d'un garde-corps, d'un trou d'homme, d'un véhicule, d'une plaque d'acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un objet détectable est sous une structure
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un objet, par exemple un gros bagage, un parapluie ou une barrière de sécurité
- Lorsque plusieurs objets détectables sont proches
- Si la lumière du soleil ou autre se reflète directement sur un objet détectable
- Quand un objet détectable est une nuance de blanc et semble extrêmement brillant

- Lorsqu'un objet détectable parait de même couleur ou de même luminosité que leur milieu ambiant
- Si un objet détectable coupe ou émerge soudainement devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive est devant, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement la caméra frontale
- Lorsque vous approchez un autre véhicule devant par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule devant le vôtre est une moto
- Si un véhicule à l'avant est mince, comme un véhicule de mobilité personnelle
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple

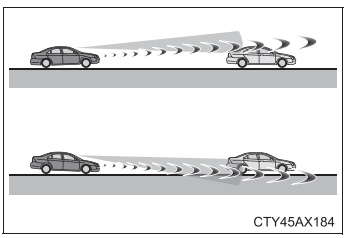

CTY45AX165

- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute


CTY45AX166

- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si un véhicule à l'avant est un vélo de taille enfant, une bicyclette transportant un gros chargement, une bicyclette montée par plusieurs personnes ou une bicyclette de forme unique (bicyclette avec siège d'enfant, bicyclette tandem, etc.)
- Si un piéton/ou la hauteur de conduite d'un cycliste avant de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ
- Si un piéton/cycliste porte des vêtements amples (imperméable, jupe longue, etc.), rendant sa silhouette difficilement identifiable
- Si un piéton se penche en avant ou s'accroupit ou si un cycliste se penche vers l'avant
- Si un piéton/cycliste se déplace rapidement

- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple, faisant apparaître un objet détectable à peu près de la même couleur que son environnement
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Après que le système de pile à combustible ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge


CTY45AX184

- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque la caméra frontale
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou la caméra frontale est désaligné(e)

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage obtenue ne soit pas suffisante, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
- Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
- Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante

■ **Si le système VSC est désactivé**

● La désactivation du système VSC (→P. 309) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.

● Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "Système de freinage anticollision indisponible. VSC désactivé." s'affiche à l'écran multifonctionnel.

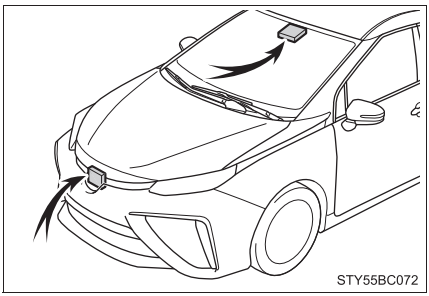
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active

Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur autoroutes et voies rapides marquées par des bandes blanches (jaunes), cette fonction alerte le conducteur lorsqu'il existe un risque que le véhicule quitte sa voie de circulation ou de parcours*, et l'aide en agissant sur le volant de direction pour maintenir le véhicule dans sa voie ou de parcours*.

Le système LDA reconnaît les bandes blanches (jaunes) ou un parcours* à l'aide de la caméra frontale. De plus, il détecte les véhicules précédents en utilisant la caméra frontale et le radar.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de la route, par exemple de l'herbe, le sol ou une bordure



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. La LDA n'est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l'attention devant être portée à ce qu'il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire su véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, lorsqu'il conduit sur une période prolongée par exemple.
- À défaut d'effectuer les manœuvres de conduite qui s'imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.
- Lorsque vous ne vous en servez pas, désactivez le système LDA par son bouton.

■ Situations incompatibles avec le système LDA

Dans les situations suivantes, utilisez le commutateur LDA pour éteindre le système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule circule sur une chaussée rendue glissante par une météo pluvieuse, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule circule sur une route enneigée.

AVERTISSEMENT

- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante.
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées.
- Le véhicule circule dans des voies de circulation autres que d'autoroute et de voie rapide.
- Lors d'un remorquage de secours

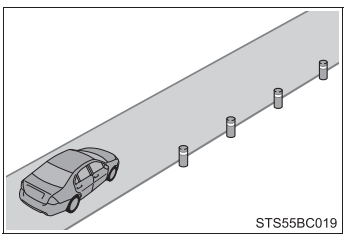
■ Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LDA

- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc. a besoin d'être remplacée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement

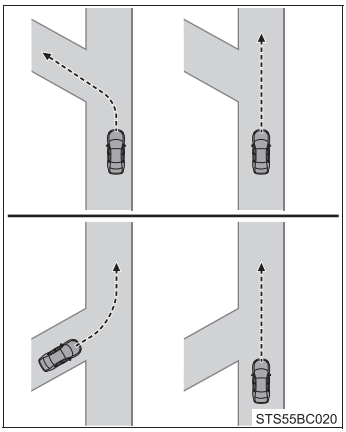
Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Conduisez en toute sécurité en faisant toujours attention à votre environnement et actionnez le volant pour corriger la trajectoire du véhicule sans dépendre uniquement des fonctions.

- Le véhicule prend un virage serré.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, piquets réfléchissants, etc.).

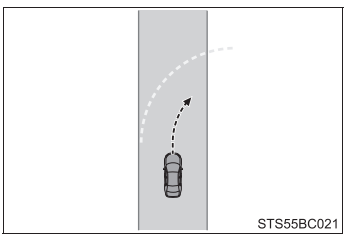

STS55BC019

AVERTISSEMENT

- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.



- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de lignes blanches (jaunes), etc., suite à des travaux de réparation de la voirie.



- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de banches blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.
- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Si le bord de la route n'est pas clair ou droit.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).
- Lors de la conduite dans un tunnel ou la nuit avec les phares éteints ou quand un phare est faible en raison de son objectif étant sale ou désaligné.
- Le véhicule est frappé par un vent de travers.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.
- Lorsque vous utilisez des pneus différents en structure, manufacturier, marque ou profil.
- Le véhicule est équipé de pneus neige, etc.

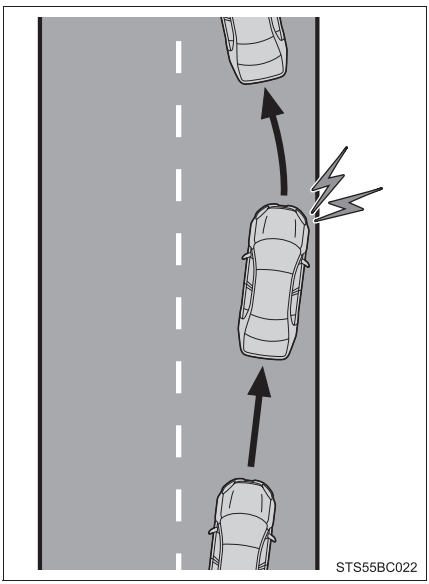
Fonctions comprises avec le système LDA

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou un parcours*, il en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

Lorsque le signal sonore d'alerte se déclenche, contrôlez la zone autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de la route, par exemple de l'herbe, le sol ou une bordure

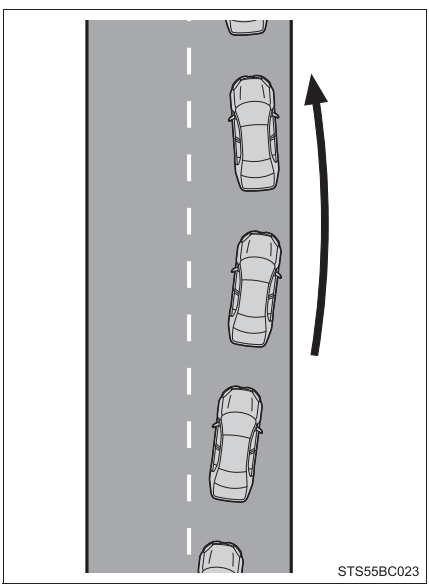


■ Fonction de correction active

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou un parcours*, le système assiste au besoin le conducteur en agissant sur le volant de direction par petits mouvements brefs, afin de maintenir le véhicule dans sa voie de circulation.

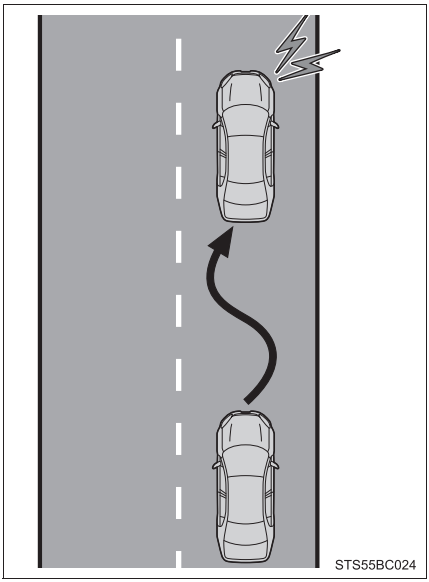
Si le système détecte l'absence de toute action sur le volant de direction pendant une durée déterminée, ou qu'il n'est pas fermement tenu en main, il affiche une alerte à l'écran multifonctionnel et désactive temporairement la fonction.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de la route, par exemple de l'herbe, le sol ou une bordure



■ Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule se balance à l'intérieur d'une voie, le signal sonore retentit et un message apparaît sur l'écran multifonctionnel pour alerter le conducteur.



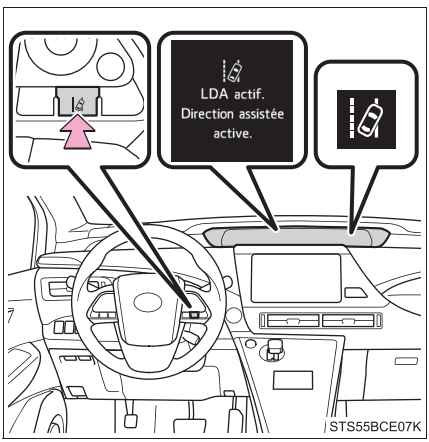
Activation du système LDA

Appuyez sur le bouton LDA pour activer le système LDA.

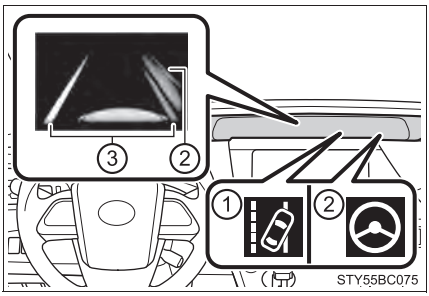
Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque vous activez ou désactivez le système LDA, le même état fonctionnel est reconduit au démarrage suivant du système de pile à combustible.



Indications à l'écran multifonctionnel



① Témoin indicateur LDA

La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l'état fonctionnel du système.

Allumé en vert: Le système LDA est en action.

Clignotant en jaune: La fonction d'alerte de sortie de voie est en action.

② L'indicateur de correction active et l'affichage fonctionnel de l'assistance à la manœuvre du volant de direction

Lorsque l'aide au volant de direction de la fonction d'aide à la direction est activée, l'indicateur s'allume et l'affichage de fonctionnement sur l'écran multifonctionnel est activé.

③ Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel aux systèmes d'affichage du système d'aide à la conduite.

▶ Partie interne des bandes affichée en blanc



Indique que les bandes blanches (jaunes) ou un parcours* sont reconnues par le système. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la banche blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

▶ Partie interne des bandes affichée en noir



Indique que les bandes blanches (jaunes) ou un parcours* ne sont pas reconnues par le système ou que celui-ci est temporairement désactivé.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de la route, par exemple de l'herbe, le sol ou une bordure

■ **Conditions d'intervention de chaque fonction**

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LDA est active.
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- Le système reconnaît les bandes blanches (jaunes) ou un parcours*. (Quand une ligne ou un trajet* blanc [jaune] est reconnu sur un seul côté, le système fonctionne uniquement pour le côté reconnu.)
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 257)

*: Limite entre l'asphalte et le bord de la route, par exemple de l'herbe, le sol ou une bordure

● Fonction de correction active

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, en plus des conditions d'intervention de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- L'option "Activ. dir. assistée LDA" dans  est configurée sur "Activé" à l'écran multifonctionnel (→P. 119).

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez .

2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez  et appuyez sur ⊙ pour sélectionner "Activé".

- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRAC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P. 256)

● Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option "Avertissement zigzag" dans est configurée sur "Activé" à l'écran multifonctionnel (→P. 119).

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez .

2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez et appuyez sur ⊙ pour sélectionner "Activé".

- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 257)

■ **Annulation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P. 254)

■ **Fonction de correction active**

● Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., il peut arriver que le conducteur ne sente pas que la fonction est en action. Il peut également arriver que la fonction n'intervienne pas du tout.

● La correction active de la fonction est neutralisée par le fonctionnement du volant du conducteur.

● N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction de correction de direction.

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie**

● Il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc.

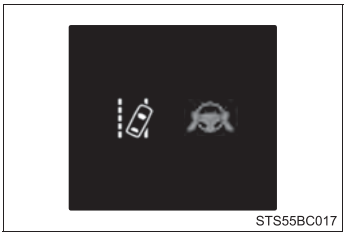
● Si le bord du parcours* n'est pas clair ou droit, la fonction d'alerte de sortie de voie peut ne pas fonctionner.

● N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de la route, par exemple de l'herbe, le sol ou une bordure

Alerte de volant de direction non tenu

Dans les situations suivantes, un message d'avertissement invitant le conducteur à tenir le volant et le symbole représenté sur l'illustration sont affichés sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. L'avertissement s'arrête lorsque le système détermine que le conducteur tient le volant.
Gardez en permanence les mains sur le volant de direction lorsque vous utilisez ce système, quelles que soient les alertes affichées.


STS55BC017

- Lorsque le système détermine que le conducteur conduit sans tenir le volant pendant que le système fonctionne

 Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction, le signal sonore retentit, le conducteur est averti et la fonction est temporairement annulée.
 Cet avertissement intervient également de la même manière lorsque le conducteur imprime en permanence des mouvements de faible amplitude au volant de direction.

- Lorsque le système détermine que le véhicule ne peut pas tourner et sort de la voie en roulant autour d'un virage

 Selon les conditions tenant à la route et l'état du véhicule, il peut arriver que cette alerte soit inopérante. De plus, si le système détermine que le véhicule contourne une courbe, les avertissements se produiront plus tôt que pendant la conduite en ligne droite.

- Lorsque le système détermine que le conducteur roule sans tenir le volant pendant que l'aide au volant de la fonction d'aide au volant est activée.

 Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction et l'aide au volant est en marche, le signal sonore retentit et le conducteur est prévenu. Chaque fois que le signal sonore retentit, le temps continu de l'avertisseur devient plus long.

Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule



Lorsque le système détermine que le véhicule est en train de louvoyer alors que la fonction d'alerte est active, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel exhortant le conducteur à stabiliser sa conduite, accompagné simultanément du pictogramme représenté dans l'illustration.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.

Message d'alerte

Si le message d'alerte suivant est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin LDA s'allume en jaune, appliquez la procédure de dépannage indiquée. En outre, si un message d'alerte différent est affiché, suivrez les instructions à l'écran.

- "Panne du LDA. Consultez votre concessionnaire."

 Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "Système LDA indisponible"

 Le système est temporairement désactivé, car un capteur autre que la caméra frontale est défaillant. Désactivez le système LDA, patientez quelques minutes, puis réactivez-le.

- "LDA indisponible à la vitesse actuelle."

 La fonction ne peut pas être utilisée, car la vitesse du véhicule dépasse la plage de fonctionnement LDA. Conduisez plus lentement.

- "LDA non disponible en dessous de 32 MPH environ."

 Le système LDA est inutilisable car le véhicule roule à moins de 32 mph (50 km/h) environ. Roulez avec le véhicule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.

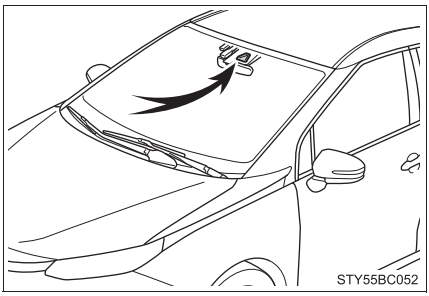
Personnalisation

Les réglages de fonctions peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P. 506)

RSA (Assistant de signalisation routière)*

Synthèse de la fonction

Le système RSA reconnaît certaines signalisations routières au moyen de la caméra frontale et en informe le conducteur via l'écran.



Si le système évalue que le véhicule roule au-delà de la vitesse autorisée, s'engage dans des manœuvres interdites, etc., par rapport à la signalisation routière reconnue, il en alerte le conducteur au moyen d'un message d'alerte et d'un signal sonore d'alerte.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le RSA**

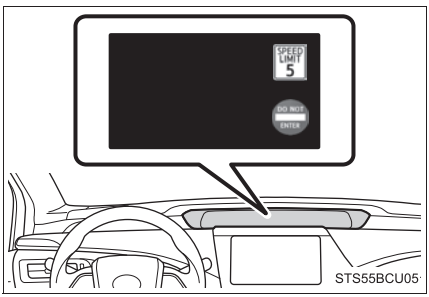
Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais qui ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Conduisez prudemment en portant toujours une grande attention aux règles de circulation.

*: Sur modèles équipés

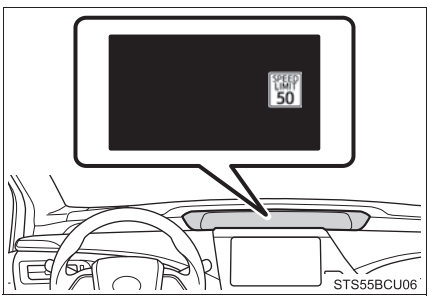
Indication à l'écran multifonctionnel

Lorsque la caméra frontale reconnaît un panneau, celui-ci s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Lorsque vous avez sélectionné l'écran de systèmes d'aide à la conduite, le système est capable d'afficher un maximum de 2 panneaux. (→ P. 119)



- Lorsqu'un onglet autre que l'affichage des systèmes d'aide à la conduite est sélectionné, seul un panneau de limite de vitesse reconnu ou un panneau ne pas entrer (lorsque la notification est nécessaire) s'affiche. (→P. 119)



Si des panneaux autres que de limitation de vitesse sont reconnus, ils sont indiqués en empilement sous le panneau de limitation de vitesse en vigueur.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation suivants sont reconnus.

Un panneau routier récemment introduit ou qui ne serait pas officiel risque de ne pas être reconnu.



Limitation de vitesse



Ne faites pas entrer



Arrêter



Céder

Affichage d'alerte

Dans les situations suivantes, le système RSA alerte le conducteur.

- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de vitesse du panneau de limite de vitesse affiché, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore retentit.
- Lorsque le système RSA reconnaît un panneau de non-entrée et détermine que votre véhicule est entré dans une zone sans entrée, le panneau affiché clignote et un signal sonore retentit.

Selon la situation, il peut arriver que l'environnement de circulation (sens de circulation, unité de vitesse) soit détecté incorrectement et que l'affichage d'alerte se déclenche mal à propos.

■ **Procédure de réglage**

Vous pouvez utiliser l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le RSA (→P. 119).

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez .

2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez  et appuyez sur ⊙ pour sélectionner le réglage souhaité (marche/arrêt).

■ **Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA**

Dans les situations suivantes, un signe de limite de vitesse affiché cesse d'être affiché automatiquement:

- Aucun nouveau panneau n'est reconnu sur une certaine distance.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

Dans les situations suivantes, les signes indiquant de ne pas entrer, de vous arrêter et de céder cessent d'être affichés automatiquement:

- Le système détermine que votre véhicule a passé le panneau.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas intervenir ou détecter correctement**

Dans les situations suivantes, le RSA n'intervient pas normalement et peut ne pas reconnaître les panneaux, ou afficher un panneau erroné, etc. Toutefois, ceci n'indique pas un mauvais fonctionnement.

- La caméra frontale est désalignée après avoir subi un choc violent, etc.
- La partie du pare-brise près de la caméra frontale est sale ou couverte de neige, d'un adhésif, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- La caméra frontale est directement frappée par la lumière issue d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le panneau est sale, terni, incliné ou plié.
- Le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Le panneau ne reste visible de la caméra frontale qu'un court instant.
- La situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée.
- Même si le panneau considéré ne s'applique pas à la voie sur laquelle circule le véhicule, il est détecté directement après un embranchement de voie rapide, ou dans une voie voisine juste avant la jonction.
- Des adhésifs sont collés sur l'arrière du véhicule qui précède.

- Une signalisation ressemblant à un panneau compatible est reconnue par le système.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une route adjacente soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule sur la route principale.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une sortie de rond-point soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule dans le rond-point.
- L'avant du véhicule se cabre ou plonge en raison d'une charge transportée.
- La luminosité ambiante n'est pas suffisante ou change soudainement.
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est reconnu.

■ **Affichage des panneaux de limitation de vitesse**

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché à l'écran multifonctionnel au moment où vous avez mis sur arrêt le contacteur de démarrage, le même panneau s'affiche à nouveau lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

■ **Si le message "Dysfonctionnement du système RSA. Voir le concessionnaire." est affiché**

Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser certaines fonctions.
(Fonctions personnalisables : →P. 506)

Régulateur de vitesse actif

Synthèse des fonctions

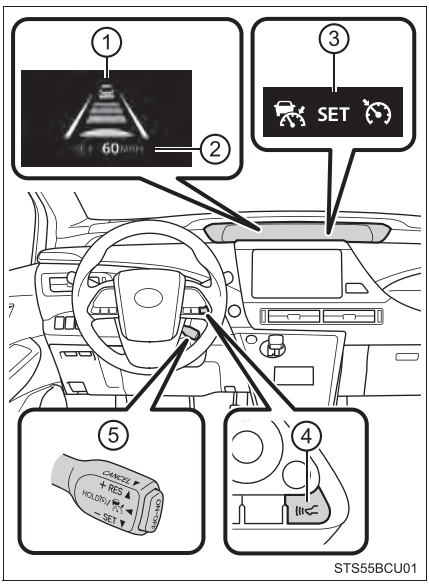
En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 266)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 271)

Composants du système

① Écran multifonctionnel
② Vitesse programmée
③ Témoins indicateurs
④ Bouton de distance entre véhicules
⑤ Commodo de régulateur de vitesse



STS55BCU01

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif**

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce qui vous entoure.
- Le régulateur de vitesse actif apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.
 Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
 - Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède: →P. 273
 - Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement: →P. 274
- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, de l'état de la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de contrôler la vitesse programmée.
- Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d'évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer uniquement sur le système ou considérer qu'il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.
- Arrêtez le régulateur de vitesse actif avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Précautions relatives aux systèmes d'assistance à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système. Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules

 Le régulateur de vitesse actif n'a pas autre vocation que celle d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Il ne s'agit pas d'un mécanisme autorisant une conduite imprudente ou inattentive, et le système n'apporte aucune assistance au conducteur en cas de faible visibilité.

 Il demeure impératif que le conducteur prête une attention étroite aux abords du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules

 Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il n'est pas capable de faire un autre type de jugement. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur demeure vigilant pour déterminer un possible danger dans des circonstances données.

- Assistance du conducteur à agir sur le véhicule

 Le régulateur de vitesse actif n'inclut pas de fonctions qui préviendront ou éviteront les collisions avec les véhicules devant votre véhicule. Par conséquent, en cas de danger possible, le conducteur doit prendre immédiatement le contrôle direct du véhicule et agir de sorte à assurer la sécurité de tous.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif dans l'une des situations suivantes.

Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

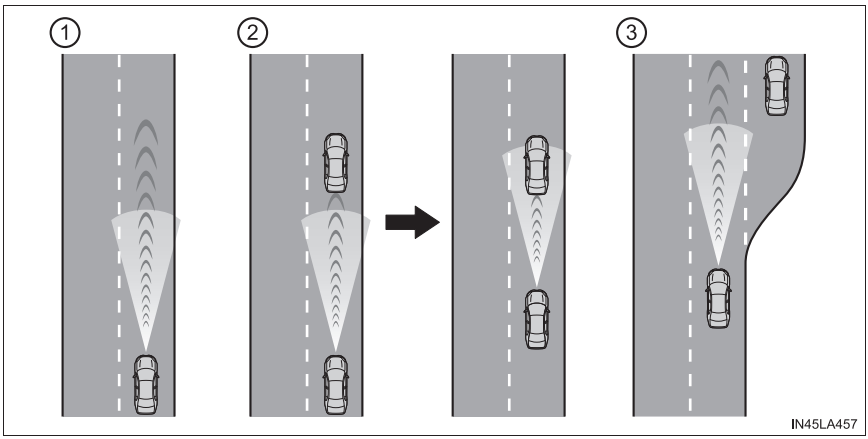
- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur les routes alternant montées et descentes rapprochées

 Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface en avant du radar ou de la caméra frontale est couverte de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées
- Lors d'un remorquage de secours
- Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 328 ft. (100 m) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

Lorsque vous conduisez sur des descentes, la distance entre les véhicules peut devenir plus courte.



① Exemple de régulation de vitesse constante
En l'absence de véhicules qui vous précèdent

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur.

② Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable
Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant).
Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

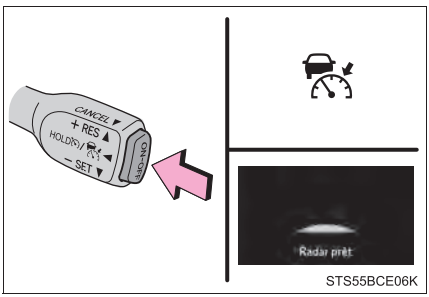
Lorsque le levier des clignotants est actionné et que votre véhicule se déplace vers une voie de gauche en roulant à 50 mph (80 km/h) ou plus, le véhicule accélère rapidement pour aider à dépasser un véhicule qui passe.

③ Exemple d'accélération
Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

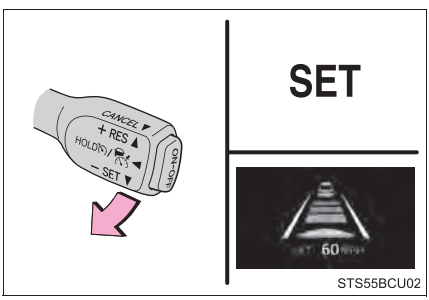


STS55BCE06K

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 271)

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.



STS55BCU02

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Correction de la vitesse programmée

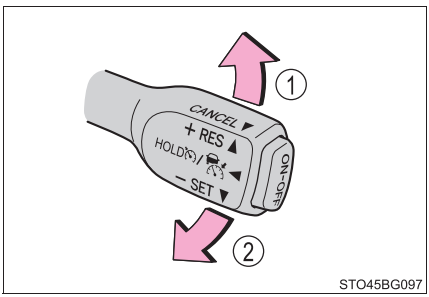
Pour modifier la vitesse programmée, agissez sur le commodo jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.

① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo vers le haut ou le bas pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.



En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

▶ Pour les États-Unis

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 tant que vous tenez le commodo

▶ Pour le Canada

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 mph (8 km/h)*1 ou 5 km/h (3,1 mph)*2 tant que vous tenez le commodo

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 267), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous tenez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

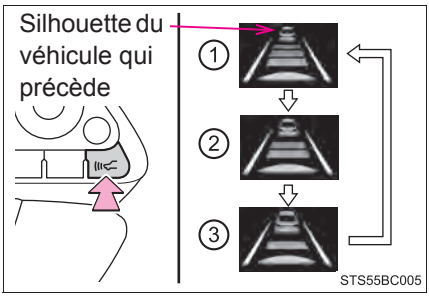
Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance entre véhicules est automatiquement réglée sur la plus longue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

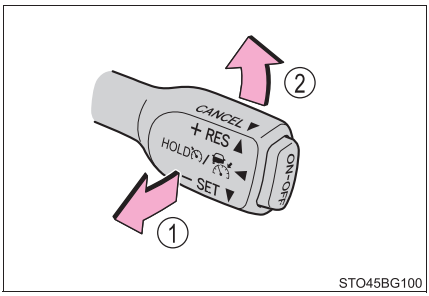


Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et reprise de la régulation de vitesse



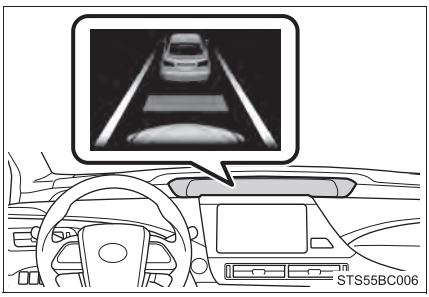
① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation de vitesse.

La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

② Poussez vers le haut sur le commodo pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Toutefois, la régulation de vitesse n'est pas reprise lorsque le véhicule roule à moins de 16 mph (25 km/h) environ.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)



Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse ne peut assurer une décélération automatique suffisante, l'afficheur clignote et vous êtes averti par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède.

Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

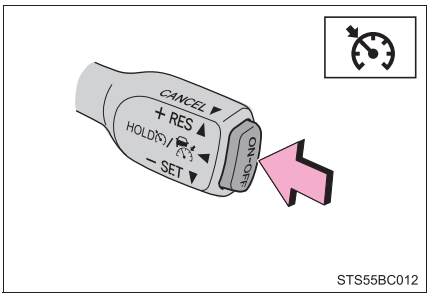
Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le radar est sale, etc.

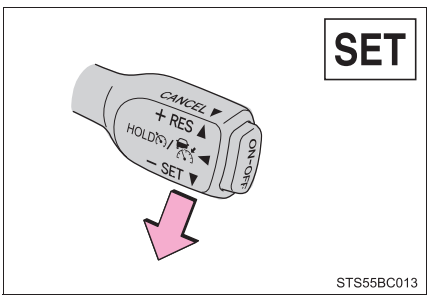
1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde.



Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton "ON-OFF", le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.

Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous agissez sur le commodo.

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.



Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Réglage de la vitesse programmée: →P. 268

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 270

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif**

- La position de sélection est sur D.
- Selon le mode de contrôle, cet élément peut être réglé aux vitesses suivantes.
 - Mode de contrôle de la distance entre véhicules: À plus de 20 mph (30 km/h) environ.
 - Mode de régulation à vitesse constante: À plus de 20 mph (30 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Le véhicule ralentit à moins de 16 mph (25 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de distance entre les véhicules est automatiquement désactivé pour toute autre raison autre que celle indiquée ci-dessus, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- Le véhicule ralentit à moins de 20 mph (30 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement désactivé pour toute autre raison autre que celle indiquée ci-dessus, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonctionnement du frein**

Un bruit de freinage peut être perceptible et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais il ne s'agit pas de dysfonctionnements.

■ **Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif**

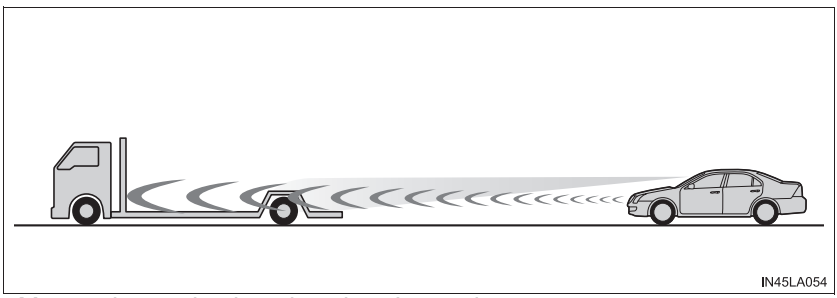
Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 233, 444)

■ **Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède**

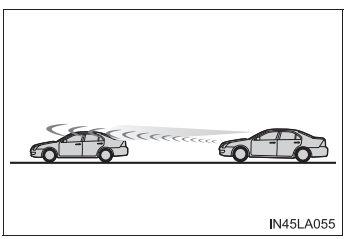
Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P. 270) ne se déclenche pas.

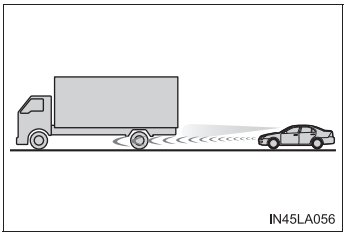
- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Véhicules circulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



- Motocyclettes circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



- Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

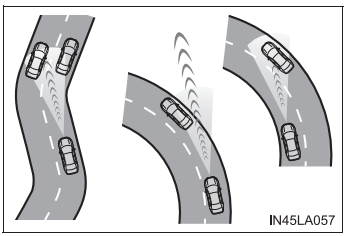


Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement

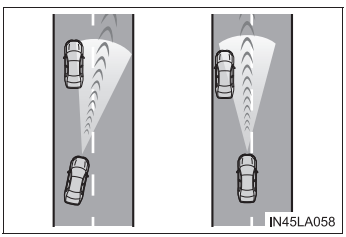
Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou changez souvent de voie de circulation



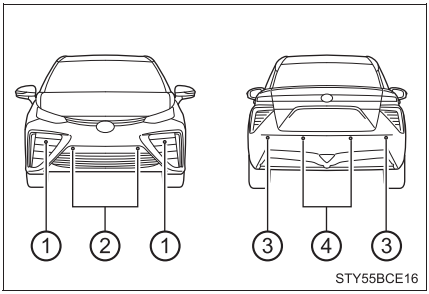
- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont
- Pendant la durée où le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée après que vous ayez appuyé sur la pédale d'accélérateur pour accroître la vitesse

Système intuitif d'aide au stationnement

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage est mesurée par les capteurs et communiquée via les affichages et un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

Types de capteurs

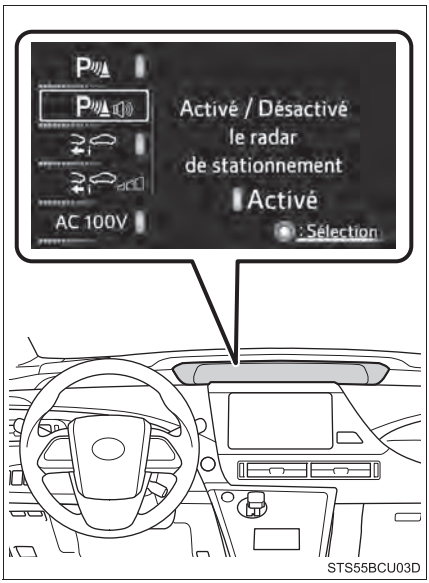
① Capteurs d'angle avant
② Capteurs centraux avant
③ Capteurs d'angle arrière
④ Capteurs centraux arrière



Activer le système d'aide au stationnement intuitif

Vous pouvez utiliser à l'écran multifonctionnel pour mettre la fonction sur MARCHE (activer) ou ARRÊT (désactiver) (→P. 119)

1 Appuyez au choix sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez P.

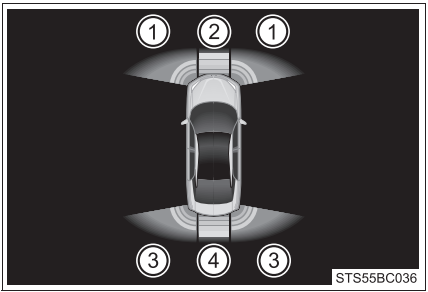


2 À chaque appui sur ⊙ du sélecteur d'instrumentation, vous passez de MARCHE à ARRÊT et inversement. Lorsque vous sélectionnez MARCHE, le témoin Témoin de système intuitif d'aide au stationnement s'allume.

Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, le conducteur est informé par les affichages suivants de la position et de la distance à l'obstacle.

① Capteurs d'angle avant actifs
② Capteur central avant actif
③ Capteurs d'angle arrière actifs
④ Capteurs centraux arrière actifs



Affichage de la détection par les capteurs, distance avec l'obstacle

■ Affichage de la distance

Les capteurs qui détectent un obstacle s'allument en continu ou clignotent.

Affichage*	Distance approximative avec l'obstacle	
	Capteur d'angle avant/ capteur central avant	Capteur d'angle arrière/ capteur central arrière
 (continu)	Capteur central avant uniquement: 3,2 ft (100 cm) à 2,0 ft (60 cm)	Capteur central arrière uniquement: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)
 (continu)	2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)	2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)
 (continu)	1,5 ft (45 cm) à 1,2 ft (35 cm)	1,5 ft. (45 cm) à 1,2 ft. (35 cm)
 (clignotement)	Moins de 1,2 ft. (35 cm)	Moins de 1,2 ft. (35 cm)

*: Les images peuvent être différentes de celles représentées dans les illustrations. (→P. 277)

■ Fonctionnement du signal sonore et distance à l'obstacle

Un signal sonore se déclenche lorsque les capteurs sont actifs.

- Le signal sonore s'accélère à mesure que le véhicule approche de l'obstacle.
 Il émet en continu à partir de l'instant où le véhicule s'approche de l'obstacle à une distance inférieure à 1,2 ft. (35 cm) environ.
- Lorsque 2 obstacles ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore réagit à celui qui est le plus proche. Si le véhicule s'approche de l'un ou l'autre (ou des deux) à une distance inférieure à celles indiquées ci-dessus, le signal sonore répète un bip long, suivi de bips rapides.

Rayon de détection des capteurs

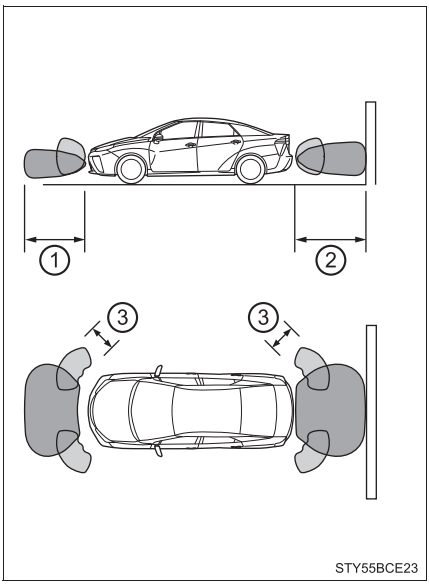
① Environ 3,2 ft. (100 cm)

② Environ 4,9 ft. (150 cm)

③ Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier selon la forme des obstacles, etc.



■ Conditions de fonctionnement du système intuitif d'aide au stationnement

- Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE
- Le système intuitif d'aide au stationnement est actif
- Le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h) environ
- La position de sélection est comme suit.
 - Capteurs d'angle avant: La position de sélection n'est pas sur P
 - Capteurs centraux avant: La position de sélection n'est pas sur P ou R
 - Capteurs d'angle arrière et centraux arrière: La position de sélection est sur R

■ **Informations utiles sur la détection par les capteurs**

● Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour du pare-chocs du véhicule.

● Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle. Sont indiqués ci-dessous quelques exemples particuliers dans lesquels cela peut se produire.

- Le capteur est sale, recouvert de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Le capteur est gelé. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
 Particulièrement par temps froid, si un capteur est gelé, il peut arriver que l'écran n'affiche pas normalement, ou que les obstacles ne soient pas détectés.
- Le capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
- Le véhicule penche considérablement d'un côté.
- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
- Bruit important autour du véhicule: avertisseurs sonores, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, ou tout autre source de fort bruit produisant des ondes ultrasoniques.
- Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
- Le capteur est voilé par un produit préalablement pulvérisé ou par une forte pluie.
- Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne radio.
- Les anneaux de remorquage sont montés.
- Le pare-chocs ou le capteur subit un choc violent.
- Le véhicule est équipé d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée, d'un support de plaque d'immatriculation, etc.
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée.
- Sous ensoleillement intense ou par temps très froid.
- La zone située directement sous les pare-chocs est exclue du rayon de détection.
- Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
- Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).
- Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtement.

Outre les exemples ci-dessus, il existe d'autres cas où, du fait de leur forme, les panneaux ou autres objets peuvent être considérés comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité par un capteur.

● La forme d'un obstacle peut empêcher un capteur de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:

- Fils électriques, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Obstacles à faible hauteur
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

● Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation.

- Selon la forme de l'obstacle et d'autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte ou que la détection soit impossible.
- Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop proches du capteur.
- Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle et son affichage. Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle arrive à portée de détection du capteur avant que l'affichage et le signal sonore en soient donnés.
- Il peut arriver que les poteaux de petit diamètre ou les objets plus bas que le capteur ne soient pas détectés lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont déjà été détectés une fois.
- Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre les bips en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.

■ Mise au silence du signal sonore

● Pour mettre au silence le signal sonore

Vous pouvez mettre temporairement au silence le signal sonore en appuyant sur ⊙ du sélecteur d'instrumentation alors que la détection d'un obstacle est affichée à l'écran multifonctionnel.

● Pour annuler la mise au silence

La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes.

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses
- Lorsque le véhicule roule à plus de 6 mph (10 km/h) environ
- Lorsque vous désactivez puis réactivez le système intuitif d'aide au stationnement
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau en mode MARCHE
- Lorsqu'un capteur est défaillant

■ Si le message "L'aide au stationnement n'est pas disponible. Veuillez nettoyer le capteur d'aide au stationnement." est affiché à l'écran multifonctionnel

Il est possible qu'un capteur soit sale ou recouvert de neige ou de givre. Dans pareils cas, si vous nettoyez le capteur, le système doit retrouver son fonctionnement normal.
Par ailleurs, si le capteur est pris par la glace par temps très froid, il peut arriver qu'une défaillance soit indiquée ou qu'un obstacle ne soit pas détecté. Si le capteur se dégèle, le système doit retrouver son fonctionnement normal.

■ Si le message "Pb communic. avec radar de stationnement. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel

Selon la défaillance du capteur, il peut arriver que le dispositif ne fonctionne pas normalement.
Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Il est possible de personnaliser certaines fonctions.
(Fonctions personnalisables: →P. 515)

■ **Certification du système intuitif d'aide au stationnement**

▶ Pour les États-Unis

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

▶ Pour le Canada

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme a la norme NMB-001 du Canada.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez le système intuitif d'aide au stationnement

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

- Ne pas utiliser le système à des vitesses supérieures à 6 mph (10 km/h).
- Les zones de détection des capteurs et leur temps de réaction sont limités. Lorsque vous manœuvrez en marche avant ou arrière, assurez-vous de la sécurité aux abords du véhicule (surtout sur les côtés) et roulez lentement, en vous servant du frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Ne pas installer d'accessoires à l'intérieur du rayon de détection des capteurs.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système intuitif d'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement, suite à la défaillance d'un capteur, etc. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- L'affichage du système intuitif d'aide au stationnement clignote, et un signal sonore se déclenche quand aucun obstacle n'est détecté.
- Si la partie autour d'un capteur entre en collision avec quelque chose, ou subit un choc violent.
- Si le pare-chocs entre en collision avec quelque chose.
- Si l'affichage reste actif en permanence sans signal sonore, sauf lorsque ce dernier a été mis au silence avec le bouton correspondant.
- Si une erreur d'affichage survient, commencez d'abord par vérifier le capteur.
 Si l'erreur survient en l'absence de glace, de neige ou de boue sur le capteur, il est très probable que le capteur soit défaillant.

Remarques pour le lavage du véhicule

Ne pas nettoyer la zone des capteurs à coups de jet d'eau ou de vapeur trop forts.

En effet, les capteurs risqueraient ensuite de ne plus fonctionner normalement.

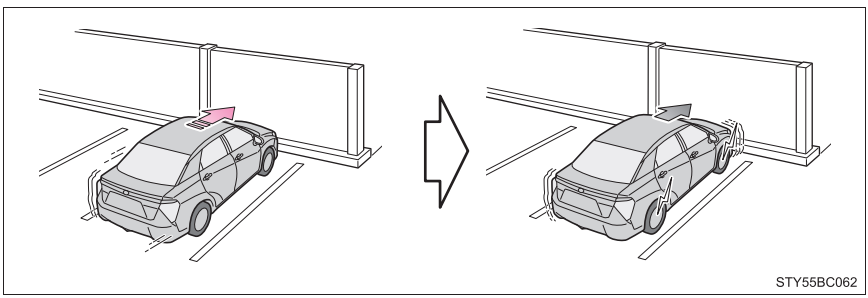
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques)*

Lorsqu'il y a risque de collision avec un obstacle pendant que vous manœuvrez pour stationner ou circulez à vitesse réduite, lorsque le véhicule se met brutalement en mouvement parce que vous avez appuyé par erreur sur la pédale d'accélérateur, ou parce que vous avez placé le sélecteur de vitesses sur la mauvaise position, les capteurs détectent les obstacles à l'avant ou à l'arrière dans le sens de marche du véhicule, et le système intervient pour atténuer le choc avec les obstacles (un mur par exemple), et pour réduire les dommages pouvant en résulter.

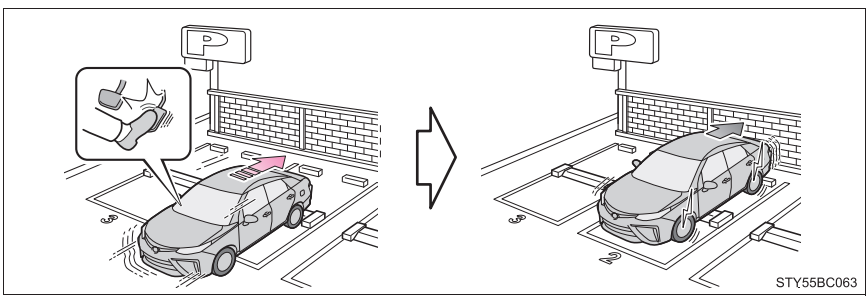
Exemples d'intervention du système

Le système intervient dans les situations suivantes lorsqu'il détecte un obstacle stationnaire dans le sens de marche du véhicule.

◆ Vous circulez avec le véhicule à vitesse réduite et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou trop tard


STY55BC062

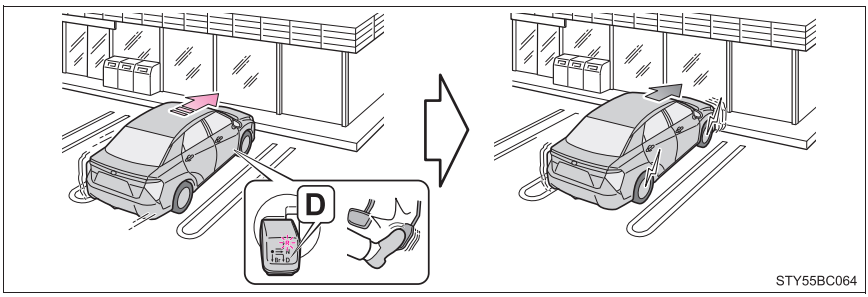
◆ Vous appuyez trop fort sur la pédale d'accélérateur



STY55BC063

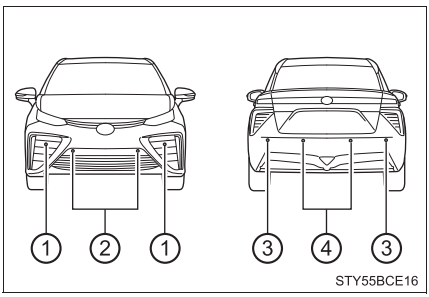
*: Sur modèles équipés

◆ Le véhicule se déplace en raison d'une mauvaise position de changement de vitesse sélectionnée



Types de capteurs

① Capteurs d'angle avant
② Capteurs centraux avant
③ Capteurs d'angle arrière
④ Capteurs centraux arrière



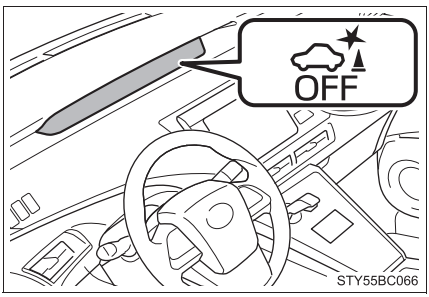
Modification du réglage de la fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques)

La fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) peut être modifiée sur l'écran multifonctionnel (→P. 119).

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120), sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez 🚗 et appuyez sur ⊙ pour sélectionner le réglage souhaité (marche/arrêt).

Lorsque la fonction de frein de stationnement (pour les objets statiques) est en arrêt (désactivée), le témoin PKSB OFF s'allume.

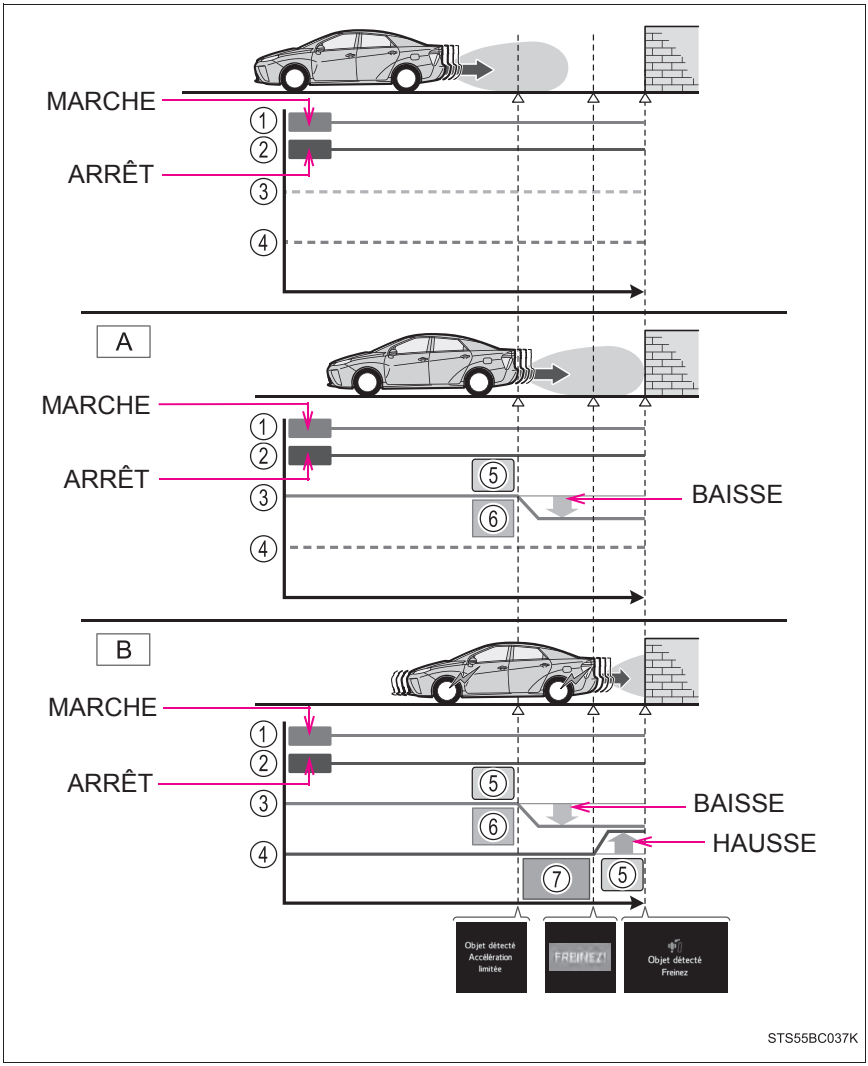


Lorsque le système est éteint (désactivé) et que le freinage au stationnement (pour les objets statiques) est suspendu, il n'est rétabli que lorsque la fonction est en marche (activée) par l'écran des paramètres de l'écran multifonctionnel. (Le système n'est pas rétabli dans son fonctionnement par une simple manœuvre du contacteur de démarrage.)

Fonctionnement

Lorsque la fonction de frein de stationnement (pour les objets statiques) détecte un obstacle statique avec une probabilité de collision, la sortie du système de pile à combustible est limitée pour limiter l'augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible : A)

De plus, lorsque continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont serrés pour réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle par freinage : B)



① Pédale d'accélérateur
② Pédale de frein
③ Puissance du système de pile à combustible
④ Effort de freinage
⑤ Début du contrôle
⑥ La collision est possible
⑦ Possibilité de collision extrêmement élevée

Conditions de fonctionnement

■ Conditions de début d'intervention

Lorsque le témoin de désactivation du PKSB n'est pas allumé ou clignote (→P. 294, 436) et toutes les conditions suivantes sont réunies, le système intervient.

▶ Contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible

- La fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) est active (activée).
- Le véhicule roule à moins de 10 mph (15 km/h).
- Un obstacle statique est détecté dans le sens de marche du véhicule (6 à 13 ft. [2 à 4 m] devant).
- Le système a évalué que pour éviter la collision, il faut freiner plus fort qu'en temps normal.

▶ Contrôle par freinage

- Le contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible est déjà en action.
- Le système a évalué que pour éviter la collision, il faut effectuer un freinage d'urgence.

■ Conditions de fin d'intervention

Dans n'importe laquelle des conditions suivantes, le système cesse d'intervenir.

▶ Contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible

- La fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) a été mise à l'arrêt (désactivée).
- La collision est devenue évitable en freinant normalement.
- L'objet statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule (6 à 13 ft. [2 à 4 m] devant).

▶ Contrôle par freinage

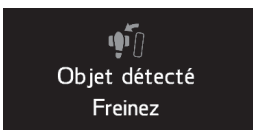
- La fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) a été mise à l'arrêt (désactivée).
- Environ 2 secondes se sont écoulées après que le véhicule se soit arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous avez appuyé sur le contrôle de frein après que le véhicule se soit arrêté sur action du contrôle par freinage.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule (6 à 13 ft. [2 à 4 m] devant).

Indication visuelle et sonore du contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible et du contrôle par freinage

Lorsque le contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible ou le contrôle par freinage est en action, le signal sonore retentit et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pour alerter le conducteur.

Selon la situation, le contrôle par réduction de puissance intervient en limitant simplement l'accélération, ou en limitant la puissance au maximum possible.

Commande	Situation	Écran multifonctionnel	Témoin de désactivation du PKSB	Signal sonore
Le contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible est en action (contrôle de limitation de l'accélération)	L'accélération n'est pas possible au-delà d'une certaine vitesse.		Éteint	Aucun son

<table>
<tr><th>Commande</th><th>Situation</th><th>Écran multifonctionnel</th><th>Témoin de désactivation du PKSB</th><th>Signal sonore</th></tr>
<tr><td>Le contrôle par réduction de la puissance du système de pile à combustible est en action (contrôle par restriction de la puissance au maximum possible)</td><td>Une action plus franche sur les freins qu'en temps normal est nécessaire</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2">Éteint</td><td rowspan="3">Bip court</td></tr>
<tr><td>Le contrôle par freinage est en action</td><td>Un freinage d'urgence est nécessaire</td></tr>
<tr><td>Le véhicule est arrêté sur action du système</td><td>Le véhicule est arrêté après mise en action du contrôle par freinage</td><td></td><td>Allumé</td></tr>
</table>

■ Rayon de détection des capteurs

La fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) n'a pas le même rayon de détection que le système intuitif d'aide au stationnement (→P. 279).

Par conséquent, même si le système d'aide au stationnement détecte un obstacle approchant et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) n'intervienne pas.

■ Fonctionnement du système

Lorsque le véhicule est arrêté sur action du système, la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) s'arrête est le témoin de désactivation du PKSB s'allume. Même s'il est actionné, le contrôle par freinage est relâché après 2 secondes, de sorte que le véhicule peut commencer à se déplacer dans cet état. De plus, en appuyant sur la pédale de frein, vous relâchez la commande de frein, donc si vous appuyez de nouveau sur la pédale d'accélérateur, le véhicule peut commencer à bouger.

■ **Rétablissement du système**

Lorsque la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) est arrêtée sur action du système et si vous souhaitez en rétablir le fonctionnement, vous avez le choix entre réactiver la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour obstacles statiques) et rétablir le fonctionnement (→P. 286) ou après avoir brièvement éteint l'interrupteur d'alimentation, le remettre sous tension.

Par ailleurs, lorsque le véhicule circule sans plus aucun obstacle sur sa trajectoire, ou lorsqu'il change de sens de marche (par exemple lorsqu'il avance après avoir reculé et inversement), le système est automatiquement rétabli dans son fonctionnement.

■ **Obstacles non détectés par les capteurs**

Il peut arriver que les obstacles suivants ne soient pas détectés par les capteurs.

- Les objets tels que les personnes, les textiles et la neige, qui réfléchissent mal les ondes sonores. (En particulier, il peut également arriver que les personnes ne soient pas détectées selon le type de vêtements qu'elles portent.)
- Les objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas à angle droit par rapport au sens de marche du véhicule, ou de forme irrégulière ou courbe
- Les objets à faible hauteur
- Les objets de petit diamètre, tels que les fils électriques, clôtures, cordes et poteaux de signalisation
- Les objets extrêmement proches du pare-chocs
- Obstacles non statiques

■ **Signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement**

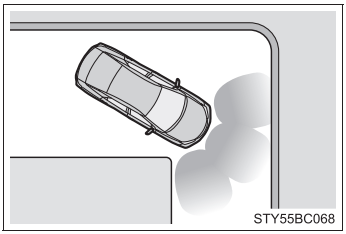
Que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P. 276), si la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour obstacles statiques) n'est pas arrêtée (→P. 286), lorsque le contrôle par freinage se met en action sur détection d'un obstacle par les capteurs avant ou arrière, le signal sonore de système intuitif d'aide au stationnement se déclenche également et une notification est fournie de la distance approximative avec l'objet.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

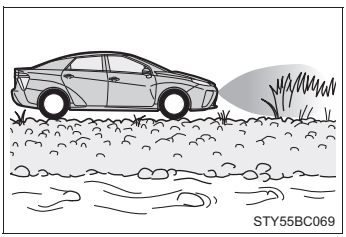
Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

● Influence du milieu environnant

• Le véhicule circule sur une route étroite



• Le véhicule circule sur le gravier ou dans les hautes herbes



• Le véhicule circule en direction d'une banderole ou d'un drapeau, d'une branche d'arbre basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, barrières de péage et parcs de stationnement).
• Présence d'un obstacle sur l'accotement (lorsque le véhicule circule dans un tunnel étroit, sur un pont étroit ou sur une route étroite)
• Vous effectuez avec le véhicule une manœuvre de stationnement en créneau
• Présence d'une ornière ou d'un trou à la surface du sol
• Lorsque le véhicule passe sur une protection métallique (grille), telle que celles utilisées pour l'évacuation à l'égout
• Le véhicule circule sur une forte déclivité
• Le capteur est recouvert d'eau sur une route inondée

● Influence des conditions climatiques

• De la glace, neige, terre, etc., s'est collée au capteur (après nettoyage, le système retrouve un fonctionnement normal)
• Le véhicule est frappé par une forte pluie ou des trombes d'eau
• Par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable

● Influence des autres sources d'ondes sonores

• Une source d'ondes ultrasoniques se trouve à proximité, par exemple l'avertisseur sonore ou le système d'aide au stationnement d'un autre véhicule, un détecteur de véhicules, un moteur de moto ou le système de freinage pneumatique d'un poids lourd
• Installation d'équipements électroniques (comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée, particulièrement si elle est fluorescente, des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil) à côté des capteurs

● Changements au niveau du véhicule

- Le véhicule penche beaucoup d'un côté
- La charge transportée par le véhicule entraîne une variation très importante de sa hauteur (le nez cabre ou plonge)
- Une collision ou un choc a dévié le capteur de son axe

■ Au cas improbable où la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) interviendrait à tort à une intersection ou autre

Même au cas improbable où la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) interviendrait à tort à une intersection ou autre, le contrôle par freinage est annulé après 2 secondes environ, ce qui vous permet de poursuivre et de quitter la zone. Par ailleurs, le contrôle par freinage est également annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. Il vous suffit d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur pour poursuivre et quitter la zone.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner normalement

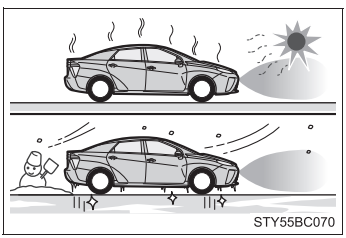
Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

● Influence du milieu environnant

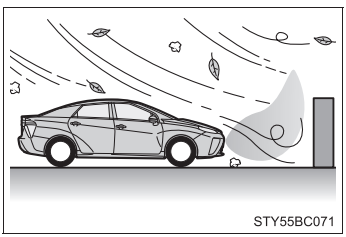
- Présence d'un obstacle indétectable entre le véhicule et un autre obstacle détectable
- Un obstacle tel qu'un autre véhicule, une moto, un vélo ou un piéton coupe devant le véhicule ou surgit par le côté.

● Influence des conditions climatiques

- La partie autour du capteur est extrêmement chaude ou froide


STY55BC070

- Le vent est fort


STY55BC071

- De la glace, neige, terre, etc., s'est collée au capteur (après nettoyage, le système retrouve un fonctionnement normal)
- Le véhicule est frappé par une forte pluie ou des trombes d'eau
- Par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable

● Influence des autres sources d'ondes sonores

- Une source d'ondes ultrasoniques se trouve à proximité, par exemple l'avertisseur sonore ou le système d'aide au stationnement d'un autre véhicule, un détecteur de véhicules, un moteur de moto ou le système de freinage pneumatique d'un poids lourd
- Installation d'équipements électroniques (comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée, particulièrement si elle est fluorescente, des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil) à côté des capteurs

● Changements au niveau du véhicule

- Le véhicule penche beaucoup d'un côté
- La charge transportée par le véhicule entraîne une variation très importante de sa hauteur (le nez cabre ou plonge)
- Une collision ou un choc a dévié le capteur de son axe

■ **Lorsque vous démontez et remontez la batterie 12 V**

Le système doit être initialisé.

Pour initialiser le système, roulez avec le véhicule en ligne droite pendant plus de 5 secondes à une vitesse supérieure à 22 mph (35 km/h) environ.

■ **Lorsque le message "PKSB indisponible" est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du PKSB clignote**

● Il est possible que de la glace, neige, terre, etc., soit collée au capteur. Si c'est le cas, nettoyez le capteur de la glace, neige, terre, etc., afin que le système retrouve un fonctionnement normal.
Par ailleurs, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché par temps froid du fait de la formation de glace sur le capteur, ce qui l'empêche de détecter les obstacles. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.

● Si ce message s'affiche après que vous ayez nettoyé le capteur ou alors que celui-ci n'était pas sale, faites inspecter le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

● Il peut arriver que l'initialisation du système n'ait pas été effectuée après que vous ayez démonté puis remonté la batterie 12 V. Effectuez l'initialisation du système.

■ **Lorsque le message "Panne PKSB Consultez votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel, le témoin de désactivation du PKSB clignote accompagné d'un signal sonore**

Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Pour la sécurité d'utilisation

Ne pas accorder une trop grande confiance au système. Si vous vous en remettez exclusivement au système, vous risquez de provoquer un accident imprévisible.

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité. Le freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) a pour fonction d'atténuer la gravité d'une collision. Toutefois, selon la situation, il peut arriver qu'il soit inopérant.
- La fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles) n'est pas un système conçu pour arrêter complètement le véhicule. De plus, même si le contrôle de freinage arrive à arrêter le véhicule, l'action sur les freins cesse après 2 secondes, si bien qu'il vous appartient d'appuyer immédiatement sur la pédale de frein.

Pour que le système fonctionnement normalement

Veillez à respecter les précautions suivantes en ce qui concerne les capteurs (→P. 275). Tout manquement à respecter ces précautions peut entraîner un fonctionnement anormal des capteurs, avec pour résultat un accident imprévisible.

- Ne pas effectuer de travaux de modification, démontage ou peinture
- Utilisez des pièces d'origine pour remplacer celles usées
- Ne pas faire subir de choc violent à la partie qui entoure les capteurs
- Ne pas causer de dommages aux capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres

Soins à porter à la suspension

Ne pas modifier la suspension, car toute modification de la hauteur ou de l'inclinaison du véhicule peut empêcher les capteurs de détecter correctement les obstacles ou le système de fonctionner, ou peut induire le système à intervenir inutilement.

NOTE

■ **Pour éviter la défaillance des capteurs**

- Si la partie autour d'un capteur subit un choc, le risque existe que l'équipement ne fonctionne pas normalement du fait de la défaillance du capteur. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne dirigez pas le jet d'eau directement sur les capteurs. Le risque existe que les capteurs ne fonctionnent plus normalement s'ils subissent un choc du fait de l'eau sous haute pression.
- Lorsque vous utilisez un jet de vapeur pour laver le véhicule, ne l'approchez pas trop près des capteurs. Le risque existe que les capteurs ne fonctionnent plus normalement s'ils reçoivent de la vapeur.

■ **Pour éviter toute intervention inutile**

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction de freinage d'assistance au stationnement (pour objets immobiles). Il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Le véhicule est contrôlé pour inspection, etc., sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou tout équipement semblable.
- Le véhicule est chargé sur un bateau, un poids lourd ou tout autre moyen de transport
- La suspension a été rabaissée ou le véhicule a été équipé de pneus de dimensions différentes de ceux d'origine
- La charge transportée par le véhicule entraîne une variation très importante de sa hauteur (le nez cabre ou plonge).
- Le véhicule est équipé d'un anneau de remorquage
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique

BSM (Surveillance de l'angle mort)

Synthèse de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort BSM (Blind Spot Monitor) est un système à 2 fonctions;

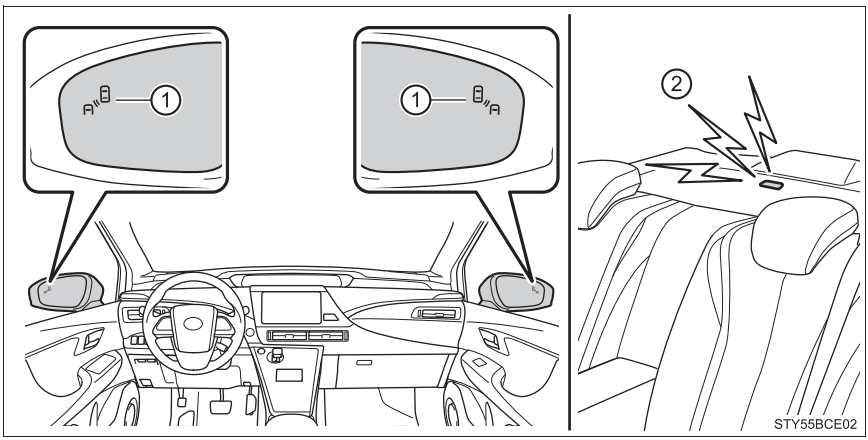
- La fonction de surveillance de l'angle mort

 Aide le conducteur à décider s'il peut changer de voie de circulation

- La fonction d'alerte de trafic transversal arrière

 Aide le conducteur lorsqu'il doit reculer

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.



① Témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Fonction de surveillance de l'angle mort:
Quand un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin BSM s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants alors qu'un véhicule est dans l'angle mort, le témoin BSM clignote au rétroviseur extérieur.

Fonction d'alerte de trafic transversal arrière:
Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche de l'arrière du véhicule, les témoins BSM clignotent dans les rétroviseurs extérieurs.

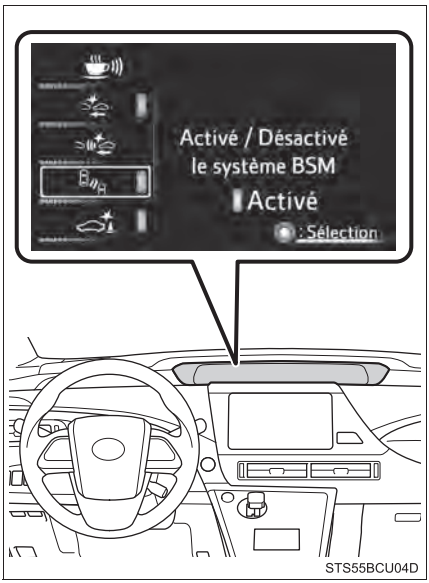
② Signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière (fonction d'alerte de trafic transversal arrière uniquement)

Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche de l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche au niveau du siège arrière.

Activation du système de surveillance de l'angle mort

Vous pouvez utiliser  à l'écran multifonctionnel pour mettre la fonction sur MARCHE (activer) ou ARRÊT (désactiver) (→P. 119)

1 Appuyez au choix sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120) et sélectionnez .



2 À chaque appui sur ⊙ du sélecteur d'instrumentation, vous passez de MARCHE à ARRÊT et inversement. Lorsque vous sélectionnez MARCHE, le témoin BSM s'allume.

■ Visibilité des témoins BSM aux rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin BSM au rétroviseur extérieur soit difficile à distinguer.

■ Audibilité du signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume du système audio est fort.

■ Lorsque le message "BSM indisponible." est affiché à l'écran multifonctionnel

Il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la partie du pare-chocs où se trouve le capteur.(→P. 300) Nettoyez la partie du pare-chocs où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., pour rétablir le fonctionnement normal. Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou très froid.

■ **Lorsque le message "Panne du BSM. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il y a peut-être un capteur défaillant ou une anomalie de tension. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Certification du système de surveillance de l'angle mort**

▶ Pour les États-Unis

FCC ID: OAYSRR2A
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and

(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Warning
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour le Canada

Applicable law : Canada 310

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Frequency bands : 24.05 - 24.25GHz
Output power : less than 20 milliwatts

Droit applicable : Canada 310

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

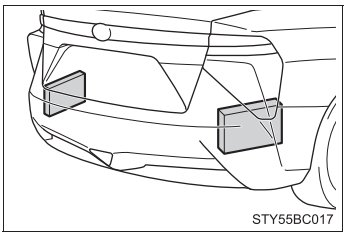
Bandes de fréquences : 24.05 - 24.25GHz
Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

AVERTISSEMENT

Manipulation du capteur radar

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct du système de surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.



- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un mauvais fonctionnement du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

La fonction de surveillance de l'angle mort

La fonction de surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules roulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d'un témoin BSM intégré au rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

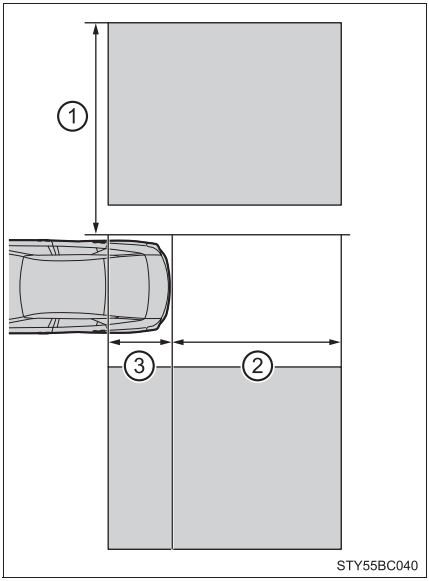
La zone de détection s'étend jusqu'à:

① Environ 11,5 ft. (3,5 m) du latéral du véhicule

Le premier 1,6 ft. (0,5 m) du latéral du véhicule ne se trouve pas dans la zone de détection

② Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

③ Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière



AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ **Conditions de fonctionnement de la fonction de surveillance de l'angle mort**

- Le système de surveillance de l'angle mort est actif
- Le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ.

■ **Conditions de détection d'un véhicule par la fonction de surveillance de l'angle mort**

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas les véhicules**

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement**

● Il peut arriver que la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

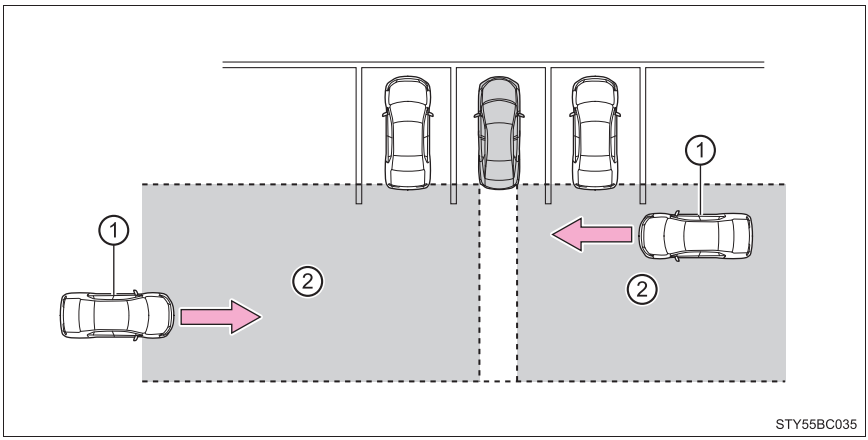
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
- Quand vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
- Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Tout de suite après l'activation du système de surveillance de l'angle mort

● Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:

- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection
- Quand le véhicule porte une charge à l'arrière, comme un porte-vélos par exemple

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière est active quand votre véhicule est en marche arrière. Le système est capable de détecter les autres véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Il utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence des autres véhicules, en faisant clignoter les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



① Véhicules en approche ② Zones de détection

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

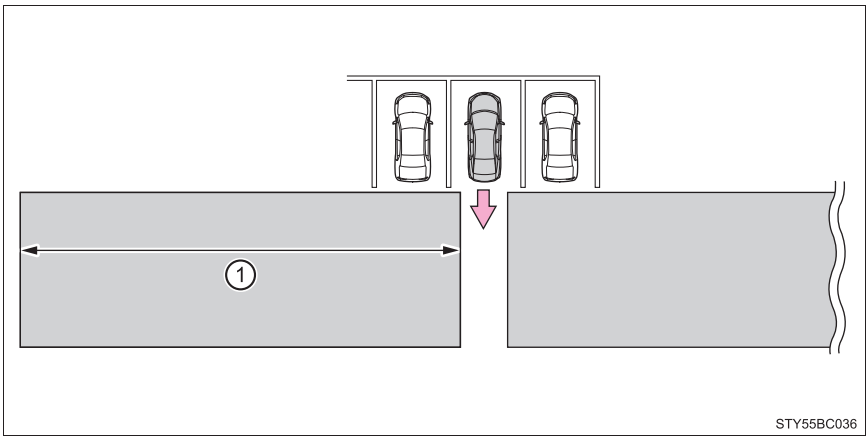
Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est là que pour vous assister, elle ne remplace pas une conduite prudente. Il appartient au conducteur de faire attention lorsqu'il recule, même lorsqu'il utilise la fonction d'alerte de trafic transversal arrière. Le conducteur doit lui-même contrôler visuellement l'arrière du véhicule et s'assurer de l'absence de piétons, autres véhicules, etc., avant de reculer. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Zones de détection de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut alerter de plus loin les véhicules roulant plus vite.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance approximative d'alerte
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m) environ
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m) environ

■ Conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

- Le système de surveillance de l'angle mort est actif.
- La position de sélection est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h) environ.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas un véhicule**

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

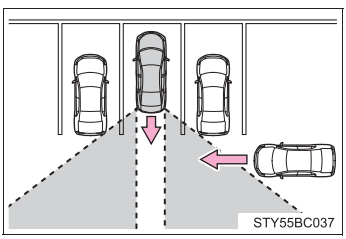
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- Véhicules reculant dans les places de stationnement à côté du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut ne pas fonctionner correctement**

Il peut arriver que la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Quand plusieurs véhicules approchent les uns à la suite des autres
- Angle fermé de stationnement
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Quand vous stationnez dans un dénivelé, en pente ou en côte, etc.
- Tout de suite après l'activation du système de surveillance de l'angle mort
- Tout de suite après que vous ayez démarré le système de pile à combustible avec le système de surveillance de l'angle mort sur marche
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter en raison d'obstacles



Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ECB (Système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique produit une force de freinage proportionnelle à la sollicitation

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d'urgence

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

◆ TRAC (Système antipatinage)

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

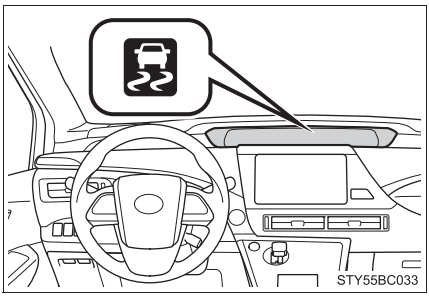
Contribue à empêcher le véhicule de reculer lorsque vous démarrez en côte.

◆ EPS (Direction assistée électrique)

Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC/ABS sont en action.



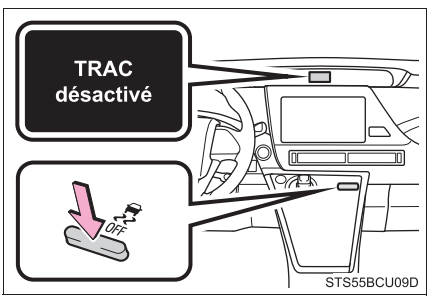
Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance du système de pile à combustible disponible aux roues. Appuyez sur OFF pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement et relâchez OFF.

Le message "TRAC désactivé." est affiché à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.



■ **Désactivation des systèmes TRAC et VSC**

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin de désactivation du VSC s'allume et le message "TRAC désactivé." s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver les systèmes.

L'aide au freinage de sécurité de pré-collision et le freinage de pré-collision seront également désactivés. Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 246)

■ **Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le système TRAC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur** 

Les systèmes TRAC et d'aide au démarrage en côte sont inopérants. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, TRAC et d'aide au démarrage en côte**

Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.

- Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
- Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
- Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
- Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ **Bruits de fonctionnement de l'ECB**

Le système de freinage à pilotage électronique (ECB) peut produire des bruits dans les situations suivantes, sans que cela n'indique un quelconque dysfonctionnement.

- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Bruits de moteur du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment moteur alors que 1 ou 2 minutes se sont passées après l'arrêt du système de pile à combustible.

■ **Bruit de manœuvre de l'EPS**

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système de pile à combustible. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Lorsque les systèmes TRAC et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
 Si les deux systèmes TRAC et VSC sont désactivés, la réactivation automatique n'intervient pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- La position de sélection n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement).
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ **Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

- Mettez la position de sélection sur P ou N.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous serrez le frein de stationnement.
- Environ 2 secondes après que vous ayez relâché la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas efficacement

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ Conditions dans lesquelles le système TRAC ne fonctionne pas efficacement

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

- Ne pas accorder une confiance excessive au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système TRAC, VSC et/ou ABS est en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus ou les jantes.

Comportement des pneumatiques et de la suspension

Utiliser des pneus affectés d'un problème quelconque ou modifier les suspensions peut altérer les systèmes d'aide à la conduite et entraîner leur mauvais fonctionnement.

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez un liquide de lave-glace adapté aux températures extérieures.
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

 Veillez à ce que tous les pneus soient aux dimensions et à la marque indiquées et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez la position de sélection sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.

Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.

La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

Chaînes latérales:

① 0,12 in. (3 mm) en diamètre

② 0,39 in. (10 mm) en largeur

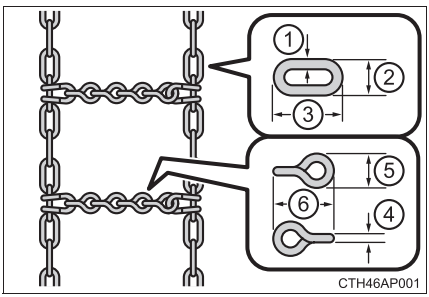
③ 1,18 in. (30 mm) en longueur

Chaînes transversales:

④ 0,16 in. (4 mm) en diamètre

⑤ 0,55 in. (14 mm) en largeur

⑥ 0,98 in. (25 mm) en longueur



Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans les nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein récupératif.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Ne pas utiliser le système LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active.

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Installation de chaînes antidérapantes

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Équipements intérieurs 6

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique 318

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges..... 327

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 329
- Éclairages intérieurs 330
- Éclairages individuels ... 330

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 332
- Boîte à gants..... 333
- Rangement de console 333
- Porte-gobelets 334
- Porte-bouteilles..... 336
- Rangement auxiliaire 336

Équipements dans le coffre 337

6-4. Autres équipements intérieurs

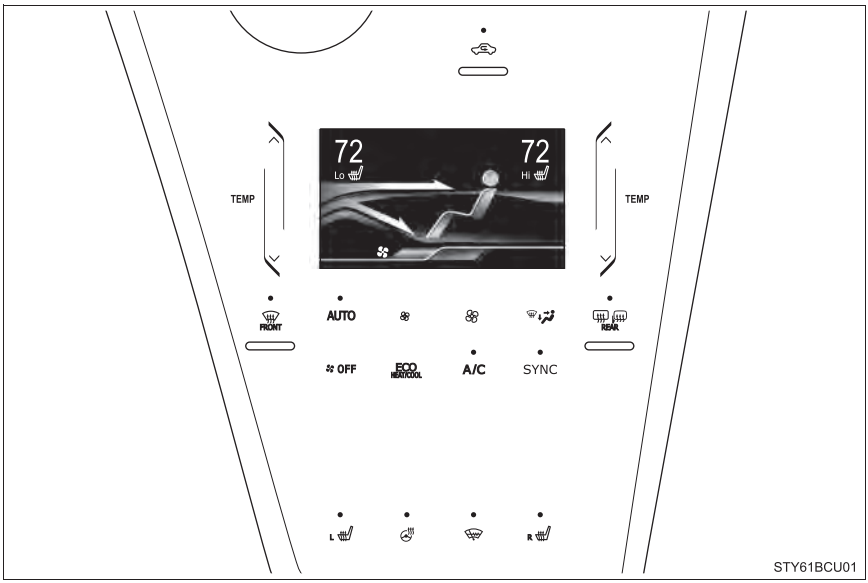
Autres équipements intérieurs 339
- Pare-soleil de pare-brise..... 339
- Miroirs de courtoisie..... 339
- Montre..... 340
- Accoudoir..... 341
- Crochets à vêtements... 341
- Poignées de maintien ... 342
- Prise d'alimentation 343
- Ports de charge USB 344
- Chargeur sans fil..... 346

Commande d'ouverture de porte de garage 355

Système de climatisation automatique

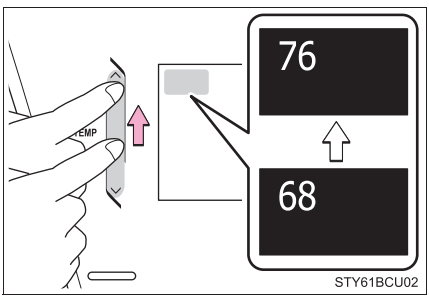
Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation



Modification du réglage de température

Pour modifier le réglage de température, touchez le capteur et glissez votre doigt sur sa longueur, vers le haut ou le bas.



Vous pouvez également modifier le réglage de température en touchant simplement le capteur.

La modification du réglage de température est confirmée par un signal sonore.

Si le témoin AUTO est éteint, le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Les températures aux sièges conducteur et passager peuvent être réglées séparément lorsque:

- Le réglage de température du côté passager est touché.
- Le système de climatisation commute entre les modes individuel et synchronisé chaque fois que le bouton SYNC est touché.

■ Réglage de l'allure de soufflerie

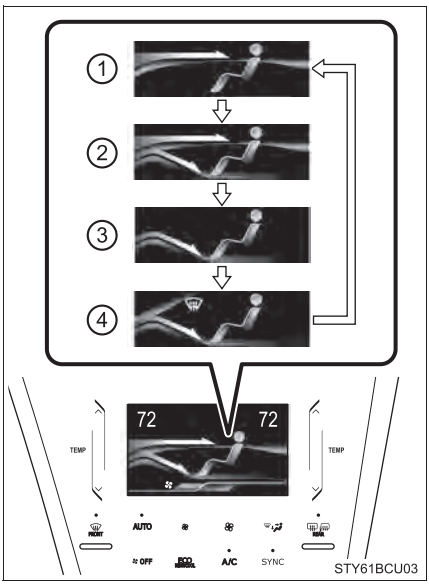
Touchez (plus) pour augmenter l'allure de soufflerie et (moins) pour la diminuer.

Touchez OFF pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection du mode de répartition de l'air

Pour sélectionner le mode de répartition d'air, touchez .

À chaque contact du doigt sur le bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.



① L'air est diffusé vers le haut du corps

② L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds

③ L'air est diffusé vers les pieds

④ L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction

■ Autres fonctions

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 320)
- Désembuage du pare-brise (→P. 321)
- Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (→P. 321)

Utilisation du système de climatisation automatique

1 Touchez AUTO .

Le système de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

2 Modifiez le réglage de température.

3 Touchez A/C .

La fonction de froid et de déshumidification alterne entre la marche et l'arrêt chaque fois que vous appuyez sur le bouton A/C .

4 Pour arrêter le fonctionnement, touchez OFF .

■ Témoin de mode automatique

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur .

■ Utilisation du mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO

Touchez ECO HEAT/COOL .

ECO est affiché à l'écran de climatisation et le système est régulé avec comme priorité une consommation réduite de carburant. Si vous touchez longuement ECO HEAT/COOL , ECO HI s'affiche à l'écran, et la climatisation est régulée avec comme priorité une consommation de carburant encore plus réduite. (La climatisation est davantage limitée dans son fonctionnement.)
Lors de l'annulation du mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO, touchez le bouton ECO HEAT/COOL une nouvelle fois.

ECO HI peut être annulé lorsque d'autres boutons de climatisation sont touchés.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur FRONT.

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut-être automatique.)
Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur FRONT quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

Appuyez sur REAR.

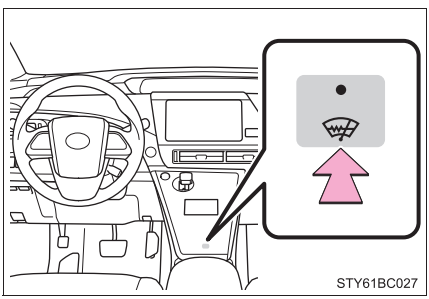
Le témoin s'allume lorsque le désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs est actif.
Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un certain temps.

■ Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

Appuyez sur .

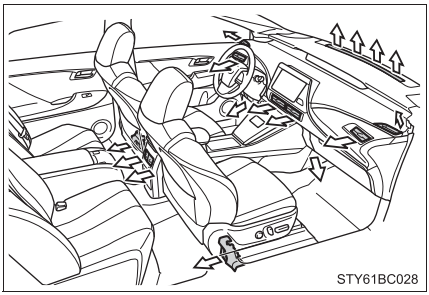
Le témoin s'allume lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est actif.
Le dégivreur de pare-brise s'arrête automatiquement après un certain temps.



Aérateurs

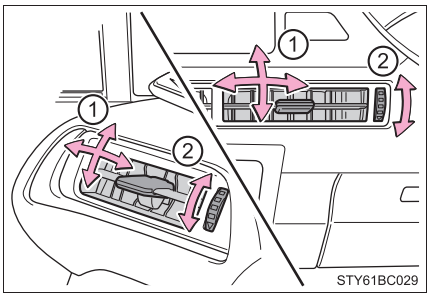
■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

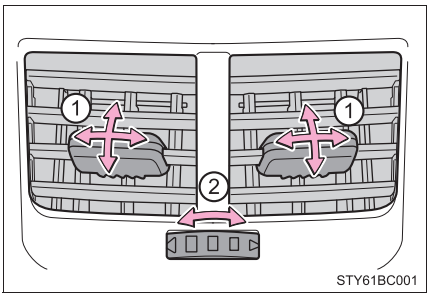


■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Avant



▶ Arrière



① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après l'appui sur AUTO, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez A/C sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez A/C sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Fonction de détection de buée sur le pare-brise**

En mode automatique, le capteur d'humidité (→P. 326) détecte la buée sur le pare-brise et commande le système de climatisation pour l'éliminer.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel par exemple ou dans la circulation dense, réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO**

- En mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO, le système de climatisation est régulé comme suit pour donner la priorité à la consommation de carburant:
 - Régulation du chauffage de liquide et de l'enclenchement du compresseur pour limiter la puissance calorifique/frigorifique
 - Limitation de l'allure de soufflerie lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:
 - Modifiez les réglages de température et l'allure de soufflerie
 - Touchez ECO HEAT/COOL en mode ECO HI pour définir ECO
 - Touchez ECO HEAT/COOL en mode ECO et le mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO est annulé

■ **Utilisation du système de climatisation en mode Éco**

Lorsque vous appuyez sur le bouton "ECO MODE", le système passe en mode REFROIDISSEMENT/CHAUFFAGE ÉCO. (→P. 204)

■ **Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche**

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur .

■ **Lorsque la température extérieure est basse**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur A/C .

■ **Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation**

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 414

■ **Sélection de la réactivité des commandes à la console de climatisation**

Vous avez la possibilité de choisir le temps de réaction, à partir du moment où vous touchez les commandes, en procédant comme suit.

La climatisation est inopérante pendant que vous effectuez les manipulations suivantes.

1 Touchez ❀ (moins) et SYNC pendant environ 3 secondes.
"01" ~ "05" s'affiche à l'indication de la température côté passager.

2 À chaque contact du doigt sur , vous sélectionnez successivement les temps de réponse comme suit.
01 (environ 0,06 s.) → 02 (environ 0,08 s.) → 03 (environ 0,10 s.) → 04 (environ 0,12 s.) → 05 (environ 0,14 s.)
Alors que la configuration souhaitée est affichée, ne touchez aucune commande pendant 5 secondes environ pour changer d'écran, et la configuration est mémorisée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Activation/désactivation du signal sonore de confirmation des commandes à la console de climatisation

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le signal sonore confirmant que vous touchez les commandes, en procédant comme suit.

La climatisation est inopérante pendant que vous effectuez les manipulations suivantes.

1 Touchez AUTO et SYNC pendant environ 3 secondes.
"ON" ou "OFF" s'affiche à l'indication de la température côté passager.

2 À chaque contact du doigt sur REAR, l'indication alterne entre ON et OFF.

Avec le choix "ON" ou "OFF" affiché, ne touchez aucune commande pendant 5 secondes environ pour changer d'écran, et la configuration est mémorisée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Activation/désactivation de l'affichage contextuel lorsque vous utilisez les commandes à la console de climatisation

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver l'affichage contextuel lorsque vous touchez les commandes, en procédant comme suit.

La climatisation est inopérante pendant que vous effectuez les manipulations suivantes.

1 Touchez ECO HEAT/COOL et SYNC pendant environ 3 secondes.
"ON" ou "OFF" s'affiche à l'indication de la température côté passager.

2 À chaque contact du doigt sur REAR, l'indication alterne entre ON et OFF.

Avec le choix "ON" ou "OFF" affiché, ne touchez aucune commande pendant 5 secondes environ pour changer d'écran, et la configuration est mémorisée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sélection du mode automatique de la climatisation).
(Fonctions personnalisables →P. 511)

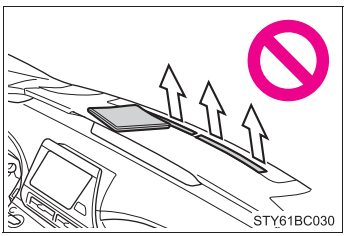
AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Ne pas utiliser 

par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



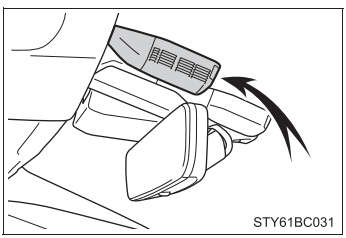
Pour éviter des brûlures

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en fonction.

NOTE

Capteur d'humidité

Pour détecter la buée sur le pare-brise, un capteur (le cas échéant) surveille la température de ce dernier, l'humidité environnante, etc. (→P. 323)
Respectez les points suivants pour éviter d'endommager le capteur:



- Ne démontez pas le capteur
- Ne pulvérisez aucun nettoyant pour vitres sur le capteur et épargnez-lui tout impact brusque
- Ne collez rien sur le capteur

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges

Le volant de direction est chauffant sur les parties où vous posez les mains, tandis que les chauffages de sièges réchauffent les sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

- Soyez vigilant pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant de direction et les sièges lorsque le chauffage est en fonction:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe et les brûlures bénignes:
 - Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.
 - Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.

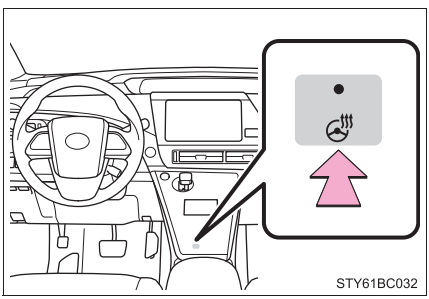
⚠ NOTE

- Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposez des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas utiliser les fonctions lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Volant de direction chauffant

Activation/désactivation du volant de direction chauffant

Le témoin indicateur s'allume lorsque le volant de direction chauffant est actif.



■ **Condition de fonctionnement**

Le volant de direction chauffant est fonctionnel lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Minuterie**

Le volant de direction chauffant s'arrête automatiquement après 30 minutes environ.

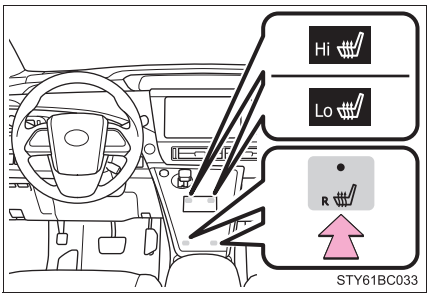
Chauffages de sièges

■ Sièges avant

À chaque contact du doigt sur le bouton, vous sélectionnez successivement les puissances de chauffage de siège:

Hi (fort) → Lo (faible) → Arrêt

Pendant les manipulations, l'option choisie est affichée.



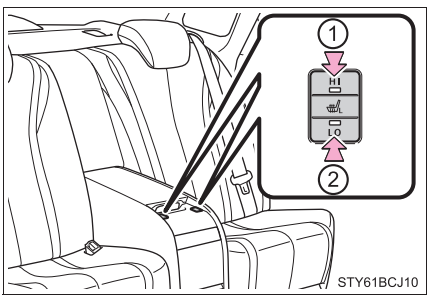
■ Sièges arrière

① HI: Fort

Le témoin indicateur s'allume.

② Bas: Faible

Le témoin indicateur s'allume.



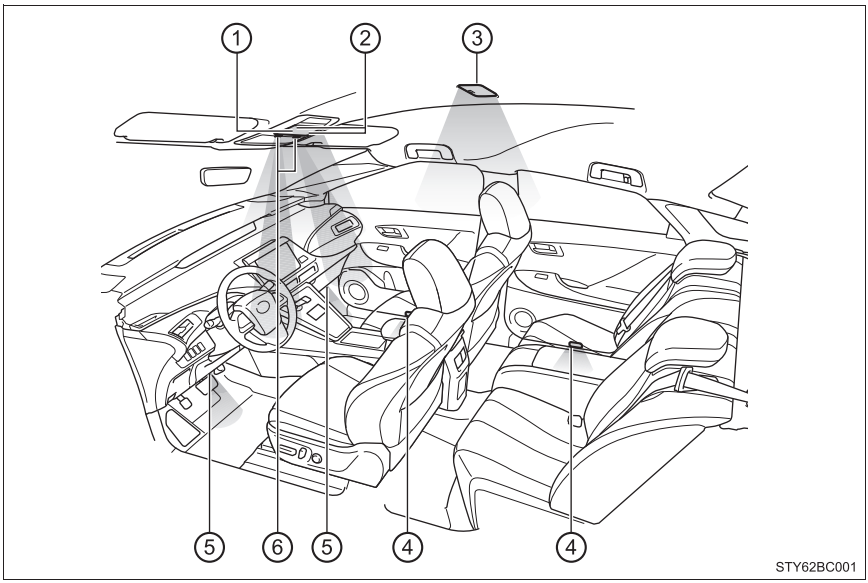
■ **Conditions d'utilisation**

Les chauffages de sièges sont fonctionnels lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Lorsque vous ne vous en servez pas (siège arrière)**

Remettez le bouton de niveau pour arrêter le chauffage de siège.
Le témoin indicateur s'éteint.

Détail des éclairages intérieurs



① Éclairage intérieur avant (→P. 330)

② Éclairages individuels (→P. 330)

③ Éclairage intérieur arrière (→P. 330)

④ Éclairages d'accueil sur porte

⑤ Éclairages de plancher*1, 2

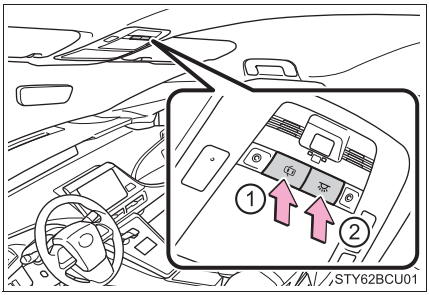
⑥ Éclairages de sélecteur de vitesses

*1: Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les éclairages de plancher s'allument. Toutefois, si vous réglez au minimum l'éclairage du tableau de bord, les éclairages de plancher s'éteignent. (→P. 115)

*2: Lorsque vous mettez la sélection sur une autre position que P, la luminosité des éclairages de plancher baisse en intensité.

Éclairages intérieurs

■ Avant



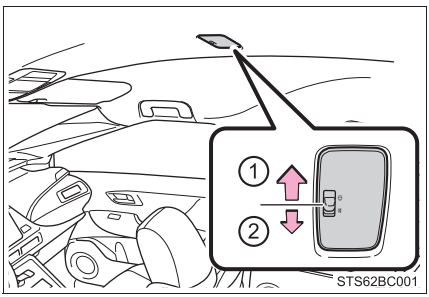
① Lorsque le bouton est en position enfoncée, les éclairages sont asservis aux portes

L'éclairage s'allume et s'éteint sur commande de l'ouverture et de la fermeture d'une porte.

② Lorsque vous appuyez sur le bouton, l'éclairage s'allume

Lorsque vous appuyez à nouveau sur le bouton, l'éclairage s'éteint.

■ Arrière

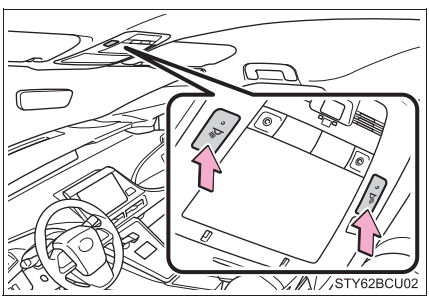


① Asservissement aux portes

Lorsque les éclairages intérieurs avant sont asservis aux portes, ils s'allument et s'éteignent sur commande de l'ouverture et de la fermeture de la porte arrière.

② Éclairage allumé

Éclairages individuels



Allumage/extinction des éclairages

Appuyez sur le bouton; quand il est en position enfoncée, l'éclairage s'allume.

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, ainsi que du verrouillage/déverrouillage ou de l'ouverture/la fermeture des portes.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Si les éclairages suivants restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes:

- Éclairages intérieurs avant
- Éclairages intérieurs arrière
- Éclairages individuels
- Éclairages d'accueil sur porte
- Éclairages de courtoisie
- Éclairage de coffre

■ **Personnalisation**

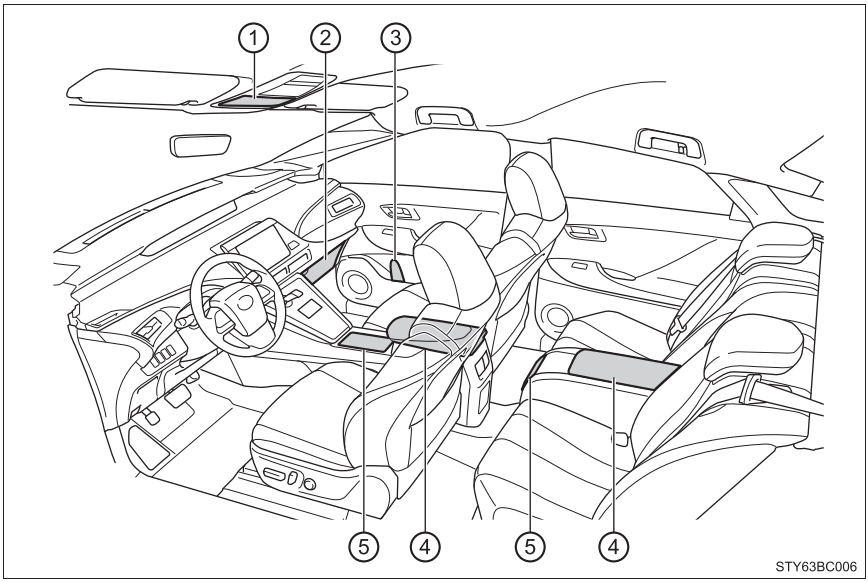
Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables: →P. 511)

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Détail des rangements



① Rangement auxiliaire (→P. 336)
② Boîte à gants (→P. 333)
③ Porte-bouteilles (→P. 336)
④ Rangements de console (→P. 333)
⑤ Porte-gobelets (→P. 334)

⚠ AVERTISSEMENT

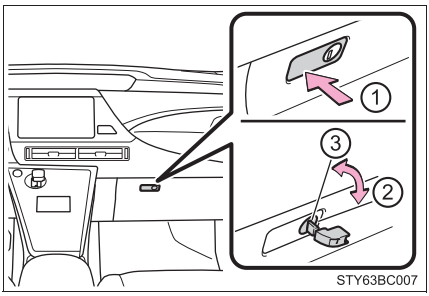
- Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:
 - Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
 - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.
- Pendant la marche du véhicule ou lorsque vous ne vous servez pas des rangements, veillez à ce que leur couvercle soit fermé.
 En cas de freinage brusque ou d'embardée, le couvercle laissé ouvert ou les objets rangés à l'intérieur risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

Boîte à gants

① Ouverture (appuyez sur le bouton)

② Verrouillage avec la clé conventionnelle

③ Déverrouillage avec la clé conventionnelle

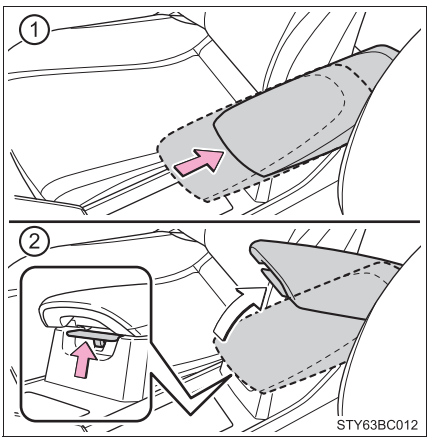


Rangement de console

■ Avant

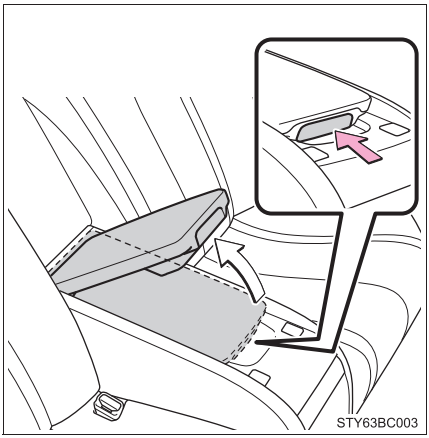
① Faites coulisser l'accoudoir pour le reculer au maximum.

② Tout en tirant sur le bouton pour déverrouiller, relevez le couvercle



■ Arrière

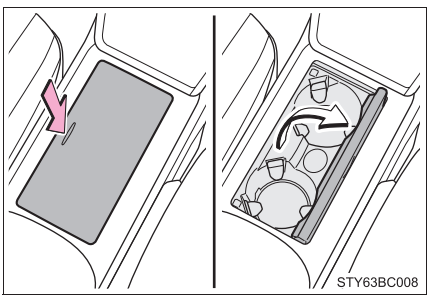
Tout en appuyant sur le bouton pour déverrouiller, relevez le couvercle.



Porte-gobelets

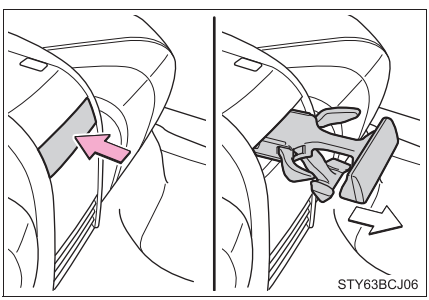
■ Avant

Appuyez sur le couvercle.



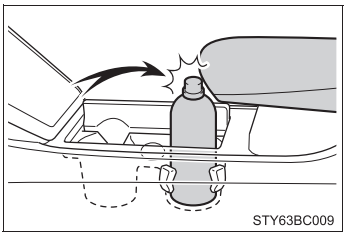
■ Arrière

Appuyez et relâchez pour permettre au porte-gobelets de sortir.



Lorsque vous rangez des bouteilles (porte-gobelets avant)

Lorsque vous utilisez le porte-gobelets de l'accoudoir pour y ranger des bouteilles, celles-ci peuvent gêner le mouvement de l'accoudoir lorsque vous le faites coulisser.

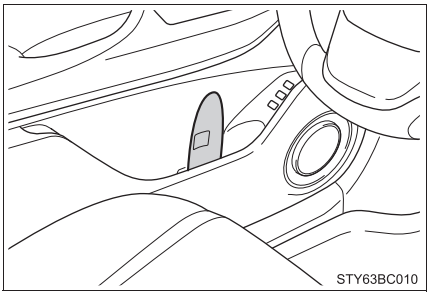


AVERTISSEMENT

Objets inadaptés aux porte-gobelets

- Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes en aluminium.
 En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager.
- Pour prévenir tout risque de brûlure, couvrez les boissons chaudes lorsque vous les disposez dans les porte-gobelets.

Porte-bouteilles



- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

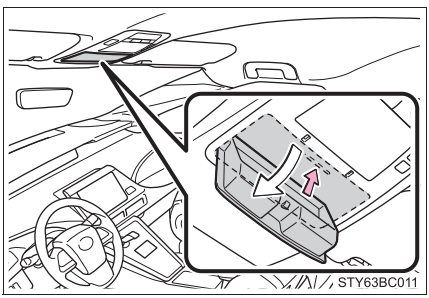
Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

NOTE

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, ou un gobelet en verre ou en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les gobelets en verre de se briser.

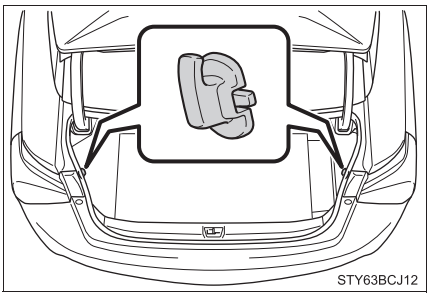
Rangement auxiliaire

Appuyez sur le couvercle.



Équipements dans le coffre

Crochets pour sacs à provisions

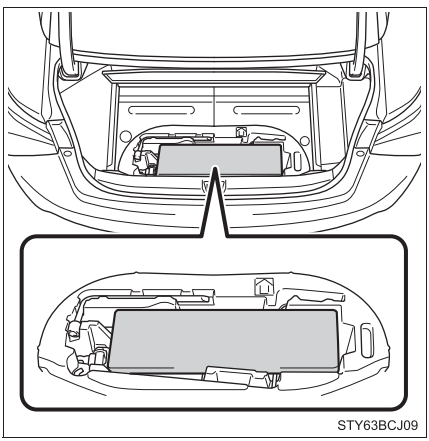


NOTE

Pour éviter tout dommage aux crochets, ne pas leur faire porter trop de poids.

Espace de rangement du triangle de présignalisation

Le triangle de présignalisation peut se ranger sous le tapis de coffre.



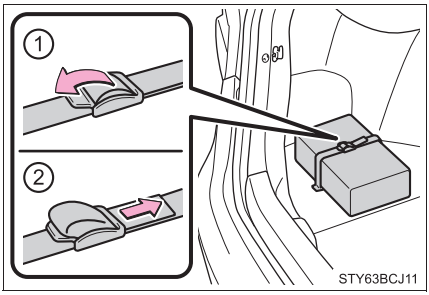
Rangement du triangle de présignalisation

Les dimensions et la forme de la mallette du triangle de présignalisation peuvent être telles qu'il ne soit pas possible de la ranger.

Sangle de maintien pour trousse de premiers secours

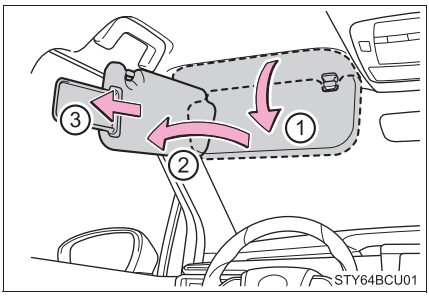
① Libération de la sangle

② Serrage de la sangle



Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise

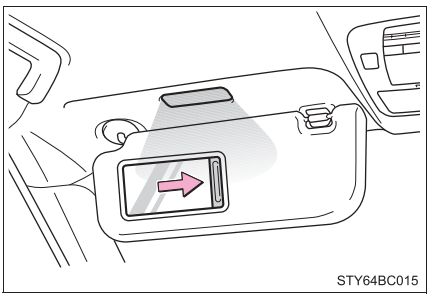


① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie



Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés trop longtemps lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Montre

Pour régler l'heure, utilisez  à l'écran multifonctionnel (→P. 119)

◆ Arrondi à l'heure la plus proche

Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120), sélectionnez  et appuyez sur ⊙.

Les minutes de la montre reviennent à 00.*

*: par ex. entre 1:00 et 1:29 → 1:00
entre 1:30 et 1:59 → 2:00

◆ Réglage de l'heure

1 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120), sélectionnez  et appuyez sur ⊙.

2 Appuyez sur 〈 ou sur 〉 du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez les heures, les minutes ou le format horaire 12/24 heures, et appuyez sur ∧ ou sur ∨ du bouton de fonctionnement pour régler.

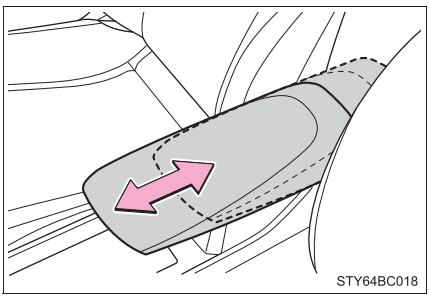
3 Lorsque les réglages sont terminés, appuyez sur ⮌ et vérifiez l'heure.

La montre est affichée lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

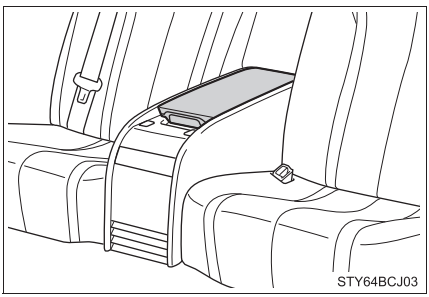
Accoudoir

■ Avant

Faites coulisser l'accoudoir.



■ Arrière

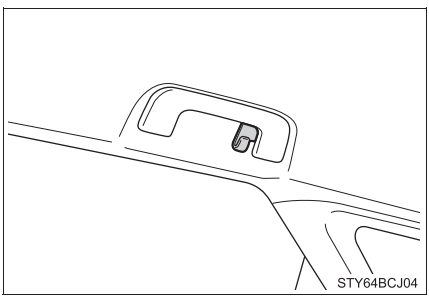


NOTE

Pour éviter tout dommage à l'accoudoir, ne pas exercer un poids trop important sur lui.

Crochets à vêtements

Les poignées de maintien arrière sont munies de crochets à vêtements.



⚠ AVERTISSEMENT

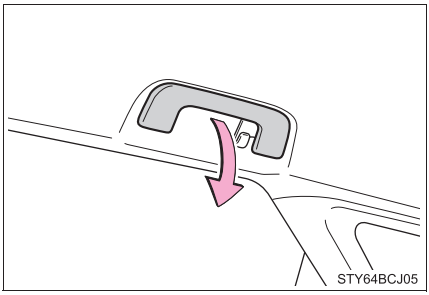
Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. Si les coussins gonflables SRS rideau se déploient, ces objets peuvent devenir des projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage au crochet à vêtements, ne pas le charger avec un poids trop important.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.

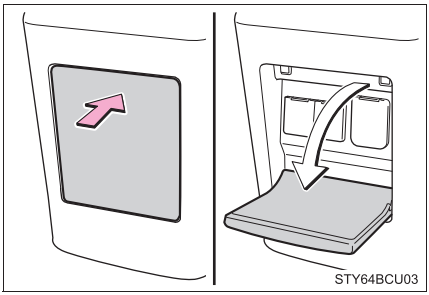
⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien, ne rien y accrocher de lourd et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

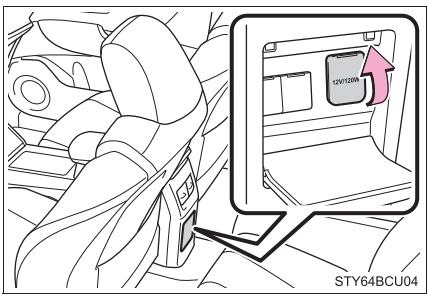
Prise d'alimentation

Merci d'utiliser la prise d'alimentation pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).

1 Poussez sur le couvercle du rangement de console pour ouvrir.



2 Ouvrez le couvercle.



La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE ou ACCESSOIRES.

⚠ NOTE

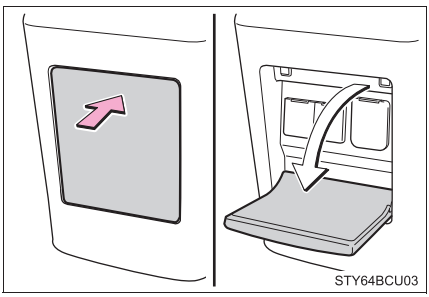
- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, refermez le cache lorsque vous ne vous en servez pas. Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Ports de charge USB

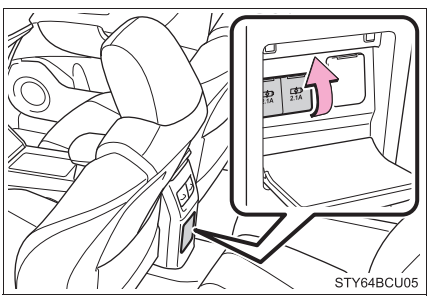
Les ports de chargement USB sont utilisés pour alimenter 2,1 A d'électricité à 5 V à des dispositifs externes.
Les ports de chargement USB sont uniquement destinés au rechargement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.
En fonction du dispositif externe, il se peut que celui-ci ne se charge pas correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de chargement USB.

■ Utilisation des ports de chargement USB

1 Poussez sur le couvercle du rangement de console pour ouvrir.



2 Ouvrez le couvercle.



■ Les ports de chargement USB peuvent être utilisés lorsque

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ Situations dans lesquelles les ports de chargement USB peuvent ne pas fonctionner correctement

- Si un dispositif qui consomme plus de 2,1 A à 5 V est connecté
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, par exemple une clé USB, est connecté
- Si le dispositif externe connecté est éteint (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil

À propos des dispositifs externes connectés

En fonction du dispositif externe connecté, la charge peut parfois être suspendue puis redémarrer. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

NOTE

Pour éviter tout dommage aux ports de chargement USB

- N'insérez pas d'objets étrangers dans les ports.
- Ne renversez pas de l'eau ou d'autres liquides dans les ports.
- Lorsque les ports de chargement USB ne sont pas utilisés, fermez les couvercles. Si un corps étranger ou un liquide pénètre dans un port, cela peut entraîner un court-circuit.
- N'appliquez pas de force excessive sur les ports de chargement USB et ne les percutez pas.
- Ne pas démonter ni modifier les ports de chargement USB.

Pour éviter tout dommage aux dispositifs externes

- Ne laissez pas de dispositifs externes dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le dispositif externe risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur un dispositif externe et n'appliquez pas de force inutile par dessus ou au câble d'un dispositif externe lorsque celui-ci est connecté.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas les ports de chargement USB pendant une longue période avec le système de pile à combustible arrêté.

Chargeur sans fil

Vous pouvez charger un appareil mobile (smartphones et batteries nomades, etc.) en le posant simplement sur la surface de charge, à condition qu'il soit compatible avec la norme Qi de transmission d'énergie sans fil développée par le Wireless Power Consortium.

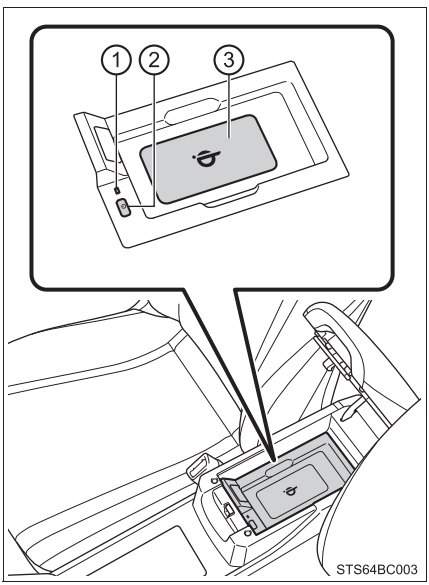
Cette fonction est inutilisable avec les appareils mobiles dont les dimensions sont supérieures à celles de la surface de charge. Par ailleurs, selon l'appareil mobile, il peut arriver qu'elle ne fonctionne pas comme en temps normal. Veuillez lire la notice d'utilisation de l'appareil mobile à utiliser.

■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque commerciale de Wireless Power Consortium.

■ Dénomination des parties

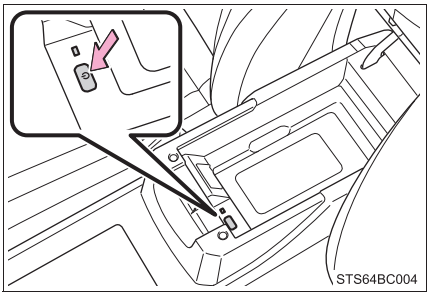
① Témoin indicateur de fonctionnement
② Interrupteur électrique
③ Zone de charge



■ Utilisation du chargeur sans fil

1 Ouvrez le rangement de console. (→P. 333).

2 Appuyez sur le bouton marche/arrêt du chargeur sans fil.

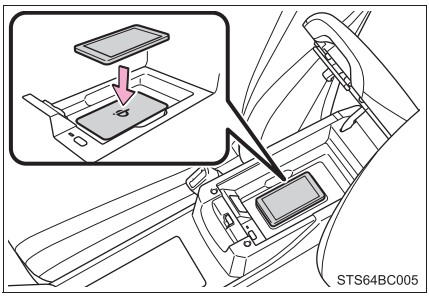


À chaque appui sur le bouton marche/arrêt, vous mettez sur marche/arrêt.

En position marche, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.

Même lorsque le système de pile à combustible est arrêté, le système mémorise l'état marche/arrêt dans lequel se trouve le bouton marche/arrêt du chargeur sans fil.

3 Posez l'appareil mobile face de charge vers le bas.



Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement est allumé en orange.

Si l'appareil mobile ne se charge visiblement pas, essayez de le placer aussi près possible du centre de la surface de charge.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.

● Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après une durée fixe passée dans l'état où la charge est suspendue, celle-ci reprend.
- Lorsque l'appareil mobile change de place, la charge s'arrête quelques instants, puis reprend.

■ **Conditions d'allumage du témoin indicateur de fonctionnement**

Témoin indicateur de fonctionnement	Conditions
Éteint	Lorsque l'alimentation électrique du chargeur sans fil est sur arrêt
Allumé en vert	En veille (état où la charge est possible)
	Lorsque la charge est terminée*
Allumé en orange	Lorsque vous posez l'appareil mobile sur la surface de charge (détection de l'appareil mobile)
	Recharge

*: Selon l'appareil mobile, il y a des cas où le témoin indicateur de fonctionnement continue d'être allumé en orange alors que la charge est terminée.

● Lorsque le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Lorsqu'une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote en orange. Traitez l'erreur en vous aidant du tableau suivant.

Témoin indicateur de fonctionnement	Causes suspectées	Conduite à tenir
Clignote sans cesse une fois par seconde (orange)	Défaut de communication entre véhicule et chargeur.	Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Clignote sans cesse 3 fois de suite (orange)	L'appareil mobile est séparé de la surface de charge par une substance étrangère.	Nettoyez la surface de charge de la substance extérieure étrangère qui la sépare de l'appareil mobile.
	L'appareil mobile n'est plus synchronisé parce qu'il n'est pas en position.	Centrez l'appareil mobile sur la surface de charge.
Clignote sans cesse 4 fois de suite (orange)	Il y a échauffement à l'intérieur du chargeur sans fil.	Arrêtez immédiatement la charge et reprenez-la après quelques minutes.

■ **Conditions de fonctionnement du chargeur sans fil**

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ **Appareils mobiles utilisables**

Le chargeur sans fil est utilisable avec les appareils mobiles compatibles avec la norme Qi.
Toutefois, la compatibilité avec tous les appareils à la norme Qi n'est pas garantie.

À commencer par les téléphones mobiles et les smartphones, il est destiné aux appareils mobiles de faible puissance électrique, pas plus de 5 W.

■ **Lorsque l'appareil mobile est muni d'une coque et d'accessoires**

Ne pas charger dans les situations où la coque et les accessoires dont est muni l'appareil mobile ne sont pas compatibles Qi. Selon le type de coque et d'accessoire, il peut arriver que la charge soit impossible. Lorsque l'appareil mobile ne se charge pas alors qu'il est posé sur la surface de charge, retirez-en sa coque et ses accessoires.

■ **Pendant la charge, la radio AM est parasitée**

Éteignez le chargeur sans fil et confirmez la baisse des parasites. Si les parasites diminuent, appuyez sur l'interrupteur électrique du chargeur sans fil pendant 2 secondes de suite, sa fréquence va changer et les parasites seront réduits.
Par ailleurs, à cette occasion, le témoin indicateur de fonctionnement va clignoter 2 fois en orange.

■ **Points importants du chargeur sans fil**

- Si la clé électronique n'est pas détectée à l'intérieur du véhicule, la charge est impossible. Lorsque vous ouvrez et fermez la porte, la charge peut être suspendue temporairement.
- Pendant la charge, le chargeur sans fil et l'appareil mobile s'échauffent; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
 Lorsqu'un appareil mobile s'échauffe pendant la charge, celle-ci peut s'arrêter en raison de la fonction de protection de l'appareil mobile. Dans ce cas, une fois l'appareil mobile suffisamment refroidi, la charge reprend.

■ **Bruits de fonctionnement**

Lorsque vous établissez l'alimentation électrique, le chargeur produit un bruit pendant qu'il recherche l'appareil mobile; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

■ **Nettoyage**

→P. 370

Certification du chargeur sans fil (pour les États-Unis uniquement)

FCC Provided Information:
This equipment has been tested and found to comply with Part 18 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.
This device complies with Part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Declaration of Conformity

Trade Name:	Panasonic
Model Numbers:	AT1701 contains CA-QS03J1AJ
Responsible Party:	Panasonic Corporation of North America Two Riverfront Plaza, Newark, NJ 07102-5490
Support Contact:	http://www.panasonic.com/support/

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 8TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

FCC Declaration of Conformity Summary

Product Name	In-Vehicle Wireless Charger	
Model Number	AT1701	
Brand Name	Panasonic	
Size and Mass	• 245mm (w), 136mm (l) and 48mm (h) and mass is 515grams	
Purpose Updated DoC	Added similarity variant model / AT1701 contains CA-QS03J1AJ	
Compliance Information	• 47 CFR, FCC Part 18, Subpart C for ISM Equipment FCC's KDB 680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02 • Industry Canada RSS-216, Issue 1, dated August 2014 For Wireless Power Transfer Devices (Wireless Chargers)	
Responsible Applicant	Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems Company Automotive Infotainment Systems Business Division 4261, Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, 224-8520, Japan	
Responsible Factories	• Panasonic Corporation, Automotive & Industrial Systems Company Automotive Infotainment / Systems Business Division Global Manufacturing Innovation Center, Matsumoto Factory 5652 Sasaga, Matsumoto city, Nagano 399-8730, Japan • Panasonic Automotive Systems Czech, s.r.o. U Panasonicu 266, 530 06 Pardubice-Stare Civice, Czech Republic • Panasonic Automotive Systems Asia Pacific (Thailand) Co.,Ltd. 101 Moo 2 Teparak Road, T.Bangsaothong Ging A.Bangsaothong Samutprakarn 10540 Thailand • Panasonic Automotive Systems Dalian Co., Ltd. No.300, HongGang Road, GanJingZi District, Dalian, Liaoning Province, 116033 China	
Responsible Sales Company	Panasonic Consumer Electronics Company Division of Panasonic Corporation of North America Two Riverfront Plaza, Newark, NJ 07102-5490 General Contact: http://shop.panasonic.com/support	
Special Conditions For Compliance	In-Vehicle Wireless Charger will be installed and used exclusively within transportation vehicle and as such, it is exempt from the following requirements: (1) Part 15 digital device technical rules in accordance with §15.103(a); and (2) §15.105(b) full text information to user to appear in User Manual in accordance with §18.213.	
EMI Test Report	TCB	UL Japan
	Test Report	10120384-R2
	Model Tested	AT1701 contains CA-QS03J1AJ
	Date Issued	12/14/2015
	Methodology	FCC-OET MP-4

PSCD

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 8TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 6TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

FCC Declaration of Conformity
Summary

RF Exposure Evaluation	TCB	UL Japan
	MPE Test Report	10197157S-II-R1
	Model Tested	AT1701 contains CA-QS031AJ
	Date Issued	12/14/2015
	Methodology	KDB 680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02
Importation	The subject In-Vehicle Wireless Charger can be imported on behalf of Panasonic affiliated sales companies by PNA's Logistics Import Customs, or their authored brokers, by electrically filing FCC Form 740 while declaring Box 2 with no reference to any FCC ID.	

This DoC is granted for the subject In-Vehicle Wireless Charger on the basis of the manufacturer's attested compliance with the above described conditions and in accordance with FCC Part 18 and FCC's KDB 0680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02.

Certificate Number: DoC 2014-008C
Applicant Ref No.: PAS-16-1001

Issued by: Richard Mullen
Issue Date: January 14, 2016

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 6TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

- Pendant la charge d'un appareil mobile, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas en faire usage pendant la marche du véhicule.
- Assurez-vous que le couvercle du rangement de console est fermé pendant la marche du véhicule. En cas de freinage violent, etc., un passager risque de se taper une partie du corps dans le couvercle ouvert, l'appareil mobile peut se transformer en projectile, ce qui pourrait conduire à un accident imprévisible.

Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent consulter leur médecin quant à l'utilisation du chargeur sans fil. Le fonctionnement des prothèses médicales peut être perturbé par l'utilisation du chargeur sans fil.

Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le risque existe que l'équipement subisse des dommages, tombe en panne ou prenne feu, et que vous soyez brûlé par suite d'une surchauffe.

- Ne pas disposer d'objets métalliques entre la surface de charge et l'appareil mobile pendant la charge
- Ne pas poser d'autocollants, objets métalliques, etc., sur la surface de charge ou l'appareil mobile
- Ne pas couvrir d'un linge, etc., pendant la charge
- Ne pas charger d'autres appareils mobiles que ceux désignés
- Ne pas approcher d'objets magnétisés
- Ne pas charger avec la surface de charge couverte de poussière.
- Lorsque vous ne vous en servez pas, fermez le couvercle du rangement de console afin d'éviter toute entrée de corps étrangers et déversement de liquides (boissons, etc.) sur la surface de charge.
- Ne pas démanteler en vue d'un démontage ou d'une modification
- Ne pas donner de coups ni appuyer trop fort

NOTE

■ **Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le fonctionnement ne soit pas normal

- L'appareil mobile est chargé au maximum de sa capacité
- Il y a un produit étranger entre la surface de charge et l'appareil mobile
- La charge provoque l'échauffement de l'appareil mobile
- La surface de charge de l'appareil mobile est tournée vers le haut
- L'appareil mobile n'est pas placé en alignement avec la surface de charge
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité

Par ailleurs, à l'exclusion de ce qui précède, lorsque le chargeur sans fil ne se comporte pas normalement ou son témoin indicateur de fonctionnement clignote en continu, on peut considérer qu'il est défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Pour éviter toute panne ou dommage aux données**

- Ne pas approcher à portée du chargeur pendant la charge les cartes magnétiques, comme une carte de crédit par exemple, ou les supports d'enregistrement magnétiques, etc., sous peine d'entraîner un effacement des données sous l'action du magnétisme. De même, n'approchez pas d'instruments de précision comme des montres du chargeur au risque de les casser.
- Ne pas laisser l'appareil mobile à l'intérieur du véhicule. La température régnant dans l'habitacle pouvant être très élevée, lorsque le véhicule est laissé au soleil, l'appareil mobile risque d'en souffrir.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système de pile à combustible est arrêté, ne pas utiliser le chargeur sans fil pendant trop longtemps.

Commande d’ouverture de porte de garage

Les possibilités de programmation de la commande d’ouverture de porte de garage sont telles qu’elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d’accès, un portail d’entrée, une serrure de porte, un système d’éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d’autres dispositifs automatiques encore.

Programmation de l’émetteur HomeLink®

Le système de commande sans fil HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour piloter 3 systèmes différents. Consultez les méthodes de programmation décrites dans les pages qui suivent pour déterminer la méthode adaptée au système à piloter.

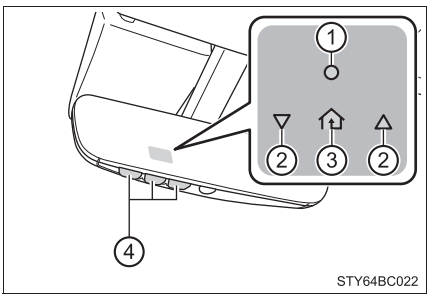
① Témoin indicateur HomeLink®

② Indicateurs de marche de la porte de garage

③ Icône HomeLink®

S’allume lorsque l’émetteur HomeLink® est en fonctionnement.

④ Touches



■ Avant de programmer l’émetteur HomeLink®

- Au cours de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails et autres se mettent en marche. Veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité de ces appareils pour prévenir tout accident ou blessure.
- Pour une programmation plus précise, nous vous recommandons de remplacer la pile de la télécommande.
- Les moteurs de commande d’ouverture de porte de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d’une protection à code aléatoire. Si tel est le cas, vous pourrez avoir besoin d’un escabeau ou de tout autre support suffisamment robuste et sûr pour atteindre le bouton d’apprentissage “Learn” ou “Smart”) du moteur de commande d’ouverture de porte de garage.

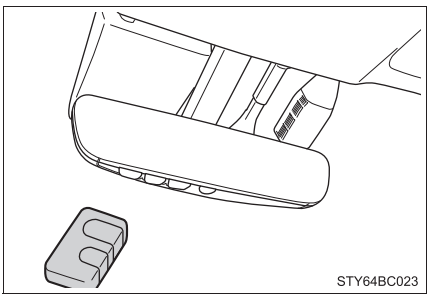
■ **Programmation de l'émetteur HomeLink®**

Il ne doit pas s'écouler plus de 60 secondes entre les étapes 1 et 3, faute de quoi le témoin indicateur va arrêter de clignoter et vous ne pourrez pas achever la programmation.

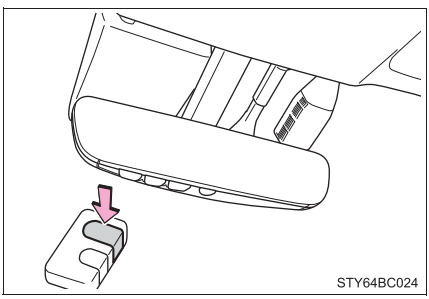
1 Appuyez brièvement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote en orange.

2 Pointez la télécommande à émetteur du système à piloter en direction du rétroviseur, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.



3 Programmez un système.



▶ Programmation d'un autre système qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Appuyez longuement sur le bouton de l'émetteur portatif, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande à émetteur à intervalles de 2 secondes, plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe du clignotement lent (orange) au clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou à l'allumage en permanence (vert) (code fixe).

4 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur s'allume: La programmation d'un système à code fixe est terminée. La porte de garage ou autre système doit s'ouvrir/se fermer lorsque vous appuyez sur une touche de l'émetteur HomeLink® et la relâchez.
- Le témoin indicateur clignote rapidement: Le moteur de commande d'ouverture de la porte de garage ou autre système utilise un code aléatoire. Pour terminer la programmation, appuyez franchement sur la touche HomeLink® pendant 2 secondes, puis relâchez-la.
- Si la porte de garage ou autre système ne manœuvre pas, suivez les instructions décrites dans "Programmation d'un système à code aléatoire".

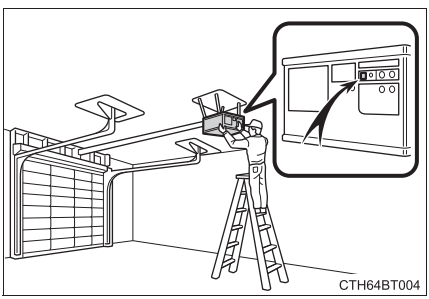
5 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles pilotent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

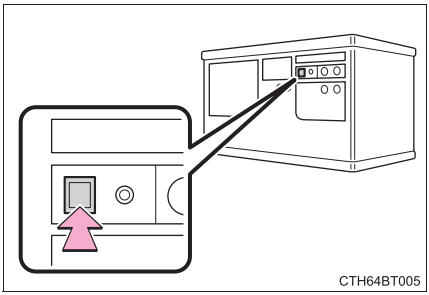
Il peut être nécessaire d'être à 2 personnes, voire plus, pour mener à bien la programmation d'un système à code aléatoire.

1 Localisez le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") sur la commande d'ouverture de la porte de garage installée dans le garage.

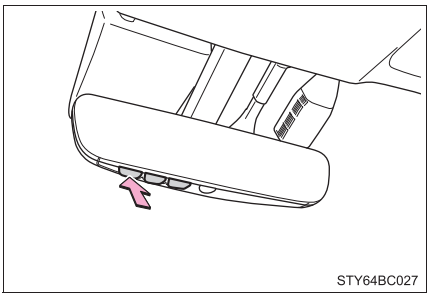
Ce bouton se trouve généralement à côté de l'endroit où est fixée l'antenne. Le nom et la couleur de ce bouton varient en fonction de chaque fabricant. Consultez le Manuel du propriétaire fourni avec le moteur de commande d'ouverture de porte de garage, pour tout complément d'information.



2 Appuyez brièvement sur la touche “Learn” ou “Smart”.
Effectuez l’étape 3 dans les 30 secondes qui suivent la fin de l’étape 2.


CTH64BT005

3 Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, sur la touche HomeLink® de votre choix (à l’intérieur du véhicule), et relâchez-la. Répétez cette séquence (appuyer longuement puis relâcher) jusqu’à 3 fois pour achever la programmation.
Si le moteur de commande d’ouverture de porte de garage manœuvre lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, c’est qu’il reconnaît le signal HomeLink®.


STY64BC027

■ **Activation de la communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement avec les systèmes compatibles)**

Lorsqu’elle est active, la communication bidirectionnelle vous permet de savoir si la porte de garage est en train de s’ouvrir ou de se fermer, par le biais des témoins dans votre véhicule.
La communication bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur de commande d’ouverture de porte de garage utilisé est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.HomeLink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent l'achèvement de la programmation de la porte de garage, si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage et l'émetteur HomeLink® sont appariés, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez les étapes 2 et 3 dans les 10 premiers appuis sur la touche HomeLink® qui suivent l'achèvement de la programmation.

2 Appuyez sur une touche HomeLink® programmée pour manœuvrer la porte de garage.

3 Dans la minute qui suit l'appui sur la touche HomeLink®, après que la porte de garage ait terminé sa manœuvre, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" du moteur de commande d'ouverture de porte de garage. Dans les 5 secondes qui suivent l'établissement de la communication bidirectionnelle avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage dans le véhicule vont clignoter rapidement (vert) et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

■ Reprogrammation d'une seule touche HomeLink®

Lorsque vous réalisez la procédure suivante, les touches auxquelles sont déjà attitrées des appareils pourront être écrasées:

1 D'un doigt, appuyez longuement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez utiliser.

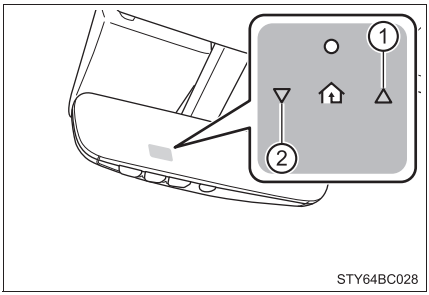
2 Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter (orange), continuez à appuyer du doigt sur la touche HomeLink® et suivez les instructions décrites dans "Programmation de l'émetteur HomeLink" 1 (20 secondes sont nécessaires avant que le témoin HomeLink® commence à clignoter).

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à piloter. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Indicateurs de marche de la porte de garage

Les indicateurs signalent l'état (ouvert/fermé) d'une porte de garage.



① Ouverture

② Fermeture

Cette fonction est uniquement disponible si la commande d'ouverture de porte de garage utilisée est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.HomeLink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Aucun signal de retour n'est reçu

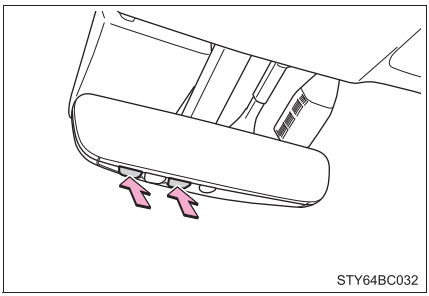
Les témoins ont une portée de 820 ft. (250 m) environ. Toutefois, si des obstacles se trouvent entre la porte de garage et le véhicule (maisons, arbres, etc.), il peut arriver que les signaux de retour de la porte de garage ne soient pas reçus.

Pour rappeler le précédent état de manœuvre de la porte, appuyez brièvement sur les touches HomeLink®  et  ou  et , en même temps. Le dernier état enregistré s'affiche alors pendant 3 secondes.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Appuyez longuement, pendant 10 secondes, sur les 2 touches extérieures jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'allumage en permanence (orange) au clignotement rapide (vert).

Si vous revendez votre véhicule, songez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.



■ Codes enregistrés dans la mémoire de l'émetteur HomeLink®

- Les codes enregistrés sont conservés même si le câble de la batterie est débranché.
- Si l'apprentissage d'un code différent sur une touche HomeLink® déjà programmée a échoué, le code déjà enregistré reste mémorisé.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de l'émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

■ Si vous avez besoin d'aide

Connectez-vous sur www.homelink.com/toyota ou appelez le 1-800-355-3515.

■ Certification de l'ouvre-porte de garage

▶ Pour les États-Unis

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

▶ Pour le Canada

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Programmation d'une télécommande d'ouverture de porte de garage ou d'autres commandes à distance**

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité**

Ne pas utiliser l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec une commande d'ouverture de porte de garage ou un système dépourvu des fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous utilisez ou programmez l'émetteur HomeLink®**

Ne jamais laisser un enfant utiliser ni jouer avec les touches HomeLink®.

Entretien et soin 7

7-1. Entretien et soin
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 364
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 369

7-2. Entretien
Prescriptions d'entretien.... 372
Entretien général..... 374

7-3. Entretien à faire soi-même
Précautions avec l'entretien à faire soi-même 377
Capot 380
Positionnement d'un cric d'atelier 381
Compartiment du moteur électrique 383
Batterie 12 V 389
Pneus..... 393
Remplacement de la roue..... 401
Pression de gonflage des pneus 408
Jantes 411
Filtre de climatisation 414
Pile de la clé électronique 416
Vérification et remplacement des fusibles..... 418
Ampoules..... 421

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

 Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. N'oubliez pas de déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.
- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ **À la station de lavage**

Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance d'environ 6 ft. (2 m) au moins du véhicule pendant que celui-ci est lavé. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 147)

■ **Jantes en aluminium**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
- Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
- Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
 - Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs, acides ou alcalins
 - Ne pas utiliser de brosses dures
 - Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

■ **Pare-chocs**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ **Traitement hydrophobe des vitres latérales avant**

- Les précautions suivantes peuvent prolonger l'efficacité du revêtement déperlant.
 - Retirez régulièrement les saletés des vitres latérales avant.
 - Ne laissez pas les vitres s'encrasser ou s'empoussiérer pendant de longues périodes.
 Nettoyez les fenêtres avec un chiffon doux et humide aussi tôt que possible.
 - N'utilisez pas de cire ni de nettoyant pour vitres contenant des abrasifs pour nettoyer les fenêtres.
 - N'utilisez pas d'objet métallique pour éliminer la condensation.
- Lorsque la performance du déperlant devient insuffisante, le revêtement peut être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Comment restaurer l'effet antipluie du traitement autonettoyant des rétroviseurs**

L'effet avec traitement anti-pluie sur la surface du rétroviseur se rétablira graduellement après exposition à la lumière du soleil (→P. 167). Toutefois, si vous souhaitez restaurer cet effet sans attendre, procédez comme suit:

1 Appliquez de l'eau sur le verre du rétroviseur pour le nettoyer des salissures.

2 Nettoyez les salissures avec un chiffon propre et doux légèrement humide.

3 Nettoyez le verre du rétroviseur avec un produit lave-vitres ou un détergent. Si vous utilisez un détergent, rincez abondamment le verre du rétroviseur à l'eau claire.

4 Essuyez les traces d'eau sur le verre du rétroviseur avec chiffon propre et doux, etc.

5 Stationnez votre véhicule à l'extérieur pendant 5 heures environ, de telle sorte que le verre des rétroviseurs soit exposé à la lumière du soleil. (La durée de restauration varie selon l'importance des salissures et leur type.)

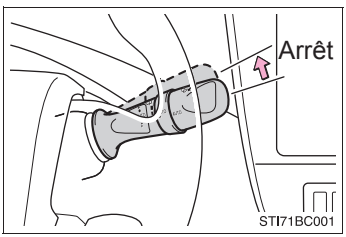
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment du moteur électrique. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur arrêt. (→P. 218)
Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise, où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre tout près du détecteur de pluie
- Si le pare-brise est heurté par quelque chose
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions avec le pare-chocs arrière à surveillance de l'angle mort

Si la peinture du bouclier arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (jantes en aluminium, etc.)**

● Lavez le véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Nettoyage des feux extérieurs**

● Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.

● Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

NOTE

■ **Lorsque vous lavez le véhicule**

Ne pas retirer le bouchon de réceptacle du véhicule et verser directement de l'eau sur le réceptacle du véhicule. Si de l'eau entre par le réceptacle du véhicule, des dommages risquent de s'ensuivre.

■ **Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique**

Ramenez le levier de commande des essuie-glaces en position de repos. (→P. 218)

Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

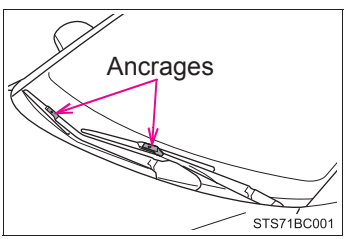
■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas laisser l'eau sous haute pression frapper directement la caméra ou la zone qui l'entoure. Par suite du choc causé par l'eau sous haute pression, le risque existe que le dispositif ne fonctionne plus normalement.
- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
 - Pile à combustible
 - Organes liés à la propulsion
 - Organes de direction
 - Organes de suspension
 - Organes de freinage
- Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs. Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.
- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise. Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.

■ **Lorsque vous relevez les bras d'essuie-glaces**

Veillez à saisir les bras d'essuie-glace par leur ancrage pour les relever.

Ne pas tirer uniquement sur les balais pour relever les essuie-glaces, sous peine de les déformer.



Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Nettoyez les surfaces encrassées avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ. Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

 Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

■ **Lorsque vous nettoyez les parties moquettées de la boîte à gants, du rangement de console, etc.**

Si on utilise du ruban adhésif fort, le risque existe que la surface de la moquette soit endommagée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Eau à l'intérieur du véhicule**

- Ne pas renverser de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, dans la prise d'air de ventilation de la batterie de traction, ou dans le coffre.
 Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement de la batterie de traction, des équipements électriques, etc., qui peuvent également prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 38)
 Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.
- Ne laissez pas l'humidité atteindre le chargeur sans fil (→P. 346). À défaut, le risque existe que le chargeur surchauffe et provoque des brûlures ou un choc électrique, avec pour conséquences des blessures graves, voire la mort.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)**

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise**

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P. 228)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez pas un nettoyant pour vitres sur la lunette arrière; ceci pourrait endommager les fils chauffants du désembueur ou l'antenne. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Essuyez la vitre en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.
- Prenez soin à ne pas rayer ni à endommager les fils chauffants ou l'antenne.

Prescriptions d’entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d’éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota recommande de suivre le programme d’entretien suivant:

Entretien général

L’entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d’entretien

L’entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d’entretien.

Pour plus de détails sur le programme d’entretien, reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d’entretien. Sachez toutefois qu’un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d’application de la garantie.

L’utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandé.

Pour plus de détails sur les conditions d’application de la garantie, consultez le “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances sont constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

AVERTISSEMENT

Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Manipulation de la batterie 12 V

- Les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 389)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment du moteur électrique

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P. 387)
Liquide de refroidissement	Le liquide de refroidissement est-il au niveau correct? (→P. 384)
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur ne devraient pas comporter de corps étrangers. (→P. 386)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P. 388)

Coffre

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Contrôlez les branchements. (→P. 389)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de transmission	• En cas de stationnement dans une pente avec la position de sélection sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 491) • La garde à la pédale de frein est-elle correcte? (→P. 491)
Freins	• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté ou de l'autre quand on freine. • Les freins doivent fonctionner efficacement. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand on freine.
Appuis-tête	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins indicateurs et signaux sonores fonctionnent-ils correctement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale de frein de stationnement est-il régulier? • Lorsque le véhicule stationne en pente avec le frein de stationnement serré, est-il correctement immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de sièges fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• Larotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu central dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas émettre de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	• Les portes/le coffre fonctionnent-ils en douceur?
Capot	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne doit pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a stationné.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés. • Les balais d'essuie-glaces doivent essuyer le pare-brise sans accrocher ni laisser de traces.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 389)	• Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P. 387)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau de liquide de refroidissement du convertisseur (→P. 384)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)
Fusibles (→P. 418)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 421)	—
Radiateur et condenseur (→P. 386)	—

Éléments	Pièces et outils
Pression de gonflage des pneus (→P. 408)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 388)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment du moteur électrique renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment du moteur électrique

- Prenez garde à ne pas toucher les organes haute tension ou du circuit d'hydrogène.
- Vérifiez que le témoin "READY" est éteint.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs en mouvement.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur électrique, le convertisseur, le radiateur, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Le liquide de refroidissement et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment du moteur électrique.
- Ne pas fumer et tenir la batterie 12 V à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les émanations de la batterie 12 V sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes et câbles sous haute tension et leurs connecteurs. Vous pourriez être gravement brûlé ou subir un choc électrique suffisant pour vous blesser gravement ou vous tuer.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous intervenez à proximité des ventilateurs de refroidissement ou du radiateur

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur arrêt.
Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les ventilateurs électriques de refroidissement peuvent se mettre automatiquement en route dès lors que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 386)

Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

Si vous démontez le filtre à air

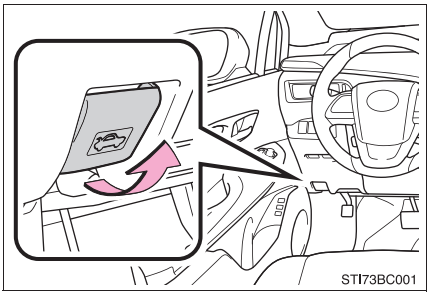
Rouler avec le filtre à air démonté peut entraîner une usure prématurée du moteur électrique causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

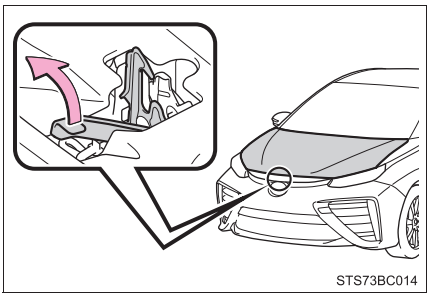
Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



⚠ AVERTISSEMENT

■ **Vérifications avant de prendre la route**

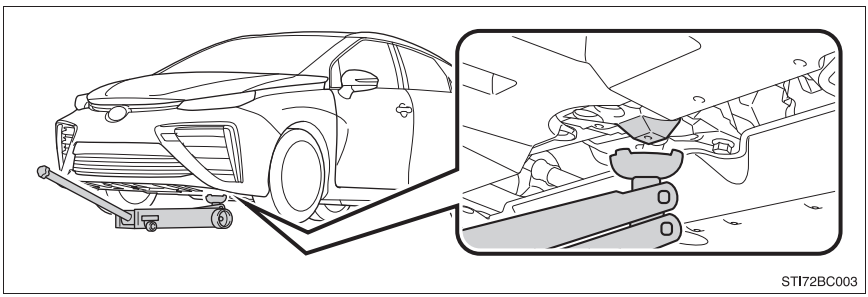
Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Positionnement d'un cric d'atelier

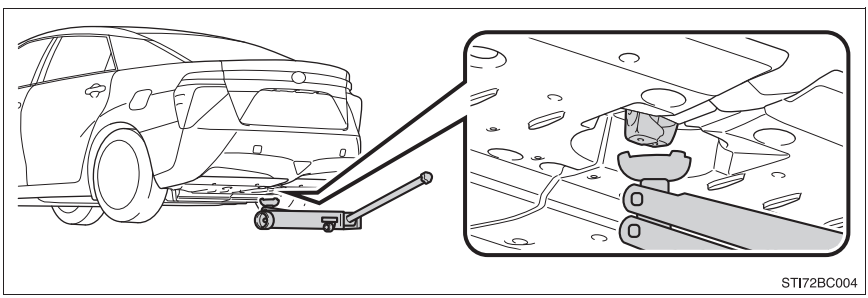
Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

◆ Avant



◆ Arrière

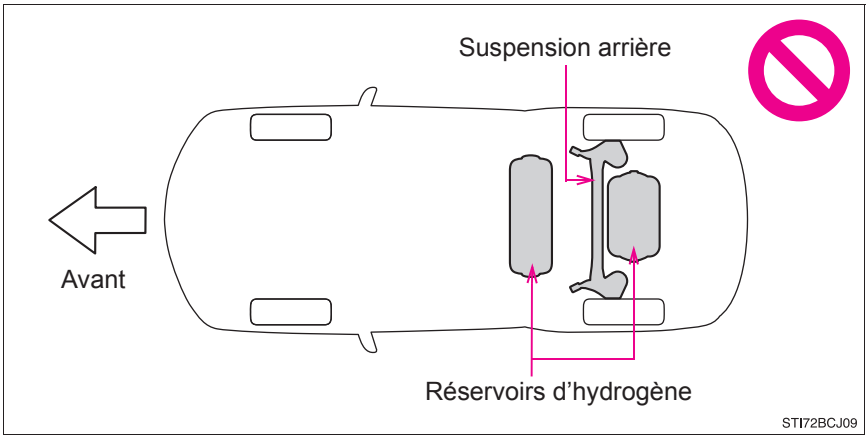


AVERTISSEMENT

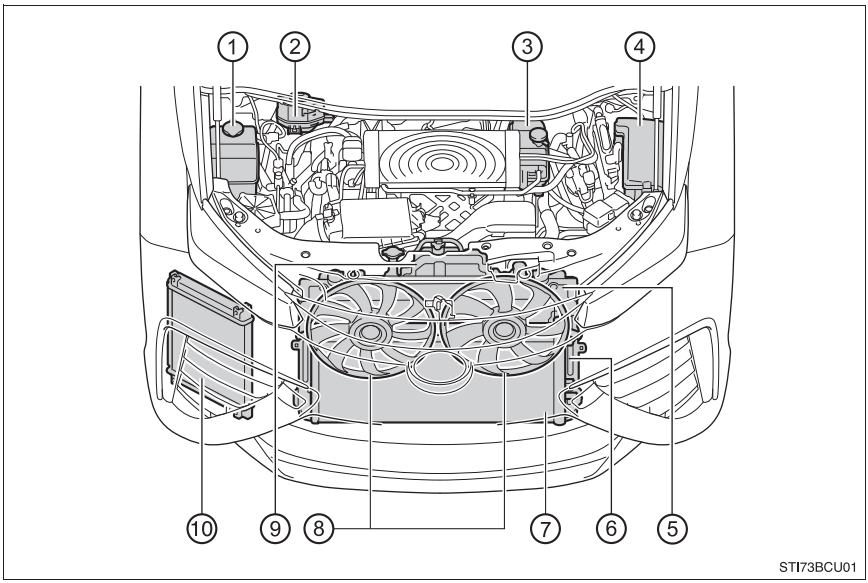
■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:

- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage. Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne pas mettre le véhicule en appui sur le cric par les réservoirs d'hydrogène ou la suspension arrière.



Compartiment du moteur électrique



① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 388)

② Réservoir de liquide de frein (→P. 387)

③ Vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur (→P. 384)

④ Boîte à fusibles (→P. 418)

⑤ Radiateur de refroidissement de la pile à combustible (→P. 386)

⑥ Radiateur de refroidissement du convertisseur (→P. 386)

⑦ Condenseur (→P. 386)

⑧ Ventilateurs de refroidissement électriques

⑨ Vase d'expansion du liquide de refroidissement de pile à combustible (→P. 384)

⑩ Radiateur auxiliaire de refroidissement de la pile à combustible (→P. 386)

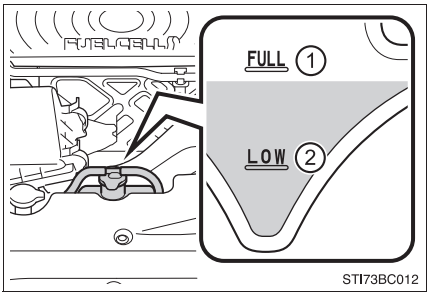
Liquide de refroidissement de la pile à combustible

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, lorsque le système de pile à combustible est froid.

① Repère "FULL"

② Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.



NOTE

Liquide de refroidissement de la pile à combustible

Le vase d'expansion du liquide de refroidissement de système de pile à combustible contient un produit exclusif à la pile à combustible. Ne pas utiliser un substitut quel qu'il soit. Cela pourrait causer des dommages à votre véhicule.

Liquide de refroidissement du convertisseur

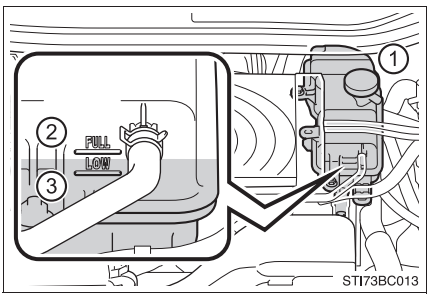
Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, lorsque le système de pile à combustible est froid.

① Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL".



Choix du liquide de refroidissement pour le convertisseur

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement convertisseur, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement de convertisseur redescend peu de temps après l’appoint

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, le bouchon du vase d’expansion de liquide de refroidissement du convertisseur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système de pile à combustible est chaud

Ne pas ouvrir les bouchons des vases d’expansion de liquide de refroidissement.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et nettoyez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système de pile à combustible est chaud**

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

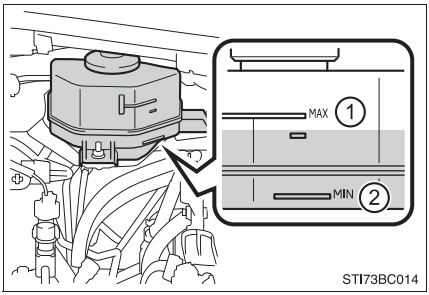
Liquide de frein

Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

① “MAX”

② “MIN”



Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704
Élément	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l’humidité de l’air

Toute présence d’humidité dans le liquide de frein peut nuire dangereusement à l’efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d’un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il abîme les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel du liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l’eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

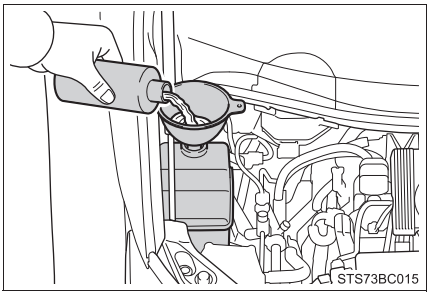
NOTE

Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l’usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d’expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Liquide de lave-glace

Si aucun des lave-glaces ne fonctionne ou si le message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace. (→P. 444)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ne pas ajouter de liquide de lave-glace lorsque le système de pile à combustible est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le système de pile à combustible, etc.

NOTE

■ Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel.

Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

■ Dilution du liquide de lave-glace

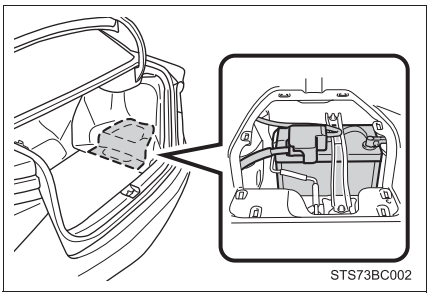
Au besoin, diluez le liquide lave-glace avec de l'eau.

Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie 12 V

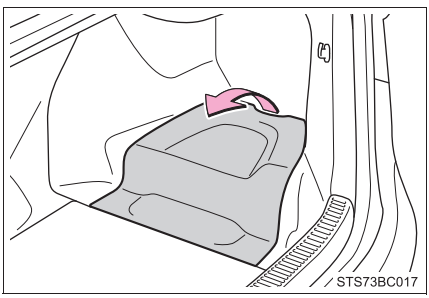
Emplacement

La batterie 12 V est située dans le coffre, sur le côté droit.



Démontage de l'habillage de la batterie 12 V

Démonter l'habillage de la batterie 12 V.

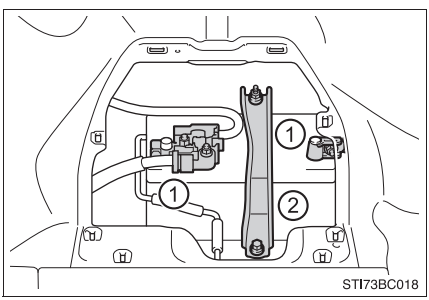


Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

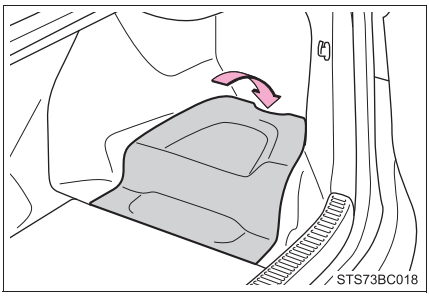
① Bornes

② Bride de maintien



Remontage de l’habillage de la batterie 12 V

Remontez l’habillage de la batterie 12 V.



Avant de recharger

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d’hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant de la mettre en charge:

- Si la mise en charge s’effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, veillez à débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l’interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V

- Il peut arriver qu’il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d’accès et de démarrage “mains libres” immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système de pile à combustible avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES. Le système de pile à combustible ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le système de pile à combustible se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était le sien avant le débranchement de la batterie 12 V. Veillez à couper le contact avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant qu’elle ne se décharge.
- Une fois la batterie 12 V rebranchée, démarrez le système de pile à combustible, appuyez sur la pédale de frein, et confirmez qu’il est possible de mettre le sélecteur de vitesses dans toutes les positions de sélection.

Si le système ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives de toutes les méthodes décrites précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne pas recharger la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
 Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
 Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
 Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
 Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

AVERTISSEMENT

Si vous devez remplacer la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour remplacer la batterie 12 V, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Si vous devez recharger la batterie 12 V

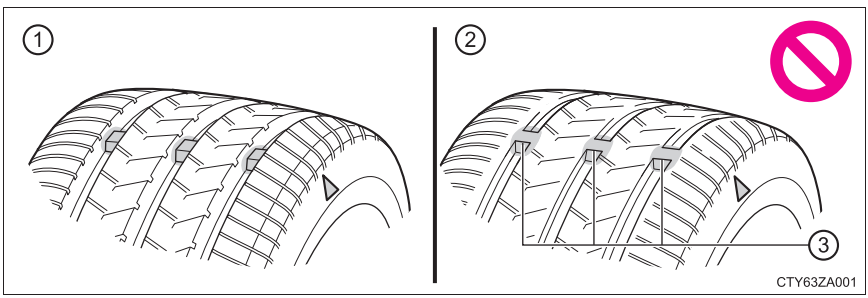
Ne jamais recharger la batterie 12 V avec le système de pile à combustible en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.
Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



① Profil neuf

② Profil usé

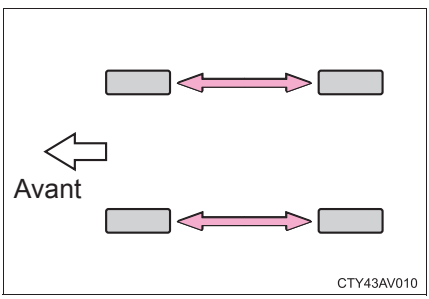
③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu. Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.



Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.
Si la pression des pneus devient inférieure à un niveau prédéterminé, le conducteur est en averti par un témoin d'alerte. (→P. 437)

◆ Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. Faites enregistrer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus par votre concessionnaire Toyota. (→P. 394)

◆ Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous avez un doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

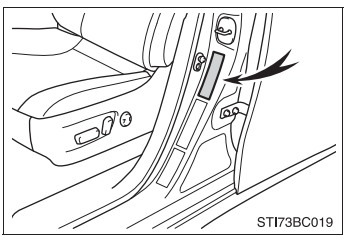
Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

Charge maximum des pneus

Vérifiez que la charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du Poids Nominal Brut sur Essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximale de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 493)



■ **Types de pneu**

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Sachant que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 313)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

● Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.

- Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
- Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
- Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
- Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage est de beaucoup supérieure à la préconisation.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

● Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.

- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

● Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.

● Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ Certification du système d'alerte de pression des pneus

▶ Pour les États-Unis

FCC ID: PAXPMVC010

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user' s authority to operate the equipment.

▶ Pour le Canada

NOTE

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages aux organes de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
 De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
 Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remontez pas les capuchons sur les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, l'eau peut pénétrer à l'intérieur et les coller.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 394)

■ **Conduite sur chaussées en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Remplacement de la roue

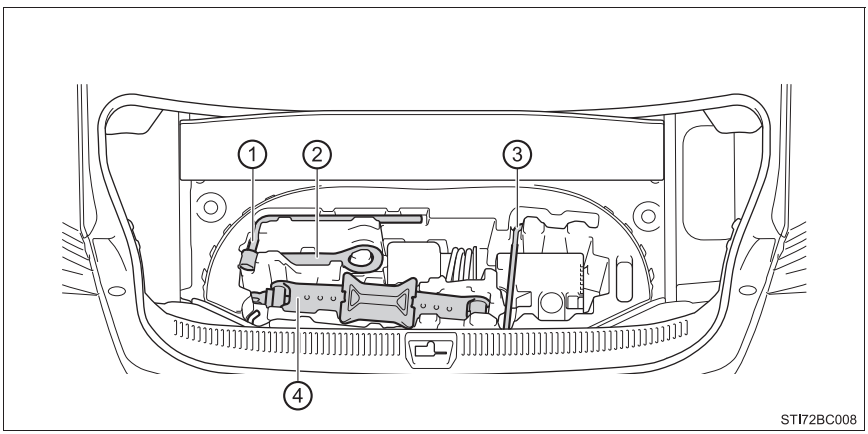
Lorsque vous levez votre véhicule avec un cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

Si le remplacement nécessaire du pneu vous semble difficile à effectuer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Arrêtez le système de pile à combustible.

Emplacement des outils et du cric



① Clé d'écrou de roue
② Anneau de remorquage
③ Manivelle de cric
④ Cric

AVERTISSEMENT

Utilisation du cric de bord

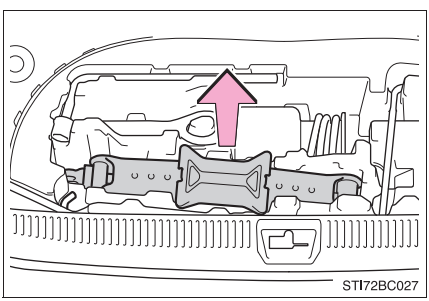
Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
 Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas utiliser le système de pile à combustible ou le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Accès au cric

1 Retirez le tapis de coffre.

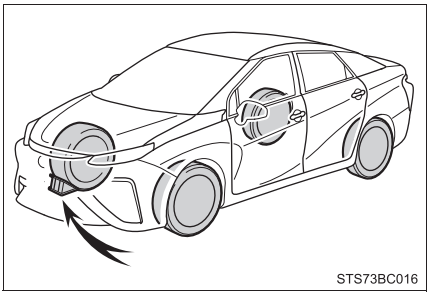
2 Sortez le cric.



Remplacement d'une roue

1 Calez* les roues.

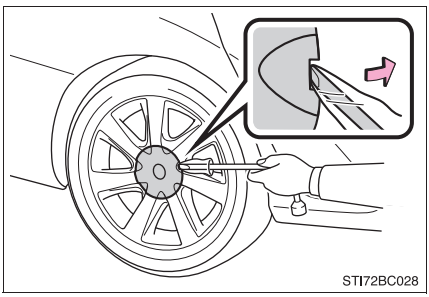
*: Il est possible d'acheter les cales auprès d'un concessionnaire Toyota.



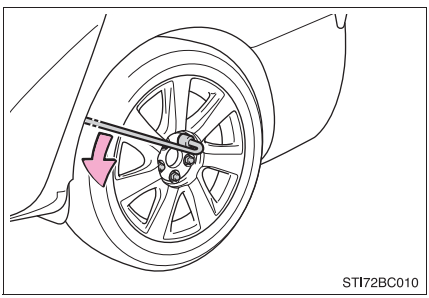
Position de la roue		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

2 Enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue.

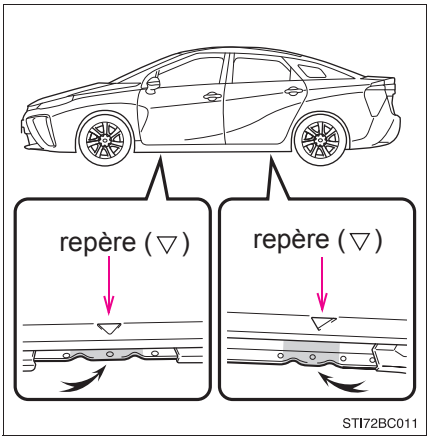


3 Desserrez d'un tour les écrous de roue.



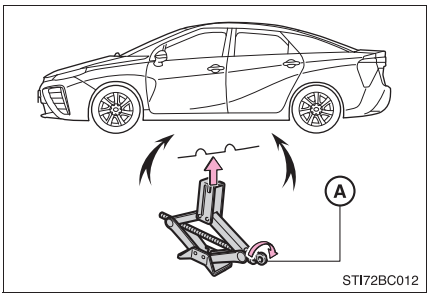
4 Vérifiez le point de levage.

Le repère (▽) indiquant où placer le cric est frappé à froid sur le côté du bas de caisse.

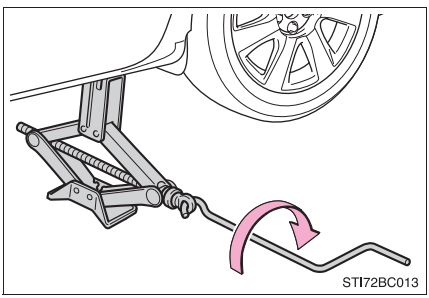


5 Tournez la partie “A” du cric à la main jusqu’à en amener l’encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

Lorsque vous avez du mal à le placer, tournez-le sur le côté puis insérez-le.

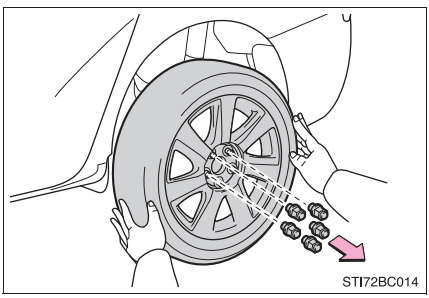


6 Levez le véhicule jusqu’à décoller à peine la roue du sol.



7 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d’éviter d’en rayer la surface.



AVERTISSEMENT

Remplacement d'une roue

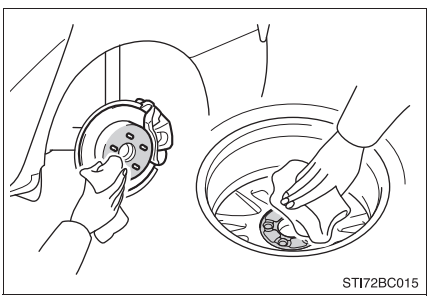
- Respectez les précautions suivantes.
 Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:

 Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
 Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
 - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m).
 - Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
 - Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 412)

Montage de la roue

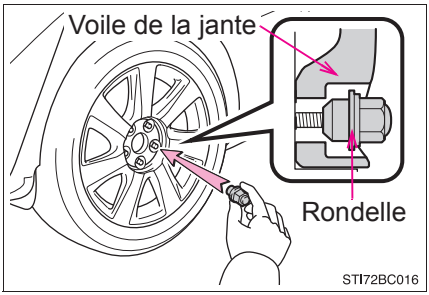
1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

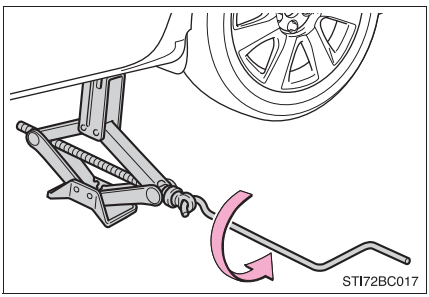


2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact de leur rondelle avec le voile de la jante.

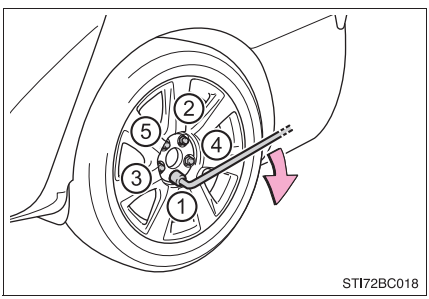


3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)



5 Remonter l'enjoliveur de roue.

6 Rangez le cric et tous les outils.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de prendre le volant, veillez à arrimer tous les outils et le cric à leurs emplacements respectifs afin qu'ils soient en sécurité et ne risquent pas de blesser un occupant en cas de collision ou de freinage brusque.

NOTE

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

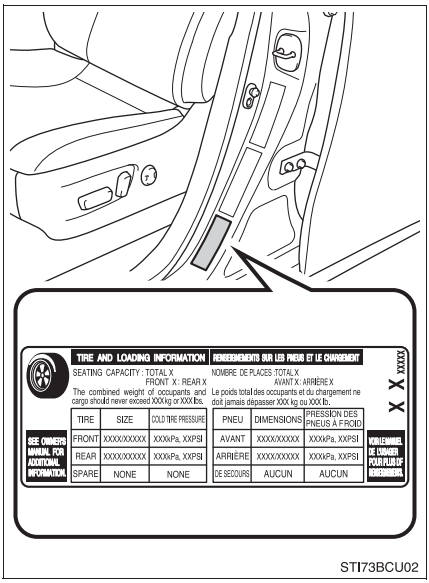
■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 394)

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 491)

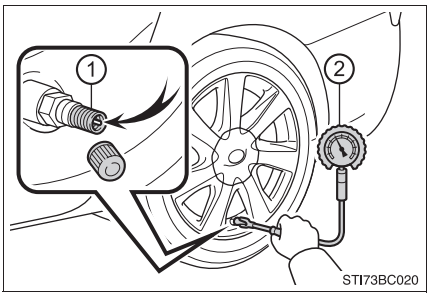


STI73BCU02

Procédure de contrôle et de correction

① Valve du pneu

② Manomètre de pression des pneus



1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre de pression des pneus sur la valve.

3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage n'est pas au niveau préconisé, corrigez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
 Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre de pression des pneus.
 Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule.
 Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

Un gonflage correct est essentiel aux bonnes performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

Lorsque vous contrôlez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de dimensions ou de types différents
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions à prendre avec les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Si vous remplacez les jantes, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 394)

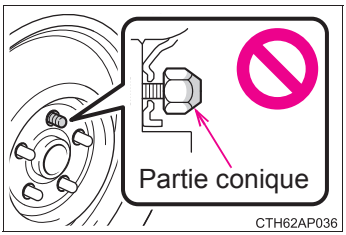
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.



- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
 L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est prohibée

Ne pas utiliser de roues fissurées ou déformées.
En effet, le pneu pourrait perdre de l'air pendant la marche du véhicule, et entraîner un accident.

NOTE

Remplacement des capteurs de pression et des émetteurs

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Veillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule.
 Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec d'autres jantes que celles d'origine.

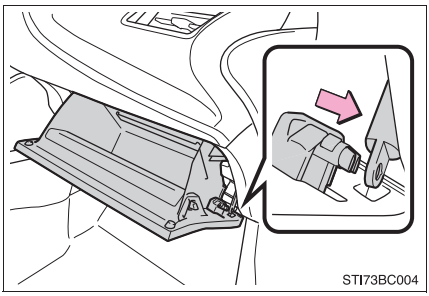
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

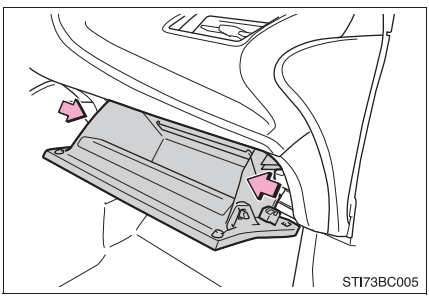
Méthode de dépose

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

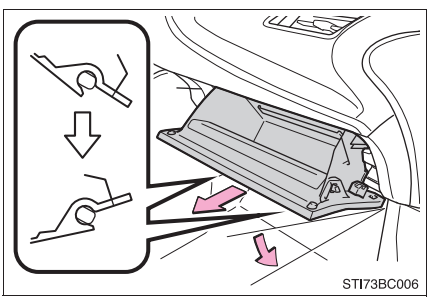
2 Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le vérin amortisseur.



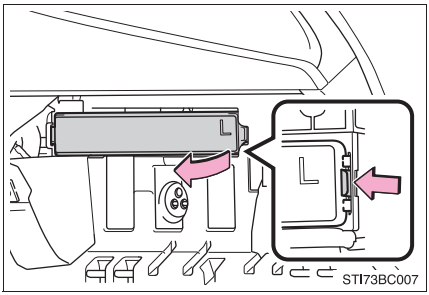
3 Poussez vers l'intérieur le flanc gauche de la boîte à gants, défaites la languette supérieure gauche, puis poussez vers l'intérieur le flanc droit de la boîte à gants et défaites la languette supérieure droite.



4 Abaissez la boîte à gants par rapport à la position grand ouvert, défaites les languettes inférieures et retirez la boîte à gants.

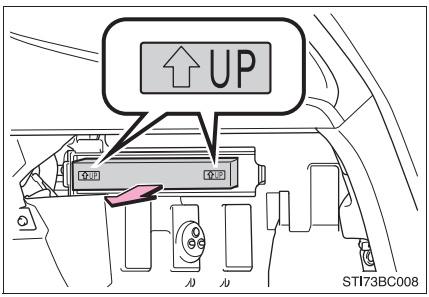


5 Retirez le couvercle du filtre.



6 Retirez le filtre de climatisation et replacez-le par un neuf.

La flèche du repère “↑UP” sur le filtre doit pointer vers le haut.



Intervalle de contrôle

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d’entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l’entretien périodique, veuillez vous reporter au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

En cas de baisse importante du débit d’air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce qu’un filtre soit toujours présent.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l’utilisez sans filtre.

Pile de la clé électronique

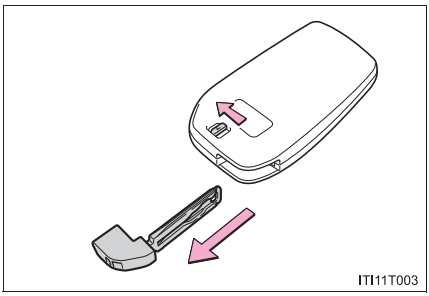
Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

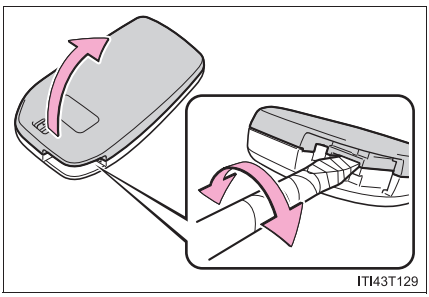
Remplacement de la pile

1 Tirez la clé conventionnelle. (→P. 131)



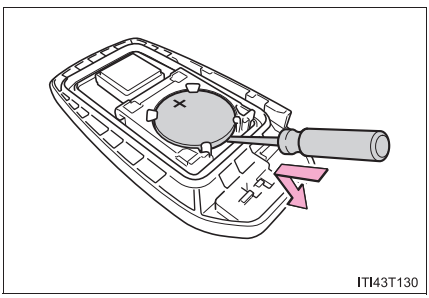
2 Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.



3 Retirez la pile vide.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2032**

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas normalement.
- La portée utile est réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
 La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

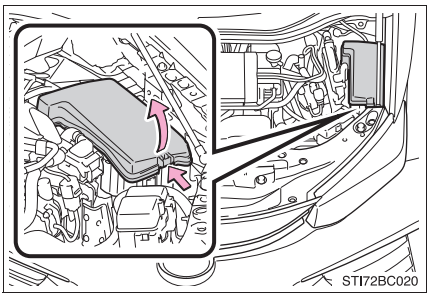
Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

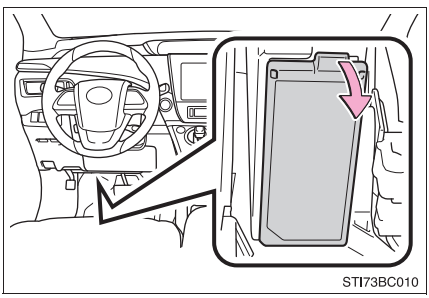
▶ Compartiment du moteur électrique

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



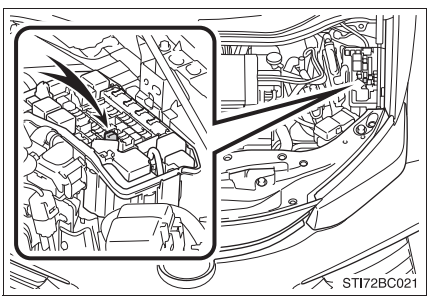
▶ Tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés avec la pince d'extraction.



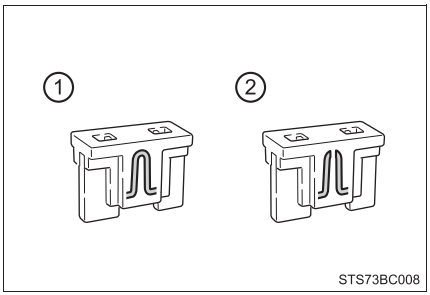
4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

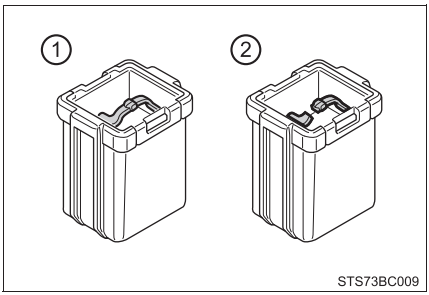
② Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

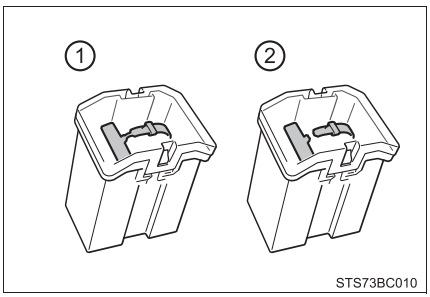
▶ Type A



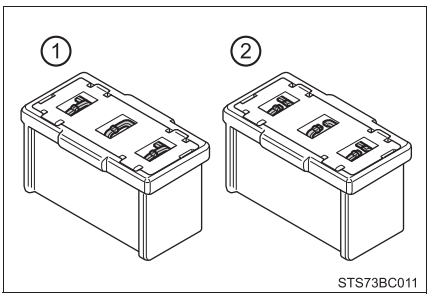
▶ Type B



▶ Type C



▶ Type D



■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 421)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
 Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota.

Ampoules

Si une ampoule est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota:

■ Ampoules à DEL

Les feux suivants sont constitués d'un certain nombre de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer le feu.

- Feux de croisement
- Feux de route
- Feux de stationnement et éclairages de jour
- Feux de position latéraux avant
- Clignotants avant
- Clignotants latéraux
- Feux arrière
- Feux stop
- Feux de position latéraux arrière
- Clignotants arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages de plaque d'immatriculation
- Feux de recul

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Manipulation des feux

Ne touchez pas les feux lorsqu'ils sont allumés ou immédiatement après qu'ils ont été éteints. Cela pourrait entraîner des brûlures.

En cas de problème 8

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse 424

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 425

Si le véhicule est coincé dans une eau dont le niveau monte 426

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 427

Si vous suspectez un problème 433

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche..... 434

Si un message d'alerte s'affiche..... 444

En cas de crevaison..... 452

Si le système de pile à combustible ne démarre pas..... 467

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 469

Si la batterie 12 V est déchargée 472

Si votre véhicule surchauffe 477

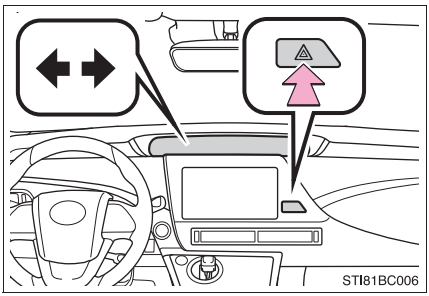
Si le véhicule est bloqué ... 483

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.
Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



Feux de détresse

Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le système de pile à combustible est arrêté (le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez la position de sélection sur N.

▶ Si la position de sélection est sur N

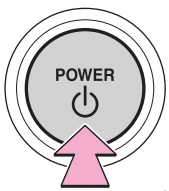
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

4 Arrêtez le système de pile à combustible.

▶ Si vous n'arrivez pas à mettre la position de sélection sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le système de pile à combustible, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite

STS81BC001

5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

AVERTISSEMENT

■ **Si vous devez arrêter le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule**

L'assistance au volant de direction sera perdue, ce qui rendra les manœuvres bien plus difficiles. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système de pile à combustible.

Si le véhicule est coincé dans une eau dont le niveau monte

Si le véhicule est submergé dans l'eau, restez calme et procédez comme suit.

- Retirez d'abord la ceinture de sécurité.
- S'il est possible d'ouvrir la porte, ouvrez-la et sortez du véhicule.
- S'il n'est pas possible d'ouvrir la porte, ouvrez la vitre à l'aide du bouton de lève-vitre électrique et sortez du véhicule par la vitre.
- S'il n'est pas possible d'ouvrir la vitre à l'aide du bouton de lève-vitre électrique, restez calme, attendez que le niveau d'eau à l'intérieur du véhicule augmente au point que la pression d'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression à l'extérieur de celui-ci, puis ouvrez la porte et sortez du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'un marteau de secours* pour une évacuation d'urgence

Vous pouvez briser la vitre arrière de ce véhicule avec un marteau de secours* utilisé pour une évacuation d'urgence, cependant, étant donné que le pare-brise, les vitres latérales avant et les vitres latérales arrière sont en verre laminé, il n'est pas possible de les briser avec un marteau de secours*.

*: Communiquez avec votre concessionnaire Toyota ou le fabricant d'accessoires de rechange pour plus de renseignements sur un marteau de secours.

■ S'échapper du véhicule par la vitre

Dans certains cas, il est impossible s'échapper du véhicule par la vitre en raison de la position assise, du type de carrosserie, etc.
Lorsque vous utilisez un marteau de secours, tenez compte de l'emplacement de votre siège et de la taille de l'ouverture de la vitre pour vous assurer que l'ouverture est accessible et suffisamment grande pour pouvoir s'échapper.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Situations dans lesquelles le remorquage par un autre véhicule n'est pas possible

Dans les situations suivantes, le remorquage de votre véhicule par un autre avec des câbles ou des chaînes n'est pas possible, car les roues avant sont bloquées par le verrouillage au stationnement. Communiquez avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle.

- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système de gestion de la sélection. (→P. 447)
- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système antidémarrage. (→P. 79)
- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 469)
- La batterie 12 V est déchargée. (→P. 472)

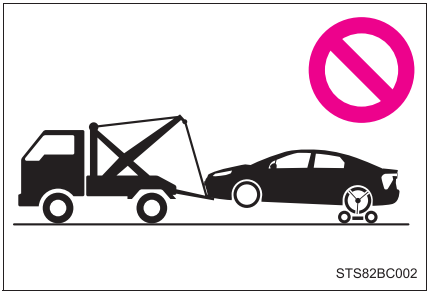
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Un message d'alerte lié au système de pile à combustible est affiché à écran multifonctionnel et le véhicule ne peut plus rouler.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

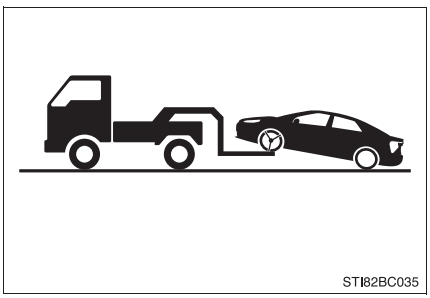
Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.


STS82BC002

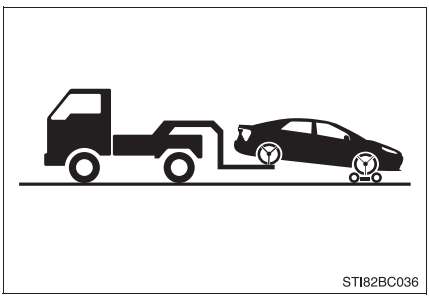
Remorquage avec une dépanneuse à panier

▶ Par l'avant


STI82BC035

Desserrez le frein de stationnement.

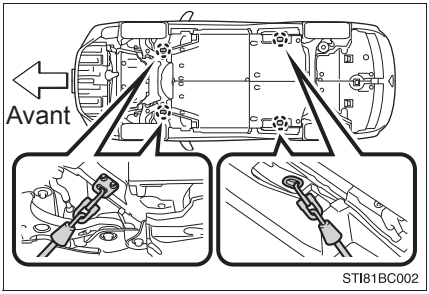
▶ Par l'arrière


STI82BC036

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

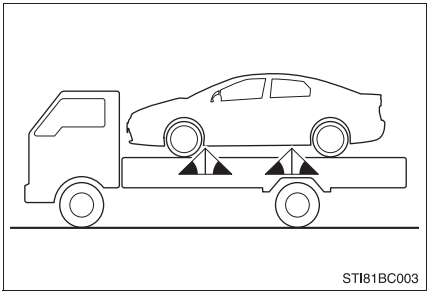
Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur la figure.



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.



Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur une courte distance et en roulant à moins de 18 mph (30 km/h).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

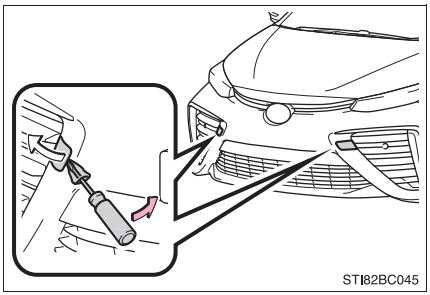
Procédure de remorquage de secours

1 Sortez l'anneau de remorquage. (→P. 401, 454)

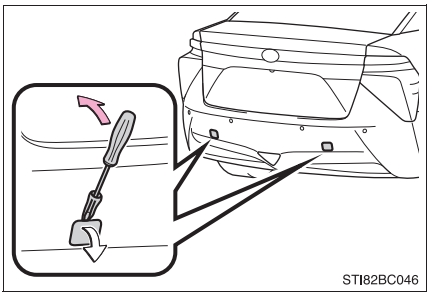
2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.

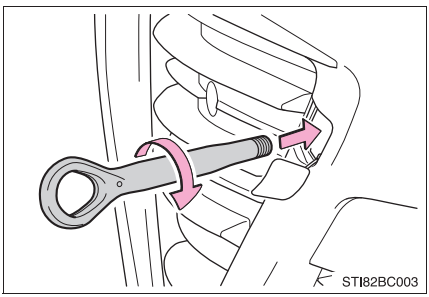
▶ Avant



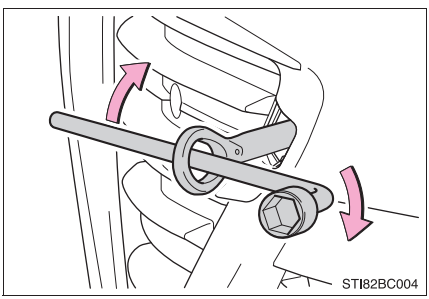
▶ Arrière



3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



4 Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec une clé à écrous de roue ou une barre métallique.



5 Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

6 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le système de pile à combustible.

Si le système de pile à combustible ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

Désactivez la fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés): →P. 286

7 Mettez la position de sélection sur N et desserrez le frein de stationnement.

Pendant le remorquage

Si le système de pile à combustible est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

Clé d'écrou de roue

La clé à écrous de roue se trouve dans le coffre. (→P. 401, 454)

Avant le transport ou le remorquage dans des zones gelées

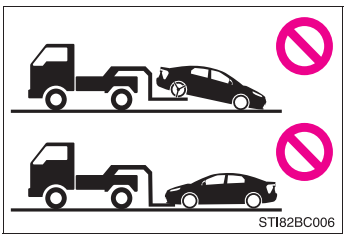
Actionnez la fonction d'évacuation de l'eau. Autrement, il est possible que vous ne puissiez pas démarrer le véhicule en raison du gel du système de pile à combustible. (→P. 196)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Lorsque vous remorquez le véhicule

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et tous les organes associés risquent de subir des dommages. Le moteur, qui génère de l'électricité en tournant, pourrait entraîner un risque d'incendie en fonction de la panne ou du dysfonctionnement du véhicule.


STI82BC006

AVERTISSEMENT

Pendant le remorquage

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt.
 Cela peut entraîner un accident, car les roues avant sont bloquées par le verrouillage au stationnement.

Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.
Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.

NOTE

Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
 (Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement s'allume ou clignote

Symptômes audibles

- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système de pile à combustible

Symptômes fonctionnels

- À-coups ou fonctionnement irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte de fuite d'hydrogène (signal sonore d'alerte)** Lorsqu'une fuite d'hydrogène gazeux est détectée, un signal sonore se déclenche, un témoin s'allume, et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. → **P. 94**
 (États-Unis)  (Rouge) (Canada)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)*1** Signale que: • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**
	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement** Signale que la température du liquide de refroidissement est anormale →P. 477 → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (Jaune)	**Témoin d'alerte de système de freinage** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de freinage récupératif; ou • Le système de freinage à pilotage électronique → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte SRS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de coussins gonflables SRS ; • Le système de classification d'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
 (Rouge/ Jaune)	**Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)** Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
 (Jaune)	**Témoin indicateur LDA (signal sonore d'alerte)** Signale la présence d'une anomalie dans la LDA (Alerte de sortie de voie) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P. 257)**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (Clignotant)	**Témoin de désactivation du PKSB (signal sonore d'alerte)** Lorsqu'un signal sonore se déclenche: Indique un dysfonctionnement de la fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsqu'un signal sonore se ne déclenche pas: Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc. → **Nettoyez, etc.** Lorsque vous démontez et remontez la batterie 12 V, le système doit être initialisé. → **P. 294**
 (Clignote ou s'allume)	**Témoin d'alerte PCS** Lorsqu'un signal sonore se déclenche simultanément: Indique qu'un dysfonctionnement s'est produit dans le système de sécurité de pré-collision (PCS). → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsqu'un signal sonore se ne déclenche pas: Le système de sécurité de pré-collision (PCS) est indisponible temporairement, une mesure corrective peut s'avérer nécessaire. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P. 233, 444)** Si le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'alerte PCS s'allume. → **P. 246**
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; • Le système TRAC; ou • Le système d'aide au démarrage en côte Le témoin clignote lorsque le système ABS, VSC ou TRAC est en action. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
PARK (États-Unis) (P) (Canada)	**Témoin d'alerte de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)*2** Le frein de stationnement n'est pas complètement desserré → **Manœuvrez à nouveau le frein de stationnement.** S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.
	**Témoin d'alerte de porte ouverte (signal sonore d'alerte)*3** Signale qu'une porte ou le coffre est mal fermé. → **Vérifiez que toutes les portes et le coffre sont fermés.**
	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** Signale qu'il reste moins de 2,4 lb. (1,1 kg) de carburant → **Refaites le plein du véhicule.**
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)*4** Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**
	**Témoin d'alerte principal** Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie. → **P. 444**
	**Témoin d'alerte de pression des pneus** Signale un manque de pression dans les pneus pour l'une des raisons suivantes: • Pneu crevé • Causes naturelles • Le système d'alerte de pression des pneus est défaillant → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Conduite à tenir (→P. 440)**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Système à freinage prioritaire/Sécurité de mise en mouvement/Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés)*5** Signale que: • Le système à freinage prioritaire est en action; • Le système à freinage prioritaire est défaillant (avec signal sonore d'alerte); • La sécurité de mise en mouvement est en action (avec signal sonore d'alerte); • La sécurité de mise en mouvement est défaillante (avec signal sonore d'alerte); ou • La fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés) est en action (avec signal sonore d'alerte) (→P. 289) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.**

*1: Signal sonore d'alerte de frein:
Lorsqu'une anomalie a été détectée conduisant à une dégradation de l'efficacité des freins, un signal sonore se déclenche en même temps qu'un témoin d'alerte s'allume.

*2: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:
→P. 207

*3: Signal sonore d'alerte de porte ouverte:

Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) avec une porte ouverte.

*4: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois le contacteur de démarrage en mode MARCHE, le signal sonore se déclenche et reste actif pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 20 secondes supplémentaires.

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 20 secondes supplémentaires.

*5: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), le témoin indicateur "AIR BAG ON", le témoin indicateur "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les coussins gonflables, les faisceaux électriques d'interconnexion et les alimentations électriques.
(→P. 38)

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ **Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore d'alerte peut se déclencher.

■ **Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Inspectez l'apparence du pneu pour vérifier qu'il n'est pas crevé.
Si le pneu est crevé: →P. 452
Si le pneu n'est pas crevé:

Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, remettez-le à nouveau en mode MARCHE et vérifiez que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

1 Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée.

2 Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression préconisée.

Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

▶ Le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute, puis reste allumé

Défaillance du système d'alerte de pression des pneus. Faites contrôler immédiatement le système par votre concessionnaire Toyota.

■ **Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

→P. 397

■ **Signal sonore d'alerte**

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde. Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Conduite à tenir (→P. 440)

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez-le avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

AVERTISSEMENT

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], il vous faut déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-système d'alerte de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression qui convient. Rouler avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Tire Pressure Warning System [Système d'alerte de pression des pneus]) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

AVERTISSEMENT

Entretien des pneus

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système d'alerte de pression de pneus TPMS (Tire Pressure Warning System [Système d'alerte de pression des pneus]) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (Tire Pressure Warning System [Système d'alerte de pression des pneus]) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque d'être incapable de détecter ou signaler une basse pression des pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Tire Pressure Warning System [Système d'alerte de pression des pneus]) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Tire Pressure Warning System [Système d'alerte de pression des pneus]) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'alerte de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

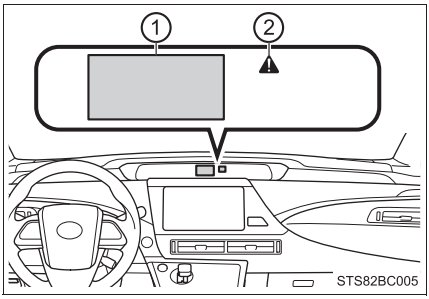
Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

① Écran multifonctionnel

② Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.



Si un message d'alerte quel qu'il soit s'affiche après que vous ayez effectué les actions décrites, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte se déclenchent comme il est décrit ci-après, selon le contenu du message. Si un message indique que vous devez faire inspecter le véhicule par un concessionnaire, faites immédiatement contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

	Témoin d'alerte système	Signal sonore d'alerte*	Avertissement
S'allume	—	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple la défaillance d'un système lié à la conduite ou un danger pouvant découler de la non-exécution de la procédure de correction
—	S'allume ou clignote	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple lorsque les systèmes indiqués à l'écran multifonctionnel sont susceptibles d'être défaillants

	Témoin d'alerte système	Signal sonore d'alerte*	Avertissement
Clignote	—	Se déclenche	Indique une situation où le véhicule peut subir des dommages ou un danger peut exister
S'allume	—	Ne se déclenche pas	Indique un état, par exemple la défaillance d'un équipement électrique, ou un besoin d'entretien
Clignote	—	Ne se déclenche pas	Indique une situation où une action a été mal effectuée, ou comment effectuer correctement une action

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Si le message "Consultez votre concessionnaire" est affiché

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message est affiché concernant une action

- Si un message est affiché concernant une action sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein
 Il peut arriver qu'un message d'alerte s'affiche concernant une action sur la pédale de frein alors qu'un des systèmes d'aide à la conduite, notamment le PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou le régulateur de vitesse actif, est en action. Si un message d'alerte s'affiche, veillez à ralentir le véhicule ou à vous conformer à une instruction affichée à l'écran multifonctionnel.
- Un message d'alerte s'affiche lorsque la sécurité de mise en mouvement, le système à freinage prioritaire ou la fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés) est en action (→P. 177, 289). Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.
- Si un message est affiché concernant une action sur le contacteur de démarrage
 Le système affiche des instructions d'utilisation du contacteur de démarrage lorsque vous appliquez une procédure incorrecte pour démarrer le système de pile à combustible ou lorsque vous n'utilisez pas le contacteur de démarrage comme il convient. Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel pour utiliser à nouveau le contacteur de démarrage.

- Si un message est affiché concernant une action sur le sélecteur de vitesses
 Pour éviter toute fausse manœuvre avec le sélecteur de vitesse ou que le véhicule se mette en mouvement sans que vous vous y attendez, il est possible de modifier automatiquement la position de sélecteur de vitesses (→P. 202) ou il peut s'avérer nécessaire d'actionner le levier de vitesses ou le sélecteur de position P.
 Dans ce cas, changez la position de sélection en respectant les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.
- Si un message ou une image est affiché(e) concernant l'état ouvert/fermé d'un organe ou le renouvellement d'un consommable
 Confirmez l'organe indiqué par l'écran multifonctionnel ou le témoin d'alerte, puis mettez en application la solution demandée, comme fermer la porte ouverte ou renouveler le consommable.

■ **Si le message "Temp. élevée pile comb. La puissance de sortie est limitée. Conduisez prudemment." est affiché**

1 Réduisez la vitesse tout en contrôlant la sécurité, et roulez comme cela pendant quelques minutes.

2 Si le message disparaît, vous pouvez rouler normalement avec le véhicule, car il n'a été en surchauffe que temporairement.
Ce message peut apparaître lorsque les conditions de conduite sont difficiles
(par exemple, dans une longue montée).

■ **Si le message "Arrêt du système FC pour cause de gel. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire." est affiché.**

→P. 195

■ **Si le message "Syst. refroidissement batterie hybride : maintenance requise. Consultez votre concessionnaire." est affiché**

Les filtres sont peut-être colmatés, les prises d'air de ventilation sont peut-être bouchées ou le conduit est peut-être déboîté. Faites effectuer l'entretien du composant de refroidissement de la batterie de traction chez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Passez en P avant de quitter le véhicule." est affiché**

Le message est affiché lorsque vous ouvrez la porte conducteur sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, alors que la position de sélection n'est pas sur P.
Mettez la position de sélection sur P.

■ **Si le message "Levier sur N. Relâchez accélérateur avant de changer vitesse." est affiché**

Le message est affiché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que la position de sélection est sur N. Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez la position de sélection sur D ou R.

■ **Si le message "Action. frein avec véhic. arrêté. Surch. possible syst. FC" est affiché**

Le message est affiché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le véhicule en position alors que vous êtes arrêté en côte, etc. Si la situation perdure, le système de pile à combustible risque de surchauffer.
Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.

■ **Si le message "Pédale d'accél. enfoncée. Vérifier pédale d'accél." est affiché**

La pédale d'accélérateur est peut-être coincée.
Si le message ne disparaît pas alors que vous avez retiré votre pied de la pédale d'accélérateur, vérifiez que celle-ci n'est pas coincée.

■ **Si le message "Remplacez l'échangeur d'ions. Consultez votre concessionnaire." est affiché**

Le remplacement du filtre ionique est nécessaire. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Panne du système d'embrayage. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Consultez le manuel." est affiché**

Il est possible que vous ne puissiez pas changer la position de sélection. Arrêtez le véhicule en lieu sûr.
Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Panne syst chg vit Passage de vitesse indisponible Consultez manuel" est affiché**

Il est possible que la position de sélection soit bloquée sur P.
Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Panne du système d'embrayage. Actionnez fermement frein de stationnement pour immobiliser véhicule. Consultez le manuel." est affiché**

- Il est possible que le mécanisme de verrouillage au stationnement soit inopérant.
- La fonction de sélection automatique de la position P (→P. 197) peut ne pas fonctionner.
- Il est possible que le contacteur de démarrage ne se mette pas sur arrêt. Dans ce cas, serrez le frein de stationnement pour que le contacteur de démarrage puisse se mettre sur arrêt.
- Il est possible que vous ne puissiez pas démarrer le système de pile à combustible.

Lorsque vous stationnez, choisissez un sol bien plat et veillez à serrer le frein de stationnement.
Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Panne du bouton [P]. Actionnez le frein de stationnement pour immobiliser le véhic. Consultez le manuel." est affiché**

Il est possible que la position de sélection ne se mette pas sur P alors même que vous appuyez sur le bouton de position P.
Lorsque vous stationnez, choisissez un sol bien plat et veillez à serrer le frein de stationnement.
Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Panne du système de changement de vitesse Consultez manuel" est affiché**

Si vous le laissez tel quel, il est possible que le système ne fonctionne pas normalement, et qu'un problème ou des dommages surviennent inopinément.
Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Charge insuffisante sur batterie auxiliaire. Actionnez fermement frein de stationnement pour immobiliser véhicule. Consultez le manuel." est affiché**

- Il est possible que le mécanisme de verrouillage au stationnement soit inopérant.
- Il est possible que le contacteur de démarrage ne se mette pas sur arrêt. Dans ce cas, serrez le frein de stationnement pour que le contacteur de démarrage puisse se mettre sur arrêt.
- Même après que la batterie 12 V ait été rechargée, il peut arriver que le message d'alerte continue de s'afficher, tant que vous ne mettez pas la position de sélection sur une autre position que P.
- Il est possible que vous ne puissiez pas démarrer le système de pile à combustible.

Lorsque vous stationnez, choisissez un sol bien plat et veillez à serrer le frein de stationnement.
Faites recharger ou remplacer la batterie 12 V.

■ **Si le message "Charge insuffisante sur batterie auxiliaire. Passage vit. indispo. Consultez le manuel." est affiché**

En conséquence d'une tension déclinante de la batterie 12 V, le message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de changer la position de sélection.
Faites recharger ou remplacer la batterie 12 V.

■ **Si le message "Passage de vitesses temporairement indispo. Patientez, puis réessayez." est affiché**

Le message d'alerte s'affiche lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses et le bouton de position P plusieurs fois de suite dans un court laps de temps.
Attendez quelques instants avant de changer la position de sélection.

■ **Si le message "Passage en [Br] indispo. Passez d'abord en [D], puis en [Br]." est affiché**

Lorsque la position de sélection est sur P ou N, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de passer en mode Br.
Passez en mode Br après avoir mis la position de sélection sur D.

■ **Si le message "En position [N]. Passez d'abord en [D], puis en [Br]." est affiché**

Lorsque la position de sélection est sur R, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de passer en mode Br.
La position de sélection est mise sur N.
Passez en mode Br après avoir mis la position de sélection sur D.

■ **Si le message "Passage en [D] ou [R] indispo. Réessayez après démarrage du système FC." est affiché**

Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE (témoin "READY" éteint), un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de passer la position de sélection de R sur D, ou de passer en mode Br.
Après avoir démarré le système de pile à combustible, passez la position de sélection sur R ou D, ou passez en mode Br.

■ **Si le message "Passage de vitesses indispo. Appuyez sur péd. de frein avant de changer de vit." est affiché**

Un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de changer la position de sélection sans appuyer sur la pédale de frein.
Appuyez sur la pédale de frein, puis changez la position de sélection pour l'en sortir de P.

■ **Si le message "En position [N]. Pour passer en [D], arrêtez d'abord le véhicule." est affiché**

Alors que le véhicule est en marche arrière, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de mettre la position de sélection sur D.
La position de sélection est mise sur N.
Changez la position de sélection après avoir arrêté le véhicule.

■ **Si le message "En position [N]. Pour passer en [R], arrêtez d'abord le véhicule." est affiché**

Alors que le véhicule est en marche avant, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de mettre la position de sélection sur R.
La position de sélection est mise sur N.
Changez la position de sélection après avoir arrêté le véhicule.

■ **Si le message "En position [N]. Pour passer en [P], arrêtez le véhicule et appuyez sur le bouton [P]" est affiché**

Lorsque le véhicule est en mouvement, un message d'alerte s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton de position P pour mettre la position de sélection sur P.
La position de sélection est mise sur N.
Appuyez sur le bouton de position P après avoir amené le véhicule à l'arrêt complet.

■ **Si le message "Défaillance du système d'accès avec clé électrique. Consulter le manuel du propriétaire" est affiché**

→P. 147

■ **Si le message "Caméra avant non disponible" ou "Caméra avant provisoirement indisponible Voir le manuel du propriétaire" est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (→P. 233)

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active
- Feux de route automatiques
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif

■ **Si le message "Régulateur de vitesse à radar provisoirement indisponible. Voir le manuel du propriétaire" est affiché**

Il est possible que le régulateur de vitesse actif soit inopérant temporairement jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (causes et solutions : →P. 233)

■ **Si le message "Radar de régulateur de vitesse indisponible." est affiché**

Impossible d'utiliser temporairement le régulateur de vitesse actif. Utilisez le système lorsqu'il redevient disponible.

■ **S'il est impossible de modifier la position de changement de vitesse ou si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES même si vous essayez d'effectuer une mise hors tension lorsqu'un message d'avertissement s'affiche**

Si la batterie 12 V est déchargée ou si le système de gestion de la sélection est défaillant, ce qui suit peut se produire.

- Il est possible que vous ne puissiez pas changer la position sur P.
 Lorsque vous stationnez, arrêtez le véhicule sur un sol plat et serrez solidement le frein de stationnement.
- Il est possible que le système de pile à combustible ne puisse pas démarrer.
- Il est possible de basculer le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES même si vous essayez d'effectuer une mise hors tension.
 Dans ce cas, vous pouvez serrer le frein de stationnement pour forcer la mise sur arrêt du contacteur de démarrage.
- La fonction de sélection automatique de la position P (→P. 197) peut ne pas fonctionner.
 Avant la mise hors tension, veillez à appuyer sur le sélecteur de position P et vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P par l'indicateur de position de changement de vitesse ou l'indicateur de sélecteur de position P.

■ **Signal sonore d'alerte**

→P. 440

En cas de crevaison

Votre véhicule est dépourvu de roue de secours, laquelle est remplacée par un kit de réparation anticrevaison de secours.
Vous pouvez vous dépanner provisoirement d'une crevaison causée par un clou ou une pointe planté dans la bande de roulement, avec le kit de réparation anticrevaison de secours. (Le kit contient un flacon de gel anticrevaison. À usage unique, il permet de réparer temporairement le pneu sans retirer le clou ou la pointe du pneu.)
Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit de réparation, faites réparer ou remplacer le pneu par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

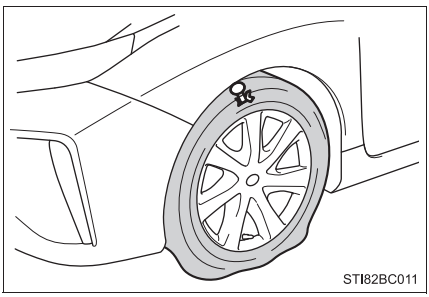
■ **En cas de crevaison**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu, la jante et d'autres organes jusqu'au point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Arrêtez le système de pile à combustible.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 424)
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.



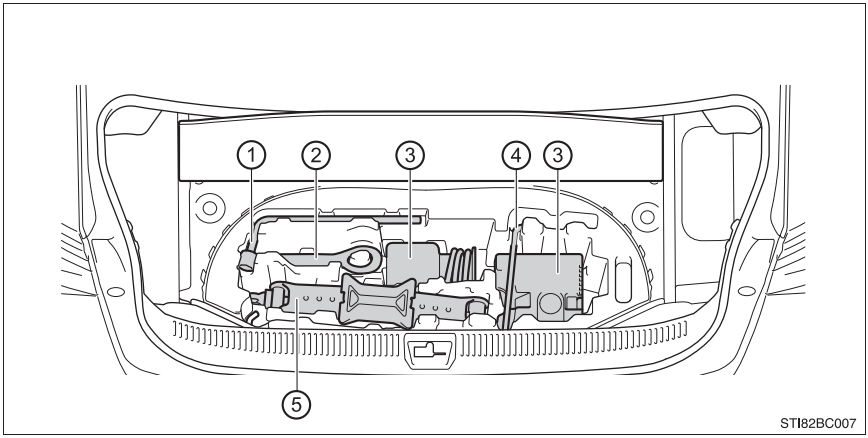
- Ne pas retirer le clou ou la pointe du pneu. L'action de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit.
- Pour éviter toute perte de gel anticrevaison, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison soit sur le haut du pneu (si vous connaissez l'emplacement de la zone de crevaison).

Il n'est pas possible de réparer un pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé sous-gonflé
- Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
- Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- Lorsque la bande de roulement est ouverte sur plus de 0,16 in. (4 mm)
- Lorsque la jante est abîmée
- Lorsque plusieurs pneus à la fois sont crevés
- Lorsque la bande de roulement du même pneu est traversée de part en part par plus de 2 clous ou pointes
- Lorsque le gel anticrevaison est arrivé à péremption

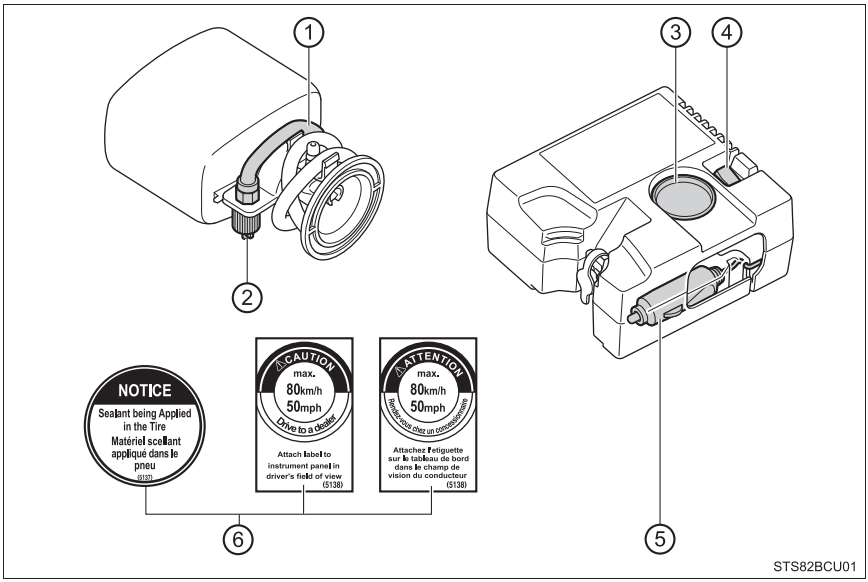
Emplacement du kit de réparation anticrevaison de secours, de l'outillage et du cric de bord



① Clé d'écrou de roue
② Anneau de remorquage
③ Kit de réparation anticrevaison de secours
④ Manivelle de cric
⑤ Cric*

*: Utilisation du cric (→P. 403)

Composition du kit de réparation anticrevaison de secours



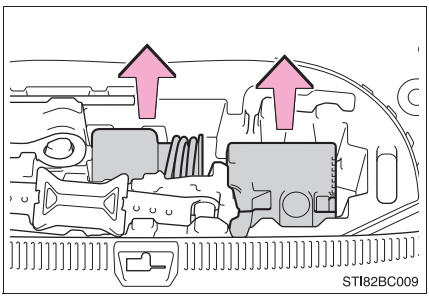
① Flexible
② Dégonfleur
③ Manomètre
④ Interrupteur du compresseur
⑤ Fiche d'alimentation
⑥ Autocollants

Accès au kit de réparation anticrevaison de secours

1 Retirez le tapis de coffre.

2 Sortez la manivelle de cric.

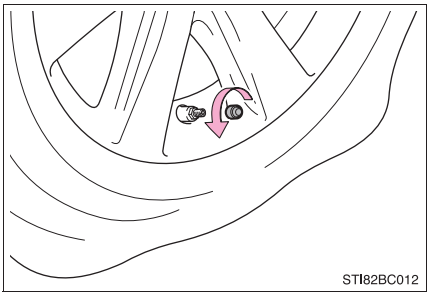
3 Sortez le kit de réparation anticrevaison de secours.



Méthode de réparation de secours

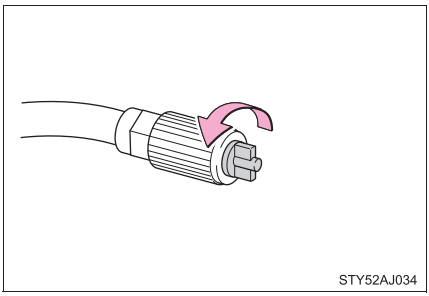
1 Sortez le kit de réparation de la pochette en plastique.

2 Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.


STI82BC012

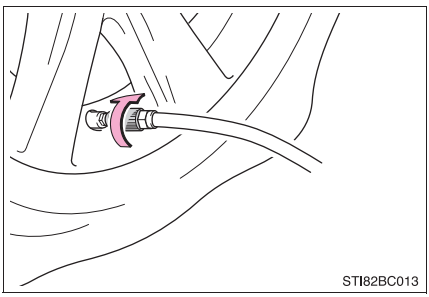
3 Enlevez le dégonfleur du flexible.

Vous utiliserez à nouveau le dégonfleur. Par conséquent, gardez-le en lieu sûr.

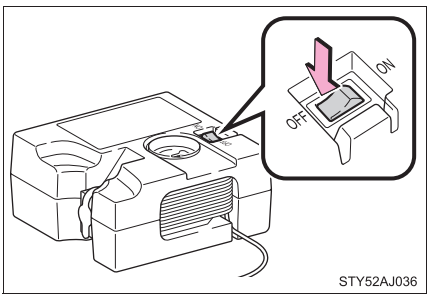

STY52AJ034

4 Raccordez le flexible à la valve.

Vissez l'embout du flexible à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.

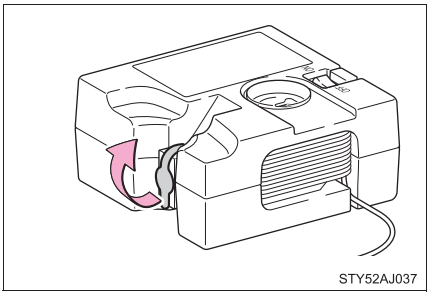

STI82BC013

5 Assurez-vous que l'interrupteur du compresseur est sur arrêt.

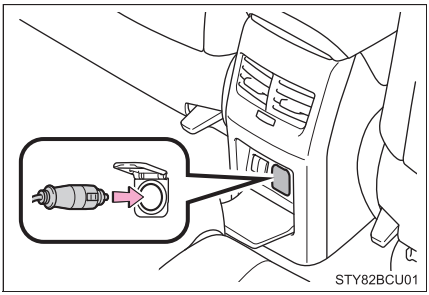


STY52AJ036

6 Enlevez le bouchon en caoutchouc du compresseur.

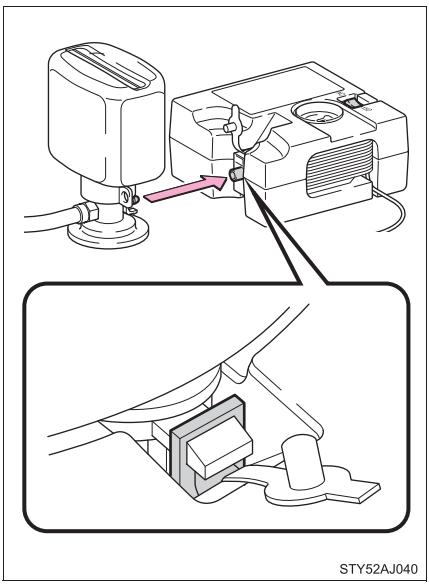

STY52AJ037

7 Branchez la fiche d'alimentation à la prise d'alimentation. (→P. 343)


STY82BCU01

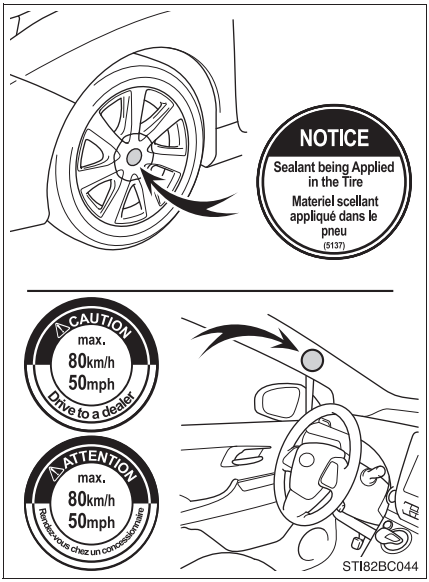
8 Raccordez le flacon au compresseur.

Assurez-vous que le flacon est bien vissé.


STY52AJ040

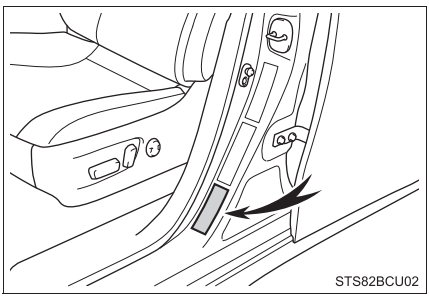
9 Collez les 2 autocollants comme indiqué sur la figure.

Nettoyez et séchez la jante avant de coller l'autocollant.



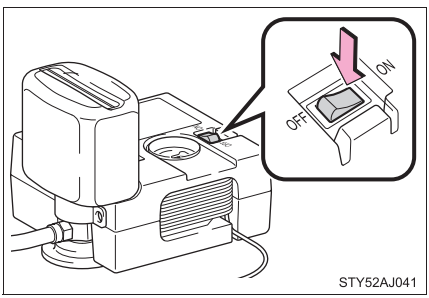
10 Vérifiez la pression de gonflage préconisée pour le pneu.

La pression de gonflage des pneus préconisée est indiquée sur l'étiquette comme illustré. (→P. 491)



11 Démarrez le système de pile à combustible. (→P. 192)

12 Pour injecter le gel anticrevaison et gonfler le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche.



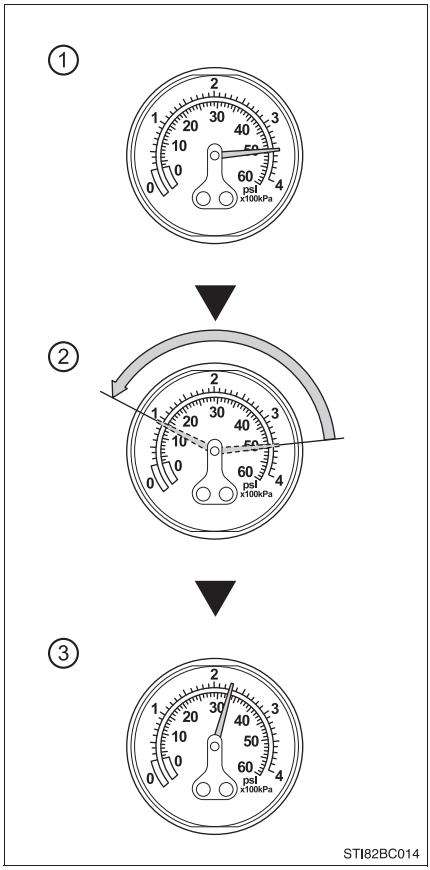
13 Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée.

① Le gel anticrevaison est injecté et la pression s'établit entre 44 psi (300 kPa, 3,1 kgf/cm^2 ou bar) et 58 psi (400 kPa, 4,1 kgf/cm^2 ou bar), avant de diminuer progressivement.

② Le manomètre n'indique la pression de gonflage effective du pneu qu'environ 1 minute (15 minutes par temps froid) après la mise de l'interrupteur en position de marche.

③ Injectez jusqu'à la pression d'air préconisée.

- Mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt puis contrôlez la pression de gonflage du pneu. En veillant à éviter tout surgonflage, contrôlez et recommencez à gonfler jusqu'à obtenir la pression de gonflage préconisée pour le pneu.



- Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression préconisée après 10 minutes de gonflage (40 minutes par temps froid) avec l'interrupteur en position de marche, c'est que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez hors tension l'interrupteur du compresseur et communiquez avec votre concessionnaire Toyota.
- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression préconisée, dégonflez le pneu pour la corriger. (→P. 491)

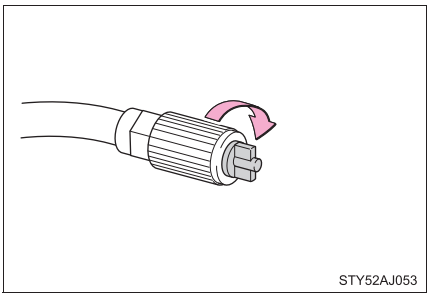
14 Après avoir mis l'interrupteur du compresseur sur la position d'arrêt, débranchez le flexible de la valve puis débranchez la fiche d'alimentation de la prise de courant électrique.

Le gel anticrevaison peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

15 Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé.

16 Revissez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

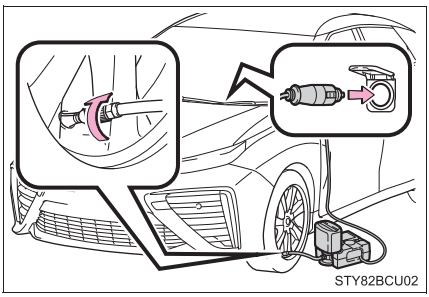
Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anticrevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.


STY52AJ053

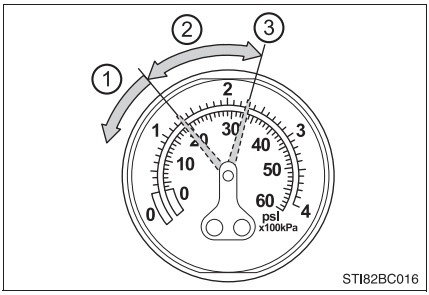
17 Rangez temporairement le flacon dans le coffre à bagages en le laissant raccordé au compresseur.

18 Pour permettre au gel anticrevaison de se répartir régulièrement à l'intérieur de la roue, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 3 miles (5 km) environ, à moins de 50 mph (80 km/h).

19 Après avoir roulé 3 miles (5 km) environ, garez le véhicule en lieu sûr, sur sol dur et plat, et dévissez le dégonfleur du flexible avant de rebrancher le kit de réparation.


STY82BCU02

20 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche et attendez quelques secondes, puis mettez-le en position d'arrêt. Vérifiez la pression de gonflage du pneu.



① Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm^2 ou bar): La crevaison n'est pas réparable. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

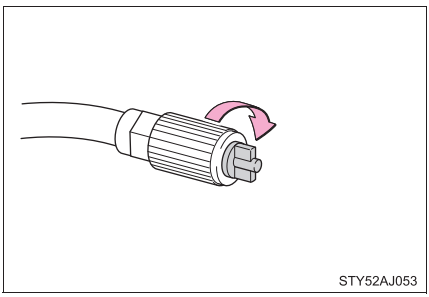
② Si la pression de gonflage des pneus est égale ou supérieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm^2 ou bar), mais inférieure à la pression recommandée: Continuez à l'étape 21.

③ Si la pression de gonflage du pneu est conforme à la préconisation: Continuez à l'étape 22.

21 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée. Roulez sur environ 3 miles (5 km) puis continuez à l'étape 19.

22 Revissez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anticrevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.



23 Rangez le flacon dans le coffre à bagages en le laissant raccordé au compresseur.

24 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter d'accélérer, de freiner et de prendre les virages brutalement, roulez prudemment à moins de 50 mph (80 km/h) jusqu'au concessionnaire Toyota le plus proche, afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

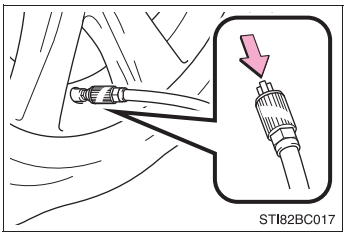
■ **Kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le gel anticrevaison du kit de réparation anticrevaison de secours ne peut être utilisé que pour réparer un seul pneu. Si le gel anticrevaison a besoin d'être remplacé, achetez un nouveau flacon auprès de votre concessionnaire Toyota. Le compresseur est réutilisable.
- Le gel anticrevaison est utilisable aux températures ambiantes comprises entre -40 °F (-40 °C) à 140 °F (60 °C).
- Le kit de réparation est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur le véhicule. Ne pas l'utiliser pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin.
- La durée de vie du gel anticrevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur le flacon. Le gel anticrevaison doit être remplacé avant la date de péremption. Achetez un nouveau flacon auprès de votre concessionnaire Toyota pour effectuer un remplacement.
- Le gel anticrevaison est un produit susceptible de tacher les vêtements.
- Si le gel anticrevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel anticrevaison avec un chiffon humide.
- Lorsqu'il fonctionne, le kit de réparation est bruyant. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Ne pas utiliser pour contrôler ou corriger la pression des pneus.

■ **Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression préconisée**

1 Débranchez le flexible de la valve.

2 Vissez le dégonfleur au bout du flexible puis appuyez avec la protubérance du dégonfleur à l'intérieur de la valve du pneu pour laisser s'échapper un peu d'air.



3 Débranchez le flexible de la valve, enlevez le dégonfleur du flexible puis rebranchez le flexible.

4 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche, attendez quelques secondes puis mettez-le en position d'arrêt. Contrôlez au manomètre que la pression indiquée est celle préconisée. (→P. 491)
Si la pression est inférieure à la pression préconisée, remettez l'interrupteur du compresseur en position de marche et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression préconisée.

■ **Après la réparation d'un pneu avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

- La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus doit être remplacée.
- Même si les pneus sont gonflés à la pression préconisée, il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume/clignote.

■ **Remarque sur la vérification du kit de réparation anticrevaison de secours**

Vérifiez périodiquement la date de péremption du gel anticrevaison.
La date de péremption est indiquée sur le flacon. Ne pas utiliser de gel anticrevaison dont la date de péremption est déjà expirée. Sinon, les réparations effectuées avec le kit de réparation anticrevaison de secours risquent d'être mal réalisées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

- Rangez le kit de réparation dans le coffre.
 À défaut, le kit de réparation peut se transformer en projectile et traverser l'habitacle à l'occasion d'un freinage brusque, par exemple, et provoquer un accident.
- Le kit de réparation est à utiliser exclusivement avec votre véhicule.
 Ne pas utiliser le kit de réparation avec d'autres véhicules, sous peine de provoquer un accident grave, voire mortel.
- Ne pas utiliser le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin. Si la réparation des pneus n'est pas complète, il peut s'ensuivre un accident grave, voire mortel.

AVERTISSEMENT

■ Précautions d'utilisation du gel anticrevaison

- L'ingestion de gel anticrevaison est dangereuse pour la santé. Si vous ingérez du gel anticrevaison, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact des yeux ou de la peau avec du gel anticrevaison, nettoyez le produit à l'eau immédiatement. Si la gêne persiste, consultez un médecin.

■ Lorsque vous réparez le pneu crevé

- Arrêtez votre véhicule en lieu, où le sol est plat.
- Ne pas toucher aux roues ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
 Après avoir roulé avec le véhicule, les roues et les parties situées autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.
- Branchez soigneusement le flexible à la valve, avec la roue en place sur le véhicule.
- Si le flexible n'est pas correctement branché à la valve, une fuite d'air peut se produire et du gel anticrevaison peut jaillir violemment.
- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas les procédures à la lettre, du gel anticrevaison peut être projeté.
- Si le flexible se débranche de la valve pendant le gonflage du pneu, il risque d'être projeté violemment en raison de la pression de l'air.
- Après le gonflage complet du pneu, au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe, il peut arriver que du gel anticrevaison soit projeté.
- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des craquelures ou des déformations sur le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt et stoppez la réparation immédiatement.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne longtemps. Ne pas faire fonctionner en continu le kit de réparation plus de 40 minutes de suite.
- Certaines parties du kit de réparation s'échauffent de manière importante pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation pendant et après l'intervention. Ne pas toucher la pièce métallique permettant de raccorder le flacon et le compresseur. Sa température est brûlante.

AVERTISSEMENT

- Ne pas coller l'autocollant d'avertissement de vitesse ailleurs qu'à l'emplacement indiqué. Si l'autocollant est placé à une zone où se trouve un coussin gonflable SRS, par exemple le coussin du volant, cela peut empêcher le bon fonctionnement du coussin gonflable SRS.

■ Répartition régulière du gel liquide dans la roue

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Conduisez le véhicule prudemment à vitesse réduite. Soyez particulièrement vigilant dans les virages.
- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez dans le volant qu'il embarque d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants:
 - État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
 - Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm^2 ou bar), il y a de fortes chances pour que le pneu soit fortement endommagé.

NOTE

■ **Lorsque vous effectuez une réparation de fortune**

- Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un objet pointu, tel un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.
 Ne pas retirer l'objet pointu du pneu. L'action de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Veiller à protéger de l'eau le kit de réparation, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne pas poser le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.

■ **Manipulation du kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le kit de réparation doit être alimenté sous 12 Vcc. pour usage à bord des véhicules de tourisme. Ne pas brancher le kit de réparation à une autre source.
- Une projection de substance organique sur le kit de réparation, comme le benzène ou l'essence, peut entraîner son endommagement. Veillez à éviter tout contact avec les substances organiques.
- Disposez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux poussières et à l'eau.
- Rangez le kit de réparation à l'emplacement prévu, hors de portée des enfants.
- Ne pas démonter ni modifier le kit de réparation. Tenir les organes à l'abri des chocs, surtout le manomètre. Un mauvais fonctionnement pourrait s'ensuivre.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 394)

Si le système de pile à combustible ne démarre pas

Les causes faisant que le système de pile à combustible ne démarre pas sont variables selon la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

Le système de pile à combustible ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 192)

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 469)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
 Refaites le plein du véhicule.
- La trappe à carburant est peut-être ouverte. (→P. 225)
- Le système antidémarrage est peut-être défaillant. (→P. 79)
- Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de gestion de la sélection.* (→P. 447)
- Peut-être le système de pile à combustible ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système de pile à combustible. (→P. 197, 468)
- La clé électronique est peut-être en mode d'économie de la batterie. (→P. 147)

*: Il n'est peut-être pas possible de changer la position de sélection pour l'en sortir de P.

Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 472)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P. 389)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 472)
- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux).

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système de pile à combustible refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement.

Ne pas utiliser cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

1 Serrez le frein de stationnement.

2 Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système de pile à combustible avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

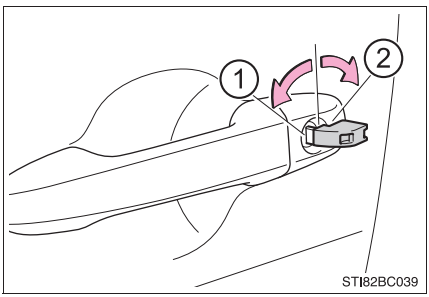
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 148) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le système de pile à combustible.

Verrouillage et déverrouillage des portes

■ Portes

Utilisez la clé conventionnelle (→P. 131) pour effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):



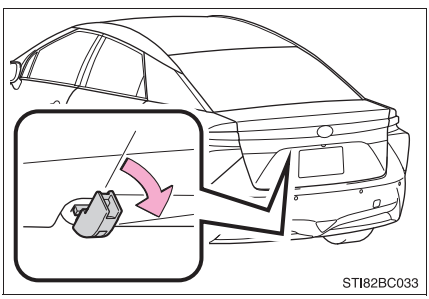
① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

■ Coffre

Tournez la clé conventionnelle vers la droite pour ouvrir.

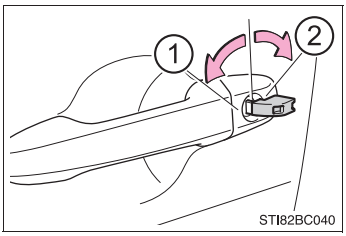


■ **Fonctions asservies à la clé**

① Fermeture des vitres* (rotation longue)

② Ouverture des vitres* (rotation longue)

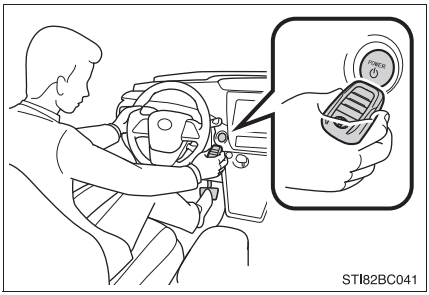
*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 509)



Démarrage du système de pile à combustible

1 Appuyez sur la pédale de frein.

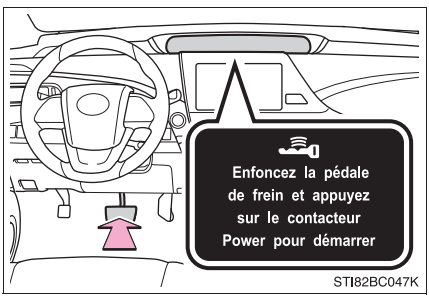
2 Mettez en contact le contacteur de démarrage avec le côté de la clé électronique portant le logo Toyota orienté vers le contacteur.



Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe en mode MARCHE.

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation, le contacteur de démarrage passe en mode ACCESSOIRES.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que le message est affiché à l'écran multifonctionnel.



4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Dans le cas où le système de pile à combustible refuse toujours de démarrer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système de pile à combustible

Mettez la position de sélection sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le feriez pour arrêter le système de pile à combustible.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 416)

■ Alarme

Utiliser la clé conventionnelle pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.
Si une porte est déverrouillée à l'aide de la clé conventionnelle lorsque le système d'alarme est activé, l'alarme pourrait se déclencher. (→P. 83)

■ Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction.
 (Fonctions personnalisables →P. 508)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P. 147)

■ Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape 3 ci-dessus.
Le système de pile à combustible ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P. 194)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.

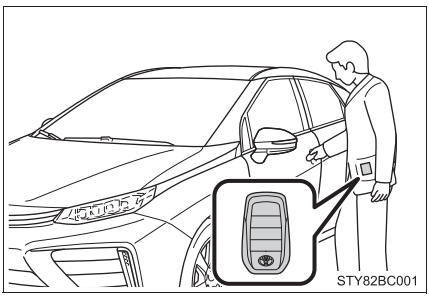
Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système de pile à combustible malgré la décharge complète de la batterie 12 V.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

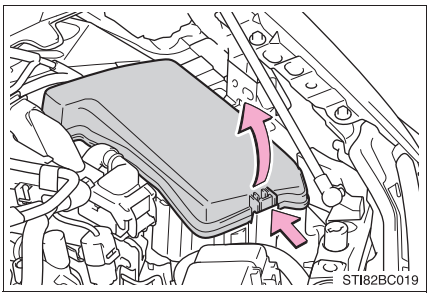
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

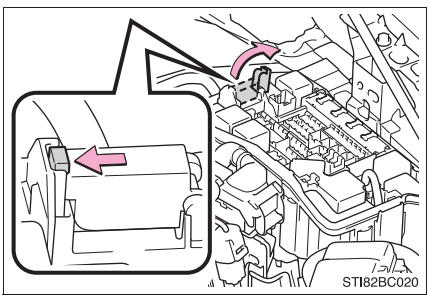
Lors du branchement des câbles de démarrage, selon la situation, l'alarme peut s'activer et les portes peuvent se verrouiller. (→P. 83)



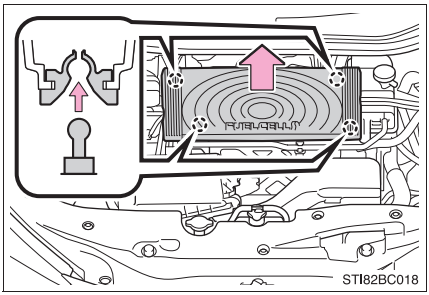
2 Ouvrez le capot (→P. 380) et le couvercle de la boîte à fusibles.



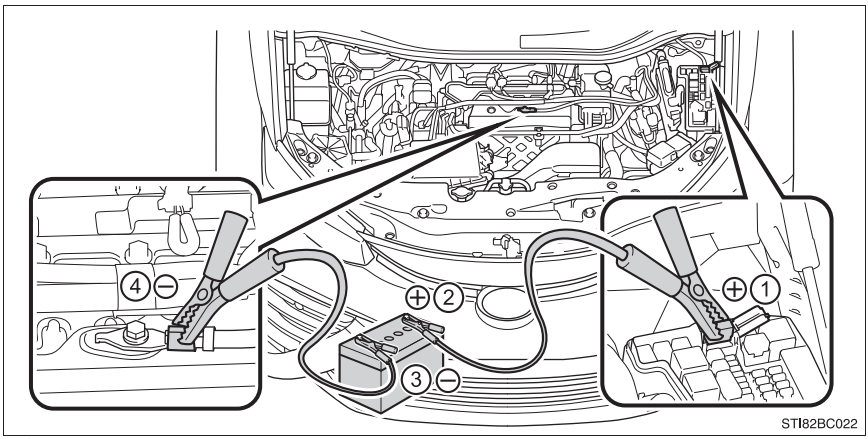
3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage.



4 Retirez l'habillage du moteur électrique.



5 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



① Branchez une pince du câble positif à la borne spéciale pour câbles de démarrage de votre véhicule.

② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l'autre pince du câble négatif à un point métallique solide, non-démontable, nu de toute peinture et éloigné de la borne spéciale pour câbles de démarrage et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

6 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système de pile à combustible de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

9 Sitôt le système de pile à combustible démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage, et remontez dans leur position initiale l'habillage du moteur électrique et le couvercle de la boîte à fusibles.

Une fois le système de pile à combustible démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Démarrage du système de pile à combustible lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système de pile à combustible ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système de pile à combustible est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **Recharge de la batterie 12 V**

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie 12 V peut se décharger, et il peut arriver que le système de pile à combustible soit impossible à démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système de pile à combustible est en marche.)

■ **En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V**

- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Une fois la batterie 12 V rechargée, il peut arriver que le système de pile à combustible ne démarre pas à la première tentative, mais il démarrera normalement au deuxième essai. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système rétablit le mode dans lequel il se trouvait avant qu'elle ne se décharge. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
 Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.
- Si la batterie 12 V arrive à décharge complète alors que la position de sélection est sur P, elle est bloquée dessus et aucune autre sélection n'est possible. Dans ce cas, il n'est pas possible de remorquer le véhicule sans en lever les deux roues avant, car elles sont bloquées par le verrouillage au stationnement. (→P. 428)
- Une fois la batterie 12 V rebranchée, démarrez le système de pile à combustible, appuyez sur la pédale de frein, et confirmez qu'il est possible de mettre le sélecteur de vitesses dans toutes les positions de sélection.
- Si la batterie est retirée ou les bornes déconnectées sans actionner la fonction d'évacuation d'eau par temps froid, le véhicule peut ne pas démarrer en raison du gel du système de pile à combustible. Pour éviter cela, utilisez la fonction d'évacuation de l'eau avant de retirer la batterie ou de déconnecter les bornes. (→P. 196)

Lorsque vous échangez la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V de type à dégazage central (normes industrielles japonaises). De plus, utilisez une batterie 12 V dont le bac est d'une taille comparable à celle qu'elle remplace, et équivalente en capacité de décharge horaire à 20 heures (20HR) au moins.

- Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie 12 V.
- Si la capacité de décharge horaire de 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie 12 V se décharge et que le système de pile à combustible ne puisse plus démarrer.

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu accidentelle des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni de briquet à proximité de la batterie 12 V, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

AVERTISSEMENT

Précautions avec la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte de la batterie 12 V avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
 Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

Après la recharge de la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota.
Si vous continuez à utiliser le véhicule alors que la batterie 12 V se détériore, elle peut laisser échapper un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

Lorsque vous échangez la batterie 12 V

Après l'échange, branchez convenablement le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie 12 V échangée. Faute d'un montage correct, des gaz (d'hydrogène) peuvent s'échapper à l'intérieur du véhicule, d'où un danger potentiel de mise à feu et d'explosion de ces gaz.

Si vous devez remplacer la batterie 12 V

→P. 392

NOTE

Pour éviter tout dommage au véhicule

La borne spéciale pour câbles de démarrage est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule, en mesure de secours. Il ne faut pas l'utiliser pour démarrer un autre véhicule avec des câbles de démarrage.

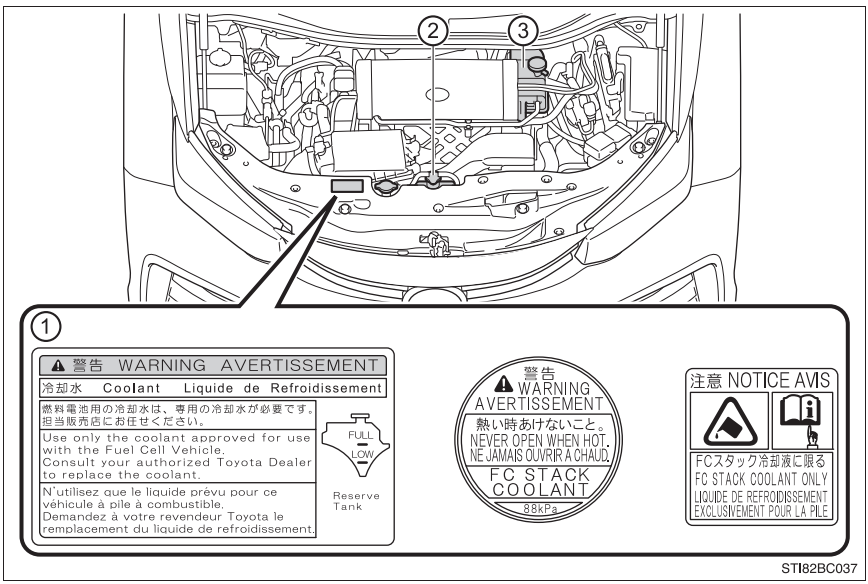
Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans les ventilateurs de refroidissement.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- Si le témoin d'alerte de surchauffe (→P. 434) de liquide de refroidissement s'allume ou clignote ou une perte d'alimentation du système de pile à combustible se produit. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "Système FC en surchauffe. Limitation de la puissance disponible." (→P. 444) est affiché à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.



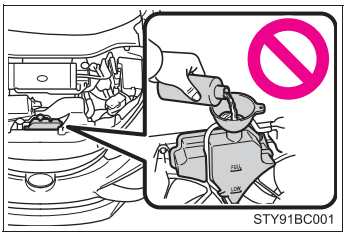
① Étiquette

② Vase d'expansion du liquide de refroidissement de pile à combustible

③ Vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur

NOTE

Le liquide de refroidissement utilisé pour la pile à combustible lui est exclusif. L'utilisation d'eau ou de tout autre type de liquide de refroidissement risquant de causer de dommages, ne jamais utiliser un autre liquide quel qu'il soit.
Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.



Procédures correctives

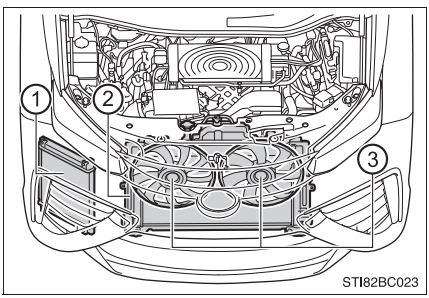
■ Si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement s'allume ou clignote

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système de pile à combustible.

2 Si vous voyez de la vapeur ou une fuite de liquide de refroidissement:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur ni de fuite de liquide de refroidissement:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système de pile à combustible suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.



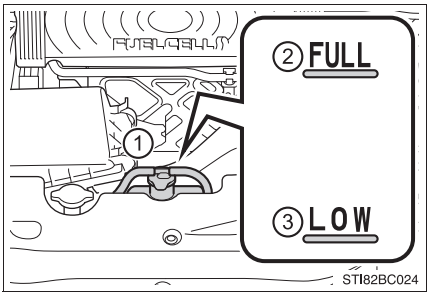
① Radiateur auxiliaire de refroidissement de la pile à combustible

② Radiateur de refroidissement de la pile à combustible

③ Ventilateurs de refroidissement électriques

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau de liquide de refroidissement du système de pile à combustible est satisfaisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion.



① Vase d'expansion du liquide de refroidissement de pile à combustible

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

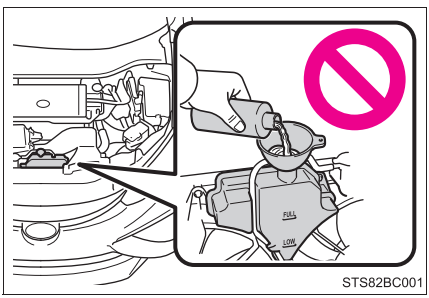
Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas:

Communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible n'est pas bas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Même si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, ne pas faire l'appoint.

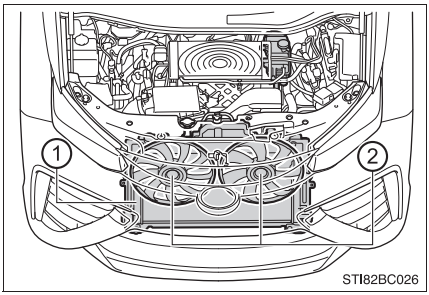


■ Si le message "Système FC en surchauffe. Limitation de la puissance disponible." est affiché à écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système de pile à combustible.

2 Si vous voyez de la vapeur ou une fuite de liquide de refroidissement:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur ni de fuite de liquide de refroidissement:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système de pile à combustible refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

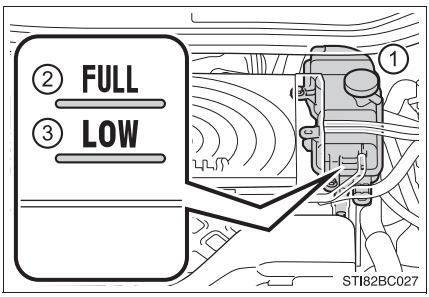


① Radiateur de refroidissement du convertisseur

② Ventilateurs de refroidissement électriques

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau de liquide de refroidissement du convertisseur est satisfaisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion.



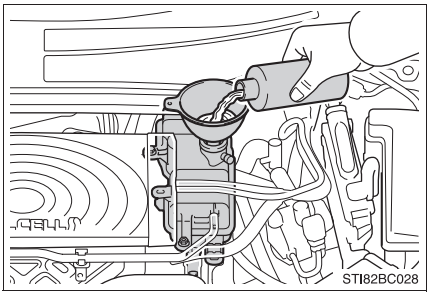
① Vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur

② "FULL" (maxi.)

③ "LOW" (mini.)

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement du convertisseur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



6 Démarrez le système de pile à combustible et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur se déclenchent; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Les ventilateurs se déclenchent à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs se sont déclenchés, en vérifiant qu'ils font du bruit et qu'ils soufflent de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite.
(Les ventilateurs peuvent ne pas se déclencher si la température est négative.)

7 Si les ventilateurs sont à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le système de pile à combustible et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Si les ventilateurs sont en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment du moteur électrique peut être brûlant.
- Après que vous ayez arrêté le système de pile à combustible, vérifiez que le témoin "READY" est éteint.
 Lorsque le système de pile à combustible est en marche, il peut arriver que les ventilateurs de refroidissement se mettent brusquement en marche alors que le système de pile à combustible s'arrête. Ne pas toucher ni s'approcher des pièces en rotation comme les ventilateurs, au risque de vous faire happer les doigts ou un vêtement (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez), et d'être gravement blessé.
- Ne pas ouvrir les bouchons des vases d'expansion de liquide de refroidissement ou des radiateurs alors que le système de pile à combustible et les radiateurs sont chauds.
 De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement du convertisseur

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le système de pile à combustible ait suffisamment refroidi.
Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement du convertisseur (à température ambiante) alors que le système de pile à combustible est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif quel qu'il soit dans le liquide de refroidissement du convertisseur.
- Pour le remplacement du liquide de refroidissement de la pile à combustible, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas utiliser d'eau ni aucun liquide d'aucune sorte pour compléter le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible. De même, ne pas ajouter un additif quel qu'il soit au liquide de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1 Serrez le frein de stationnement et arrêtez le système de pile à combustible.

2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

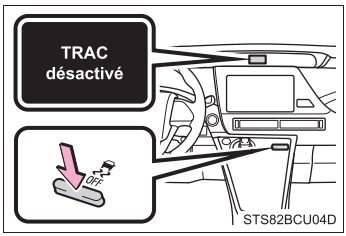
3 Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.

4 Redémarrez le système de pile à combustible.

5 Mettez la position de sélection sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous changez la position de sélection

Veillez à ne pas changer la position de sélection tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques techniques du véhicule

9

9-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 486
Informations sur les pneus 493
9-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 506
9-3. Systèmes à initialiser
Systèmes à initialiser 517

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		192,5 in. (4890mm)
Largeur hors-tout		71,5 in. (1815mm)
Hauteur hors-tout*		60,5 in. (1535mm)
Empattement		109,5 in. (2780mm)
Bande de roulement	Avant	60,5 in. (1535mm)
	Arrière	61,0 in. (1545mm)
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		690 lb. (315 kg)

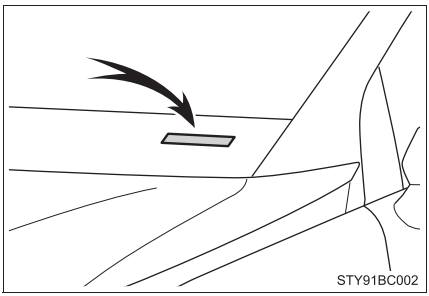
*: Véhicules à vide

Identification du véhicule

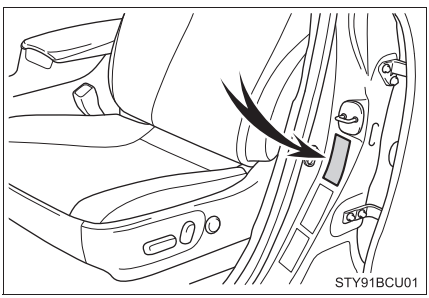
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

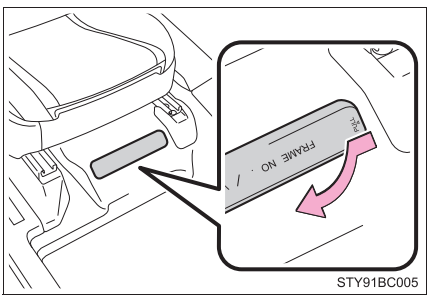
Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



Ce numéro est également frappé sous le siège avant droit.



Carburant

Type de carburant	Hydrogène comprimé
Pression nominale de service	10150 psi (70 MPa, 714 kgf/cm^2, 700 bar)
Contenance des réservoirs d'hydrogène (référence)	32,3 gal. (122,4 L, 26,9 Imp.gal.) (environ 11,0 lb. [5 kg]*)

*: C'est la quantité maximum qu'il est possible de remplir. Il peut arriver que la quantité réelle de carburant distribuée en stations à hydrogène soit inférieure, pour des raisons de capacité ou de configuration de la station.

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	113 kW
Couple maximum	247 ft•lbf (335 N•m, 34,2 kgf•m)

Batterie de traction

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	34 modules
Tension totale	244,8 V

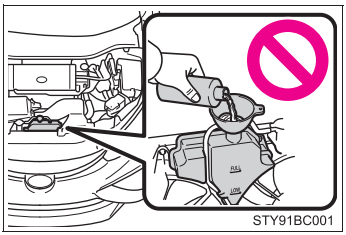
Circuit de refroidissement

Contenance*	Pile à combustible	20,7 qt. (19,6 L, 17,2 Imp.qt.)
	Convertisseur	5,0 qt. (4,7 L, 4,1 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Pile à combustible	“Toyota Genuine FC Stack Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota d’origine pour pile à combustible» • Afin de refroidir en toute sécurité la pile à combustible, qui fonctionne sous haute tension, le liquide de refroidissement utilisé pour elle est un produit exclusif hautement isolant. • Ne jamais utiliser d’eau ni aucun liquide de refroidissement d’aucune sorte, sous peine de causer des dommages. • Les vidanges de liquide de refroidissement sont inutiles. • Ne pas réutiliser le liquide de refroidissement vidangé du radiateur. • Le liquide de refroidissement est incolore. • Consultez votre concessionnaire Toyota pour le renouvellement ou le remplacement le liquide de refroidissement de la pile à combustible.
	Convertisseur	Utilisez l’un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d’eau pure seule.

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Le liquide de refroidissement utilisé pour la pile à combustible lui est exclusif. L'utilisation d'eau ou de tout autre type de liquide de refroidissement risquant de causer de dommages, ne jamais utiliser un autre liquide quel qu'il soit.
Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.



Circuit électrique

Batterie 12 V Ouverture tension à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à charge moyenne 11,8 — 12,0 V déchargée (La tension est vérifiée 20 minutes après l'arrêt du système de pile à combustible et l'extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Transmission

Contenance en huile*	4,4 qt. (4,2 L, 3,7 Imp.qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence. Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type d'huile de transmission

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile "Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine type WS» risque à terme de causer des dommages à la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*1	2,95 in. (75 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure de la garniture de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement*2	7 — 10 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3, ou SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

*1: Hauteur minimale de la pédale sous effort d'appui de 44,1 lbf (196 N, 20,0 kgf) alors que le système de pile à combustible est en marche

*2: Course à la pédale du frein de stationnement sous effort d'appui de 67,5 lbf (300 N, 31,0 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

Dimensions des pneus	P215/55R17 93V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	17 × 7 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules*

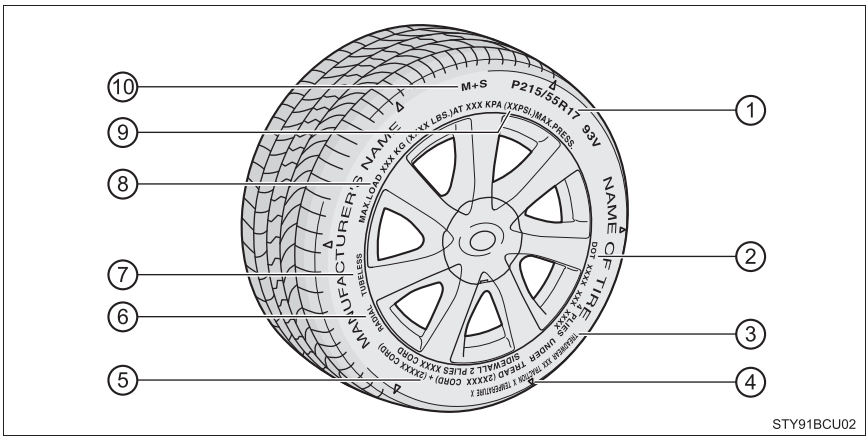
	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Intérieur	Éclairages de courtoisie	—	8	A
	Éclairages individuels/ intérieurs avant	—	8	A
	Éclairage intérieur arrière	—	8	B
	Éclairages d'accueil sur porte	168	5	A
	Éclairage de coffre	—	5	A

A: Ampoules à culot poussoir (blanc) B: Ampoules navettes

*: Les ampoules absentes de ce tableau sont des ampoules à DEL.

Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus



① Dimensions des pneus (→P. 495)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 494)

③ Indice de qualité normalisé des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous ci-après à "Indice de qualité normalisé des pneus".

④ Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 393)

⑤ Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

⑥ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.

⑦ TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu dit "Tubeless" est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

⑧ Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 499)

⑨ Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 499)

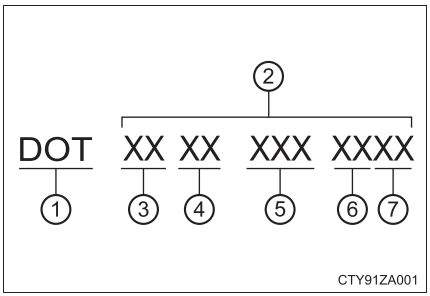
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑩ Pneus été ou pneus toutes saisons (→P. 396)

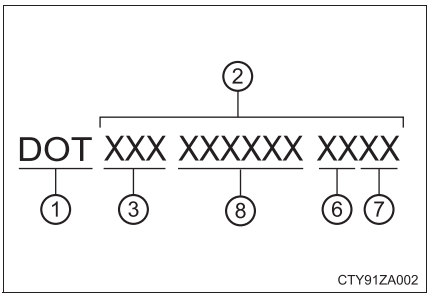
Un pneu toutes saisons comporte les lettres “M+S” sur le flanc. Un pneu qui n’est pas marqué “M+S” est un pneu d’été.

Marquage DOT et numéro d’identification du pneu (TIN)

▶ Type A



▶ Type B



① Marquage DOT*

② Numéro d’identification du pneu (TIN)

③ Marque d’identification du fabricant du pneu

④ Code de dimensions du pneu

⑤ Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

⑥ Semaine de fabrication

⑦ Année de fabrication

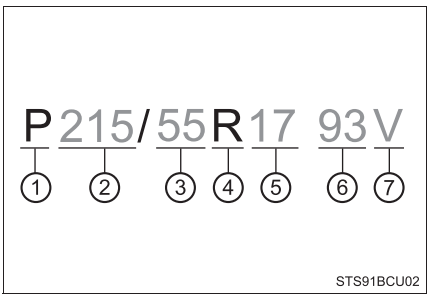
⑧ Code du fabricant

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



① Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)

② Largeur de section (en millimètres)

③ Rapport
entre hauteur du pneu et largeur de section

④ Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)

⑤ Diamètre de la jante (en pouces)

⑥ Indice de charge
(2 ou 3 chiffres)

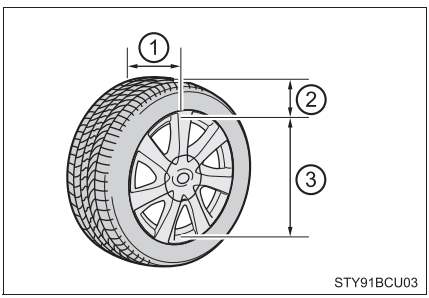
⑦ Indice de vitesse
(alphabétique à une lettre)

■ Dimensions du pneu

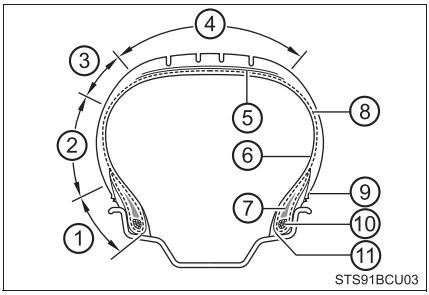
① Largeur de section

② Hauteur de pneu

③ Diamètre de la jante



Appellations des parties du pneu



① Talon
② Flanc
③ Épaulement
④ Bande de roulement
⑤ Ceinture
⑥ Calandrage intérieur
⑦ Gomme de renfort
⑧ Carcasse
⑨ Segment de jante
⑩ Tringles
⑪ Guipage de talon

Uniform Tire Quality Grading

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme américain "National Highway Traffic Safety Administration", U.S. Department of Transportation).
Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent s'éloigner significativement de la norme par suite des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, la qualité des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) nº 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après

Expression liée aux pneus	Signification
Poids des options de série	Poids cumulé des options d'usine effectivement montées et pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non comptabilisées auparavant dans le poids à vide ou le poids des accessoires, y compris les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale disponible pour le chargement et les bagages plus 150 lb. (68 kg) fois le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse

Expression liée aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile

Expression liée aux pneus	Signification
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, y compris les surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant

Expression liée aux pneus	Signification
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateur d'usure de la bande de roulement (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via le système de navigation, l'écran multifonctionnel ou en confiant l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

Pour personnaliser les fonctions du véhicule, veillez à le stationner en lieu sûr, avec la position de sélection sur P et le frein de stationnement serré.

■ Modification par utilisation du système de navigation

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Configuration" à l'écran "Menu" et sélectionnez "Véhicule".

3 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

Plusieurs réglages peuvent être modifiés. Voir la liste des réglages qui peuvent être changés pour plus de détails.

■ Modification par utilisation de l'écran multifonctionnel

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ du sélecteur d'instrumentation (→P. 120), sélectionnez ⚙ (→P. 120).

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez l'option, puis appuyez sur ⊙.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur ⮌.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

① Fonctions personnalisables par le système de navigation

② Fonctions personnalisables par l'écran multifonctionnel

③ Fonctions personnalisables par le bouton du véhicule

④ Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Verrouillage des portes (→P. 134, 469)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Déverrouillage avec une clé conventionnelle	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1re action, puis de toutes les autres à la 2e	Déverrouillage de toutes les portes à la 1re action	—	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes	Verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Arrêt	O	—	—	O
		Verrouillage des portes asservi à la vitesse				
Fonction de déverrouillage automatique des portes	Déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Arrêt	O	—	—	O
		Déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur				

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 134, 145)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	O	—	—	O
Volume du signal sonore	Niveau 5	Arrêt	O	—	—	O
		Niveau 1 à 7				
Temps écoulé avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	30 secondes	Arrêt	O	—	—	O
		60 secondes				
		120 secondes				
Signal sonore de rappel de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	—	O

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 145)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	—	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	O	—	O	O
Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes	2 fois	Autant que souhaité	—	—	—	O

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 134, 140)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1re action, puis de toutes les autres à la 2e	Déverrouillage de toutes les portes à la 1re action	O	—	—	O
Manœuvre de déverrouillage du coffre	Appui long (court)	Un appui court	—	—	—	O
		2 appuis courts				
		Appui long (long)				
		Arrêt				
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	—	—	O

■ Lève-vitres électriques (→P. 170)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Arrêt	Marche	—	—	—	O
Manœuvre d'ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche	—	—	—	O
Signal sonore de rappel de vitre ouverte	Marche	Arrêt	—	—	—	O

■ Mémorisation de la position de conduite (→P. 155)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Mouvement du siège conducteur à la sortie du véhicule	Plein	Arrêt	O	—	—	O
		Partiel				
Sélection de la porte d'asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	—	—	—	O

■ Rétroviseurs extérieurs (→P. 166)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Manœuvres automatiques d'escamotage/déploiement	Asservi au verrouillage/ déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	—	O
		Asservi au contacteur de démarrage				
Asservissement des rétroviseurs en marche arrière	Marche	Arrêt	—	—	—	O

■ Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 209)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5	O	—	—	O
Temps écoulé avant extinction des projecteurs	60 secondes	Arrêt	O	—	—	O
		30 secondes				
		90 secondes				
Éclairages de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	O	—	—	O

■ Éclairage (→P. 329)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Arrêt	O	—	—	O
		7,5 secondes				
		30 secondes				
Fonctionnement après mise sur arrêt du contacteur de démarrage	Marche	Arrêt	—	—	—	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	—	O
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	—	O
Éclairage de plancher	Marche	Arrêt	—	—	—	O
Éclairage du sélecteur de vitesses	Marche	Arrêt	—	—	—	O

■ Système de climatisation automatique (→P. 318)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Réactivité à l'appui sur les commandes de climatisation	05 (lent)	01 (rapide) à 05 (lent)	—	—	O	—
Signal sonore à l'appui sur les commandes de climatisation	Marche	Arrêt	—	—	O	—
Affichage contextuel à l'appui sur les commandes de climatisation	Marche	Arrêt	—	—	O	—
Climatisation en mode Auto	Marche	Arrêt	O	—	—	O

■ Écran multifonctionnel (→P. 113)

Fonction		Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Unités*1		miles (MPGe)	km (kg/100 km)	—	O	—	—
Langue		Anglais	Français	—	O	—	—
Délai avant échange du filtre ionique		—	Initialiser	—	O	—	—
Affichage d'interruption	Guidage sur itinéraire du système de navigation	Marche	Arrêt	—	O	—	—
	Réglage de la luminosité du combiné d'instruments	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Retour à la configuration initiale		—	Oui	—	O	—	—
Écran d'affichage principal en mode partagé*2		Simple	Partagé	—	O	—	—
Historique mensuel des consommations de carburant		—	Effacer	—	O	—	—
Historique journalier du journal ÉCO		—	Effacer	—	O	—	—
Historique mensuel du journal ÉCO		—	Effacer	—	O	—	—
Date courante		—	Régler	—	O	—	—
Écran d'effacement		—	Effacer*3	—	O	—	—

*1: La programmation d'usine varie selon le pays.

*2: Sur modèles équipés

*3: Lorsque vous appuyez sur le sélecteur d'instrumentation (→P. 120) du ⊙, un message de retour à l'écran est affiché sur l'écran multifonctionnel.

■ Système d'alerte d'approche du véhicule (→P. 93)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Le volume du son du système d'alerte d'approche du véhicule	Niveau 1	Arrêt	—	—	—	O
		Niveau 2				

■ LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active (→P. 247)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Correction de direction	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Sensibilité d'alerte	Haut	Standard	—	O	—	—
Alerte de louvoiement du véhicule	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Sensibilité d'alerte de louvoiement du véhicule	Standard	Bas	—	O	—	—
		Haut				

■ PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P. 235)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Système de sécurité de pré-collision	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Préavis d'alerte	Moyenne	En avance	—	O	—	—
		En retard				

■ **RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P. 258)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Assistant de signalisation routière	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Méthode de notification du RSA (vitesse excessive)	Affichage seul	Sans notification	—	O	—	—
		Affichage et signal sonore				
Méthode de notification du RSA (autres)	Affichage seul	Sans notification	—	O	—	—
		Affichage et signal sonore				
Niveau de notification RSA	1 mph (2 km/h)	3 mph (5 km/h)	—	O	—	—
		5 mph (10 km/h)				

■ **Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) (sur modèles équipés) (→P. 284)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques)	Marche	Arrêt	—	O	—	—

■ **Système intuitif d'aide au stationnement (→P. 275)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Système intuitif d'aide au stationnement	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Distance de détection du capteur central arrière	Longue	Courte	—	—	—	O
Volume du signal sonore	Niveau 2	Niveau 1 à 3	—	O	—	—

■ **Rappel de ceinture de sécurité (→P. 437)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	—	—	O

■ **Personnalisation du véhicule**

- Lorsque le verrouillage des portes est asservi à la fois à la vitesse du véhicule et à la position du sélecteur de vitesses, les portes se verrouillent selon les logiques suivantes.
 - Lorsque vous mettez la position de sélection sur une autre position que P, toutes les portes se verrouillent.
 - Si vous démarrez le véhicule avec toutes les portes verrouillées, la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse ne se déclenche pas.
 - Si vous démarrez le véhicule avec une porte quelconque déverrouillée, la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse se déclenche.
- Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inactif, il n'est pas possible de personnaliser le déverrouillage intelligent des portes.
- Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et la fonction de verrouillage automatique des portes se déclenche, les signaux sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour le Signal de fonctionnement (signal sonore) et le Signal de fonctionnement (feux de détresse).

■ **Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation permettant de paramétrer les fonctions via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé.**

- Un message d'alerte apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit affiché.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

NOTE

Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système de pile à combustible soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Après un débranchement/rebranchement de la batterie 12 V ou un entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement.

Élément	Quand initialiser	Référence
Lève-vitre électrique	Lorsque le fonctionnement est anormal	P. 171
Filtre ionique	Après remplacement du filtre ionique	P. 512
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques)	Après rebranchement ou changement de la batterie 12 V	P. 294

Index

Que faire si...
(Dépannage) 520
Index alphabétique 523

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Système de navigation
- Système de rétrovision sur écran
- Système audio
- Système mains libres (pour téléphone mobile)

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés conventionnelles, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous en fabriquer de nouvelles. (→P. 131)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota. (→P. 133)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 416)
- Le contacteur de démarrage est-il en mode MARCHE?
 Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P. 194)
- Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
 Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 148)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
 Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 137)



Vous fermez le couvercle de coffre avec la clé électronique laissée à l'intérieur

- La fonction permettant d'empêcher de laisser la clé électronique à l'intérieur du coffre intervient, et vous pouvez ouvrir le coffre comme d'habitude. Sortez la clé du coffre. (→P. 142)

Si vous suspectez un problème

Le système de pile à combustible ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P. 192)
- La position de sélection est-elle sur P? (→P. 200)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P. 146)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?
 Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le système de pile à combustible. (→P. 470)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 472)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
 Les vitres électriques (sauf celle du coté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 170)

Le contacteur de démarrage se met automatiquement sur arrêt

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE (alors que le système de pile à combustible n'est pas en marche). (→P. 194)

Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
 Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 437)
- Le témoin d'alerte de système de freinage est allumé
 Le frein de stationnement est-il desserré? (→P. 207)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 434, 444)

Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?
 Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P. 82)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE ou démarrez le système de pile à combustible.

Une alarme s'est déclenchée et l'avertisseur sonore est actif

- Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
 Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P. 444)

Un témoin d'alerte s'allume ou un témoin ou message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un témoin ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P. 434, 444.

Lorsqu'un problème est survenu

En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P. 452)

Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 483)

Index alphabétique

A

A/C 318
Filtre de climatisation 414
Système de climatisation automatique..... 318
ABS (Système de freinage antiblocage) 307
Fonction 307
Témoin d'alerte 435
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage "mains libres"..... 134, 140
Télécommande du verrouillage centralisé 135, 140
Accoudoir..... 341
Affichage
Écran multifonctionnel 119
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques)..... 289
Informations de parcours..... 120
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active..... 247
Message d'alerte 444
Moniteur d'énergie..... 120
Régulateur de vitesse actif ... 263
Affichage de la température extérieure..... 113
Aide au démarrage en côte 307
Aide au freinage d'urgence 307
Alarme 82
Alerte de sortie de voie (LDA) 247
Alerte de trafic transversal arrière..... 312
Ampoules
Remplacement 421
Ancrages LATCH..... 68
Antennes (système d'accès et de démarrage "mains libres")... 145
Appuis-tête..... 160
Avertisseur sonore..... 162

B

Batterie (12 V) 389
Contrôle de la batterie 389
Message d'alerte 444
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 313
Si la batterie 12 V est déchargée 472
Batterie (batterie de traction) 86, 92
Emplacement 86, 92
Message d'alerte 444
Prise d'air de ventilation 94
Recharge 89
Batterie de traction 92
Emplacement 86, 92
Message d'alerte 444
Prise d'air de ventilation 94
Recharge 89
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 483
Bluetooth®*
Système audio*
Système de navigation*
Système mains libres (pour téléphone mobile)*
Boîte à gants 333
Bouton d'activation vocale* 200
Bouton de position P 200
Bouton de verrouillage des lève-vitres 170
Bouton H_2O 193
Boutons
Bouton "ECO MODE" 201
Bouton d'activation vocale*
Bouton de désactivation du VSC 308
Bouton de distance entre véhicules 269
Bouton de feux de détresse 424
Bouton de feux de route automatiques 213
Bouton de LDA 247
Bouton de position P 200
Bouton de verrouillage centralisé des portes 136
Bouton de verrouillage des lève-vitres 170
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs 321
Bouton d'ouverture de coffre 140
Bouton "POWER MODE" 201
Bouton principal d'ouverture de coffre 141
Bouton "SOS" 73
Boutons de chauffage des sièges 328
Boutons de commande d'ouverture de porte de garage 355
Boutons de mémorisation de la position de conduite 156
Boutons de téléphonie*
Boutons de verrouillage centralisé des portes 136

Boutons des lève-vitres électriques 170
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs..... 166
Boutons du système audio au volant*
Commande d'ouverture de la trappe à carburant 224
Commodo de régulateur de vitesse actif..... 263
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 218
Contacteur de démarrage..... 192
Sélecteur d'instrumentation..... 120
Sélecteurs d'éclairage 209
Totalisateur kilométrique/ totalisateur partiel et bouton de remise à zéro du totalisateur partiel..... 115
Volant de direction chauffant..... 327
Boutons de téléphonie*
BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 312
Fonction d'alerte de trafic transversal arrière 304
Fonction de surveillance de l'angle mort..... 300

C

Capacité de charge 189
Capacité de charge totale..... 189
Capacité de chargement..... 189
Capot 380
Message d'alerte 444
Capteur
Capteur d'humidité 326
Capteur radar 228
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie..... 219
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) 275
Rétroviseur intérieur 165
Système de feux de route automatiques..... 217
Système de projecteurs automatiques..... 211
Système intuitif d'aide au stationnement..... 275
Caractéristiques techniques 486
Carburant
À la station à hydrogène (aide-mémoire)..... 540
Contenance 488
Jauge de carburant..... 113
Ravitaillement en carburant..... 221
Témoin d'alerte..... 437
Type..... 221, 488

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Ceintures de sécurité 30
Comment porter votre ceinture de sécurité 30
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 32
Enrouleur à blocage d'urgence (ELR) 32
Enrouleur à verrouillage automatique (ALR) 32
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 33
Installation d'un siège de sécurité enfant 57
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 370
Prétensionneurs de ceinture de sécurité 31
Rallonge de ceinture de sécurité 32
Réglage de la ceinture de sécurité 31
Témoin d'alerte SRS 435
Témoin et signal sonore de rappel 437
Chaînes 314
Chauffages
Chauffages de sièges 328
Rétroviseurs extérieurs 321
Système de climatisation automatique 318
Volant de direction chauffant 327
Chauffages de sièges 328
Circuit de refroidissement 384
Surchauffe du système de pile à combustible 477
Clé électronique
Fonction d'économie de la batterie 147
Remplacement de la pile 416
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 469
Clés 130
Accès mains libres 134, 140
Clé conventionnelle 131
Clé électronique 130
Contacteur de démarrage 192
Fonction d'économie de la batterie 147
Languette de numéro de clé 130
Remplacement de la pile 416
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 469
Si vous perdez vos clés 131, 133
Signal sonore d'alerte 146
Télécommande du verrouillage centralisé 130
Clignotants 206
Commodo de clignotants 206
Remplacement des ampoules 421
Clignotants arrière 206
Commodo de clignotants 206
Remplacement des ampoules 421
Clignotants avant 206
Commodo de clignotants 206
Remplacement des ampoules 421

Clignotants latéraux 206
Commodo de clignotants 206
Remplacement des ampoules 421
Coffre 140
Bouton d'ouverture de coffre 140
Bouton principal d'ouverture de coffre 141
Crochets pour sacs à provisions 337
Éclairage de coffre 142
Équipements dans le coffre 337
Levier interne de déverrouillage du coffre 142
Poignée de coffre 141
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ... 140
Système de sécurité des bagages 141
Télécommande du verrouillage centralisé 140
Compteurs 113
Commande d'éclairage du tableau de bord 115
Compteurs 113
Écran multifonctionnel 119
Message d'alerte 444
Témoins d'alerte 109
Témoins indicateurs 111
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 115
Commande d'éclairage d'instrumentation 115
Commande d'éclairage du tableau de bord 115
Commande d'ouverture de porte de garage 355
Commodo
Commodo de clignotants 206
Commodo d'essuie-glaces ... 218
Loquet de sécurité d'ouverture du capot 380
Levier de déverrouillage du capot 380
Levier interne de déverrouillage du coffre 142
Sélecteur de vitesses 199
Compteur de vitesse 113
Condenseur 386
Conduite
Conseils de conduite 104
Conseils de conduite d'un véhicule à pile à combustible 104
Conseils de conduite en hiver 313
Conseils de rodage 178
Position de conduite correcte 28
Procédures 176
Conseils de conduite en hiver 313
Conseils de rodage 178
Console de pavillon 336
Consommation de carburant 123, 124
Contacteur de démarrage 192
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 307

Coussins gonflables 36
Conditions de déploiement des coussins gonflables 45
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux..... 46
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau..... 46
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau 46
Coussin gonflable d'assise de siège..... 36
Coussins gonflables SRS 36
Emplacement des coussins gonflables..... 36
Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables..... 44
Position de conduite correcte 28
Précautions avec les coussins gonflables latéraux 42
Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau 43
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant 40
Précautions avec les coussins gonflables rideau..... 43
Précautions générales avec les coussins gonflables 40
Système de classification d'occupant du siège passager avant 50
Témoin d'alerte de coussin gonflable..... 435
Coussins gonflables de genoux 36
Coussins gonflables latéraux 37
Coussins gonflables rideau 37
Cric
Cric de bord 401, 454
Positionnement d'un cric d'atelier..... 381
Crochets
Crochets à vêtements..... 341
Crochets de fixation (tapis de sol)..... 26
Crochets pour sacs à provisions 337
Crochets à vêtements 341
Crochets pour sacs à provisions 337

D

Désembueur
Lunette arrière 321
Pare-brise 321
Rétroviseurs extérieurs..... 321
Désembueur de lunette arrière..... 321
Détecteurs d'hydrogène 96
Dimensions 486
Direction assistée (Direction assistée électrique)..... 308
Témoin d'alerte..... 435
Direction assistée électrique (EPS) 308
Fonction..... 308
Témoin d'alerte..... 435
Disque MP3*
Témoin d'alerte..... 435
Disque WMA*

E

ECB (Système de freinage à pilotage électronique)..... 307
Éclairages
Commodo de clignotants..... 206
Détail des éclairages intérieurs..... 329
Éclairage de coffre..... 142
Éclairages de courtoisie..... 339
Éclairages individuels 330
Éclairages intérieurs 330
Puissance 492
Remplacement des ampoules..... 421
Système de feux de route automatiques..... 213
Sélecteur d'éclairage 209
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 331
Éclairages d'accueil sur porte
Emplacement..... 329
Puissance 492
Éclairage de coffre
Éclairage de coffre..... 142
Puissance 492
Éclairages de courtoisie
Éclairages de courtoisie..... 339
Puissance 492
Éclairages de plaque d'immatriculation 209
Remplacement des ampoules..... 421
Sélecteur d'éclairage 209
Éclairages individuels..... 330
Contacteur 330
Puissance 492
Éclairages intérieurs 329
Contacteur 330
Puissance 492
Éclairages intérieurs arrière... 330
Puissance 492
Éclairages intérieurs avant..... 330
Puissance 492
Écran multifonctionnel 119
Choix de l'affichage 115
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) 289
Informations de parcours..... 120
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active 247
Message d'alerte 444
Moniteur d'énergie..... 120
Régulateur de vitesse actif ... 263
EDR (Enregistreur de bord)..... 9
Embout d'échappement..... 96
Entrée audio*
Entretien
Ceintures de sécurité..... 370
Données d'entretien 486
Entretien à faire soi-même ... 377
Entretien général 374
Extérieur 364
Intérieur 369
Jantes en aluminium..... 365
Prescriptions d'entretien..... 372
Entretien à faire soi-même 377
Enregistrement des données du véhicule 8
Enregistreur de bord (EDR)..... 9
EPS (Direction assistée électrique)..... 308
Fonction..... 308
Témoin d'alerte..... 435
Essuie-glaces de pare-brise... 218
Évacuation de l'eau..... 193

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

F

Feux arrière 209
Remplacement des ampoules 421
Sélecteur d'éclairage 209
Feux de détresse 424
Feux de position latéraux 209
Remplacement des ampoules 421
Sélecteur d'éclairage 209
Feux de position latéraux arrière 209
Remplacement des ampoules 421
Sélecteur d'éclairage 209
Feux de position latéraux avant 209
Remplacement des ampoules 421
Sélecteur d'éclairage 209
Feux de recul
Remplacement des ampoules 421
Feux de route automatiques 213
Feux de stationnement 209
Remplacement des ampoules 421
Sélecteur d'éclairage 209
Feux stop
Remplacement des ampoules 421
Filtre de climatisation 414
Filtre ionique 96
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) ... 284
Fonction 284
Message d'alerte 289, 444
Témoin d'alerte 436
Fonctions personnalisables ... 506
Frein de stationnement 207
Fonctionnement 207
Message/signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré 207
Témoin d'alerte 437
Freinage récupératif 89
Freins
Frein de stationnement 207
Freinage récupératif 89
Liquide 491
Témoin d'alerte 434
Fusibles 418

G

Glaces de vitres 170

I

Identification
Véhicule 487
Indicateur du système de pile à combustible 122
Indicateurs 111
Informations de parcours 120
Informations sur les pneus 493
Dimensions 495
Glossaire 499
Indice de qualité normalisé des pneus 497
Numéro d'identification du pneu 494
Initialisation
Filtre ionique 512
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) 294
Lève-vitres électriques 171
Instruments 113

J

Jantes 411
Dimensions 491
Remplacement 411

K

Kit de réparation anticrevaison de secours 452

L

Lave-glace 218
Contacteur 218
Contrôle 388
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 313
Lavage et lustrage 364
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active 247
Lecteur de CD*
Lève-vitres électriques 170
Bouton de verrouillage des lève-vitres 170
Fonctionnement 170
Protection anti-pincement 171
Liquide
Freins 491
Lave-glace 388
Transmission 490
Liquide de refroidissement
Contenance 489
Contrôle 384
Préparatifs et contrôles
Témoin d'alerte 434
Liquide de refroidissement de la pile à combustible
Contenance 489
Contrôle 384
Liquide de refroidissement du convertisseur
Contenance 489
Contrôle 384

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

M

Manivelle de cric 401, 454
Mécanisme d'ouverture
Capot 380
Coffre 140
Trappe à carburant 224
Mémorisation de la position du siège 155
Mémorisation de la position de conduite 155
Fonction de rappel de mémorisation 157
Mémorisation de la position du siège conducteur 155
Messages d'alerte 444
Miroirs de courtoisie 339
Éclairages de courtoisie 339
Mises en garde de sécurité routière 101
Mode d'écoconduite 201
Module de commande de puissance 92
Moniteur d'énergie 120
Montre 340
Moteur électrique (moteur de traction)
Caractéristiques 488
Emplacement 86, 92
Moteur de traction (moteur électrique)
Caractéristiques 488
Emplacement 86, 92

N

Nettoyage 364, 369
Ceintures de sécurité 370
Extérieur 364
Intérieur 369
Jantes en aluminium 365
Nombre de places assises 189
Numéro d'identification du véhicule 487

O

Organes en contact avec l'hydrogène 91
Organes sous haute tension 92
Outils 401, 454

P

Pare-soleil de pare-brise 339
Pattes d'ancrage 70
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 235
Fonction 235
Message d'alerte 444
Témoin d'alerte 436
Pile à combustible 95
Pneu crevé 452
Pneus 393
Chaînes 314
Contrôle 393
Dimensions 491
En cas de crevaison 452
Informations 493
Kit de réparation anticrevaison de secours 454
Permutation des roues 393
Pneus neige 313
Pression de gonflage 408, 491
Remplacement 401
Système d'alerte de pression des pneus 394
Témoin d'alerte 437
Pneus neige 313
Poids 486
Capacité de chargement 189
Charge utile du véhicule 486
Limites de charge 189
Poignées de maintien 342

Porte-bouteilles 336
Porte-gobelets 334
Portes
Rétroviseurs extérieurs..... 166
Sécurité enfants des portes arrière..... 137
Signal sonore d'alerte de porte ouverte 139
Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes.... 137
Témoin d'alerte de porte ouverte 437
Verrouillage des portes..... 136
Vitres de portes..... 170
Ports de charge USB..... 344
Pression de gonflage des pneus..... 408
Données d'entretien..... 491
Témoin d'alerte 437
Prise d'alimentation 343
Prise de service 92
Prise d'air de ventilation de la batterie de traction..... 94
Prise AUX*
Prise USB*
Projecteurs..... 209
Remplacement des ampoules..... 421
Système de feux de route automatiques..... 213
Sélecteur d'éclairage 209
Protection anti-pincement
Lève-vitre électrique 171

R

Radiateur..... 386
Radio*
Rangement auxiliaire 336
Rangement de console 333
Rangements..... 332
Ravitaillement en carburant ... 221
Contenance 488
Ouverture de la trappe à carburant..... 224
Types de carburant..... 488
Régulateur de vitesse (régulateur de vitesse actif) 263
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse actif ... 263
Régulateur de vitesse actif..... 263
Remplacement
Ampoules..... 421
Fusibles 418
Pile de la clé électronique..... 416
Pneus 401
Remorquage
Remorquage de loisirs..... 191
Remorquage de secours 427
Traction d'une caravane/ remorque..... 190
Remorquage de loisirs..... 191
Réservoirs d'hydrogène 95
Contenance 488
Emplacement..... 86, 91

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 164
Rétroviseurs extérieurs..... 166
Rétroviseur intérieur 164
Rétroviseurs extérieurs 166
BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 312
Chauffages 321
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs..... 321
Réglage et escamotage..... 166
Rétroviseurs/miroirs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs..... 321
Miroirs de courtoisie..... 339
Rétroviseur intérieur 164
Rétroviseurs extérieurs..... 166
RSA (Assistant de signalisation routière)..... 258
Fonction..... 258
Message d'alerte 262, 444

S

Safety Connect 73
Sangle de retenue supérieure..... 70
Sécurité de l'enfant 56
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 170
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..... 32
Précautions avec la batterie 12 V..... 391, 476
Précautions avec la pile retirée de la clé électronique 417
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité..... 35
Précautions avec le chauffage de siège..... 327
Précautions avec le coffre 143
Précautions avec les ceintures de sécurité..... 34
Précautions avec les coussins gonflables..... 40
Précautions avec les lève-vitres électriques 173
Sécurité enfants des portes arrière..... 137
Siège de sécurité enfant..... 57
Sécurité enfants 137
Sélecteur de vitesses..... 199

Siège de sécurité enfant 57
Installation des coussins de rehausse..... 65
Installation des sièges bébé ... 63
Installation d'un siège de sécurité enfant avec la sangle de retenue supérieure 70
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ancrages LATCH..... 68
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité 63
Installation d'un siège de sécurité enfant sur le siège passager 60
Installations des sièges modulables 64
Sièges bébé, définition 59
Système de classification d'occupant du siège passager avant 50
Sièges
Appuis-tête..... 160
Chauffages de sièges 328
Installation des sièges enfants/ de sécurité enfants 57
Mémorisation de la position de conduite..... 155
Nettoyage 369
Position assise correcte..... 28
Précautions avec le réglage 154
Réglage 153
Système d'accès assisté 155
Sièges avant 153
Appuis-tête 160
Chauffages de sièges..... 328
Mémorisation de la position de conduite..... 155
Mémorisation de la position du siège..... 155
Nettoyage 369
Position de conduite correcte 28
Réglage 153
Système d'accès assisté 155
Signaux sonores d'alerte
Coffre ouvert..... 437
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques) 436
Frein de stationnement..... 207
Porte ouverte 437
Rappel d'éclairage..... 212
Système de direction assistée électrique 435
Système de freinage..... 434
Système intuitif d'aide au stationnement..... 279
Rappel de ceinture de sécurité..... 437
Surchauffe..... 477
Surveillance de l'angle mort (BSM)..... 312
Fonction d'alerte de trafic transversal arrière 304
Fonction de surveillance de l'angle mort..... 300
Système antidémarrage..... 79
Système antipatinage (TRAC)..... 307

Système antivol
Alarme 82
Système antidémarrage..... 79
Système audio*
Commandes audio au volant*
Système d'accès assisté 155
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 145
Accès mains libres..... 134, 140
Démarrage du système de pile à combustible..... 192
Emplacement des antennes..... 145
Message d'alerte 444
Système d'alerte d'approche du véhicule 93
Système d'alerte de pression des pneus
Déclaration des codes d'identification..... 394
Fonction..... 394
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus 394
Témoin d'alerte..... 437
Système de classification d'occupant du siège passager avant..... 50
Système de climatisation..... 318
Filtre de climatisation..... 414
Système de climatisation automatique..... 318
Filtre de climatisation..... 414
Système de commande automatique de l'éclairage... 209
Système de commande vocale*
Système de correction automatique d'assiette des projecteurs 212
Système de coupe-circuit d'urgence..... 93
Système de freinage à pilotage électronique (ECB)..... 307
Système de freinage antiblocage (ABS)..... 307
Fonction..... 307
Témoin d'alerte..... 435
Système de navigation*
Système de pile à combustible
Arrêt du système 193
Caractéristiques..... 86
Démarrage du système 192
Écran multifonctionnel 119
Indicateurs..... 111
Précautions..... 91
Témoins d'alerte..... 109
Temps froid..... 195
Type de liquide de refroidissement..... 489
Système de rétrovision sur écran*
Système de sécurité de pré-collision (PCS)..... 235
Fonction..... 235
Message d'alerte 444
Témoin d'alerte..... 436
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 331
Système d'éclairage de jour... 211
Système intuitif d'aide au stationnement 275
Système mains libres (pour téléphone mobile)*

T

Tapis de sol..... 26
Télécommande du verrouillage centralisé..... 130
Fonction d'économie de la batterie 147
Remplacement de la pile 416
Verrouillage/déverrouillage ... 135
Témoin d'alerte principal 437, 444
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 437
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur..... 437
Témoins d'alerte
ABS..... 435
Circuit de charge..... 434
Fonction de freinage d'aide au stationnement (pour obstacles statiques)..... 436
Frein de stationnement..... 437
Fuite d'hydrogène..... 434
Pression des pneus 437
Réserve de carburant 437
Sécurité de mise en mouvement..... 438
SRS 435
Système à freinage prioritaire 438
Système de direction assistée électrique..... 435
Système de freinage..... 434
Système de sécurité de pré-collision 436
Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement..... 434
Témoin d'alerte principal..... 437
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 437
Témoin de perte d'adhérence 436
Totalisateur kilométrique..... 113
Totalisateurs partiels 113
Traction d'une caravane/ remorque 190
Transmission 199
Trappe à carburant..... 221
Ravitaillement en carburant..... 221
TRAC (Système antipatinage)..... 307
Troisième feu stop
Remplacement des ampoules..... 421

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 452
Si la batterie 12 V est déchargée 472
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 469
Si le système de pile à combustible ne démarre pas 467
Si le véhicule est coincé dans une eau dont le niveau monte 426
Si un message d'alerte s'affiche 444
Si un signal sonore d'alerte se déclenche 434
Si un témoin d'alerte s'allume 434
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 425
Si vous perdez vos clés 131, 133
Si vous suspectez un problème 433
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 427
Si votre véhicule est bloqué..... 483
Si votre véhicule surchauffe..... 477

V

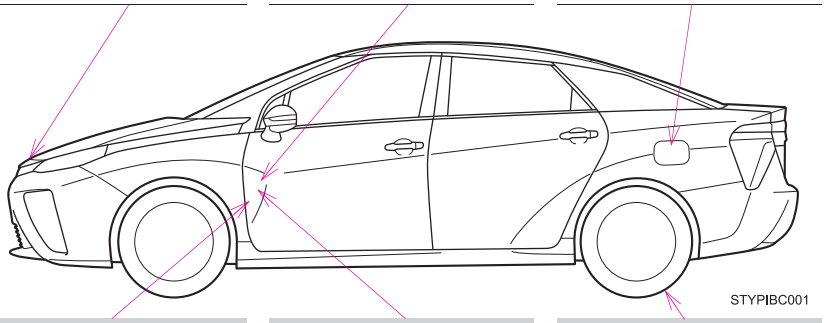
Véhicules à pile à combustible
Arrêts d'urgence 425
Bruits et vibrations 88
Caractéristiques..... 86
Carburant..... 488
Conseils de conduite 104
Contacteur de démarrage..... 192
Démarrage du système 192
Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie..... 90
Évacuation de l'eau 193
Fonction de démarrage de secours..... 468
Freinage récupératif 89
Hydrogène gazeux 98
Limitation de la puissance 97
Manipulation de l'hydrogène gazeux..... 99
Message d'alerte 444
Mises en garde de sécurité routière 101
Panne sèche..... 94
Précautions..... 91
Prise d'air de ventilation de la batterie de traction 94
Prises de service 100
Organes en contact avec l'hydrogène..... 91
Organes sous haute tension... 92
Ouverture de la trappe à carburant..... 221
Recharge de la batterie de traction 89
Si la batterie 12 V est déchargée 472

Si le système de pile à combustible ne démarre pas 467
Surchauffe 477
Système d'alerte d'approche du véhicule 93
Système de coupe-circuit d'urgence..... 93
Verrouillage des portes
Clé 469
Portes 134
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ... 134
Télécommande du verrouillage centralisé 135
Vitres..... 170
Désembueur de lunette arrière..... 321
Lève-vitres électriques..... 170
Volant de direction 162
Boutons de téléphonie*
Boutons du système audio*
Réglage 162
Sélecteur d'instrumentation..... 115
Système d'accès assisté 155
Volant de direction chauffant..... 327
Volant de direction chauffant..... 327
VSC évolué..... 307
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)..... 307

*: Se reporter à "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

À LA STATION À HYDROGÈNE (AIDE-MÉMOIRE)

Loquet de sécurité d'ouverture du capot	Bouton d'ouverture de coffre	Trappe à carburant
P. 380	P. 140	P. 224



Levier de déverrouillage du capot	Commande d'ouverture de la trappe à carburant	Pression de gonflage des pneus
P. 380	P. 224	P. 491

Contenance des réservoirs d'hydrogène (référence)	32,3 gal. (122,4 L, 26,9 Imp.gal.) (environ 11,0 lb. [5 kg]*) *: C'est la quantité maximum qu'il est possible de remplir. Il peut arriver que la quantité réelle de carburant distribuée en stations à hydrogène soit inférieure, pour des raisons de capacité ou de configuration de la station.
Type de carburant	Hydrogène comprimé P. 222, 488
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 491

Publication No.OM62048D
Printed in Canada 01-1901-00